

INEPS

INSTITUT WALLON
DE L'ÉVALUATION,
DE LA PROSPECTIVE
ET DE LA STATISTIQUE



Les **chiffres-clés** de la

Wallonie

ANNUEL

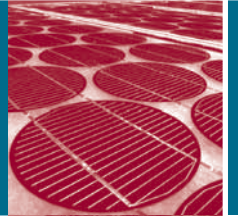
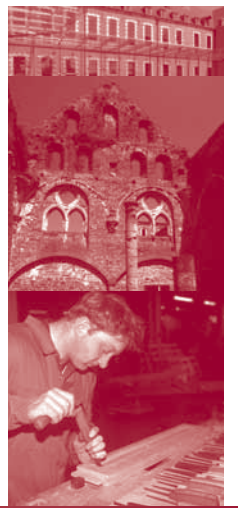
N°10 • **DECEMBRE 2009**



Les chiffres-clés de la

Wallonie

ANNUEL
N°10 • DECEMBRE 2009



Éditeur responsable

Daniel DEFAYS

Remerciements

Nous remercions les services suivants des administrations wallonne et fédérale, qui nous ont fourni les données relevant de leurs domaines de compétence respectifs repris dans cette publication : AWEX, AWIPH, AWT, BFP, BNB, CFWB, ICN, INAMI, INASTI, ONEM, ONSS, SPF, SPW, OTW, SRWT.

Nous prions d'excuser tout oubli – bien involontaire – de notre part.

Mise en page et impression

Nouvelles imprimeries HAVAUX, Nivelles

IWEPS

Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique

Dépôt légal : D/2009/10158/4

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.
Disponible gratuitement sur demande au Numéro vert : 0800 1 /1901 et dans les centres d'information et d'accueil (CIA)

Photos © SPW-Jean-Louis CARPENTIER

N°51, 88, 263, 343, 410, 607, 1394, 1564, 1980, 1991, 2224, 5371.

Les chiffres-clés de la Wallonie

Préface



Cette édition 2009 des chiffres clés s'inscrit dans la continuité de la précédente. Les indicateurs sont restés essentiellement les mêmes et leur mise à jour annuelle permet au lecteur de se faire une idée de l'évolution de la société wallonne, de son économie, du marché de l'emploi, de l'état du territoire et de la gouvernance wallonne.

Il s'agit ici essentiellement d'un portrait structural de la Wallonie, le lecteur intéressé par les évolutions conjoncturelles récentes est invité à se référer à notre publication « Tendances économiques ».

Les informations présentées proviennent de sources multiples. Le statisticien, pour nourrir les réflexions des preneurs de décision et pour informer le citoyen, doit se faire non plus uniquement artisan de nouvelles collectes d'informations – ce qui était essentiellement son métier dans le passé – mais aussi rassembleur et intégrateur d'informations existantes – essentiellement d'origine administrative. L'exercice est quelquefois périlleux car si l'enquête se façonne en fonction du besoin statistique à rencontrer, la donnée administrative a souvent été élaborée à des fins de gestion publique. Pour faire parler ces sources d'informations de manière harmonieuse, il faut donc les combiner, les adapter lorsque nécessaire, retravailler les informations pour les rendre cohérentes.

Ces tâches relèvent clairement du cœur de métier d'une institution comme l'IWEPS, dont la mission est de contribuer à améliorer les connaissances utiles à la prise de décision en Région wallonne.

Comme chaque année, les données rassemblées sont issues de sources multiples et ont été mises à disposition par différents organismes régionaux ou fédéraux que nous tenons une nouvelle fois à remercier. Il n'est pas possible de les citer dans cette préface, mais les références figurent dans les tables qui composent les différents chapitres de cet ouvrage.

Ce panorama statistique de la Wallonie est une œuvre collective. Merci aux spécialistes des différents domaines qui ont compilé les informations et à ceux qui ont cherché à harmoniser la présentation et à la rendre la plus lisible possible.

Cette publication a été réalisée à l'IWEPS par les personnes suivantes :

Caroline ALBESSART
Régine CARDELLI
Frédéric CARUSO
Julien CHARLIER
Sabrine CIPRIANO
Bernard CONTER
Marc DEBUISSON
Anne DEPREZ
Pascale DETHIER

Jean-Paul DUPREZ
Anne-Catherine GUIO
Didier HENRY
Evelyne ISTACE
Julien JUPRELLE
Martine LEFEVRE
Christine MAINGUET
Olivier MEUNIER
Régine PAQUE

Isabelle REGINSTER
Etienne ROUARD
Béatrice VAN HAEPEREN
Juanita VAN STRAETEN
Valérie VANDER STRICHT
Françoise VANDERKELEN

Puisse cet ouvrage donner au lecteur intéressé par la Wallonie quelques repères utiles.

Les chiffres-clés de la Wallonie

Sommaire



Chapitre 1	Société	9
	Démographie	10
	Education et Formation	17
	Qualité	26
	Santé et action sociale	27
	Logement	46
	Citoyenneté	59
	Sports, culture et tourisme	67
	Les technologies de l'Information et de la Communication (TIC) au niveau citoyen	74
	Pauvreté des ménages.	75
Chapitre 2	Economie	77
	Activité économique	78
	Revenu des ménages	86
	Les entreprises	92
Chapitre 3	Emploi	105
Chapitre 4	Territoire et Mobilité	131
	Contexte général	133
	Occupation – utilisation du sol (situation de fait)	134
	Affectation du sol (situation de droit)	142
	Réseau routier	145
	Réseau ferroviaire	151
	Réseau fluvial	153
	Répartition modale du transport	154
	Transport aérien	156
Chapitre 5	Environnement et Energie	161
	Eau	162
	Déchets	166
	Nature & Forêt	168
	Air	170
	Energie	174
Chapitre 6	Gouvernance et Budget	179
	Budget des pouvoirs publics	180
	Services publics de proximité	186
	Médiateur de la Région wallonne	190
	E-Government	193
	Satisfaction des usagers	195
Annexes		197
	Les communes wallonnes	198
	Abréviations	205
	Liste des tableaux	206

Chapitre 1 : **Société**

Chapitre 1

Société



Chapitre 1 : Société

Démographie

En 2008, la population wallonne représente 32,4% de la population belge, qui compte 10 666 866 habitants en 2008. Au cours des dernières années, la population wallonne augmente principalement en raison des migrations (indicateurs 1 et 4).

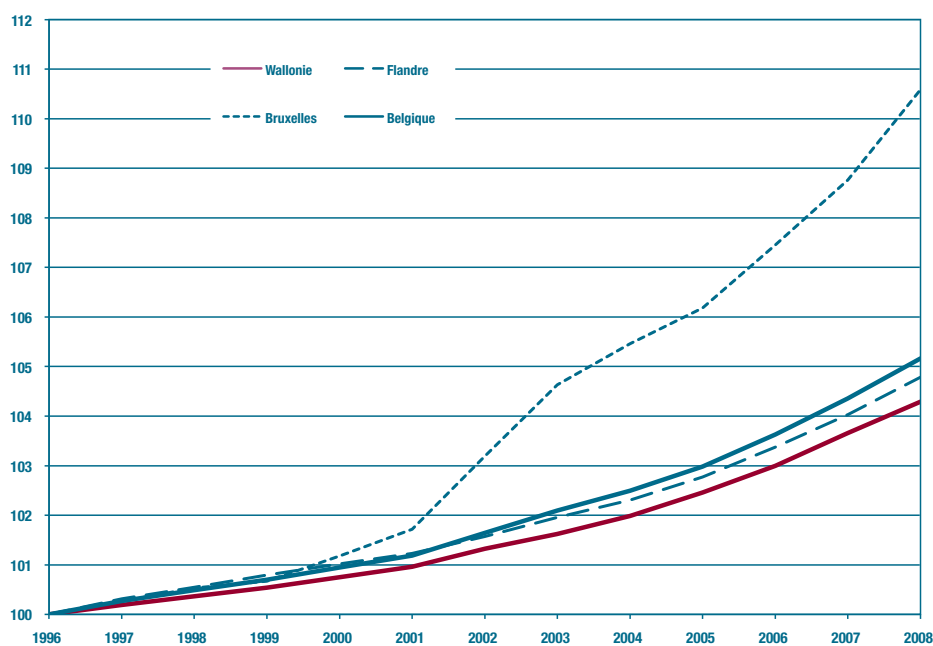
→ **1. Evolution de la population en Belgique et dans ses régions**

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique (Registre national) - Calculs IWEPS
 Note - Données au 1^{er} janvier de chaque année.

	Wallonie	Flandre	Bruxelles	Belgique
1996	3 314 568	5 880 357	948 122	10 143 047
1997	3 320 805	5 898 824	950 597	10 170 226
1998	3 326 707	5 912 382	953 175	10 192 264
1999	3 332 454	5 926 838	954 460	10 213 752
2000	3 339 516	5 940 251	959 318	10 239 085
2001	3 346 457	5 952 552	964 405	10 263 414
2002	3 358 560	5 972 781	978 384	10 309 725
2003	3 368 250	5 995 553	992 041	10 355 844
2004	3 380 498	6 016 024	999 899	10 396 421
2005	3 395 942	6 043 161	1 006 749	10 445 852
2006	3 413 978	6 078 600	1 018 804	10 511 382
2007	3 435 879	6 117 440	1 031 215	10 584 534
2008	3 456 775	6 161 600	1 048 491	10 666 866
Variation 1996-2008 (en %)	4,3	4,8	10,6	5,2
Répartition en 2008 (en %)	32,4	57,8	9,8	100,0

→ **2. Evolution comparée de la population en Belgique et dans ses régions (base 1996=100)**

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique (Registre national) - Calculs IWEPS
 Note - Données au 1^{er} janvier de chaque année.

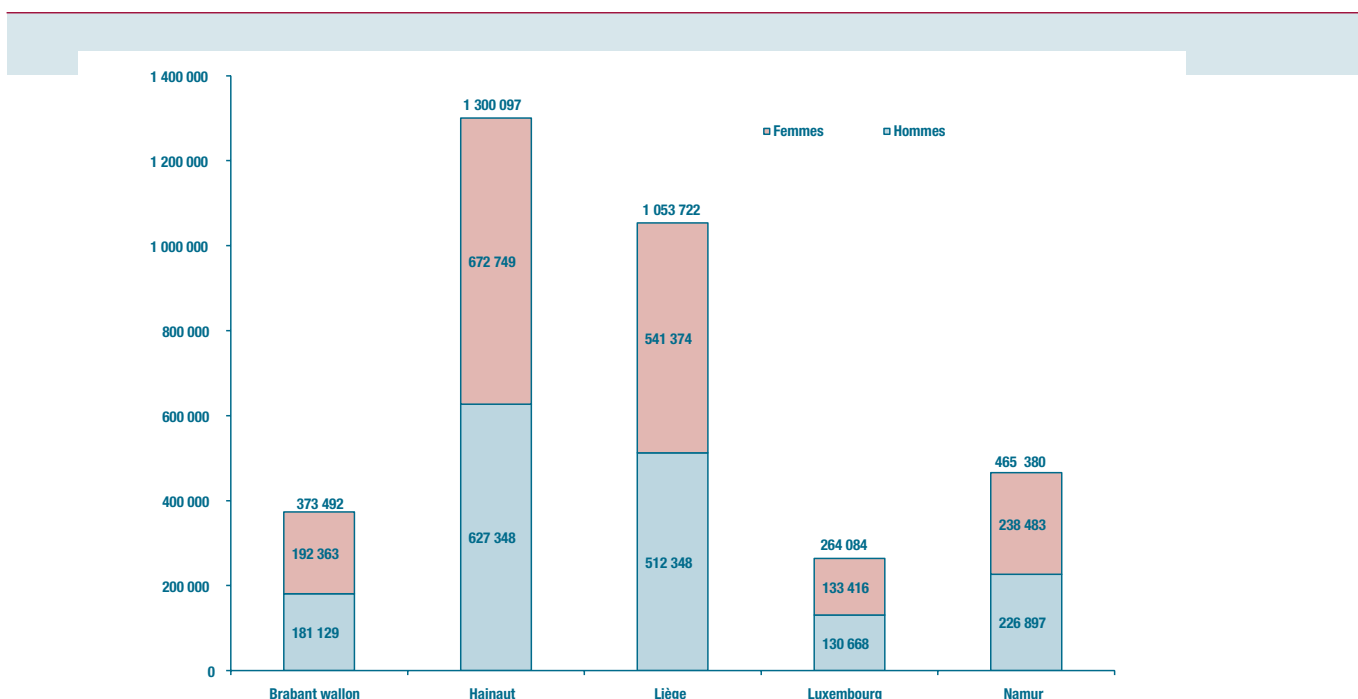


Chapitre 1 : Société

Démographie

→ 3. La population wallonne par province et par sexe au 1^{er} janvier 2008

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique (Registre national) -
Calculs IWEPS



→ 4. Mouvements de population en Wallonie

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique (Registre national) -
Calculs IWEPS

	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Nombre									
Naissances (a)	38 497	39 380	39 014	37 571	37 517	38 071	38 604	39 513	38 813
Décès (b)	36 919	37 188	36 750	37 423	37 786	35 901	36 691	35 863	35 863
Solde naturel (c=a-b)	1 578	2 192	2 264	148	-269	2 170	1 913	3 650	2 950
Solde migratoire (d)	3 887	4 849	9 783	8 975	11 947	12 840	15 280	17 482	16 202
Ajustement statistique (e)	772	-100	56	567	570	434	843	769	1 744
Total (c+d+e)	6 237	6 941	12 103	9 690	12 248	15 444	18 036	21 901	20 896
Pour 1 000 hab.									
Naissances (a)	11,6	11,8	11,6	11,2	11,1	11,2	11,3	11,5	11,3
Décès (b)	11,1	11,1	11,0	11,1	11,2	10,6	10,8	10,5	10,4
Solde naturel (c=a-b)	0,5	0,7	0,7	0,0	-0,1	0,6	0,6	1,1	0,9
Solde migratoire (d)	1,2	1,5	2,9	2,7	3,5	3,8	4,5	5,1	4,7
Ajustement statistique (e)	0,2	0,0	0,0	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,5
Total (c+d+e)	1,9	2,2	3,6	2,9	3,6	4,6	5,3	6,4	6,1

Chapitre 1 : Société

Démographie

→ 5. Répartition de la population étrangère selon la nationalité par province au 1^{er} janvier 2008

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Calculs IWEPS

Note - Contrairement aux années précédentes, les réfugiés dont la nationalité d'origine est connue ont été comptabilisés avec les autres ressortissants des pays considérés (par exemple : les réfugiés russes avec les personnes de nationalité russe).

Pays d'origine	Belgique	Wallonie	Brabant	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur
Italie	169 027	119 760	5 883	67 532	39 400	1 164	5 781
France	130 568	65 603	7 330	38 275	9 178	5 659	5 161
Pays-Bas	123 454	8 043	1 011	704	4 833	1 005	490
Espagne	42 712	13 052	1 905	3 490	6 649	215	793
Allemagne	38 370	17 234	955	1 352	14 408	255	264
Royaume-Uni	25 126	4 621	2 434	1 154	578	217	238
Portugal	29 802	6 125	1 380	1 324	1 260	1 550	611
Luxembourg	4 380	2 645	282	125	546	1 557	135
Pologne	30 768	3 464	562	1 237	1 205	212	248
Autres UE	65 216	11 542	2 797	4 233	3 316	482	714
UE-27	659 423	252 089	24 539	119 426	81 373	12 316	14 435
Turquie	39 954	9 988	127	5 199	4 130	199	333
Autres Europe	39 344	9 930	868	1 977	5 342	692	1 051
Total Europe	738 721	272 007	25 534	126 602	90 845	13 207	15 819
Maroc	79 867	14 170	1 190	5 349	6 568	282	781
Congo-Kinshasa	16 132	4 591	831	1 192	2 052	108	408
Algérie	8 185	4 599	147	3 296	903	86	167
Autres pays d'Afrique	38 471	10 052	1 143	2 749	4 437	489	1 234
Afrique	142 655	33 412	3 311	12 586	13 960	965	2 590
Autres (y compris réfugiés)	90 072	16 616	3 265	6 011	5 223	658	1 459
Tous pays	971 448	322 035	32 110	145 199	110 028	14 830	19 868
Part de la population étrangère dans la population totale (%)	9,1	9,3	8,6	11,2	10,4	5,6	4,3

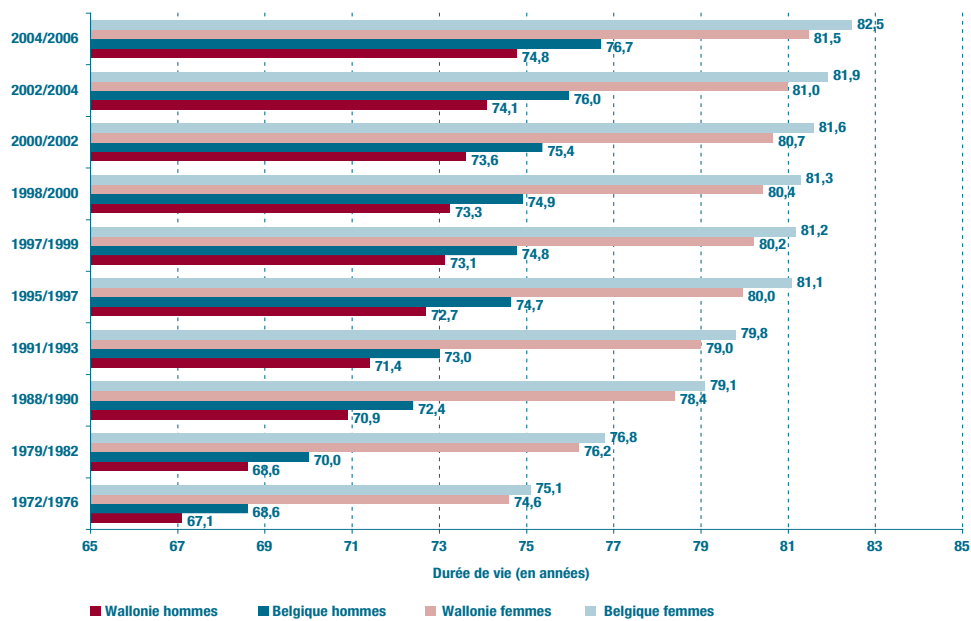
Chapitre 1 : Société

Démographie

→ **6. Espérance de vie à la naissance, comparaison Wallonie-Belgique**

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique (Registre national)

Note - L'espérance de vie à la naissance est la durée moyenne d'une génération qui connaîtrait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge observées au moment de la naissance.



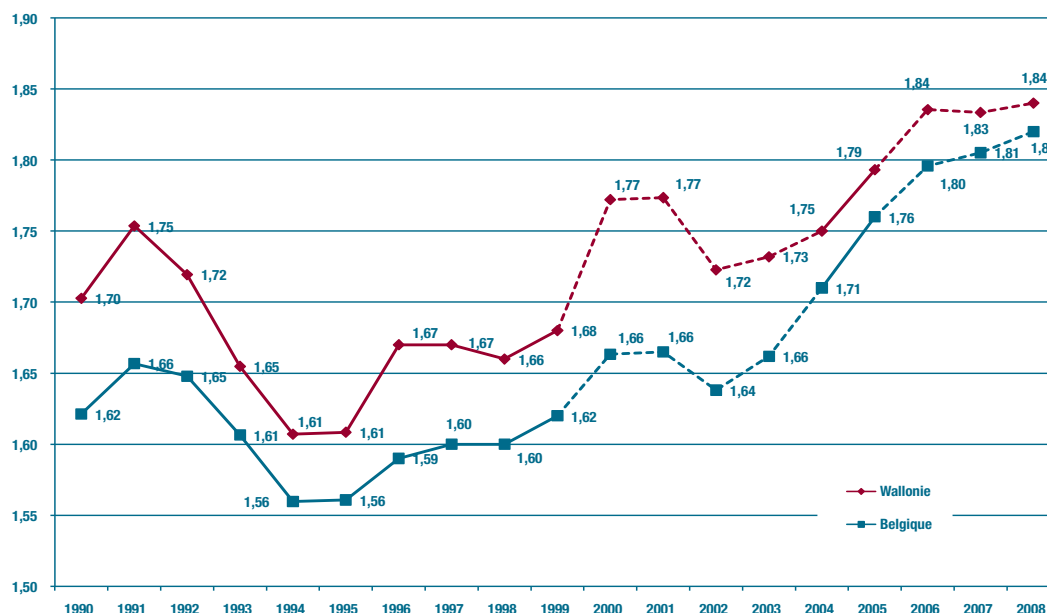
Chapitre 1 : Société

Démographie

→ 7. Indice de fécondité : évolution comparée Wallonie-Belgique

Sources : 1990 à 1999 et 2004 à 2005 : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique 2000 à 2003 et 2006 à 2008 : Estimations Bureau fédéral du Plan (BfP)-DGSIE- Adress pour les perspectives de population

Note - L'indice synthétique de fécondité donne le nombre moyen d'enfants par femme.



→ 8. Indice de vieillissement de la population belge par région

Sources : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique (Registre national), Bureau fédéral du Plan

Note - L'indice de vieillissement est le rapport entre la population des personnes âgées de 60 ans et plus et la population des personnes âgées de moins de 20 ans. Il est construit sur la base des données au 1^{er} janvier de chaque année

	1996	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Wallonie	86,5	87,1	86,6	86,2	86,1	86,4	86,6	88,1	89,9
Flandre	89,8	97,6	98,5	99,6	101,1	102,6	103,6	105,4	107,0
Bruxelles	96,1	89,2	86,6	84,6	83,4	82,3	80,3	79,4	78,5
Belgique	89,2	93,2	93,3	93,6	94,2	95,0	95,4	96,8	98,2

→ 9. Indice de dépendance démographique de la population belge par région

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique – Calculs IWEPS

Note - L'indice de dépendance représente le rapport entre la population de moins de 20 ans et de 60 ans et plus et la population dont l'âge est compris entre 20 et 59 ans. Il est construit sur la base des données au 1^{er} janvier de chaque année.

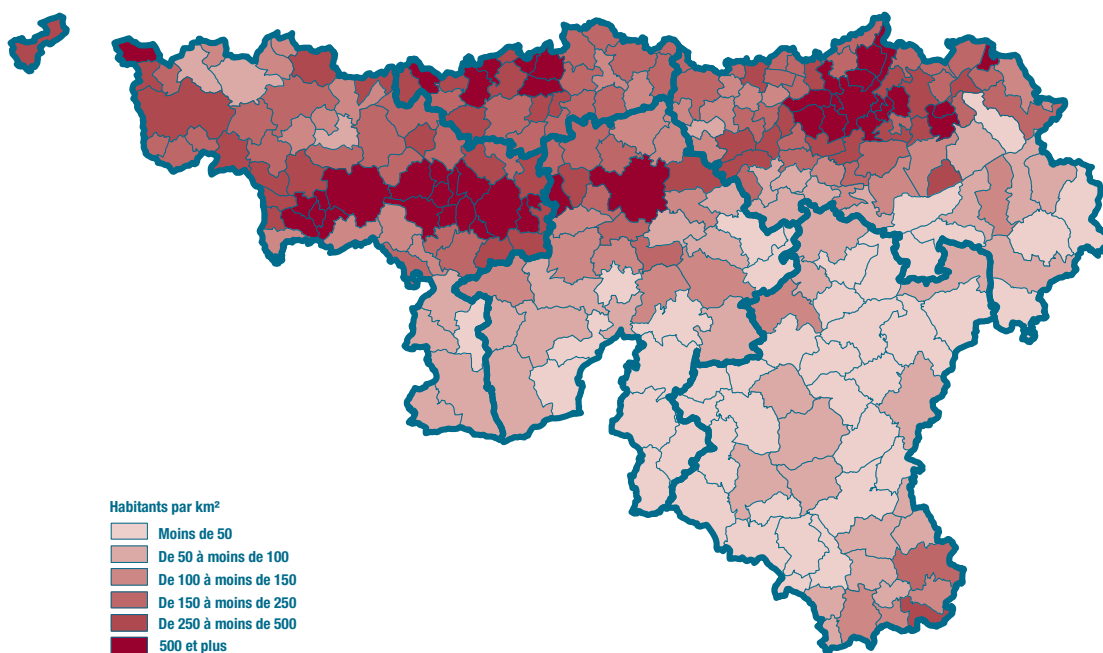
	1996	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Wallonie	86,5	85,9	85,0	84,4	84,0	84,0	83,9	84,7	85,6
Flandre	81,5	82,2	81,6	81,2	81,3	81,9	82,4	83,4	84,1
Bruxelles	83,0	79,9	78,4	77,1	76,8	76,7	76,4	76,4	75,8
Belgique	83,3	83,2	82,4	81,8	81,8	82,0	82,3	83,1	83,7

Chapitre 1 : Société

Démographie

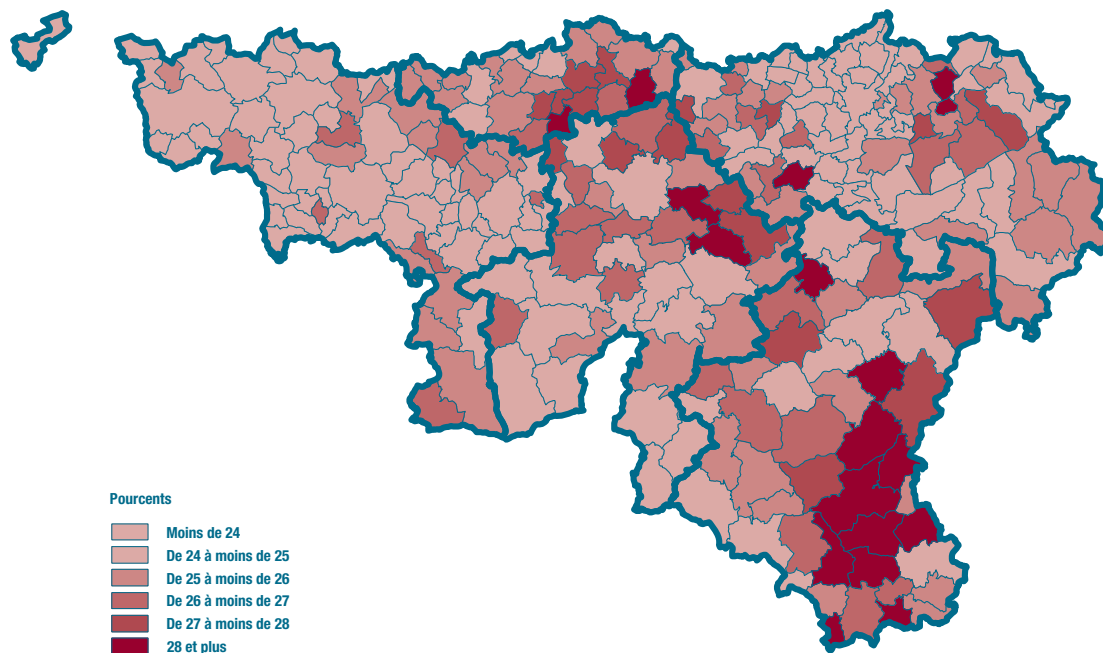
→ **10. Densité de population dans les communes wallonnes au 1^{er} janvier 2008**

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Calculs IWEPS



→ **11. Part des jeunes de moins de 20 ans dans les communes wallonnes au 1^{er} janvier 2008**

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Calculs IWEPS

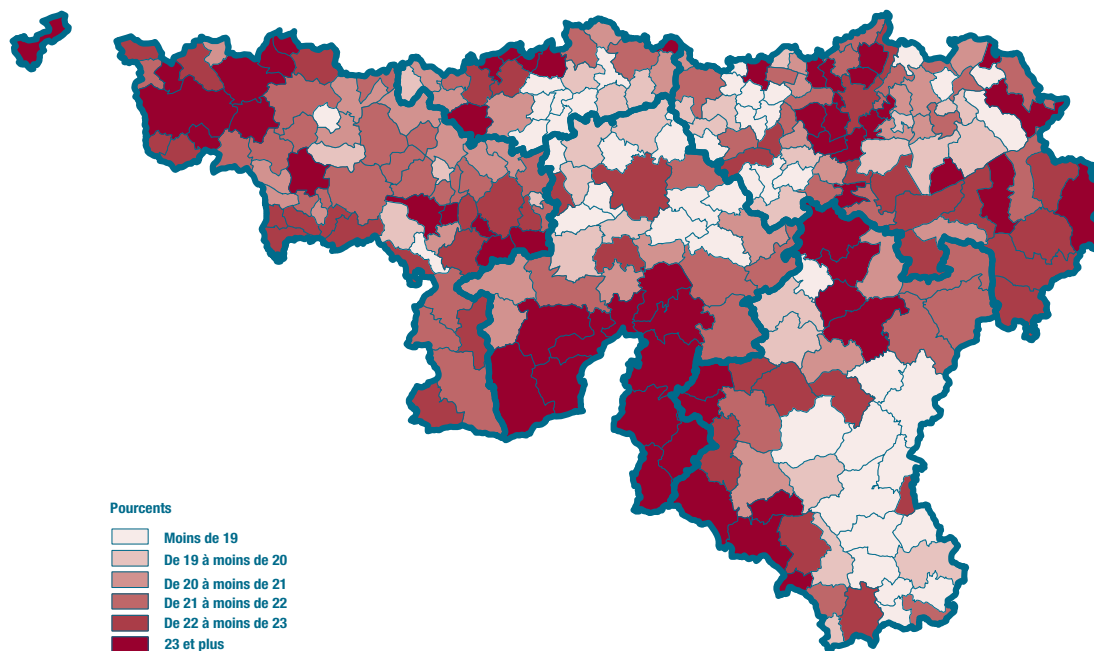


Chapitre 1 : Société

Démographie

→ **12. Part des personnes de plus de 60 ans dans les communes wallonnes au 1^{er} janvier 2008**

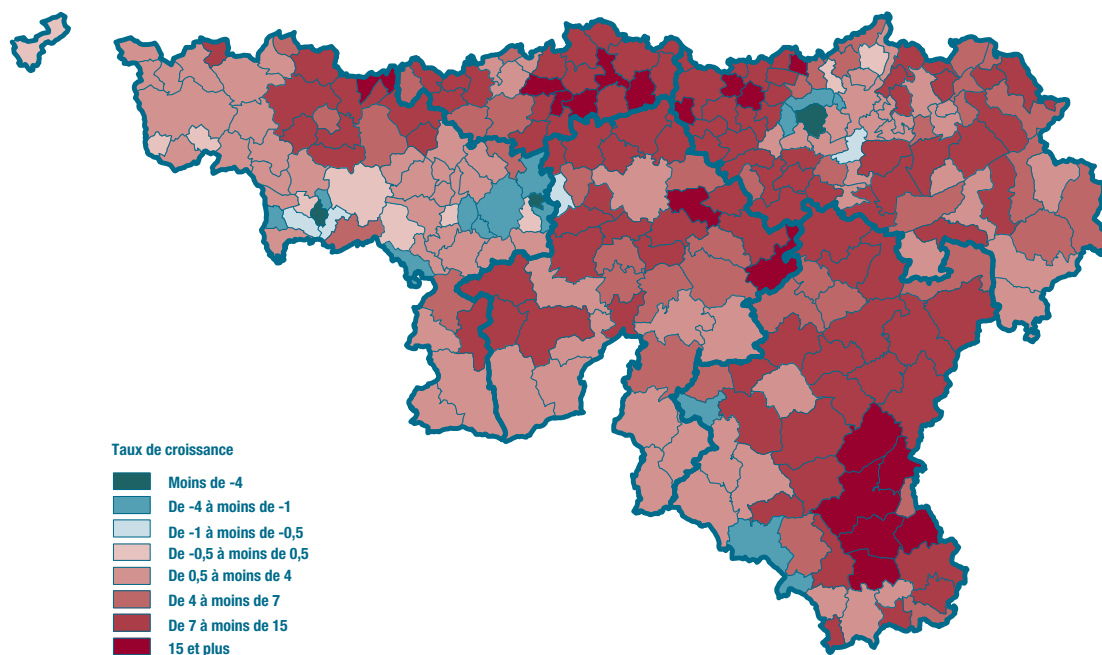
Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Calculs IWEPS



→ **13. Croissance de la population dans les communes wallonnes de 1988 à 2008**

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Calculs IWEPS

Note - Données au 1^{er} janvier.



Chapitre 1 : Société

Education & Formation

Près de la moitié des jeunes diplômés wallons du niveau secondaire supérieur quittent une section de l'enseignement de qualification (47%), essentiellement une sixième année. Les deux tiers d'entre eux ont obtenu la même année deux certificats, soit un CESS² et un CQ² en 6^{ème} technique de qualification ou en 7^{ème} professionnelle, soit un CQ et un CE², en 6^{ème} professionnelle principalement. Les diplômés de l'enseignement de transition représentent 42% du total, et les jeunes ayant réussi un enseignement ou une formation en alternance 8%, si on considère les différents systèmes éducatifs implantés en Wallonie (indicateur 14).

→ 14. Jeunes diplômés en fin d'enseignement secondaire¹ en 2007 en Wallonie

Sources : ETNIC, IFAPME, Ministère de la Communauté française, Ministerium der Deutschsprachigen Gemeinschaft
Notes -

- Jeunes diplômés de fin d'études secondaires selon la forme d'enseignement, l'année d'étude fréquentée et le certificat obtenu. Enseignement de plein exercice et formation en alternance.
- Trois types principaux de certificats sont délivrés par les établissements d'enseignement secondaire. Ils peuvent être obtenus en fin de sixième année ou en fin de septième : le certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS), le certificat de qualification (CQ) et le certificat d'études (CE).
Le CESS est requis pour entrer dans l'enseignement supérieur, le CESS obtenu en 7^{ème} professionnelle complémentaire donne accès uniquement à l'enseignement supérieur de type court.
Une part des jeunes qui obtiennent ce certificat continuent donc des études et ne se présentent pas sur le marché du travail.
Le CQ est délivré aux élèves qui ont réussi l'épreuve de qualification.
Le CE sanctionne une 6^{ème} professionnelle ou une 7^{ème} de qualification terminée avec fruit.
- Les titres délivrés par l'IFAPME sont homologués par la Communauté française mais n'ouvrent pas les mêmes effets de droit.
 - Les quelques 42 000 jeunes qui ont obtenu en 2007 un certificat de fin d'études de niveau secondaire en Wallonie sont distribués selon la forme d'enseignement suivi et la dernière année fréquentée, que celle-ci ait été organisée ou subsidiée par la Communauté française, la Communauté germanophone, l'Institut wallon de formation en alternance des indépendants et des petites et moyennes entreprises (IFAPME) ou l'Institut für Aus- und Weiterbildung im Mittelstand und in kleinen und mittleren Unternehmen (IAWM).
 - Il n'a pas été tenu compte des certificats délivrés en promotion sociale.

Diplômes	Effectifs	en %
6 ^{ème} générale CESS seul	14 977	35,6
6 ^{ème} technique/artistique de transition CESS seul	2 540	6,0
Total 6^{ème} transition	17 517	41,7
6 ^{ème} technique/artistique de qualification CES et CQ6	5 472	13,0
6 ^{ème} technique/artistique de qualification CESS seul	3 172	7,5
6 ^{ème} technique de qualification CQ6 seul	303	0,7
6 ^{ème} professionnelle CE + CQ6	4 588	10,9
6 ^{ème} professionnelle CQ6 seul	286	0,7
6 ^{ème} professionnelle CE seul	1 373	3,3
Total 6^{ème} qualification	15 194	36,2
Certificats d'apprentissage IFAPME	1 128	2,7
Diplôme chefs d'entreprise IFAPME (niveau post-secondaire)	1 602	3,8
CESS, CQ et CE délivrés par les Centre d'éducation et de formation en alternance (CEFA)	496	1,2
Total Alternance³	3 226	7,7
Enseignement spécialisé	645	1,5
7 ^{ème} technique de qualification CE + CQ7	230	0,5
7 ^{ème} technique de qualification CQ7 seul	13	0,0
7 ^{ème} technique de qualification CE seul	62	0,1
7 ^{ème} professionnelle CESS et CQ7	2 466	5,8
7 ^{ème} professionnelle CESS	855	2,0
7 ^{ème} professionnelle CQ7 seul	164	0,4
4 ^{ème} degré professionnel CEPSC	697	1,7
Total 7^{ème} qualification et 4^{ème} degré	4 487	10,7
Enseignement secondaire en Communauté germanophone	730	1,7
Certificats d'apprentissage et diplômes IAWM	224	0,5
Total	42 023	100,0

Chapitre 1 : Société

Education & Formation

Les près de 40 000 diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur en 2007 en Communauté française se répartissent à parts quasi égales entre les universités et les autres catégories d'établissements d'enseignement supérieur, mais ce sont les Hautes Ecoles qui délivrent les deux tiers des grades de bacheliers. A l'inverse, près des trois quarts des masters sont délivrés par les universités. Près de 13% des diplômes délivrés en 2007 sont des diplômes complémentaires ou de spécialisation ; 1,6% sont du niveau doctorat avec thèse (indicateur 15).

→ 15. Diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur¹ en 2007 en Communauté française

Source : ETNIC et Conseil des recteurs des universités francophones

Notes -

- Diplômes délivrés dans les établissements d'enseignement supérieur selon le niveau du diplôme et le type d'établissement.
 - En 2007, 47 jeunes ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur de type court en Communauté germanophone.
 - Les diplômes de l'enseignement supérieur délivrés en 2007 sont classés selon le niveau du diplôme obtenu et le type d'établissement qui l'octroie, soit une université, une Haute Ecole, une école supérieure des arts ou un institut supérieur d'architecture. Il n'a pas été tenu compte des diplômes délivrés en promotion sociale.
 - En 2007, les premiers diplômes de bachelier en trois ans et les premiers masters, instaurés par le processus de Bologne, ont été délivrés, alors que certains jeunes terminaient un cursus de 1^{er} ou de 2^{ème} cycle dit "de base" relevant encore du système antérieur dans l'enseignement supérieur non-universitaire de type long ou à l'université.
 - Il est possible de combiner certains diplômes et certificats la même année ; le nombre de diplômes délivrés est légèrement supérieur au nombre de personnes concernées.
 - Compte tenu de la répartition géographique de l'offre d'études supérieures accessibles aux jeunes Wallons, le tableau qui suit a été établi sur l'ensemble de la Communauté française ; il englobe les établissements situés en région bruxelloise.

	Universités	Hautes Ecoles	Ecoles supérieures des arts	Institut supérieur d'architecture	Total	en %
1 ^{er} cycle de base (grade de candidat)	7				7	
1 ^{er} cycle de transition (grade de bachelier)	6 196				6 196	
Bachelier du type court		12 718	494		13 212	
Bachelier du type long		2 045	595	364	3 004	
Total bacheliers	6 203	14 763	1 089	364	22 419	
Répartition en %	27,7	65,9	4,9	1,6	100	56,8
Diplôme de 2 ^{ème} cycle du type long		2 109	678	336	3 123	
2 ^{ème} cycle de base (licences...)	7 372				7 372	
Master en 1 année d'études	381				381	
Master en 2 années d'études à finalité spécialisée	427				427	
Master en 2 années d'études à finalité approfondie	25				25	
Total licences, type long, master	8 205	2 109	678	336	11 328	
Répartition en %	72,4	18,6	6,0	3,0	100	28,7
Diplôme de spécialisation du type court		525			525	
Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS)		135			135	
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS)	945	17	119		1 081	
Certificat d'aptitude pédagogique approprié à l'enseignement supérieur (CAPAES)	182				182	
Master complémentaire	61				61	
Diplômes d'études spécialisées (DES)	1 972				1 972	
Diplôme d'études approfondies (DEA)	1 149				1 149	
Etudes complémentaires	4 309	677	119	0,0	5 105	
Répartition en %	84,4	13,3	2,3	0,0	100	12,9
Doctorat avec thèse	588				588	
Agrégation de l'enseignement supérieur (AES)	37				37	
Doctorat et postdoctorat	625	0	0	0	625	1,6
TOTAL	19 342	17 549	1 886	700	39 477	
Répartition en %	49,0	44,5	4,8	1,8	100,0	100,0

Chapitre 1 : Société

Education & Formation

En Wallonie, la part des peu diplômés (au maximum un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur) est très faible parmi les travailleurs de 25 à 49 ans (20%) ; elle est en revanche élevée parmi les chômeurs (41%) et davantage encore parmi les inactifs (51%) de cette même tranche d'âge (indicateur 16).

→ **16. Répartition de la population wallonne selon le niveau du diplôme le plus élevé obtenu, par statut BIT¹ et catégorie d'âge en 2008**

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique (Enquête sur les forces de travail 2008 - moyenne annuelle) – Calculs IWEPS

Notes -

1. Les statuts - emploi, chômage et inactivité - sont définis selon les normes du Bureau International du Travail (BIT).
- Les données entre [] doivent être considérées avec précaution car construites à partir d'un échantillon de taille réduite.
- Les données manquantes (marquées -) ne peuvent être estimées sur la base de l'enquête.

		Population en emploi	Population en chômage	Population inactive	Population totale
25-49 ans	Primaire ou sans diplôme	5,6	15,4	27,7	9,7
	Secondaire inférieur	14,1	25,3	23,5	16,4
	Secondaire supérieur	41,6	42,1	35,3	40,7
	Supérieur court, bachelier	18,2	8,5	6,0	15,6
	Supérieur long, licence, master	20,5	8,7	7,4	17,6
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
50-64 ans	Primaire ou sans diplôme	11,4	[21,4]	32,7	22,7
	Secondaire inférieur	20,7	[28,8]	24,9	23,1
	Secondaire supérieur	35,4	34,4	27,8	31,4
	Supérieur court, bachelier	14,7	-	9,4	11,7
	Supérieur long, licence, master	17,9	-	5,2	11,1
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Chapitre 1 : Société

Education & Formation

90% des diplômés de l'enseignement supérieur de 25 à 49 ans ont un emploi. Parmi les moins qualifiés de cette catégorie d'âge, moins d'une personne sur deux occupe un emploi et plus de 40% sont inactives (indicateur 17).

→ **17. Répartition de la population wallonne selon le statut BIT¹, par niveau du diplôme le plus élevé obtenu et catégorie d'âge en 2008**

Source: SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique (Enquête sur les forces de travail 2008 moyenne annuelle) – Calculs IWEPS

Notes -

1. Les statuts - emploi, chômage et inactivité - sont définis selon les normes du Bureau International du Travail (BIT).
- Les données entre [] doivent être considérées avec précaution car construites à partir d'un échantillon de taille réduite.
- Les données manquantes (marquées -) ne peuvent pas être estimées sur la base de l'enquête.

		Population en emploi	Population en chômage	Population inactive	Population totale
25-49 ans	Primaire ou sans diplôme	44,1	12,6	43,3	100,0
	Secondaire inférieur	65,9	12,3	21,8	100,0
	Secondaire supérieur	78,6	8,2	13,2	100,0
	Supérieur court, bachelier	89,8	4,3	5,9	100,0
	Supérieur long, licence, master	89,7	3,9	6,4	100,0
	Total	76,8	8,0	15,2	100,0
50-64 ans	Primaire ou sans diplôme	23,0	[2,2]	74,9	100,0
	Secondaire inférieur	41,0	[2,8]	56,1	100,0
	Secondaire supérieur	51,6	2,5	45,9	100,0
	Supérieur court, bachelier	57,2	-	41,6	100,0
	Supérieur long, licence, master	73,8	-	24,3	100,0
	Total	45,8	2,3	51,9	100,0

Chapitre 1 : Société

Education & Formation

Parmi les jeunes de 18 à 24 ans qui ont quitté l'enseignement et entrent dans la vie active, 57% sont considérés comme en emploi : ce taux est plus élevé pour les hommes (62%) que pour les femmes (51%). Un diplôme élevé constitue un atout : l'écart entre le taux d'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur et le taux d'emploi des personnes qui ont obtenu au maximum un diplôme du secondaire inférieur est important : plus de 50 points de pourcentage pour les femmes, un peu moins de 30 points pour les hommes.

Les jeunes faiblement diplômés sont plus fréquemment inactifs que les jeunes diplômés de l'enseignement secondaire supérieur ou de l'enseignement supérieur. Ce constat vaut surtout pour les jeunes femmes (indicateur 18).

→ **18. Répartition, selon le statut BIT¹, des jeunes de 18 à 24 ans ayant quitté l'enseignement, par niveau de diplôme et genre en Wallonie en 2008**

Source: SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique (Enquête sur les forces de travail 2008 moyenne annuelle) – Calculs IWEPS

Notes

1. Les statuts - emploi, chômage et inactivité - sont définis selon les normes du Bureau International du Travail (BIT)
 - Les données entre [] doivent être considérées avec précaution car construites à partir d'un échantillon de taille réduite.
 - Les données manquantes (marquées -) ne peuvent être estimées sur base de l'enquête.

		Emploi	Chômage	Inactivité	Total
Hommes	Secondaire inférieur (max)	48,7	24,0	27,2	100,0
	Secondaire supérieur	68,1	20,0	11,9	100,0
	Supérieur	77,5	-	-	100,0
	Total	62,2	20,9	16,9	100,0
Femmes	Secondaire inférieur (max)	29,6	24,0	46,4	100,0
	Secondaire supérieur	48,6	30,9	20,4	100,0
	Supérieur	81,1	[16,0]	-	100,0
	Total	51,0	25,2	23,8	100,0
Total	Secondaire inférieur (max)	40,6	24,0	35,4	100,0
	Secondaire supérieur	59,6	24,8	15,6	100,0
	Supérieur	79,9	[15,8]	-	100,0
	Total	56,9	22,9	20,2	100,0

Chapitre 1 : Société

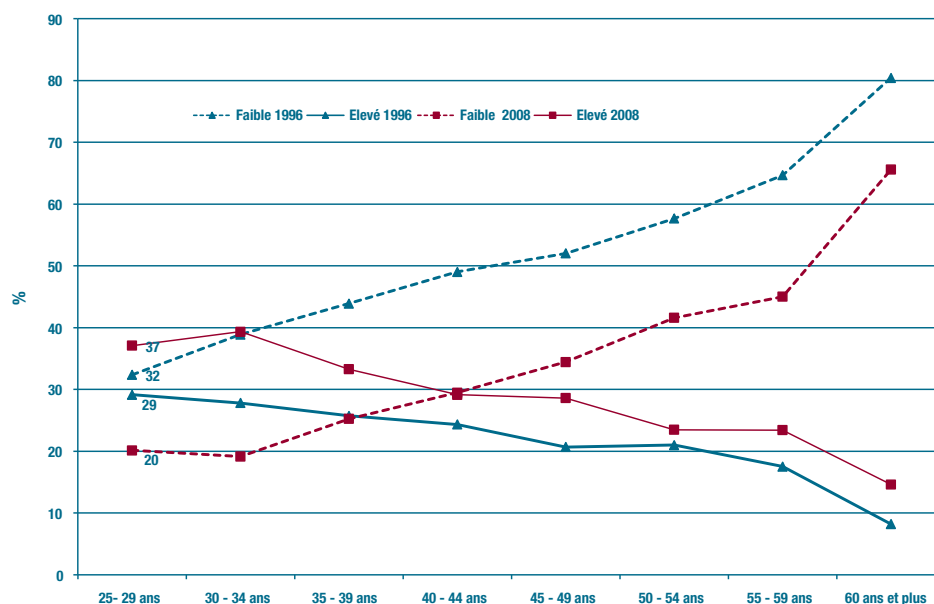
Education & Formation

Les générations qui entrent sur le marché du travail sont de plus en plus diplômées : si, en 1996, près d'une personne sur trois de la catégorie d'âge 25-29 ans était diplômée au maximum de l'enseignement secondaire inférieur, en 2008, seulement une personne sur cinq se trouve dans cette situation. En revanche, la proportion de personnes de la catégorie d'âge 25-29 ans possédant un diplôme de l'enseignement supérieur augmente de 8 points de pourcentage sur la période considérée et passe de 29% en 1996 à 37% en 2008.

Toutefois, la Wallonie continue à accuser un retard par rapport à la Belgique. En 2008, la proportion des personnes diplômées de l'enseignement supérieur est plus forte en Belgique qu'en Wallonie, quelle que soit la catégorie d'âge, et la proportion de personnes diplômées au maximum de l'enseignement secondaire inférieur est plus basse (indicateurs 19 et 20).

→ **19. Evolution du niveau d'éducation en Wallonie par catégorie d'âge, comparaison 1996-2008**

Sources : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique (Enquête sur les forces de travail diverses années - moyennes annuelles à partir de 1999, auparavant 2ème trimestre) – Calculs IWEPS
Note - Deux niveaux d'éducation sont considérés : faible - le niveau de diplôme le plus haut obtenu correspond au certificat d'études primaires ou de l'enseignement secondaire inférieur -, et élevé - diplôme de l'enseignement supérieur (universitaire ou non universitaire). L'indicateur représente, pour chaque catégorie d'âge, la proportion de personnes dont le diplôme le plus haut obtenu correspond à un niveau faible ou élevé.



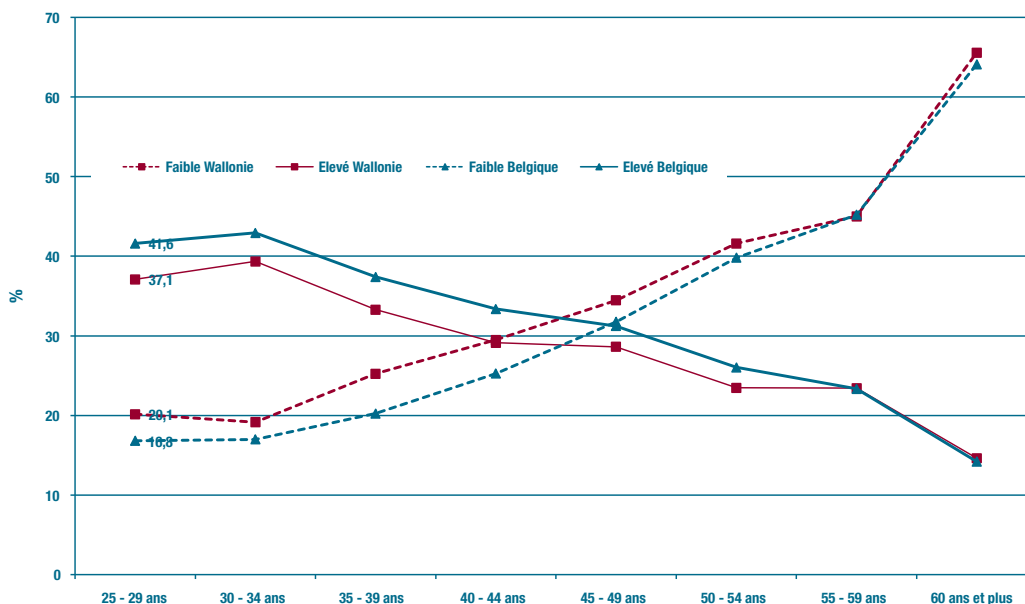
Chapitre 1 : Société

Education & Formation

→ **20. Niveau d'éducation par catégorie d'âge, comparaison Wallonie - Belgique 2008**

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique (Enquête sur les forces de travail 2008 - moyenne annuelle) - Calculs IWEPS

Note - Deux niveaux d'éducation sont considérés : faible – le niveau de diplôme le plus haut obtenu correspond au certificat d'études primaires ou de l'enseignement secondaire inférieur -, et élevé - diplôme de l'enseignement supérieur (universitaire ou non universitaire). L'indicateur représente, pour chaque catégorie d'âge, la proportion de personnes dont le diplôme le plus haut obtenu correspond à un niveau faible ou élevé.



Chapitre 1 : Société

Education & Formation

Les taux de participation à l'éducation ou à la formation continue observés en 2008 sont identiques à ceux de 2000, sauf parmi les personnes inactives où ils sont légèrement plus élevés.

En 2008, les taux de participation à la formation des hommes et des femmes étaient quasi identiques.

Les taux de participation restent très faibles parmi les personnes de 50 à 64 ans (2% en moyenne) et parmi les personnes qui n'ont pas poursuivi d'études au-delà de l'enseignement secondaire inférieur (indicateurs 21 à 23).

→ **21. Evolution des taux de participation à l'enseignement ou à la formation continue selon le genre et le statut BIT¹ (25-64 ans) en Wallonie. Comparaison 2000-2008**

Source: SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique (Enquête sur les forces de travail 2000 et 2008 moyennes annuelles) – Calculs IWEPS

Notes –

1. Les statuts - emploi, chômage et inactivité - sont définis selon les normes du Bureau International du Travail (BIT).
- Le taux de participation est le rapport en pourcentage entre le nombre de personnes participant à des cours ou à une formation et le nombre total de personnes de la catégorie considérée.
- Comme dans les éditions précédentes, il a été tenu compte de la participation, au cours du mois de référence (semaine de référence ainsi que les trois semaines qui la précèdent) à des cours, séminaires, conférences, etc. dans et en dehors du système d'enseignement régulier, que ces cours aient ou non des liens avec le travail éventuel.
- Les données entre [] doivent être considérées avec précaution car construites à partir d'un échantillon de taille réduite (cfr note p21).

	Emploi		Chômage		Inactivité		Total	
	2000	2008	2000	2008	2000	2008	2000	2008
Hommes	5,6	[5,0]	[4,3]	4,8	3,0	3,3	5,0	4,5
Femmes	5,8	8,7	6,2	5,3	2,0	4,0	4,3	5,0
Total	5,7	6,9	5,3	5,0	2,3	3,8	4,6	4,8

→ **22. Evolution des taux de participation à l'enseignement ou à la formation continue selon le genre et le niveau de diplôme le plus élevé (25-64 ans) en Wallonie.**

Comparaison 2000-2008

Source: SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique (Enquête sur les forces de travail 2000 et 2008 - moyennes annuelles) – Calculs IWEPS

Notes –

- Les statuts - emploi, chômage et inactivité - sont définis selon les normes du Bureau International du Travail (BIT).
- Le taux de participation est le rapport en pourcentage entre le nombre de personnes participant à des cours ou à une formation et le nombre total de personnes de la catégorie considérée.
- Comme dans les éditions précédentes, il a été tenu compte de la participation, au cours du mois de référence (semaine de référence ainsi que les trois semaines qui la précèdent) à des cours, séminaires, conférences, etc. dans et en dehors du système d'enseignement régulier, que ces cours aient ou non des liens avec le travail éventuel.

	Secondaire inférieur maximum		Secondaire supérieur		Supérieur		Tous niveaux	
	2000	2008	2000	2008	2000	2008	2000	2008
Hommes	2,0	1,9	5,5	3,7	10,0	8,8	5,0	4,5
Femmes	1,4	2,1	4,6	4,6	8,8	8,6	4,3	5,0
Total	1,7	2,0	5,1	4,1	9,3	8,7	4,6	4,8

Chapitre 1 : Société

Education & Formation

→ **23. Evolution des taux de participation à l'enseignement ou à la formation continue selon le genre et l'âge (25-64 ans) en Wallonie. Comparaison 2000-2008**

Source: SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique (Enquête sur les forces de travail 2000 et 2008 - moyennes annuelles) – Calculs IWEPS

Notes -

- Les statuts - emploi, chômage et inactivité - sont définis selon les normes du Bureau International du Travail (BIT).
- Le taux de participation est le rapport en pourcentage entre le nombre de personnes participant à des cours ou à une formation et le nombre total de personnes de la catégorie considérée.
- Comme dans les éditions précédentes, il a été tenu compte de la participation, au cours du mois de référence (semaine de référence ainsi que les trois semaines qui la précèdent) à des cours, séminaires, conférences, etc. dans et en dehors du système d'enseignement régulier, que ces cours aient ou non des liens avec le travail éventuel.

	Hommes		Femmes		Total	
	2000	2008	2000	2008	2000	2008
25-49 ans	6,3	5,6	5,3	6,4	5,8	6,0
50-64 ans	2,0	2,5	2,0	2,6	2,0	2,5
25-64 ans	5,0	4,5	4,3	5,0	4,6	4,8

Chapitre 1 : Société

Qualité

→ 24. Primes à la consultance pour les PME dans le domaine de la qualité (normes ISO, HACCP, Emas) et des normes de sécurité (VCA notamment) (domaine de la politique industrielle selon la définition légale) : nombre d'entreprises et d'emplois concernés

Source : SPW – DGO6 – Economie, Emploi et Recherche

Notes -

1. L'année indiquée est celle de l'introduction de la demande. Jusqu'en 2004, les engagements budgétaires sont entièrement consommés. Par contre, pour les années 2005 et 2006, il reste des dossiers en cours et donc non comptabilisés dans ce tableau. Pour 2005, ces dossiers représentent 8% des engagements budgétaires prévus pour ces primes et pour 2006, ils représentent 25% des engagements budgétaires prévus.

- Sur la base de la loi de réorientation économique du 4 août 1978, les PME peuvent faire appel aux conseils d'un consultant agréé par la Région wallonne. Cette législation prévoit des restrictions d'envergure (entreprises occupant maximum 100 personnes en territoire wallon et 250 au total, indépendantes financièrement et respectant un plafond maximal en termes de chiffres d'affaires) et sectorielles (sont notamment exclus : les activités immobilières, les secteurs des banques, des assurances, de l'énergie -sauf la production d'énergies alternatives et renouvelables-, de l'eau, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale, des activités récréatives).
- Le chiffre d'emplois porte sur le personnel occupé pendant les quatre trimestres précédant l'introduction de la demande.
- Le montant de l'aide est variable au cours de la période en fonction des cofinancements européens et de la localisation éventuelle des entreprises en zones de développement.

Secteur	2002		2003		2004		2005 ¹		2006 ¹		2006 (%)	
	Entre-prises	Emplois	Entre-prises	Emplois	Entre-prises	Emplois	Entre-prises	Emplois	Entre-prises	Emplois	Entre-prises	Emplois
Agriculture et pêche	1	6	0	0	1	5	0	0	1	1	1,0	0,1
Industries extractives	3	25	2	19	1	12	3	49	0	0	0,0	0,0
Industries manufacturières	68	1514	68	1297	56	1089	67	949	31	642	31,6	38,0
Industries agricoles et alimentaires	15	203	12	148	12	139	24	388	10	228	10,2	13,5
Industrie textile et habillement	1	31	0	0	0	0	1	32	0	0	0,0	0,0
Travail du bois et fabrication d'articles en bois	1	72	0	0	0	0	2	3	1	8	1,0	0,5
Papier, carton, édition, imprimerie	1	3	2	52	0	0	4	26	0	0	0,0	0,0
Cokéfaction, raffinage et industries nucléaires	1	47	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0,0
Industrie chimique	4	46	4	32	2	12	4	25	1	2	1,0	0,1
Caoutchouc et plastique	4	75	1	32	3	127	2	11	0	0	0,0	0,0
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	1	36	3	34	3	171	1	38	0	0	0,0	0,0
Métallurgie et travail des métaux	18	533	26	584	17	349	17	317	10	221	10,2	13,1
Fabrication de machines et équipements	11	229	10	213	7	168	3	21	3	38	3,1	2,2
Equipements électriques et électroniques	11	239	9	175	7	91	6	80	5	96	5,1	5,7
Fabrication de matériel de transport	0	0	0	0	0	0	1	0	1	49	1,0	2,9
Autres industries manufacturières	0	1	27	5	32	2	8	0	0	0,0	0,0	
Construction	44	987	46	998	32	620	26	554	23	488	23,5	28,9
Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques	56	615	41	519	26	403	21	340	28	407	28,6	24,1
Horeca	1	18	1	41	1	12	1	10	1	16	1,0	0,9
Transport et communication	2	13	17	446	10	151	3	81	2	16	2,0	0,9
Location, services aux entreprises	10	173	14	177	18	150	14	206	11	115	11,2	6,8
Services collectifs, sociaux et personnels	0	0	2	17	0	0	0	0	1	6	1,0	0,4
TOTAL	196	3 713	191	3 514	145	2 442	135	2 189	98	1 691	100	100

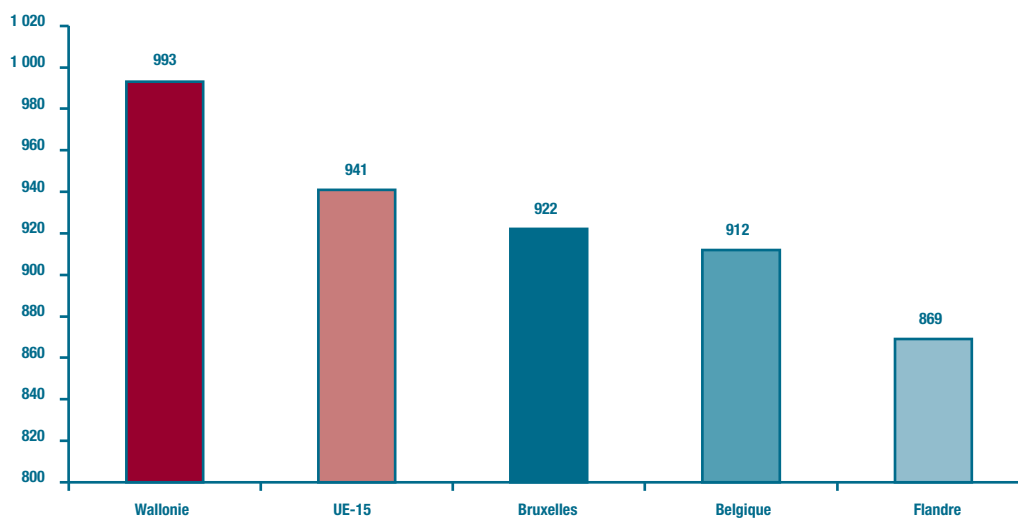
Chapitre 1 : Société

Santé & Action sociale

→ **25. Taux de mortalité brut par mort naturelle en 2004 pour 100 000 habitants**

Sources : Eurostat (UE-15), Institut scientifique de santé publique (ISSP) - Calculs ISSP

Note - Le taux brut de mortalité (Crude Mortality Rate, CMR) pour 100 000 habitants est calculé en divisant le nombre de décès dans une période donnée par le nombre d'habitants et en le multipliant par 100 000.



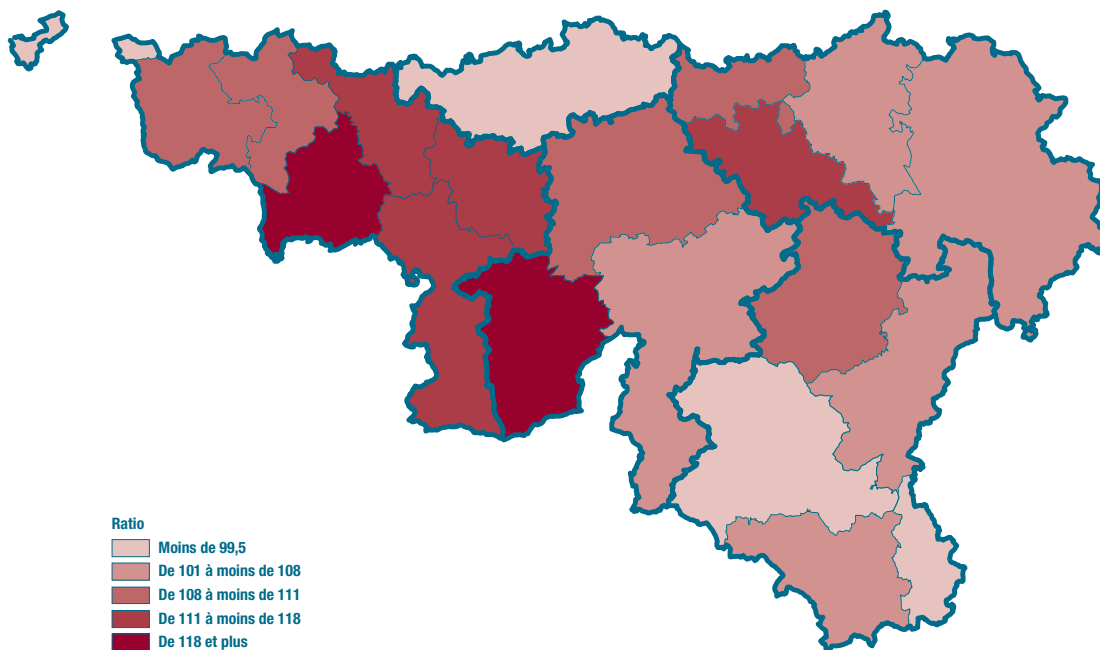
Chapitre 1 : Société

Santé & Action sociale

→ **26. Ratio de mortalité standardisé naturelle en Wallonie par arrondissement en 2004**

Source : Institut scientifique de santé publique (ISSP) - Calculs ISSP

Note - Le ratio de mortalité standardisé (Standardised Mortality Rate, SMR) permet de comparer des taux de mortalité dans des populations dont les structures d'âge et de genre sont différentes. Il est calculé en utilisant une population de référence. Le ratio s'obtient en divisant le nombre de décès observés par le nombre de décès attendus si la mortalité était la même que dans cette population de référence. Dans les comparaisons entre arrondissements, la population de référence est la population belge au 31/12/2004.



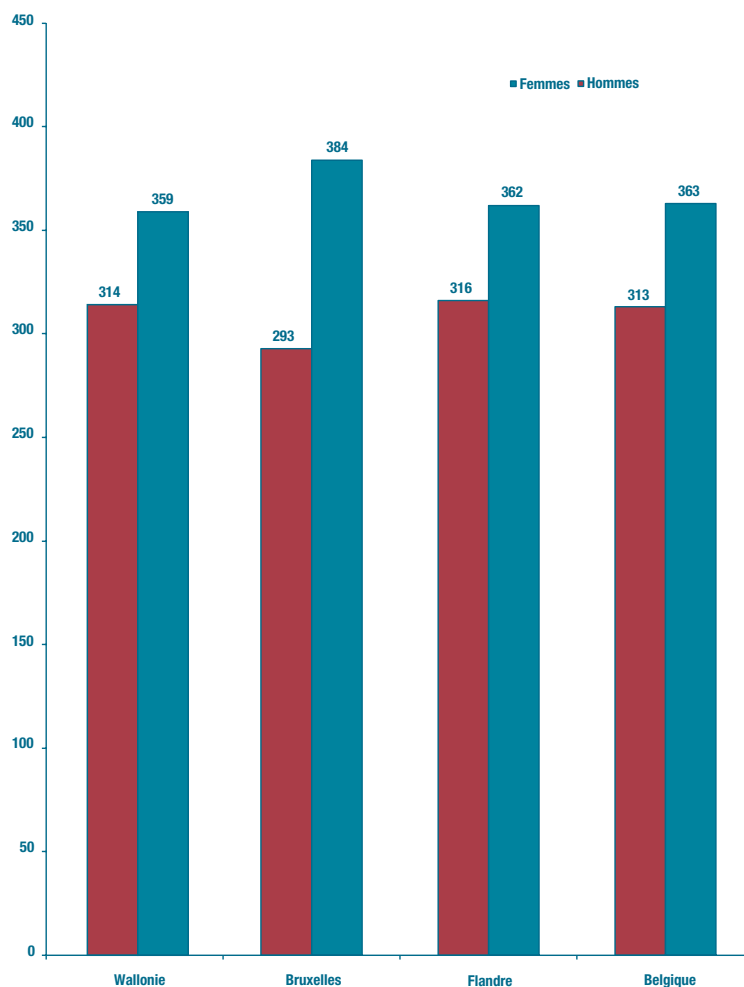
Chapitre 1 : Société

Santé & Action sociale

→ 27. Taux de mortalité brut par maladie cardiovasculaire en 2004 pour 100 000 habitants

Source : Institut scientifique de santé publique (ISSP) - Calculs ISSP

Note - Le taux brut de mortalité (Crude Mortality Rate, CMR) pour 100 000 habitants est calculé en divisant le nombre de décès dans une période donnée par le nombre d'habitants et en le multipliant par 100 000.



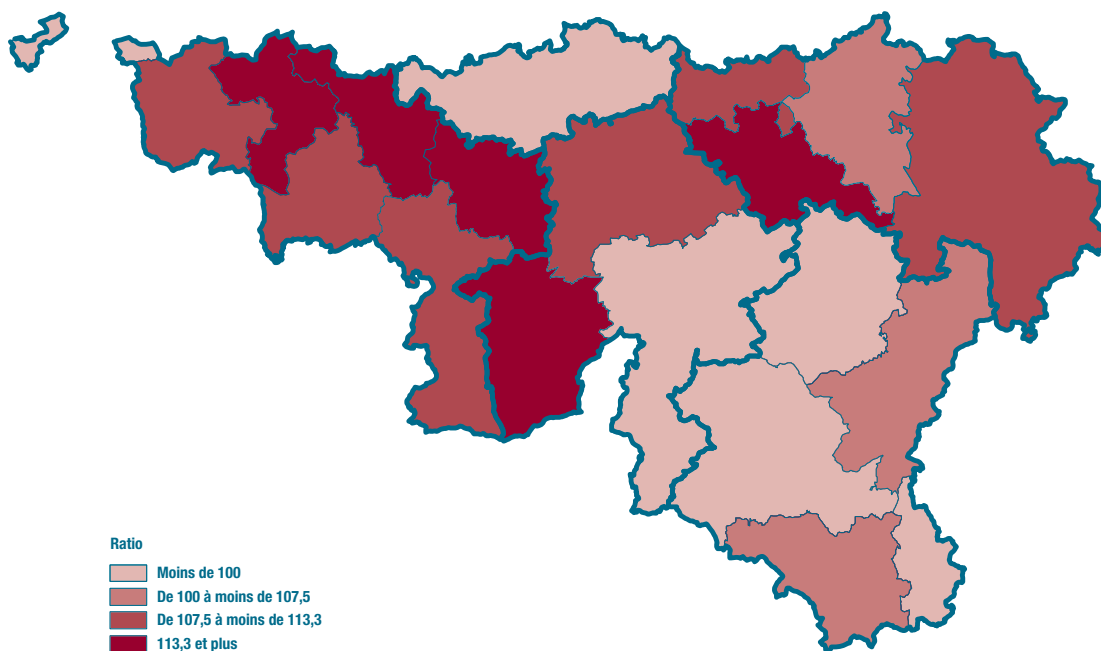
Chapitre 1 : Société

Santé & Action sociale

→ **28. Ratio de mortalité standardisé masculine par maladie cardio-vasculaire en Wallonie par arrondissement en 2004 (Belgique = 100)**

Source : Institut scientifique de santé publique (ISSP) - Calculs ISSP

Note - Le ratio de mortalité standardisé (Standardised Mortality Rate, SMR) permet de comparer des taux de mortalité dans des populations dont les structures d'âge et de genre sont différentes. Il est calculé en utilisant une population de référence. Le ratio s'obtient en divisant le nombre de décès observés par le nombre de décès attendus après standardisation au moyen de cette population de référence. Dans les comparaisons entre arrondissements, la population de référence est la population belge.



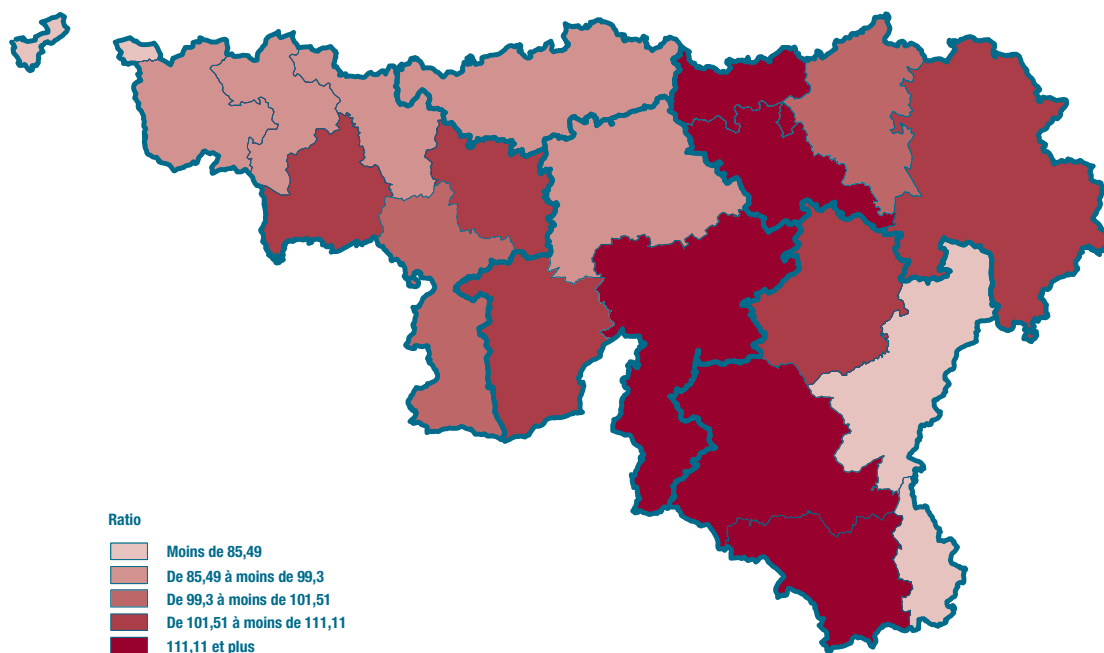
Chapitre 1 : Société

Santé & Action sociale

→ **29. Ratio de mortalité standardisé féminine par maladie cardio-vasculaire en Wallonie par arrondissement en 2004 (Belgique = 100)**

Source : Institut scientifique de santé publique (ISSP) - Calculs ISSP

Note - Le ratio de mortalité standardisé (Standardised Mortality Rate, SMR) permet de comparer des taux de mortalité dans des populations dont les structures d'âge et de genre sont différentes. Il est calculé en utilisant une population de référence. Le ratio s'obtient en divisant le nombre de décès observés par le nombre de décès attendus après standardisation au moyen de cette population de référence. Dans les comparaisons entre arrondissements, la population de référence est la population belge.



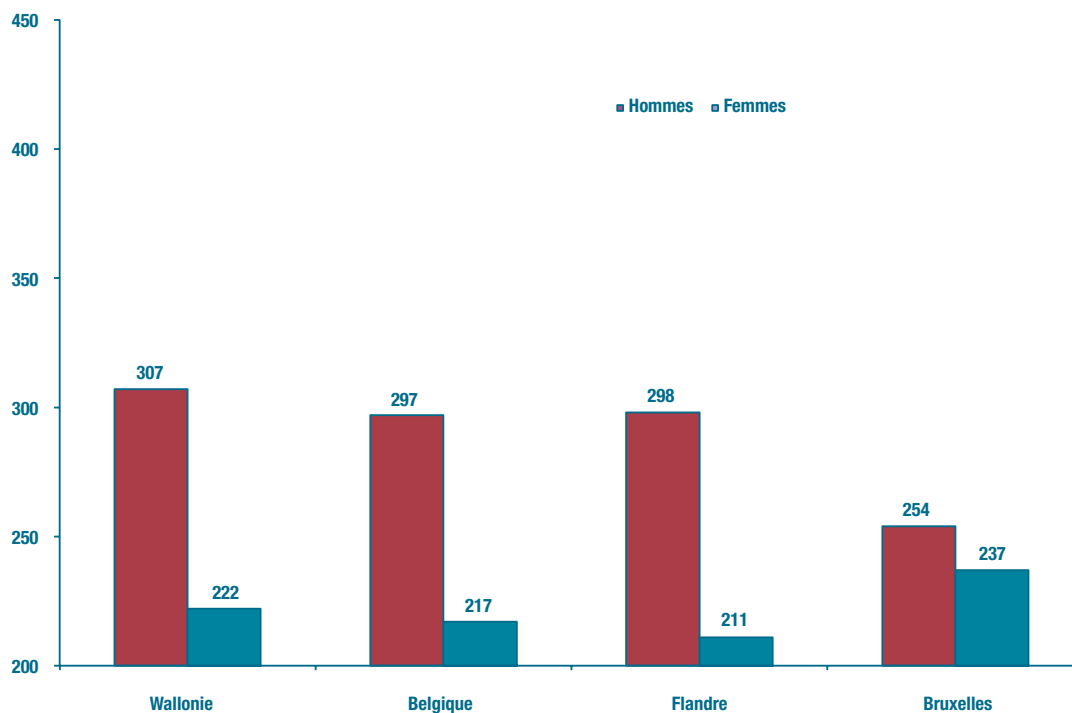
Chapitre 1 : Société

Santé & Action sociale

→ 30. Taux de mortalité brut par cancer en 2004 pour 100 000 habitants

Source : Institut scientifique de santé publique (ISSP) - Calculs ISSP

Note - Le taux brut de mortalité (Crude Mortality Rate, CMR) pour 100 000 habitants est calculé en divisant le nombre de décès dans une période donnée par le nombre d'habitants et en le multipliant par 100 000.



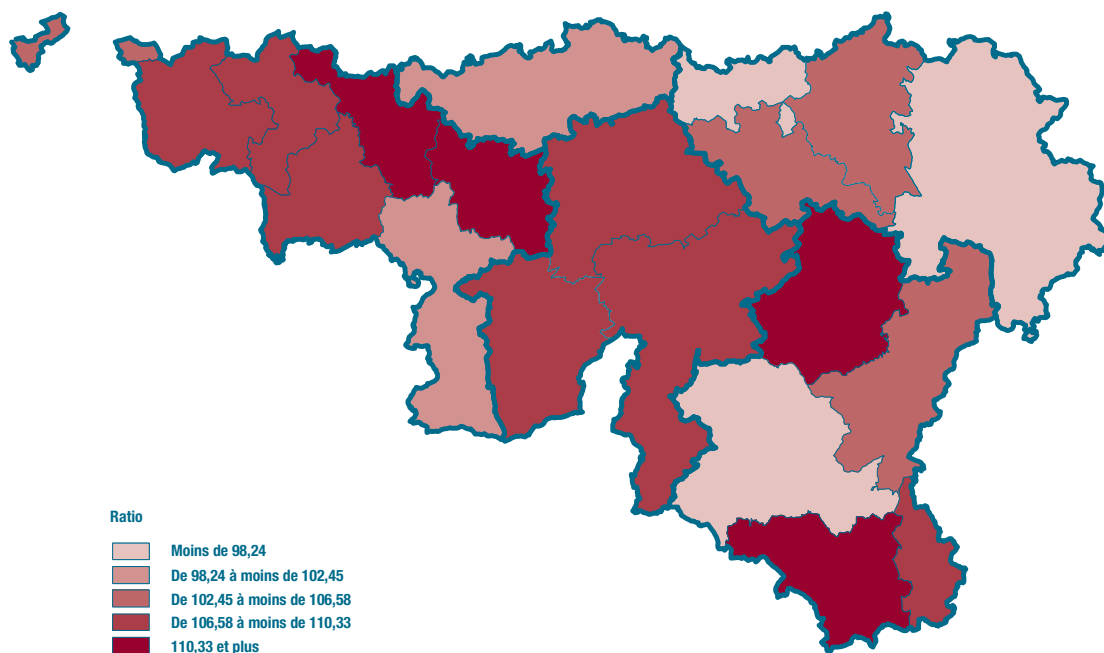
Chapitre 1 : Société

Santé & Action sociale

→ 31. Ratio de mortalité masculine standardisé par cancer en Wallonie par arrondissement en 2004 (Belgique = 100)

Source : Institut scientifique de santé publique (ISSP) - Calculs ISSP

Note - Le ratio de mortalité standardisé (Standardised Mortality Rate, SMR) permet de comparer des taux de mortalité dans des populations dont les structures d'âge et de genre sont différentes. Il est calculé en utilisant une population de référence. Le ratio s'obtient en divisant le nombre de décès observés par le nombre de décès attendus après standardisation au moyen de cette population de référence. Dans les comparaisons entre arrondissements, la population de référence est la population belge.



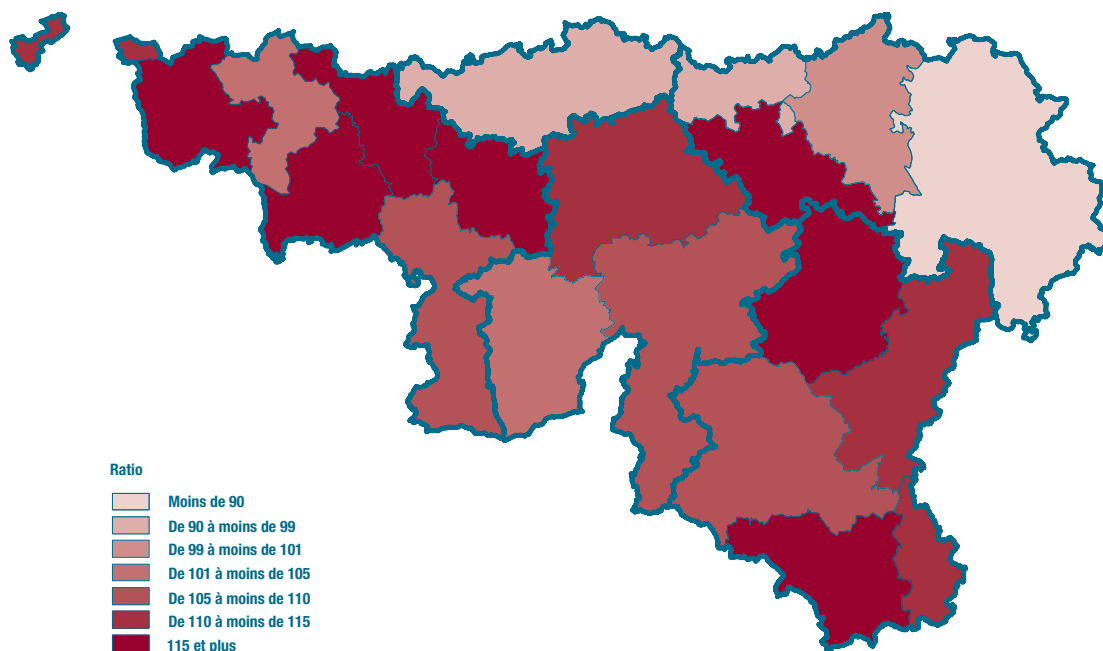
Chapitre 1 : Société

Santé & Action sociale

→ 32. Ratio de mortalité féminine standardisé par cancer en Wallonie par arrondissement en 2004 (Belgique = 100)

Source : Institut scientifique de santé publique (ISSP) - Calculs ISSP

Note - Le ratio de mortalité standardisé (Standardised Mortality Rate, SMR) permet de comparer des taux de mortalité dans des populations dont les structures d'âge et de genre sont différentes. Il est calculé en utilisant une population de référence. Le ratio s'obtient en divisant le nombre de décès observés par le nombre de décès attendus après standardisation au moyen de cette population de référence. Dans les comparaisons entre arrondissements, la population de référence est la population belge.



Chapitre 1 : Société

Santé & Action sociale

Sur la période 1996-2008, ce sont les infirmières et les pharmaciens qui ont vu leur nombre augmenter le plus (taux de croissance annuels moyens respectifs de 2,1% et 2,0%). La croissance du nombre de médecins, dentistes et kinésithérapeutes a été plus modeste (1,2%, 0,7% et 0,9% respectivement). Pour ces derniers, cette croissance plus modeste s'explique notamment par une baisse importante entre 2004 et 2005 (-12%). La densité de dispensateurs de soins par habitant est similaire en Wallonie et en Belgique ; mais la densité par superficie est largement inférieure en Wallonie (densité inférieure au minimum de 35%). L'évolution des densités (par habitant et par superficie) de dispensateurs est généralement positive d'une année à l'autre. Notons toutefois le cas des kinésithérapeutes pour lesquels les densités par habitant et par superficie ont fortement diminué en 2005 par rapport à 2004. Cette diminution est à mettre en lien avec les nouvelles dispositions légales (Arrêté Royal du 3 mai 1999¹) concernant les remboursements et le nombre total de praticiens agréés, ainsi que la politique d'incitants à la reconversion professionnelle des kinésithérapeutes jugés excédentaires vers la profession d'infirmiers notamment. Ceci explique en partie sans doute la forte augmentation des infirmières entre 2000 et 2005 (indicateurs 33 et 34).

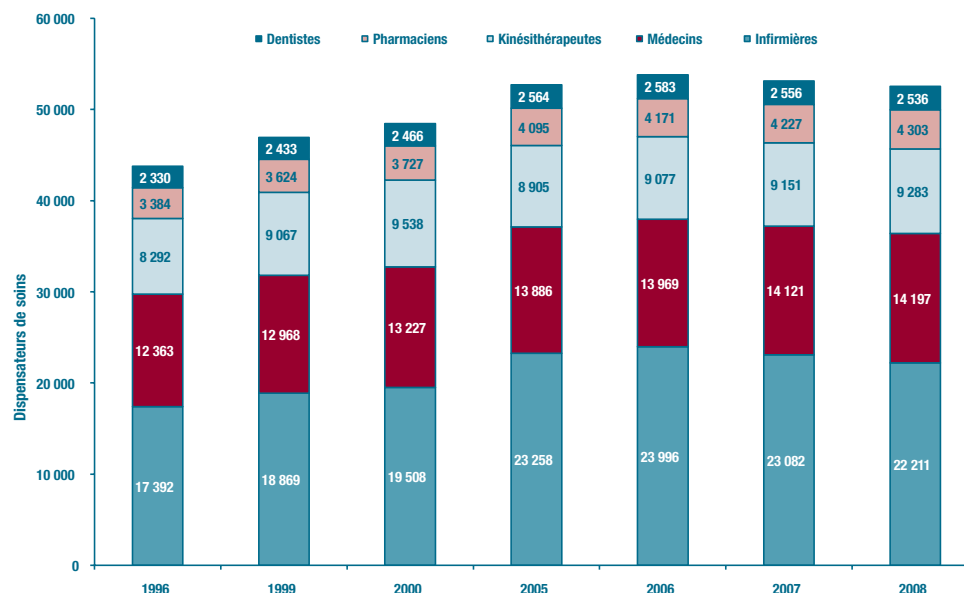
→ 33. Evolution du nombre de dispensateurs de soins en Wallonie (au 31 décembre)

Source : Institut national d'assurance maladie-invalidité (INAMI)

Notes -

1. Arrêté Royal du 3 mai 1999, article 2 : « Par communauté, le nombre visé à l'article 1 est fixé comme suit : [1° ...] 2° en ce qui concerne le nombre de candidats possédant un diplôme de fin d'études délivré par une université ou un établissement d'enseignement supérieur relevant de la compétence de la Communauté française : 180 pour chacune des années 2005, 2006 et 2007. »

- Parmi les dispensateurs de soins, n'ont été repris ici que les professions les plus représentées, à savoir, les infirmières (y compris les accoucheuses), les médecins, les kinésithérapeutes, les pharmaciens et les dentistes.



Chapitre 1 : Société

Santé & Action sociale

→ 34. Nombre de dispensateurs de soins de santé par superficie et par densité

Sources : Institut national d'assurance maladie-invalidité (INAMI), SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Calculs IWEPS

	1996	2000	2005	2006	2007	2008	Croissance 1996/2008 en pourcentage	Croissance 2007/2008 en pourcentage
Pour 100 km²								
Wallonie								
Infirmières	103	116	138	142	137	132	27,7	-3,8
Médecins	73	79	82	83	84	84	14,8	0,3
Kinésithérapeutes	49	57	53	54	54	55	12,0	2,1
Pharmaciens	20	22	24	25	25	26	27,2	2,2
Dentistes	14	15	15	15	15	15	8,8	0,4
Belgique								
Infirmières	179	196	228	234	223	212	18,7	-4,9
Médecins	120	129	138	139	140	142	17,9	1,1
Kinésithérapeutes	80	89	82	83	84	86	7,4	1,9
Pharmaciens	32	35	39	40	40	41	30,0	3,2
Dentistes	26	28	28	29	27	28	8,5	5,2
Pour 10 000 habitants								
							Croissance 1996/2007 en pourcentage	Croissance 2006/2007 en pourcentage
Wallonie								
Infirmières	52	58	68	70	67		27,5	-4,4
Médecins	37	40	41	41	41		9,7	0,5
Kinésithérapeutes	25	29	26	26	26		6,0	0,2
Pharmaciens	10	11	12	12	12		20,0	0,7
Dentistes	7	7	8	8	7		5,4	-1,6

Chapitre 1 : Société

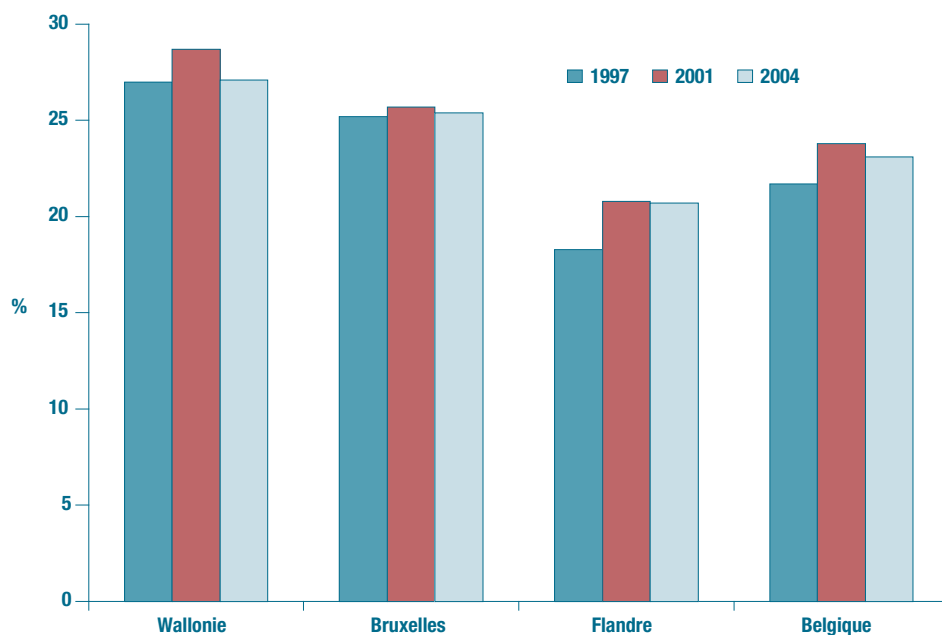
Santé & Action sociale

La santé subjective des Wallons, c'est-à-dire la perception qu'ont les Wallons de leur état de santé, est généralement moins bonne que celle des Flamands et des Bruxellois (indicateur 35).

→ **35. Pourcentage de personnes de 15 ans et plus qui se déclarent en mauvaise santé**

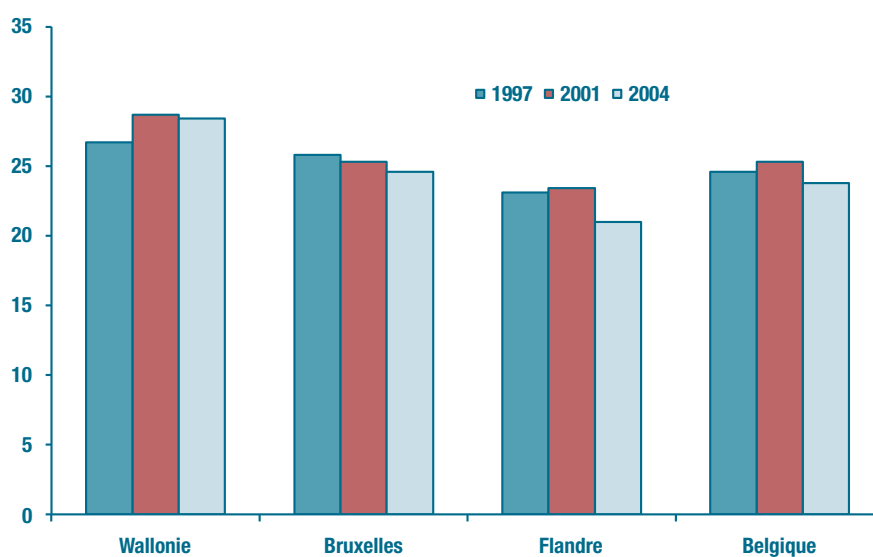
Source : Institut scientifique de santé publique (ISSP), Enquête de santé par interview 1997, 2001 et 2004.

Note - La santé subjective est une mesure globale qui inclut différentes dimensions de la santé (physique, sociale et émotionnelle). On considère l'évaluation subjective de la santé comme un des meilleurs indicateurs de santé tant au niveau individuel qu'au niveau de la population.



→ **36. Pourcentage de personnes souffrant d'une ou plusieurs maladies de longue durée, d'affections de longue durée ou de handicap**

Source : Institut scientifique de santé publique (ISSP), Enquête de santé par interview 1997, 2001 et 2004

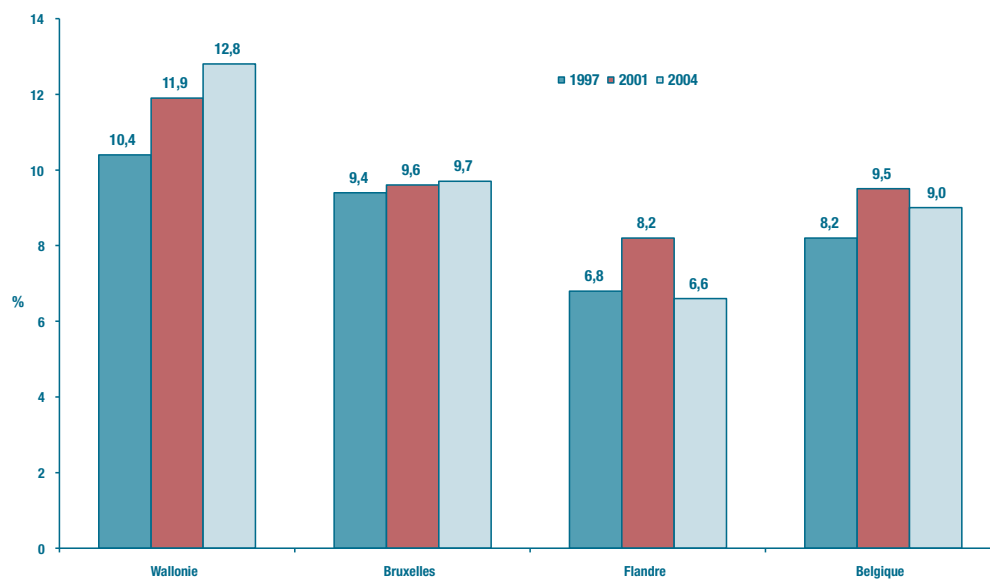


Chapitre 1 : Société

Santé & Action sociale

→ **37. Pourcentage de la population ayant des limitations dans ses activités quotidiennes en raison de maladies ou d'affections de longue durée, ou de handicaps**

Source : Institut scientifique de santé publique (ISSP), Enquête de santé par interview 1997, 2001 et 2004



Chapitre 1 : Société

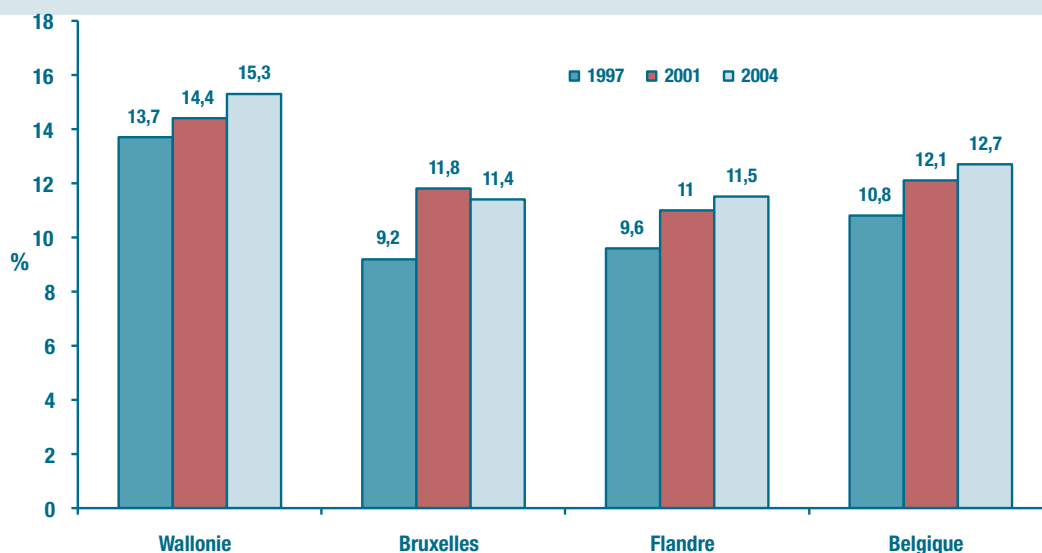
Santé & Action sociale

La consommation quotidienne de tabac (active ou passive) et l'excès de poids comptent parmi les déterminants des affections chroniques les plus souvent rapportées dans la littérature (indicateurs 38 et 39).

→ **38. Pourcentage de la population de 15 ans et plus souffrant d'obésité**

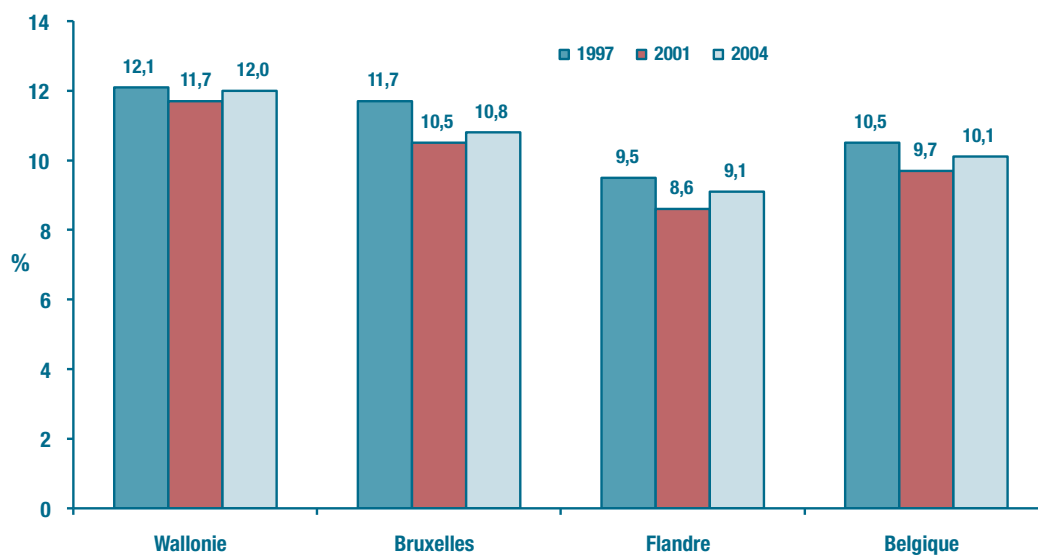
Source : Institut scientifique de santé publique (ISSP), Enquête de santé par interview 1997, 2001 et 2004

Note - L'excès de poids est mesuré à partir d'un indice de masse corporelle, IMC. On parle d'obésité lorsque cet indice est supérieur à 30.



→ **39. Pourcentage de personnes fumant plus de 20 cigarettes par jour**

Source : Institut scientifique de santé publique (ISSP), Enquête de santé par interview 1997, 2001 et 2004



Chapitre 1 : Société

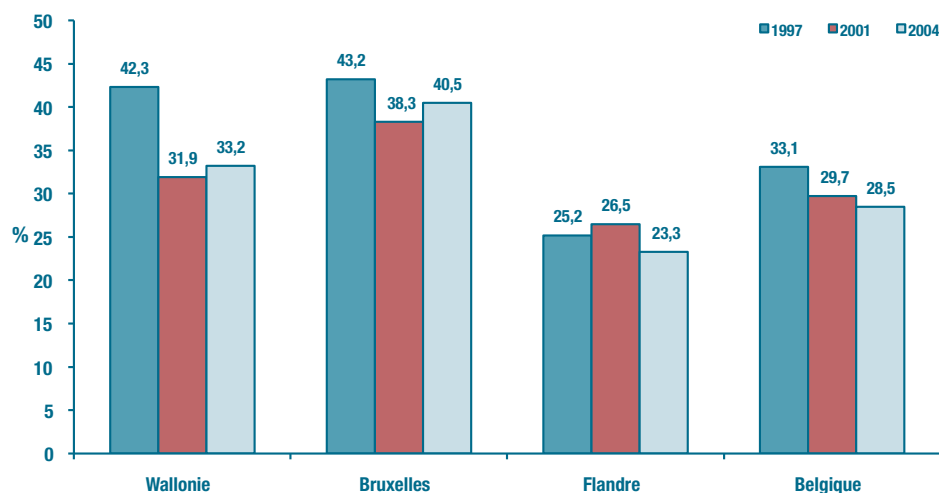
Santé & Action sociale

Un Wallon sur trois éprouve des difficultés à payer ses dépenses en matière de soins de santé en 2004.

La situation a évolué favorablement par rapport à 1997 mais reste moins bonne en Wallonie qu'en Flandre (indicateur 40).

→ **40. Pourcentage de ménages déclarant avoir des difficultés à payer les dépenses en matière de soins de santé**

Source : Institut scientifique de santé publique (ISSP), Enquête de santé par interview 1997, 2001 et 200



→ **41. Part de la population de 60 ans et plus hébergée en maison de repos (au 31 mars), ventilation par catégorie d'âge**

Sources : INAMI, SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Calculs IWEPS

Note - Les maisons de repos comprennent les maisons de repos pour personnes âgées (MRPA) et les maisons de repos et de soins (MRS).

	1997	2001	2005
Wallonie			
En % de la population wallonne de 60 ans et plus			
60-74 ans	1,5	1,3	1,2
75-79 ans	5,2	5,2	4,6
80-84 ans	15,3	13,7	11,6
85-89 ans	24,8	27,5	28,9
90-94 ans (90 ans et + en 1997)	30,4	52,2	47,3
95 ans et +	-	83,7	87,5
Total	5,2	5,9	6,1
Nombre total	36 862	42 724	43 598
Belgique			
En % de la population belge de 60 ans et plus			
60-74 ans	1,1	0,9	0,9
75-79 ans	4,7	4,3	3,9
80-84 ans	13,8	11,8	10,1
85-89 ans	22,8	25,1	25,6
90-94 ans (90 ans et + en 1997)	30,1	49,7	44,4
95 ans et +	-	80,0	83,1
Total	4,7	5,2	5,1
Nombre total	102 323	116 606	118 116

Chapitre 1 : Société

Santé & Action sociale

→ 42. Pensions : Nombre de bénéficiaires par régime principal et par région de domicile en 2008

Source : Office national des pensions ("Statistiques annuelles des bénéficiaires de prestation") - Calculs IWEPS
Notes –

- Données au 1^{er} janvier.
 - Trois régimes de pension principaux doivent être distingués : celui des travailleurs salariés (y compris les contractuels du secteur public), celui des indépendants et celui du secteur public. A côté de ceux-ci, il existe des régimes de pension particuliers tels que le régime de l'OSSOM (Office de sécurité sociale d'outre-mer) et les régimes résiduels de protection sociale dont le revenu garanti aux personnes âgées (GRAPA).
1. Les pensions "pures" du secteur public ne sont pas reprises dans ce tableau.
 2. Depuis le 1^{er} juin 2001, le revenu garanti aux personnes âgées (RGPA) est remplacé par la garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA). S'il s'avère cependant que le revenu garanti est plus avantageux que la garantie de revenus, le droit acquis à un revenu garanti est maintenu. Ceci implique qu'il subsiste encore des bénéficiaires d'un revenu garanti aux personnes âgées.
 3. Les statistiques relatives aux bénéficiaires de GRAPA et RGPA comprennent des doubles comptages avec les bénéficiaires de pensions (sur le nombre total de bénéficiaires belges d'une GRAPA, seuls 18% bénéficient uniquement de la GRAPA, les autres bénéficient d'une GRAPA en combinaison avec d'autres pensions (GRAPA + pension de salarié, GRAPA + pension d'indépendant, etc.). Il n'est donc pas pertinent de sommer ces bénéficiaires avec le nombre total de bénéficiaires de pensions.

	Wallonie	Bruxelles	Flandre	Belgique
Bénéficiaires de pensions¹				
Carrière pure de salarié	281 538	77 020	541 750	900 308
Carrière pure d'indépendant	29 937	3 926	75 621	109 484
Carrière mixte (salarié + indépendant)	94 200	24 959	203 068	322 227
Carrière mixte (salarié + secteur public)	67 752	17 303	117 551	202 606
Carrière mixte (indépendant + secteur public)	3 258	610	4 971	8 839
Carrière mixte (salarié + indépendant + secteur public)	10 779	2 622	14 281	27 682
Nombre total de bénéficiaires des prestations	487 464	126 440	957 242	1 571 146
Taux de croissance par rapport à 2007 (en %)	0	- 1	1	1
Bénéficiaires de prestations autres que pension^{2,3}				
Garantie de revenu aux personnes âgées	21 713	10 267	44 754	76 734
Revenu garanti aux personnes âgées	-	-	-	14 468

→ 43. Pourcentage de la population ayant une invalidité ou un handicap officiellement reconnu, ventilation par genre et âge en Wallonie

Source : Institut scientifique de santé publique (ISSP), Enquête de Santé par Interview 1997, 2001 et 2004 -
Calculs IWEPS

	1997	2001	2004
Hommes	12,0	12,5	9,2
Femmes	10,2	9,5	5,8
Total	11,1	11,0	7,4
0-14 ans	2,0	2,4	0,8
15-24 ans	3,1	3,2	1,9
25-34 ans	6,6	4,8	3,5
35-44 ans	12,3	11,3	8,0
45-54 ans	11,0	13,2	9,9
55-64 ans	25,4	20,7	13,7
65-74 ans	24,1	20,3	16,1
75 ans et plus	34,6	26,7	15,6
Total	11,1	11,0	7,4
Nombre total estimé	296 000	335 000	229 000

Chapitre 1 : Société

Santé & Action sociale

→ 44. Accueil des personnes handicapées dans les services agréés par l'Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées (AWIPH) : évolution de la capacité subventionnée par type de service

Source : AWIPH

Note - Situation au 31 décembre. En 2006, un certain nombre de services ont été transformés et sont subsidiés par convention. Ils ne sont donc plus comptabilisés.

	2000	2005	2006	2007	2008
Court séjour	10	0	0	0	0
Placement familial	135	135	135	135	135
Service d'aide à l'intégration	217	632	783	705	723
Service d'accueil de jour pour adultes	1 614	1 816	1 859	1 859	1 915
Service d'accueil de jour pour jeunes	1 475	544	86	11	0
Service d'accueil de jour pour jeunes non scolarisables	264	300	268	268	268
Service résidentiel pour adultes	3 228	3 448	3 462	3 500	3 523
Service résidentiel pour jeunes	2 440	2 141	2 187	2 178	2 184
Service résidentiel de nuit pour adultes	434	515	487	487	483
Service résidentiel de transition	97	172	199	235	238
Total	9 914	9 703	9 466	9 378	9 469

→ 45. Aides à l'emploi des personnes handicapées financées par les Fonds régionaux : nombre de bénéficiaires en Wallonie

Source : AWIPH

Note - En ce qui concerne les aides à l'emploi en milieu ordinaire, seules les mesures les plus importantes en termes financiers ont été retenues.

	2000	2005	2006	2007	2008
Nombre de bénéficiaires d'aides à l'emploi en milieu ordinaire					
Prime à l'intégration	220	297	339	358	396
Prime de compensation et convention collective de travail (CCT) n° 26	1 488	2 001	2 328	2 516	2 623
Nombre de bénéficiaires d'un emploi dans le secteur protégé (entreprises de travail adapté - ETA)					
	5 425	5 647	5 715	5 789	5 981

Chapitre 1 : Société

Santé & Action sociale

En Communauté française, la capacité d'accueil des milieux d'accueil de l'enfance est en augmentation, tant dans le secteur subventionné (plus de 5 000 places en plus depuis 2000) que dans le secteur non subventionné (2 000 places en plus depuis 2000). C'est dans les crèches et dans les maisons communales d'accueil de l'enfance (MCAE) qu'ont été créées le plus grand nombre de places entre 2000 et 2008. Dans les MCAE, la capacité d'accueil a été multipliée par 2,6 (cette hausse s'explique en partie par une évolution dans la comptabilisation des places en MCAE : à partir de 2002, la totalité des places de la structure a été comptabilisée et plus seulement les 12 places subventionnées par l'ONE).

La diminution des places subventionnées par le Fonds de solidarité volet 2 s'explique par la reprise de ces structures sur le budget de l'ONE (indicateur 46).

→ 46. Evolution des places disponibles dans les milieux d'accueil de la petite enfance en Communauté française

Source : Office de la naissance et de l'enfance (ONE) - Rapport annuel 2008

Notes -

- Données au 31 décembre.
- Données prises en compte dans le tableau :
Milieux d'accueil subventionnés par l'ONE :

Au niveau de l'accueil en collectivité (crèche, préguardiennat, MCAE, crèche parentale, maison d'enfants et halte-accueil du Fonds de Solidarité volet 2), c'est la capacité réelle des milieux d'accueil classiques qui est reprise, subventionnée et non-subventionnée par l'ONE, indépendamment du mode de subvention. Les places Actiris, SEMA (Synergies entre employeurs et milieux d'accueil), places subventionnées par le Fonds de Solidarité (volet 2), places agréées par l'ONE mais non subventionnées et places autorisées sont donc incluses.

Au niveau de l'accueil familial, le nombre de places chez les accueillantes est la capacité réelle autorisée des accueillant(e)s conventionné(e)s, sur la base du lieu d'activité.

Milieux d'accueil non-subventionnés par l'ONE :

Les places mentionnées se réfèrent à la capacité autorisée par l'ONE (enfants de moins de 6 ans). Suite au décret de 2007, les structures en collectivité au sein d'une école ont dû se soumettre à l'accord préalable de l'Office. Une grande partie de ces structures se sont donc transformées en d'autres types de structures (maisons d'enfants, accueillantes, haltes accueil).

Les places sous tutelle du service d'aide à la jeunesse (SAJ) et du service de protection de la jeunesse (SPJ) ne sont pas comptabilisées.

- En matière de halte accueil, les chiffres sont plus variables en raison du fonctionnement ponctuel et parfois irrégulier des structures.
- Les évolutions prennent en compte les nouvelles places ouvertes sur fonds propres ou grâce aux différents types de subventions, mais également les fermetures de milieux d'accueil, les démissions et les départs à la pension chez les accueillantes.

	2000	2002	2005	2006	2007	2008
Crèches	9 202	9 671	10 020	10 253	10 752	11 513
Préguardiennats	906	882	796	867	867	872
Maisons communales d'accueil de l'enfance (MCAE)	1 092	1 788	1 948	2 384	2 597	2 890
Crèches parentales			14	14	14	28
Maisons d'enfants et haltes-accueil subventionnées par le Fonds de solidarité (volet 2)		369	380	401	400	289
Accueillantes conventionnées	9 381	7 375	8 789	9 106	9 681	10 149
Total des places subventionnées	20 581	20 085	21 947	23 025	24 311	25 741
Maisons d'enfants	4 503	4 891	5 737	6 009	6 188	6 183
Accueillantes autonomes	2 293	2 237	2 121	2 269	2 330	2 656
Total des places non-subventionnées	6 796	7 128	7 858	8 278	8 518	8 839
Total général	27 377	27 213	29 805	31 303	32 829	34 580
Haltes-accueil	922	1 064	1 410	1 520	1 398	1 218

Chapitre 1 : Société

Santé & Action sociale

Le besoin en places d'accueil augmente, notamment du fait de l'augmentation du nombre de naissances (voir indicateur 4 sur les mouvements de population).

Le plan Cigogne instauré en 2003 par le Gouvernement de la Communauté française avait comme objectif une hausse substantielle du nombre de places d'accueil de l'enfance pour atteindre les objectifs fixés par l'Union européenne à Barcelone, soit un taux de couverture en 2010 de 33% des enfants de 0 à 3 ans et une meilleure couverture des besoins au niveau subrégional (réduction des écarts de taux de couverture observés entre provinces).

Le plan prévoyait aussi de créer des places financièrement accessibles aux parents. Cette orientation s'est traduite par une mobilisation des moyens en vue de promouvoir l'accueil subventionné dans lequel la participation financière des parents est proportionnelle à leurs revenus. Le plan implique également le développement de l'accueil non subventionné et le partenariat avec les entreprises "Synergie employeurs – milieu d'accueil" (SEMA).

Au 31 décembre 2008, les taux de couverture moyens restaient faibles à Bruxelles (23%) au vu de l'augmentation régulière des naissances (et donc du nombre d'enfants) malgré la création de places ; alors qu'en Wallonie les disparités étaient encore importantes malgré l'augmentation des taux de couverture dans les provinces qui étaient moins favorisées en places d'accueil dans les années 1990 (le Hainaut et Liège). Ainsi, des taux élevés étaient observés en Brabant wallon (40%) et dans le Luxembourg (35%), alors qu'on observait des taux inférieurs dans les autres provinces (indicateur 47).

→ 47. Nombre de places dans les milieux d'accueil de la petite enfance et taux de couverture par province

Source : Office de la naissance et de l'enfance (ONE) - Rapport annuel 2008 - Calculs ONE

Notes -

- Pour des raisons de cohérence et de comparaison avec les autres années, le taux de couverture présenté dans le tableau est le rapport entre le nombre total de places et une estimation du nombre d'enfants en âge de fréquenter les milieux d'accueil (nombre d'enfants résidants de 0 à 2,5 ans). Cette méthode approximative tient compte du fait que les enfants ne fréquentent généralement pas un milieu d'accueil avant l'âge de 3 mois et entrent à l'école entre 2,5 ans et 3 ans. Les enfants habitant en Communauté germanophone ne sont pas inclus. A Bruxelles, 90% des enfants ont été pris en compte au dénominateur du taux de couverture.
- Les chiffres des haltes-accueil ne sont pas repris dans le calcul du taux de couverture.
- Si l'on veut réaliser des comparaisons internationales, il convient néanmoins de prendre en compte tous les enfants entre 0 et 3 ans en dénominateur et toutes les formes d'accueil (y compris l'accueil d'enfants de 2,5 ans à 3 ans à l'école – qui est de l'ordre de 90% en Communauté française) et compter le nombre d'enfants présents et non plus le nombre de places. Si l'on prend en compte le nombre d'enfants inscrits dans les milieux d'accueil au 1er octobre 2008, une estimation du nombre d'enfants inscrits dans les milieux d'accueil non subventionnés ainsi que le nombre d'enfants de 2,5 à 3 ans présents à l'école au 1er octobre 2008, on obtient un taux de couverture de 43%. Dans cette hypothèse, la Communauté française de Belgique a donc bien atteint et dépassé les objectifs de Barcelone.

	Nombre de places au 31/12/2008	Taux de couverture en %
Bruxelles	8 097	22,6
Brabant wallon	4 203	40,1
Hainaut	8 680	23,0
Liège	6 854	24,7
Luxembourg	2 911	35,1
Namur	3 835	28,4
Communauté française	34 580	25,9
Bruxelles	8 097	22,6
Wallonie	26 483	27,1

Chapitre 1 : Société

Santé & Action sociale

→ **48. Prestations des services d'aide aux familles et aux personnes âgées fournies par les organismes publics et les organismes agréés par la Région wallonne (hors communauté germanophone), en nombre d'heures**

Source : SPW - DGO5 – Pouvoirs locaux, Action sociale et Santé

Note - L'unité est l'heure subsidiable des services agréés d'aide aux familles et aux personnes âgées.

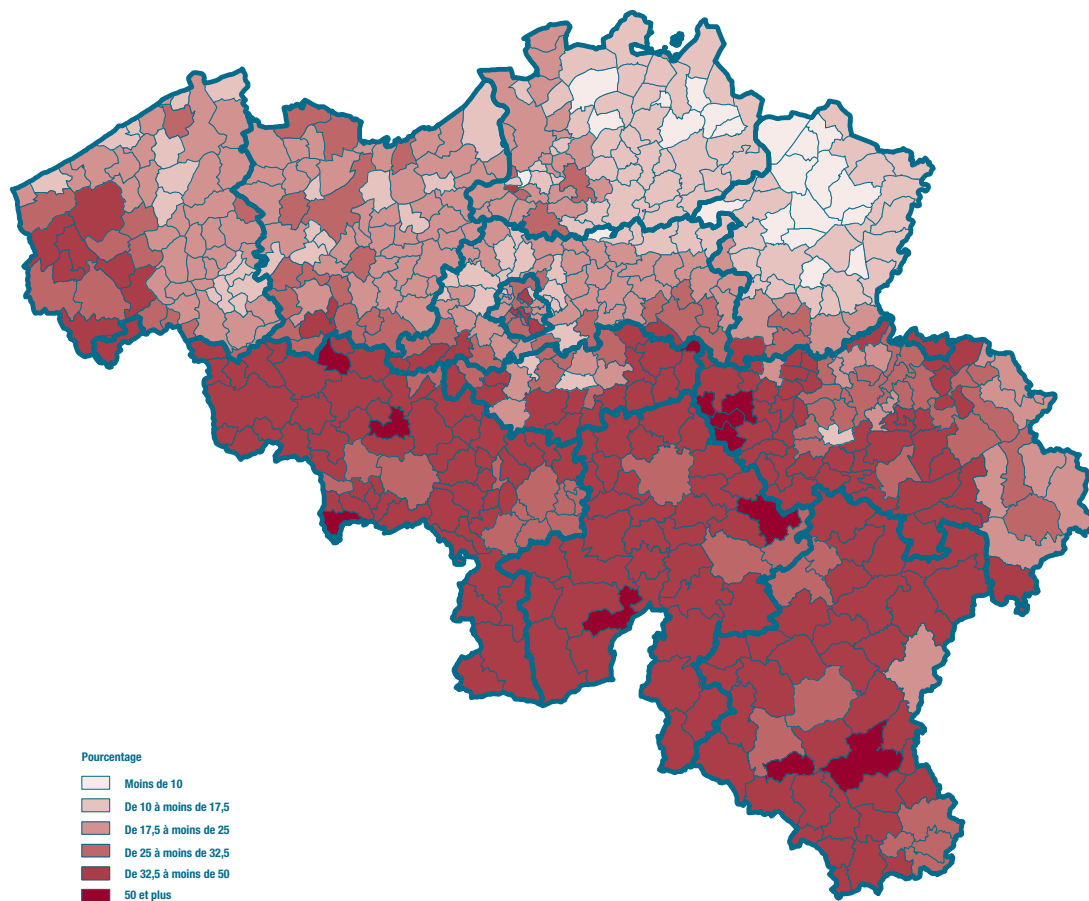
	2005	2006	2007	2008	2009
Total	5 737 368	5 869 805	5 884 604	5 877 231	5 987 233
Secteur public	1 531 336	1 571 689	1 575 590	1 556 254	1 556 192
Secteur privé	4 206 032	4 298 116	4 309 014	4 320 977	4 431 041

Chapitre 1 : Société

Logement

→ **49. Pourcentage de logements construits avant 1945 en Belgique**

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et information économique
(Enquête socio-économique 2001) - Calculs IWEPS



Chapitre 1 : Société

Logement

→ **50. Répartition des logements en Wallonie selon le statut d'occupation (en pourcentage)**

Source : SPW – DGO4 – Aménagement du territoire, Logement, Patrimoine et Energie (Enquête sur la qualité de l'habitat en Région wallonne 2006-2007)

Notes -

- L'échantillon de l'enquête compte 6 014 logements.
- Les résultats de l'enquête "Qualité de l'habitat en Région wallonne" sont pondérés par province sur la variable "caractère unifamilial ou multifamilial des bâtiments" afin de s'ajuster à la clé de répartition des bâtiments calculée sur la base des statistiques de l'enquête socio-économique de 2001.

Statut d'occupation	Répartition en %
(Co)propriétaire, usufruitier	70,9
Locataire	29,1
Total	100,0

Chapitre 1 : Société

Logement

En 2007, les dépenses en logement représentent 37% du revenu des ménages les plus pauvres, et seulement 16% du revenu des ménages les plus riches. Par rapport à l'année précédente, on constate cependant que les ménages les plus pauvres (quartile 1) consacrent 5 points de pourcentage de moins aux dépenses de logement (celles-ci atteignaient 42,1% en 2006). Ce sont essentiellement les ménages aux revenus intermédiaires qui ont vu leurs dépenses en logement augmenter proportionnellement à leurs revenus (par rapport à 2007, +0,9% pour le quartile 2 et +1,4% pour le quartile 3). La part des dépenses de logement a augmenté dans une moindre mesure dans les ménages les plus riches (+0,7% pour le quartile 4 par rapport à 2007) (indicateur 52).

→ **52. Part des dépenses en logement (principal ou secondaire) dans le revenu disponible des ménages, ventilation selon l'importance du revenu disponible (4 groupes), en Wallonie en 2007**

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique (Enquête budget des ménages 2007)

Note - La répartition des revenus en quartiles s'effectue en classant les revenus par ordre de grandeur et en constituant des groupes contenant chacun 25% des revenus, allant des revenus les plus faibles aux plus élevés. Le premier groupe correspond aux 25% des revenus les plus bas et le quatrième groupe, aux 25% des revenus les plus élevés.

Groupe de revenus	Quartile 1	Quartile 2	Quartile 3	Quartile 4	Total
Loyers	28,0	20,9	17,1	11,8	16,7
Chauffage, éclairage et eau	9,1	7,6	5,0	4,2	5,6
Total	37,1	28,5	22,1	16,0	22,3

Chapitre 1 : Société

Logement

On observe une grande dispersion des montants des loyers en Wallonie. La catégorie la plus fréquente (plus de 25% des logements privés et publics) est celle des montants compris entre 300 et 399 euros. Le logement public est un facteur de modération des loyers. En effet, 21% des loyers coûtent moins de 250 euros mensuels si l'on inclut le logement public, alors que ce pourcentage n'est que de 14% si l'on ne tient compte que du logement privé (indicateur 53).

→ **53. Répartition en pourcentage des logements locatifs wallons selon le montant du loyer mensuel (hors charge et frais d'immeuble) en 2006-2007**

Source : SPW – DGO4 – Aménagement du territoire, Logement, Patrimoine et Energie (Enquête sur la qualité de l'habitat en Région wallonne, 2006-2007)

Notes -

- L'échantillon de l'enquête compte 6 014 logements.
- Le montant du loyer est calculé hors charges et frais d'immeuble.

	Logements privés	Logements privés et publics
En euros		
<250	14,2	21,2
De 250 à 299	8,3	10,8
De 300 à 399	26,8	25,2
De 400 à 499	25,3	21,5
De 500 à 599	13,9	11,7
De 600 à 699	6,0	4,9
700 et plus	5,4	4,6
Total	100	100

Chapitre 1 : Société

Logement

→ 54. Vente de biens immobiliers en 2008 par région, comparaison Wallonie - Belgique

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique

Notes -

- Les maisons d'habitation ordinaires comprennent aussi bien les maisons ouvrières que les maisons bourgeoises et les maisons rurales (superficie inférieure ou égale à 5 ares).
- L'unité de vente des terrains à bâtir est le m².

	Nombre de ventes	Prix moyen (en euros par unité de vente)
Wallonie		
Maisons d'habitation ordinaires	23 757	135 454
Villas, bungalows, maisons de campagne	5 168	255 275
Appartements, flats et studios	6 103	138 228
Terrains à bâtir	7 707	40
Belgique		
Maisons d'habitation ordinaires	64 736	172 611
Villas, bungalows, maisons de campagne	16 340	316 113
Appartements, flats et studios	39 664	174 155
Terrains à bâtir	19 840	84

Chapitre 1 : Société

Logement

Selon les résultats de l'enquête EU-SILC 2006, 6,5% des ménages wallons déclarent vivre dans un logement dont le loyer est inférieur au prix du marché parce qu'ils louent un logement social. Ce pourcentage est plus faible en Flandre (5,4%) et nettement plus élevé à Bruxelles (11,6%) (indicateur 55).

→ **55. Pourcentage de la population qui vit dans un logement social dont le loyer est inférieur au prix du marché, en 2006 par région**

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique (Enquête EU-SILC 2006)

Note - L'indicateur présenté est le résultat de la modalité de la question relative au statut d'occupation du logement : "je suis locataire et je paye une location inférieure au prix du marché car je loue un logement social".

Région	2006
Wallonie	6,5
Bruxelles	11,6
Flandre	5,4
Belgique	6,4

Chapitre 1 : Société

Logement

Le nombre absolu de logements sociaux augmente dans les trois régions. Ce nombre rapporté au nombre de ménages privés reste relativement stable sur la période 1996-2006 : autour de 7% en Wallonie, 8% à Bruxelles, 5% en Flandre et 6% en Belgique (indicateur 56).

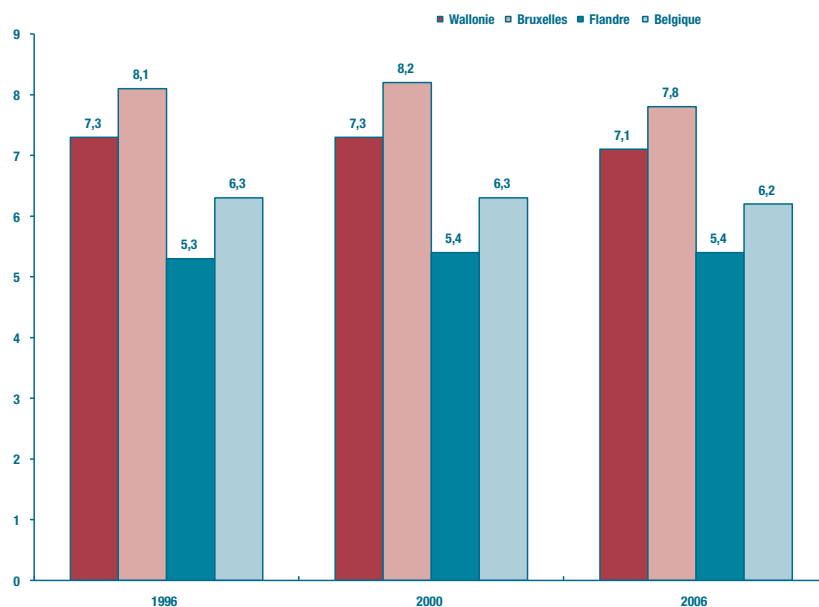
→ 56. Evolution des logements sociaux du secteur locatif en proportion du nombre de ménages privés

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique (Registre national)

Note -

L'indicateur représente la proportion du nombre de logements sociaux du secteur locatif par rapport au nombre de ménages privés en pourcentage.

Il tient compte du nombre de logements sociaux mis en location par des sociétés de logements. Les logements sociaux mis en location par d'autres instances (communes, CPAS et agences de location sociales) ne sont en l'occurrence pas pris en considération.



Chapitre 1 : Société

Logement

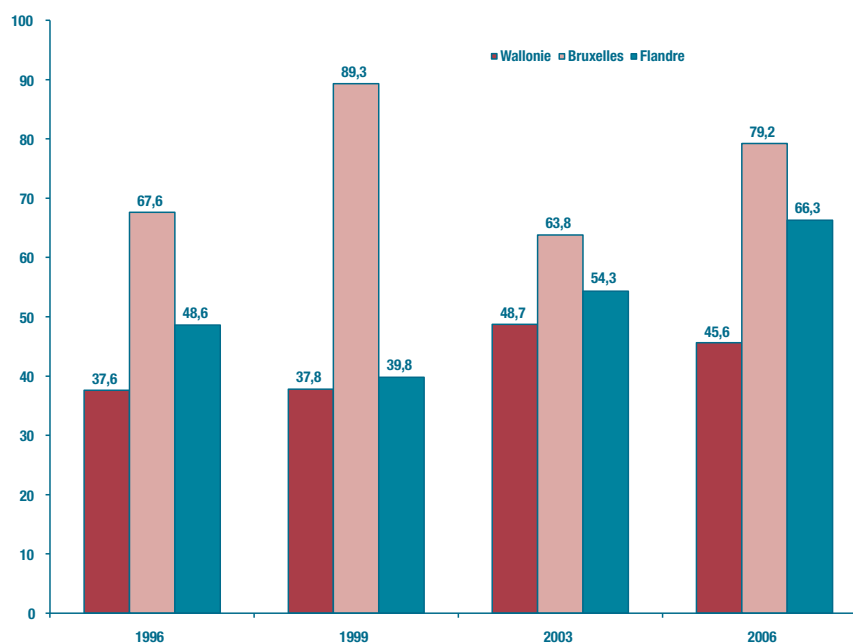
Dans les trois régions du pays, les listes d'attente pour bénéficier d'un logement social sont longues. Le nombre de ménages sur liste d'attente par rapport au nombre de logements disponibles est le moins élevé en Wallonie en 2006 (45,6%) et le plus élevé à Bruxelles (79,2%) (indicateur 57).

→ 57. Evolution du nombre de ménages sur les listes d'attente d'un logement social en proportion du nombre de logements sociaux

Source : SPF Sécurité sociale (Rapport stratégique belge sur la protection et l'inclusion sociale)

Notes -

- Les chiffres pour la Région wallonne contiennent des doubles comptages. L'ampleur en est inconnue. Depuis le 01/01/2008, un nouveau système d'enregistrement est d'application, au sein duquel les candidats qui s'inscrivent auprès de différentes sociétés de logements sont attribués à une société de logement de référence. La Société wallonne de logement tient un registre central de ces inscriptions. A la date du 11/08/2008, ce registre contenait 31 910 ménages (contre 47 336 au 31/12/2006).
- En Flandre, les listes d'attente sont actualisées au moins tous les deux ans. Les personnes qui font savoir qu'elles ne sont plus intéressées par un logement social sont rayées de la liste. Ceci explique les fluctuations dans les chiffres. Il est possible que des familles candidates soient répertoriées dans les différentes régions.
- L'indicateur présente les listes d'attente d'un logement social mis en location par les sociétés de logement agréées par l'une des trois sociétés régionales de logement.



Chapitre 1 : Société

Logement

En Wallonie, l'état du logement est moins bon que dans l'ensemble du pays. Ceci peut être imputable en partie au fait que les logements wallons sont plus anciens, mais d'autres facteurs, comme la différence de niveau de vie, entrent également en ligne de compte.

En revanche, l'espace du logement est un problème moins important en Wallonie que dans les autres régions (indicateurs 58 et 59).

→ **58. Pourcentage de la population vivant dans un logement comportant un ou plusieurs problèmes**

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique (Enquêtes EU-SILC 2004 à 2006)

Notes -

- Les problèmes répertoriés sont : manque de confort élémentaire : absence de baignoire ou douche, absence d'eau chaude courante, absence de toilette intérieure équipée d'une chasse d'eau ; toit percé, absence de chauffage, moisissure et humidité, fenêtres ou portes pourries ; espace insuffisant (moins d'une pièce, hors sanitaires, par membre du ménage).
- En raison des changements intervenus dans le questionnaire en 2006, les résultats obtenus pour cette année ne sont pas comparables avec les résultats obtenus pour les années antérieures.

	2004	2005	2006
Wallonie	28,2	38,1	37,8
Flandre	18,8	22,0	22,9
Belgique	23,8	29,4	29,6

→ **59. Pourcentage de la population vivant dans un logement comportant moins d'une pièce par personne**

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique (Enquêtes EU-SILC 2004-2006)

Note - Une pièce par personne, salle de bain, toilettes non comprises.

	2004	2005	2006
Wallonie	3,4	2,3	2,8
Bruxelles	16,9	-	13,7
Flandre	4,6	5,3	4,6
Belgique	5,4	5,5	4,9

Chapitre 1 : Société

Logement

→ 60. Indice de salubrité selon le statut d'occupation en Wallonie, 2006-2007 (en pourcentage)

Source : SPW – DGO4 – Aménagement du territoire, Logement, Patrimoine et Energie
(Enquête sur la qualité de l'habitat en Région wallonne 2006-2007)

Notes -

- "L'indice de salubrité a été élaboré a posteriori afin d'objectiver l'estimation de la qualité intrinsèque des logements. (...) Chaque logement a reçu une cotation globale en fonction de ses résultats au niveau des critères propres au bâtiment et au logement. Pour le logement, ont été retenus la ventilation en cuisine et en salle de bains, la présence ou non d'humidité dans les pièces ainsi que l'état de l'installation électrique. Pour le bâtiment, on a tenu compte de l'étanchéité de la couverture et des murs extérieurs, de la stabilité de la charpente, de la qualité de la collecte d'évacuation des eaux pluviales, de la qualité de la souche de cheminée, de la planéité et de la stabilité des planchers et de la qualité des menuiseries extérieures. Les cotations obtenues par les logements ont permis de les classer dans cinq catégories : très bon, bon, moyen, mauvais ou très mauvais." MRW-DGATLP, Etudes et Documents, Logements 5.
- La colonne « Total » reprend, en plus des propriétaires et des locataires, les colocataires et les usagers.

	Propriétaire	Locataire	Total
Très mauvais	2,8	9,0	4,6
Mauvais	3,1	9,2	4,9
Moyen	24,7	36,8	28,3
Bon	26,5	21,5	25,1
Très bon	43,0	23,5	37,1
Total	100	100	100

Chapitre 1 : Société

Logement

Si l'on tient compte de critères de confort et d'environnement en plus de ceux de salubrité, 55% des logements sont bons ou très bons selon les résultats de l'enquête sur la qualité de l'habitat en Région wallonne en 2006-2007. Une distinction importante est cependant établie selon le type d'immeuble. 57% des maisons unifamiliales sont classées dans les catégories « bon » ou « très bon ». C'est dans les centres urbains en bâti continu que l'on trouve le plus de logement classés « très mauvais », « mauvais » ou « moyen » (56% contre 45% dans l'ensemble des logements) (indicateurs 61 et 62).

→ 61. Indice de qualité de l'habitat selon le type d'immeuble en Wallonie 2006-2007 (en pourcentage)

Source : SPW – DGO4 – Aménagement du territoire, Logement, Patrimoine et Energie (Enquête sur la qualité de l'habitat en Région wallonne 2006-2007)

Notes -

- « Un indice de qualité a (...) été élaboré a posteriori afin d'estimer de façon objective la qualité des logements non seulement en fonction de critères relatifs à leur salubrité, mais également par rapport à leur confort et à leur environnement. (...) Le type de chauffage (chauffage central ou autre), la présence ou non de double vitrage, la qualité de la circulation au sein du logement ainsi que son isolation thermique et acoustique ont permis de juger du confort, tandis que la présence ressentie de pollutions intérieures et l'existence ou non de nuisances extérieures ont été utilisées pour déterminer le sous-indice relatif à l'environnement. Les cotations obtenues par les logements ont permis de les classer dans cinq catégories : très bon, bon, moyen, mauvais ou très mauvais ». MRW-DGATLP, Etudes et Documents, Logement 5. p.82.
- Les effectifs peu élevés dans l'échantillon des catégories « immeuble d'appartements » et « bâtiment divisé en plusieurs unités de logement » incitent à la prudence dans l'interprétation des résultats.

	Maison unifamiliale	Immeuble	Bâtiment divisé	Total
Très mauvais	5,4	4,4	10,2	5,7
Mauvais	5,4	6,9	9,2	5,9
Moyen	31,9	38,2	37,8	33,2
Bon	33,9	27,9	27,9	32,6
Très bon	23,4	22,6	14,9	22,5
Total	100	100	100	100

→ 62. Indice de qualité de l'habitat en Wallonie selon les aires urbanistiques en 2006-2007 (en pourcentage)

Source : SPW – DGO4 – Aménagement du territoire, Logement, Patrimoine et Energie (Enquête sur la qualité de l'habitat en Région wallonne 2006-2007)

Notes -

- Les neuf catégories d'aires urbanistiques sont celles reprises dans le Guide d'urbanisme pour la Wallonie édité par la DGATLP.
- La prudence dans l'interprétation doit rester de mise pour la catégorie « aire d'activité économique ».

	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très bon	Total
Centre urbain en bâti continu	8,9	8,1	38,5	29,6	14,8	100
Premières extensions urbaines en bâti semi-continu	4,3	4,4	33,1	37,2	21,0	100
Dernières extensions urbaines en bâti discontinu	4,1	5,4	25,7	34,4	30,5	100
Parc résidentiel en bâti discontinu	1,6	0,7	19,6	34,6	43,5	100
Voirie d'entrée dans les localités	6,2	6,6	36,0	30,6	20,7	100
Ensembles bâtis homogènes	7,6	8,2	33,5	34,9	15,7	100
Aire de village	4,7	5,7	32,8	31,9	24,8	100
Aire rurale	5,4	4,2	34,4	30,2	25,8	100
Aire d'activité économique	7,1	3,6	25,0	46,4	17,9	100
Total	5,8	5,9	33,0	32,7	22,6	100

Chapitre 1 : Société

Logement

En 2007, les locataires ont plus souvent que les propriétaires des problèmes de moindre qualité de leur logement. Parmi les problèmes les plus importants, relevons la présence d'au moins une pièce humide (31% des logements en location et 18% des logements acquis), une mauvaise isolation acoustique (dans 29% des logements en location et 10% des logements acquis), l'absence de chauffage central (dans 29% des logements loués mais aussi dans plus de 17% des logements acquis), la présence de dangers liés à l'équipement (dans 21% des logements loués mais seulement dans 9% des logements acquis), la présence de dangers liés à une installation électrique défectueuse ou non-conforme. Enfin, dans près de 14% des logements loués, on se plaint de problèmes de santé potentiellement liés au logement (allergies, problèmes respiratoires, intoxications au gaz ou autres problèmes de santé) (indicateur 63).

→ **63. Les problèmes de moindre qualité du logement selon le statut de l'occupant en 2007 (en pourcentage des logements concernés)**

Source : SPW – DGO4 – Aménagement du territoire, Logement, Patrimoine et Energie (Enquête sur la qualité de l'habitat en Région wallonne 2006-2007) - Calculs Sonecom

Notes -

- Un même logement peut comporter plusieurs problèmes. L'absence de nuisances concerne 29% des logements enquêtés les deux statuts d'occupation confondus (MRW-DGATLP, Etudes et Documents, Logement 5, p. 123).
- La colonne « Total » reprend en plus des propriétaires et des locataires, les colataires et les usufruitiers.

	Propriétaires	Locataires	Total
Superficie habitable inférieure ou égale à 28 m ²	0,3	7,7	2,4
Présence d'au moins un local humide	18,1	31,0	21,9
Mauvaise isolation acoustique	9,8	29,0	16,4
Circulation intérieure dangereuse	0,8	3,0	1,4
Absence de salle de bains	1,0	0,9	1,0
Absence de chauffage central	17,3	28,6	20,6
Absence d'eau chaude	0,6	1,5	0,9
Installation électrique présentant un indice de dangerosité	6,0	17,9	9,6
Présence de dangers liés à l'équipement	8,9	20,8	20,6
Appréciation du bâtiment : travaux importants ou assainissements requis	3,6	12,9	6,3
Appréciation du logement : travaux importants ou assainissements requis	3,7	12,0	6,1
Problèmes de santé potentiellement liés au logement	3,9	13,8	6,7

→ **64. Evolution des types de nuisances en Wallonie dans un rayon de 500 mètres du logement (en pourcentage de logements concernés)**

Source : SPW – DGO4 – Aménagement du territoire, Logement, Patrimoine et Energie (Enquête sur la qualité de l'habitat en Région wallonne 2006-2007) - Calculs Sonecom

Notes -

- Les données se rapportent aux nuisances perçues. Il est donc possible que la plus grande attention portée à l'environnement au cours de ces dernières années influence à la hausse la perception plus récente des nuisances. Un même logement peut être affecté par plusieurs problèmes.
- L'élevage industriel ne concernait que l'élevage du porc en 1981 et 1994 mais concerne toutes les sortes d'élevage en 2007.

	1981	1994	2006-2007
Circulation dangereuse pour les piétons	-	-	49,7
Circulation routière intensive	44,9	39,1	49,0
Circulation ferroviaire ou vicinale (bus, tram...)	6,1	7,2	17,1
Circulation aérienne	5,0	8,5	11,0
Entreprise polluante	5,6	15,3	8,3
Elevage industriel	1,7	1,2	3,1
Décharge/dépôt d'immondices	0,9	1,4	4,0
Station d'épuration	-	-	2,5
Cours d'eau avec inondations périodiques	4,0	3,2	6,2

Chapitre 1 : Société

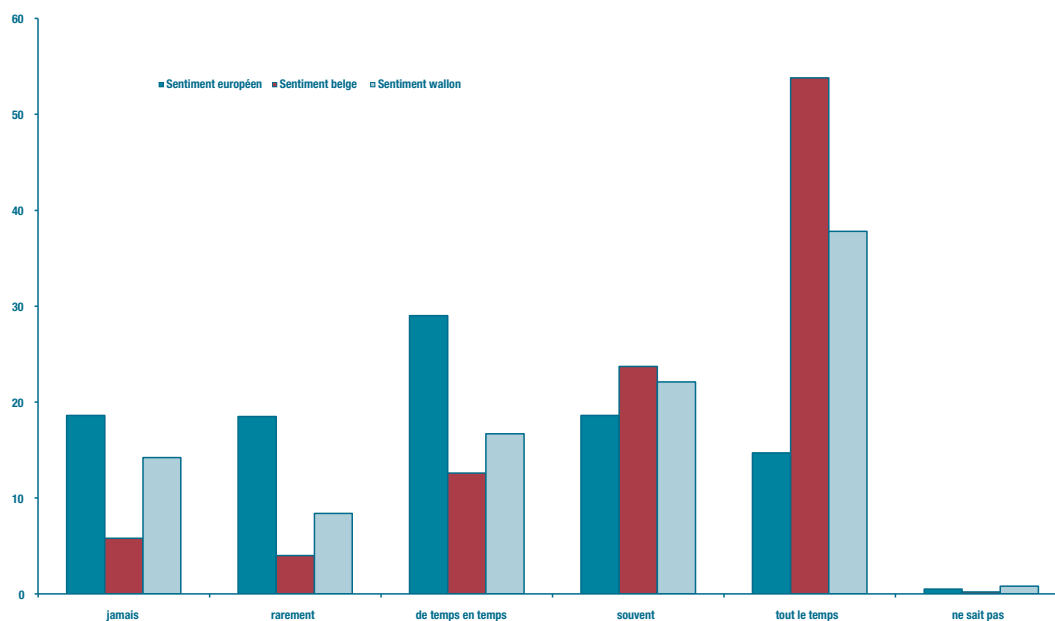
Citoyenneté

Les données sont extraites de l'enquête «Capital social» menée en juin-juillet 2007 sur un échantillon de 1 236 personnes résidant en Wallonie. Comme dans les enquêtes précédentes (1991, 1997, 2003), les Wallons se sentent d'abord belges, ensuite wallons, enfin européens (indicateur 65).

➔ **65. Fréquence des sentiments d'appartenance institutionnelle en Wallonie**

Source : IWEPS (Enquête «Capital social» 2007)

Note - Pour mesurer la fréquence de manifestation du sentiment d'appartenance institutionnelle, les personnes enquêtées ont été invitées à répondre à trois questions : « Vous arrive-t-il de vous sentir européen ? », « Vous arrive-t-il de vous sentir belge ? », « Vous arrive-t-il de vous sentir wallon ? » en se positionnant sur une échelle à cinq modalités allant de « jamais » à « tout le temps ».



Chapitre 1 : Société

Citoyenneté

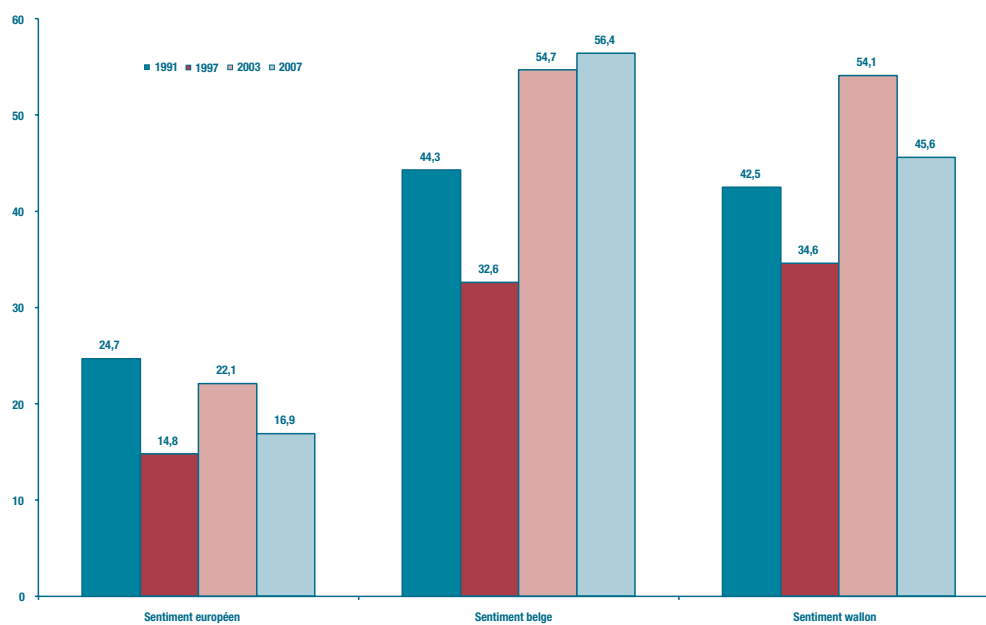
45,6% des Wallons estiment que lorsqu'ils se sentent wallons, ce sentiment est fort. Ce pourcentage est moins élevé que celui observé pour le sentiment d'appartenance à la Belgique. Il est en diminution par rapport aux estimations faites en 2003 (indicateur 66).

→ **66. Intensité des sentiments d'appartenance institutionnelle en Wallonie, évolution 1991-2007**

Source : IWEPS (Enquête «Capital social» 2007)

Note - L'intensité du sentiment d'appartenance est mesurée sur une échelle à trois modalités allant de « fort » à « faible ». L'indicateur représente le pourcentage de personnes enquêtées qui ont choisi la modalité « fort ».

Comme les données proviennent d'échantillons et que les méthodologies d'enquête ne sont pas parfaitement comparables, les évolutions observées doivent être interprétées avec prudence.



Chapitre 1 : Société

Citoyenneté

En 2007, 31,6% des Wallons sont membres d'un syndicat et 6,2% sont membres d'un parti politique. Plus nombreux sont les Wallons qui participent à d'autres associations. En effet, 52,7% des Wallons sont membres d'au moins une association sportive, culturelle, de loisir, de solidarité ou d'entraide. Ce dernier pourcentage est en augmentation par rapport à ce qui a été observé en 2003 (indicateurs 67 et 68).

→ 67. Appartenance à des formes traditionnelles d'organisation collective

Source : IWEPS (Enquête «Capital social» 2007)

Etes-vous membres d'association(s) politique(s) ou parti(s) politique(s) ? (pourcentage)	
Membre organisateur	0,3
Membre actif	2,6
Membre passif	3,3
Ancien membre	3,7
Jamais été membre	90,1
Total	100,0
Etes-vous ou avez-vous été par le passé membre d'un syndicat ? (pourcentage)	
Je suis membre	31,6
J'ai été membre autrefois	22,1
Je n'ai jamais été membre	46,2
Ne sais pas	0,1
Total	100,0

→ 68. Insertion de la population wallonne dans différentes formes d'associations

Source : IWEPS (Enquête «Capital social» 2007)

Note - On a pris en compte ici la participation à diverses associations de solidarité, d'entraide, sportives, de loisirs, culturelles. En revanche, on a exclu la participation à un syndicat ou à un parti politique.

Pourcentage de wallons qui déclarent faire partie de :	
Aucune association	47,3
1 association	23,5
2 associations	12,9
3 associations ou plus	16,3
Total	100,0

Chapitre 1 : Société

Citoyenneté

En 2007, 22% des personnes interrogées en Wallonie déclarent ne pouvoir compter sur personne au sein de leur famille en cas de besoin financier. Ce pourcentage s'élève à 27% lorsqu'il s'agit de pouvoir compter sur une aide « pour remplir des formalités administratives ». L'importance des « ressources de proximité » dont la personne reconnaît disposer est fonction de la nature de l'aide demandée (indicateur 69).



69. Ressources de proximité

Source : IWEPS (Enquête "Capital social", 2007) - Calculs CLEO-Ulg/IWEPS

Note - Nous nous attacherons ici aux données concernant les personnes qui disposent de peu de ressources relationnelles (soit aucune ressource, soit une seule) - le reste des effectifs étant constitué des personnes qui disposent de deux ressources ou plus. Les chiffres ont été arrondis à l'unité supérieure.

Si vous deviez emprunter une petite somme d'argent (l'équivalent d'une semaine de vos revenus par exemple, ou de l'ordre de 300 euros), à combien de personnes de votre famille/belle famille pensez-vous pouvoir vous adresser en cas de besoin ? (pourcentage)	
Aucune	22
Une personne	20
Si vous aviez besoin de vous confier ou de parler de vos problèmes, à combien de personnes de votre famille/belle famille pensez-vous pouvoir vous adresser en cas de besoin ? (pourcentage)	
Aucune	17
Une personne	24
Si vous aviez besoin d'un conseil ou d'une aide pour vous aider à remplir vos formalités administratives, à combien de personnes de votre famille/belle famille pensez-vous pouvoir vous adresser en cas de besoin ? (pourcentage)	
Aucune	27
Une personne	26
Si vous deviez être hébergé en cas de nécessité, à combien de personnes de votre famille/belle famille pensez-vous pouvoir vous adresser en cas de besoin ? (pourcentage)	
Aucune	11
Une personne	19
Si vous aviez besoin de vous faire conduire quelque part, à combien de personnes de votre famille/belle famille pensez-vous pouvoir vous adresser en cas de besoin ? (pourcentage)	
Aucune	13
Une personne	17

Chapitre 1 : Société

Citoyenneté

En 2007, 70% des personnes interrogées déclarent avoir une confiance « moyenne », « grande » ou « totale » dans la Région wallonne. Ce pourcentage s'élève à 84% pour l'enseignement, à 78% pour le monde associatif et 77% pour les services publics.

La justice et les médias suscitent, à l'inverse, plus de méfiance : 49% des personnes interrogées déclarent avoir peu ou pas du tout confiance dans la justice et 47% dans les médias (indicateur 70).

→ 70. Confiance institutionnelle

Source : IWEPS (Enquête "Capital social", 2007) - Calculs CLEO-Ulg/IWEPS

Note - La question posée était : « Pouvez-vous indiquer quel est le degré de confiance que vous avez dans les institutions suivantes ? ». Les données présentent la répartition de la population selon les modalités proposées – « pas du tout confiance », « peu confiance », « confiance moyenne », « grande confiance », « confiance totale ». Les chiffres ont été arrondis à l'unité supérieure.

Confiance dans les institutions suivantes	Pas du tout confiance (en %)	Peu confiance (en %)	Confiance moyenne (en %)	Grande confiance (en %)	Confiance totale (en %)
Justice	21	28	41	9	1
Médias	14	33	46	6	1
Etat belge	11	26	52	10	1
Europe	10	23	53	13	1
Région wallonne	9	21	57	12	1
Services publics	6	18	59	16	2
Monde associatif	6	16	56	20	2
Entreprises	5	21	64	9	1
Enseignement	4	12	53	27	4

Chapitre 1 : Société

Citoyenneté

Plus de 90% des personnes interrogées en 2007 se montrent très ou assez satisfaites du soutien dont elles peuvent disposer en cas de besoin. Des variations de distribution des réponses peuvent être observées en fonction du sexe et de l'âge, mais compte tenu de la faible ampleur des différences et du nombre réduit de personnes interrogées dans certaines sous-catégories, elles doivent être interprétées avec beaucoup de prudence (indicateur 71).

→ 71. Satisfaction de la population wallonne quant au soutien dont elle dispose en cas de besoin

Source : IWEPS (Enquête «Capital social» 2007)

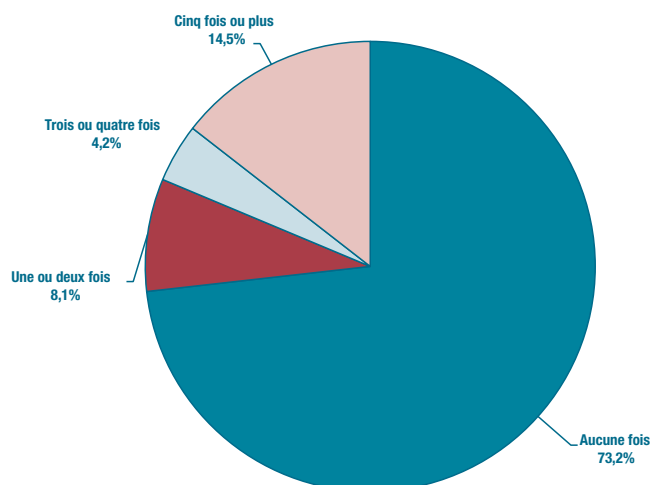
Note - La question posée était : «D'une manière générale, êtes-vous satisfait de la qualité du soutien dont vous disposez lorsque vous avez besoin d'une aide ou d'un soutien ponctuel ?». Les données présentent, par sexe et catégorie d'âge, la répartition de la population selon les modalités proposées - « très satisfait », « assez satisfait », « pas trop satisfait » et « vraiment pas satisfait »

De manière générale, êtes-vous satisfait du soutien dont vous disposez en cas de besoin ?						
	Très satisfait	Assez satisfait	Pas trop satisfait	Vraiment pas satisfait	Ne sais pas /refus	Total
Femmes 0-24 ans	56,1	35,4	8,5	0	0	100,0
Femmes 25-54 ans	46,5	45,0	4,6	4,0	0	100,0
Femmes 55 ans et plus	43,5	46,6	6,0	2,6	1,3	100,0
Hommes 0 -24 ans	61,8	36,0	1,1	1,1	0	100,0
Hommes 25-54 ans	44,1	46,6	6,3	2,5	0,6	100,0
Hommes 55 ans et plus	41,8	46,7	6,0	4,9	0,5	100,0
Total	46,3	44,7	5,5	3,0	0,5	100,0

→ 72. Le bénévolat en Wallonie

Source : IWEPS (Enquête «Capital social» 2007)

Note - La question posée était : « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous participé à des activités bénévoles au bénéfice d'une cause ou d'une action que vous soutenez ? ». Les données présentent la répartition de la population (en pourcentage) selon la fréquence des prestations.



Chapitre 1 : Société

Citoyenneté

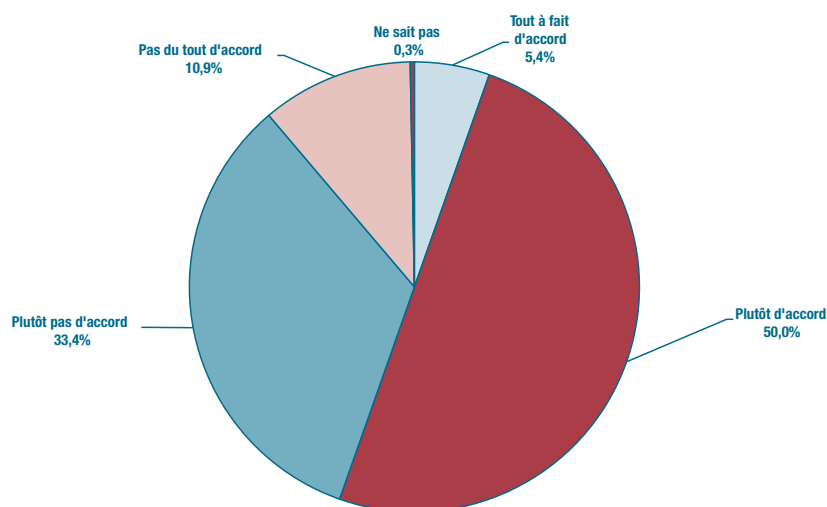
Plus de 55% des Wallons trouvent que l'on peut encore faire confiance à la plupart des gens (indicateur 73).

26% des Wallons ne se sentent « pas du tout » ou « plutôt pas » en sécurité lorsqu'ils marchent seuls dans la rue après la tombée de la nuit dans leur quartier (indicateur 74).

→ 73. La confiance interpersonnelle des Wallons

Source : IWEPS (Enquête «Capital social» 2007)

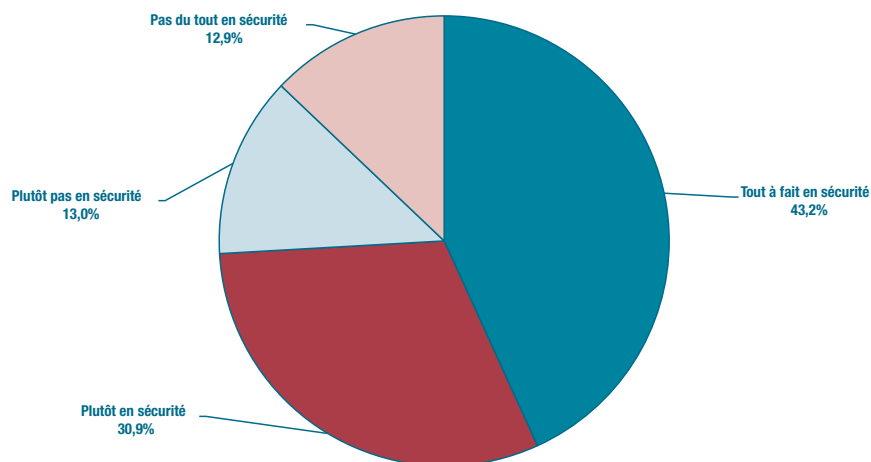
Note - Les personnes interrogées étaient invitées à se positionner par rapport à l'opinion suivante : « Même de nos jours, je trouve que l'on peut encore faire confiance à la plupart des gens ».



→ 74. Le sentiment de sécurité des Wallons

Source : IWEPS (Enquête «Capital social» 2007)

Note - Les personnes interrogées étaient invitées à répondre à la question suivante : « Vous sentez-vous en sécurité pour marcher seul(e) dans la rue après la tombée de la nuit dans votre quartier ? ».



Chapitre 1 : Société

Citoyenneté

→ 75. Evolution de la criminalité enregistrée en Wallonie

Source : Police fédérale, statistiques criminelles, données de gestion 2000-2008

Notes –

1. Extorsion dans un lieu public d'une personne encerclée par un groupe et cédant certains objets sous la menace.

2. Top 5 des infractions au niveau national.

Les chiffres ne couvrent que les faits constatés et enregistrés par les services de police (sur le territoire de la Belgique), et non la totalité des actes criminels commis.

Les changements intervenus dans les chiffres de la délinquance peuvent être le reflet d'évolutions réelles de certaines formes de délinquance, mais sont susceptibles d'avoir été induits par d'autres évolutions, notamment changements dans la politique de sécurité fédérale ou locale, modifications des procédures de collectes des données, disposition de la population à signaler les faits, etc.

Les chiffres donnent donc une image tronquée de la criminalité et il convient de les interpréter avec prudence.

I. Infractions judiciaires ²	2000	2005	2006	2007	2008	Variation 2000-2008 (en %)	Variation 2007-2008 (en %)
1. Vol et extorsion	176 589	132 530	133 879	128 033	128 118	-27,4	0,1
2. Infractions de violence contre la propriété	37 227	37 570	40 711	43 420	44 137	18,6	1,7
3. Infractions contre l'intégrité physique	27 641	32 031	33 241	33 236	34 057	23,2	2,5
4. Infractions de fraude contre la propriété	19 952	27 207	20 952	14 682	12 058	-39,6	-17,9
5. Stupéfiants	14 404	11 651	11 882	13 649	12 598	-12,5	-7,7
II. Figures criminelles							
Vol de voiture	21 854	7 543	7 848	7 202	7 133	-67,4	-1,0
Vol de moto	737	819	918	893	978	32,7	9,5
Carjacking	1 000	320	301	279	327	-67,3	17,2
Homejacking	100	69	67	62	77	-23,0	24,2
Vol dans les garages	544	339	451	594	492	-9,6	-17,2
Vol de vélomoteur	4 235	2 446	2 253	2 158	1 932	-54,4	-10,5
Vol de vélo	2 876	2 479	2 278	2 350	2 353	-18,2	0,1
Sacjacking dans une voiture	-	-	17	32	29	-	-9,4
Vol dans ou à une voiture	34 028	31 765	31 742	28 272	27 721	-18,5	-1,9
Cambriolage	85 351	54 471	57 740	59 040	60 712	-28,9	2,8
Vol à l'étalage	4 678	5 341	5 094	4 953	5 336	14,1	7,7
Vol d'armes et explosifs	1 180	926	918	896	823	-30,3	-8,1
Vol avec violence sans arme	7 001	5 244	5 021	4 745	4 868	-30,5	2,6
Vol à la tire	9 169	7 686	6 821	5 366	5 548	-39,5	3,4
Vol à l'arraché	1 999	1 827	1 739	1 227	1 247	-37,6	1,6
Arrachage de sac à main	1 164	803	752	659	701	-39,8	6,4
Steaming ¹	-	18	23	13	21	-	61,5
Vol à main armée	3 824	2 100	2 062	2 171	2 015	-47,3	-7,2
Hacking (piratage informatique)	-	334	414	460	369	-	-19,8
Violence contre les métiers d'intérêt général	222	318	263	292	645	190,5	120,9
Escroquerie d'assurance : vol de véhicule	8	16	28	43	35	337,5	-18,6
Marchand de sommeil	-	2	5	24	18	-	-25,0
Viol collectif	83	95	104	106	76	-8,4	-28,3
Graffiti	185	1 445	658	923	2 438	1 218	164,1
Violence intra-familiale	17 557	21 273	23 054	23 432	23 157	31,9	-1,2

Chapitre 1 : Société

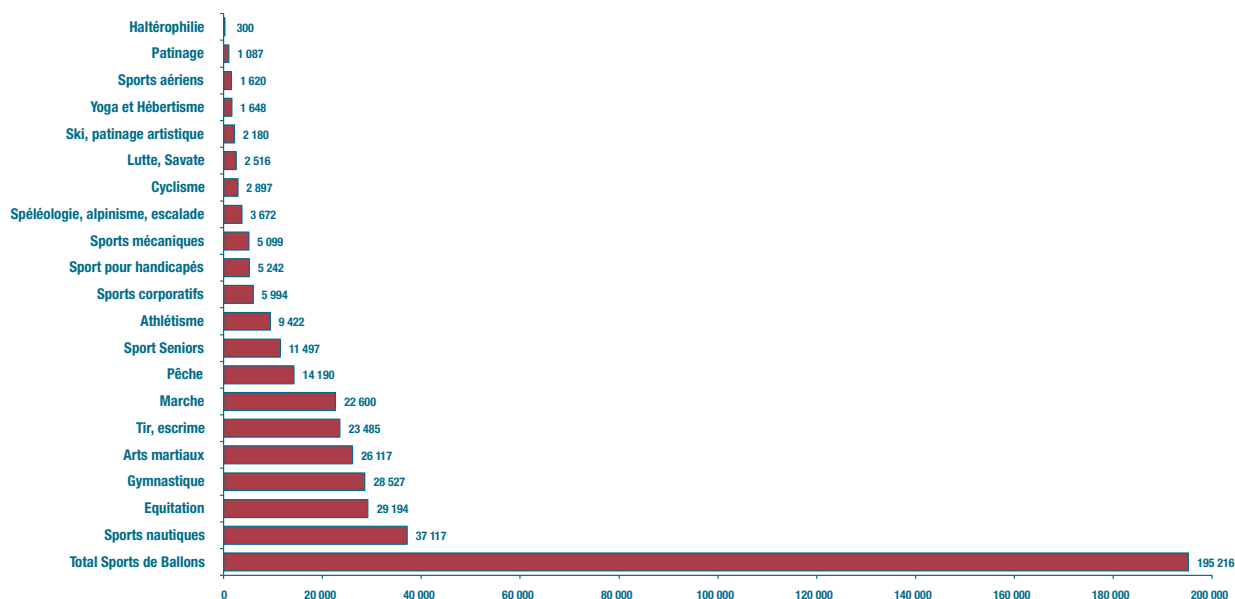
Sports, culture & tourisme

→ 76. Nombre d'affiliés dans des fédérations sportives reconnues par la Communauté française en 2008 par discipline

Source : Communauté française (liste des fédérations sportives reconnues) – Calcul IWEPS

Notes -

- Ces statistiques ne reprennent pas le football dont les fédérations sont fédérales.
- Pour les arts martiaux, le nombre d'affiliés à la Fédération francophone de karaté et arts martiaux affinitaires n'est pas connu pour l'année 2008. Une estimation a été réalisée à partir de la progression annuelle moyenne de 2005 à 2007 (+0,8% par an), soit 7 801 affiliés.

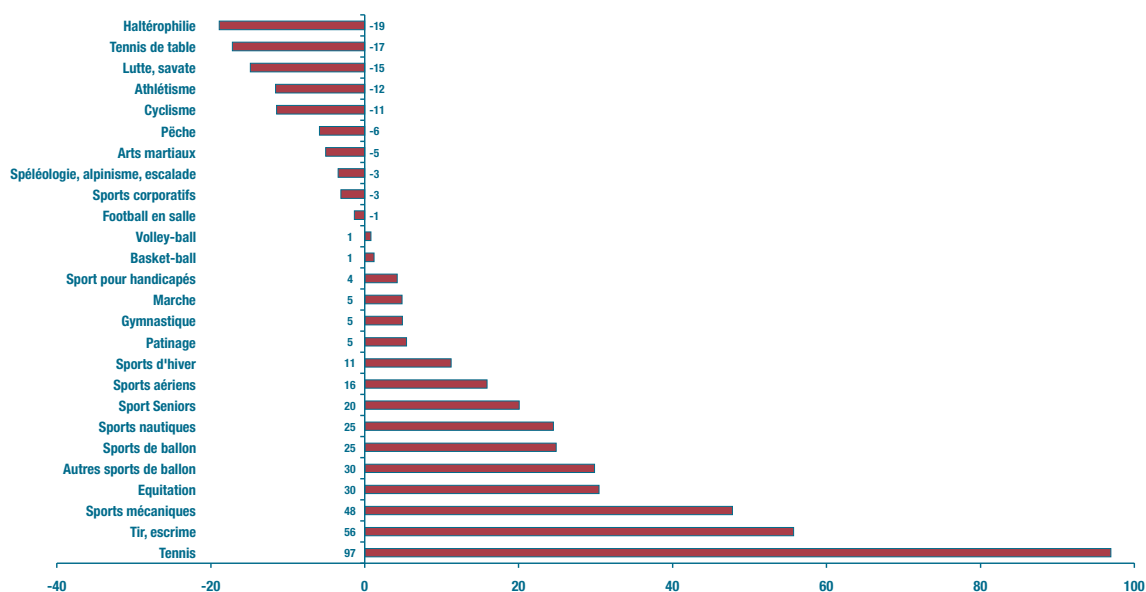


→ 77. Evolution du nombre d'affiliés dans les fédérations sportives les plus importantes reconnues par la Communauté française, de 2004 à 2008

Source : Communauté française (liste des fédérations sportives reconnues) – Calcul IWEPS

Notes -

- Ces statistiques ne reprennent pas le football dont les fédérations sont fédérales.
- Pour les arts martiaux, le nombre d'affiliés pour l'année 2008 est une estimation réalisée à partir de la progression annuelle de 2005 à 2007 (+0,8% par an), soit 7 801 affiliés.



Chapitre 1 : Société

Sports, culture & tourisme

→ 78. Aménagements sportifs subsidiés par la Région wallonne dans les provinces wallonnes (Situation octobre 2007)

Source : SPW – DGO5 – Pouvoirs locaux, Action sociale et Santé – (Base de données INFRASPORT)

	Wallonie	Brabant wallon	Hainaut	Liège Luxembourg	Namur	
Aire de lancer	51	4	23	10	8	6
Aire de saut	58	3	33	11	8	3
Bassin de natation	259	22	73	100	29	35
Circuit pour sports moteurs	2	0	1	0	1	0
Ligne de tir	205	14	79	50	32	30
Mur d'escalade	65	3	20	21	14	7
Parcours	9	0	3	2	1	3
Parcours de golf	41	20	2	9	6	4
Piste d'athlétisme	117	15	45	27	17	13
Piste de roller	65	10	21	17	6	11
Piste de ski alpin	3	0	0	3	0	0
Piste de ski de fond	3	0	0	2	1	0
Piste d'équitation	230	28	67	78	25	32
Plan d'eau	7	0	3	2	0	2
Salle de sport	1 614	171	471	487	252	233
Terrain "sports de rue"	325	37	86	109	44	49
Terrain de balle-pelotte	183	21	92	2	2	66
Terrain de base-ball	11	2	5	3	0	1
Terrain de beach-volley	17	2	3	1	3	8
Terrain de football	1 151	91	328	293	239	200
Terrain de hockey	17	4	6	6	0	1
Terrain de pétanque	735	51	193	164	156	171
Terrain de rugby	39	7	15	14	3	0
Terrain de tennis	1 252	127	405	399	160	161
Terrain multisport	36	1	14	6	8	7
Vélodrome	4	1	1	1	0	1

→ 79. Activité des cinémas en Wallonie en 2006 par province

Source: SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique

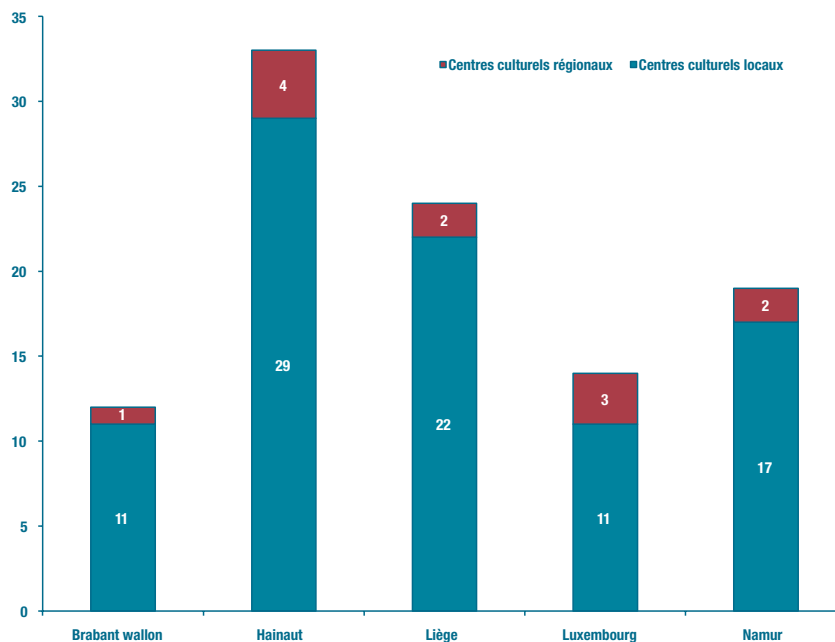
	Wallonie	Brabant wallon	Hainaut	Liège Luxembourg	Namur	
Indicateurs de l'offre						
Nombre de cinémas	45	5	10	13	9	8
Nombre d'écrans	185	32	58	47	17	31
Nombre de fauteuils	40 260	6 573	12 655	11 897	3 247	5 888
Séances offertes	241 573	48 412	81 423	62 834	12 092	36 812
Places offertes en milliers	52 044	10 125	17 878	15 295	2 035	6 712
Indicateurs de la demande						
Volume annuel d'entrées	7 949 501	1 622 933	2 499 443	2 480 798	380 095	966 232
Taux d'occupation des places offertes	15,3	16,0	14,0	16,2	18,7	14,4
Nombre d'entrées par écran	42 970	50 717	43 094	52 783	22 359	31 169
Fréquentation moyenne par habitant	2,3	4,4	1,9	2,4	1,5	2,1
Informations économiques (en € - HTVA)						
Recette brute	42 906 520	9 048 961	14 052 179	13 258 873	1 866 089	4 680 418
Recette brute par écran	231 927	282 780	242 279	282 104	109 770	150 981
Prix moyen du billet	5,6	5,8	5,7	5,5	5,0	5,0
Dépenses par habitant	12,6	24,7	10,9	12,7	7,2	10,2

Chapitre 1 : Société

Sports, culture & tourisme

→ **80. Répartition provinciale des centres culturels locaux et régionaux en Wallonie en 2007**

Source : Communauté française Wallonie-Bruxelles (CFWB), Administration générale de la culture et de l'informatique. Direction générale de la Culture

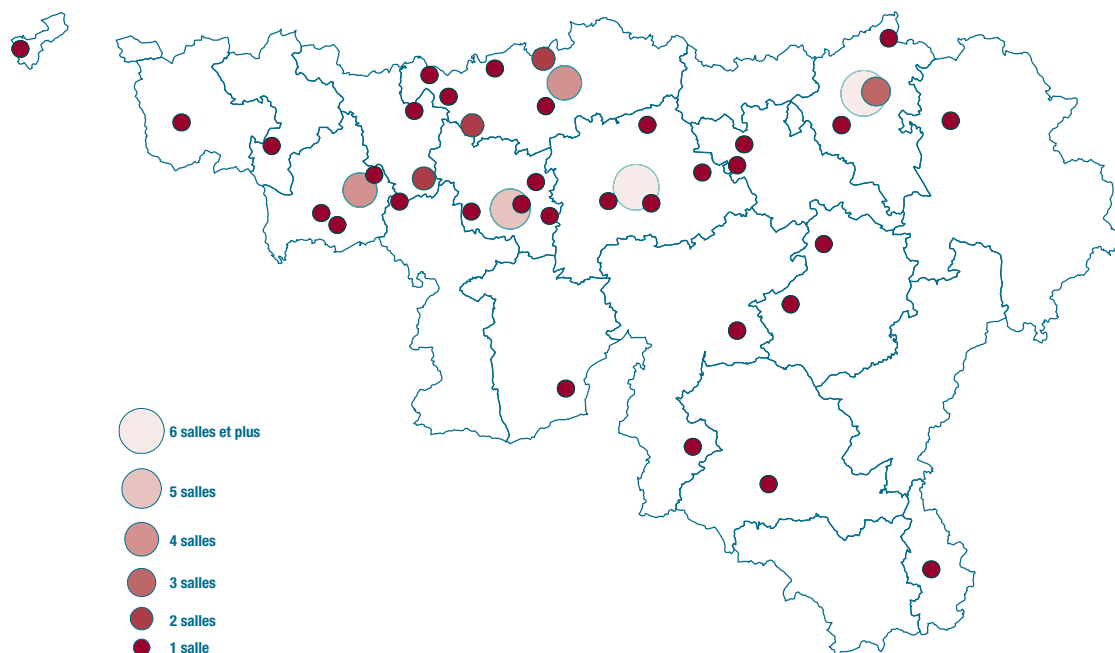


Chapitre 1 : Société

Sports, culture & tourisme

→ **81. Nombre de salles de théâtre en Wallonie en 2007**

Source : Communauté française Wallonie-Bruxelles - Ministère Maison du spectacle "La Bellone"



→ **82. Répartition de l'offre touristique reconnue, selon les types d'hébergement**

Source : Observatoire du tourisme wallon (OTW)

Note - Les données représentent l'offre touristique reconnue par le Commissariat général au tourisme (CGT)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Hébergements								
Camping	292	286	287	275	283	251	246	231
Hôtellerie	521	518	518	512	509	512	494	486
Tourisme rural	2 329	2 556	2 847	3 185	3 173	2 513	3 048	3 175
Tourisme social	-	65	64	64	64	64	64	64
Village de vacances	-	29	29	29	29	29	29	29
Total	3 142	3 454	3 756	4 076	4 069	3 369	3 881	3 985
Lits								
Camping	31 344	32 688	34 326	35 166	35 025	31 110	30 477	30 057
Hôtellerie	19 926	19 816	20 060	20 043	21 478	22 359	22 334	22 502
Tourisme rural	14 308	16 004	18 040	20 051	20 150	16 452	19 733	20 572
Tourisme social	-	6 647	7 384	7 384	7 384	6 597	6 597	6 597
Village de vacances	-	17 275	17 275	17 275	17 275	17 275	17 275	17 275
Total	65 578	92 430	97 085	99 919	101 312	93 793	96 416	97 003

Chapitre 1 : Société

Sports, culture & tourisme

→ **83. Répartition de l'offre touristique reconnue par type d'hébergement et province au 31 décembre 2007 en nombre de lits**

Source : Observatoire du tourisme wallon (OTW)

Note - (*) Données 2006.

	Camping	Hôtels	Tourisme du terroir	Tourisme social (*)	Villages de vacances(*)
Brabant wallon	84	2 554	308	36	0
Hainaut	1 440	3 410	1 858	723	0
Liège	6 801	6 363	4 880	1 695	3 380
Luxembourg	16 341	6 240	8 620	2 196	8 595
Namur	5 391	3 935	4 906	1 947	5 300
Total	30 057	22 502	20 572	6 597	17 275

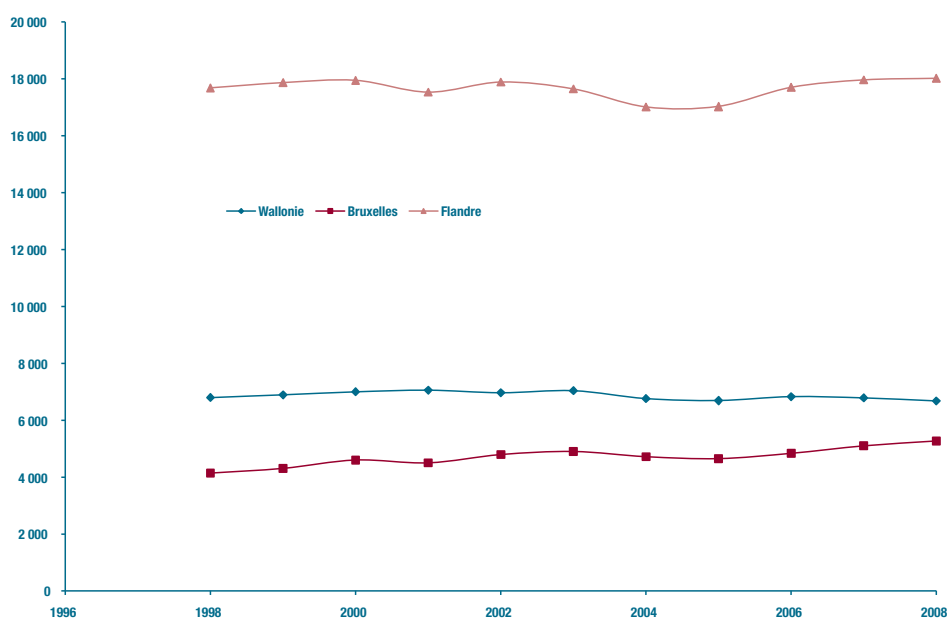
→ **84. Répartition de la fréquentation touristique par province, en nombre de nuitées - 2003-2008**

Sources : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique, Office du tourisme wallon (OTW)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Brabant wallon	315 600	318 009	326 271	344 051	352 920	337 699
Hainaut	403 622	490 987	633 891	753 725	767 936	814 853
Liège	2 159 164	2 079 843	2 064 652	2 066 498	2 020 067	2 075 525
Luxembourg	2 754 352	2 519 308	2 426 134	2 472 462	2 468 267	2 340 512
Namur	1 405 289	1 352 480	1 243 171	1 193 434	1 175 364	1 109 777
Total	7 038 027	6 760 627	6 694 119	6 830 170	6 784 554	6 678 366

→ **85. Evolution de la fréquentation touristique dans les régions belges (en milliers de nuitées)**

Sources : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique, Office du tourisme wallon (OTW)



Chapitre 1 : Société

Sports, culture & tourisme

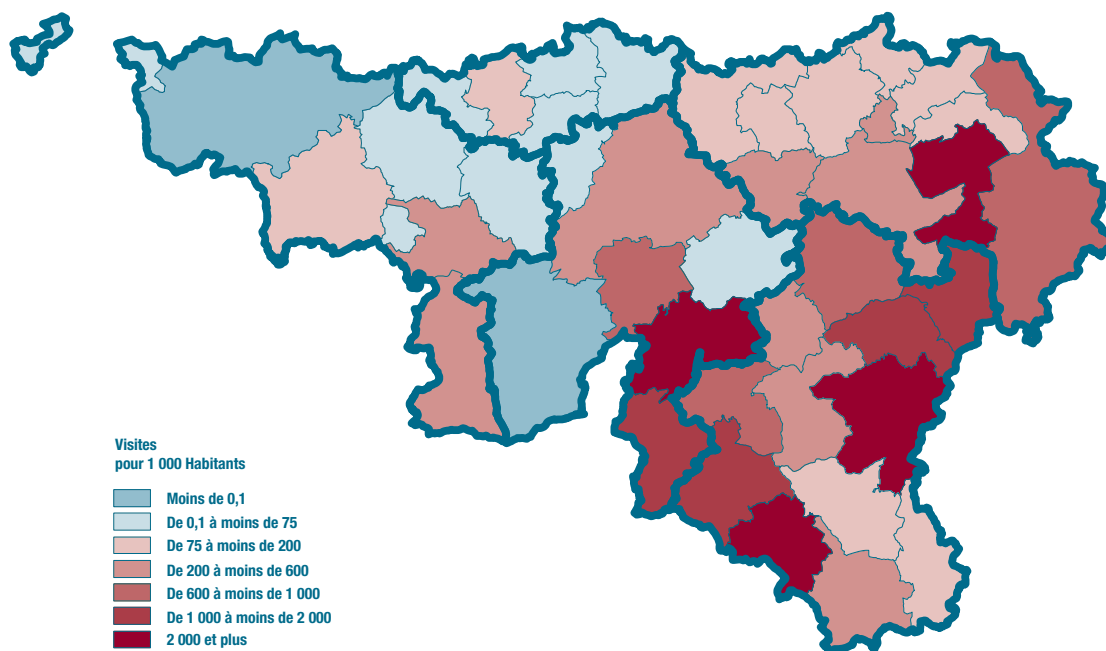
→ **86. Les touristes en Wallonie - répartition selon le pays d'origine**

Sources : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique, Office du tourisme wallon (OTW)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Belgique	57,9	57,2	56,4	57,0	55,8	55,2	54,6	55,1
Pays-Bas	24,8	24,9	26,4	24,0	24,2	24,6	24,0	17,2
France	5,2	5,8	5,6	6,5	6,4	6,7	7,1	9,4
Allemagne	3,4	3,4	3,3	3,3	3,4	3,2	3,3	4,2
Royaume-Uni	3,1	3,2	2,9	2,9	2,6	2,8	2,8	4,0
Luxembourg	0,2	0,2	0,3	0,2	0,4	0,3	0,4	0,6
Autres	5,3	5,2	5,1	6,1	7,2	7,1	7,8	9,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

→ **87. Taux de fréquentation des maisons de tourisme en 2007 par 1 000 habitants**

Sources : SPF Economie - Direction générale Statistique et information économique, Office du tourisme wallon (OTW)



Chapitre 1 : Société

Sports, culture & tourisme

→ **88. Fréquentation des attractions touristiques en Wallonie en 2008**

Source : Observatoire du tourisme wallon (OTW)

Type d'attraction	Nombre d'attractions	Fréquentation	
		Nombre de visiteurs	Pourcentage de visiteurs
Brabant wallon	16	1 961 338	21,3
Hainaut	74	2 007 851	21,8
Liège	47	1 518 782	16,5
Luxembourg	45	970 837	10,5
Namur	70	2 767 422	30,0
Wallonie	252	9 228 121	100,0

Chapitre 1 : Société

TIC au niveau citoyen

La diffusion des TIC continue sa progression en Wallonie : en 2008, 65% des ménages disposent d'au moins un ordinateur et 64% des Wallons de plus de 15 ans ont accès à Internet au domicile (indicateur 89).

→ **89. Equipements TIC des ménages et citoyens wallons de 15 ans et plus en pourcentage**

Source : Agence wallonne des télécommunications (AWT) (Usages des TIC par les citoyens wallons - Enquête 2008)

	2000	2005	2006	2007	2008
Ménages					
disposant d'un ordinateur (au moins)	33	63	63	65	65
disposant d'un accès Internet	17	51	52	57	59
disposant d'un accès Internet haut-débit (ADSL/câble)	1	46	49	55	58
Citoyens (15 ans et plus)					
disposant d'un accès Internet au domicile	23	54	55	61	64

→ **90. Ménages sans ordinateurs au domicile : principales raisons justifiant l'absence d'ordinateurs en pourcentage**

Source : Agence wallonne des télécommunications (AWT) (Usages des TIC par les citoyens wallons - Enquête 2008)

Raisons évoquées	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Pas d'utilité - Pas d'intérêt	37	41	30	37	35	41
Nous sommes trop âgés	13	14	17	14	17	15
C'est trop cher	16	13	17	10	14	12
Cela ne nous intéresse pas	14	16	14	22	13	11
On n'a pas appris à l'utiliser		3	4	2	7	7
C'est trop compliqué	6	4	5	6	5	5
On n'a pas le temps	3	4	5	2	2	3
On n'a personne pour nous expliquer				1	1	1
Autres (on utilise un ordinateur ailleurs, déménagement, handicap, etc.)	11	5	7	1	5	5

→ **91. Pénétration d'Internet chez les citoyens wallons de 15 ans et plus en pourcentage**

Source : Agence wallonne des télécommunications (AWT) (Usages des TIC par les citoyens wallons - Enquête 2008)

	2001	2005	2006	2007	2008	
Utilisation d'Internet par les citoyens (15 ans et plus)						
Ont utilisé Internet au moins une fois						
dans les 12 derniers mois		36	64	65	69	71
au cours du dernier mois		29	59	60	65	67
Lieux d'utilisation d'Internet par les internautes wallons						
au domicile		76	80	85	86	
aux points d'accès publics		19	20	17	11	

Chapitre 1 : Société

Pauvreté des ménages

→ 92. Taux de risque de pauvreté des ménages en 2006 : comparaison Wallonie, Flandre, Belgique

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique (Enquête EU-SILC 2006) - Calculs IWEPS

Note - Le taux de risque de pauvreté mesure la proportion de personnes dont le « revenu » est inférieur à 60% du revenu médian. Le revenu médian est celui qui se situe au centre de la série des revenus (classés par ordre de grandeur). Le « revenu » personnel est établi à partir du revenu du ménage : pour ce faire, on divise le revenu total du ménage par le nombre « d'équivalents adultes » dans le ménage, et on attribue à chaque membre du ménage le revenu ainsi obtenu, appelé revenu équivalent. Le taux de risque de pauvreté dépend de la composition du revenu prise en considération. Trois taux de risque de pauvreté sont présentés dans le tableau ci-dessous : le taux de risque de pauvreté avant transferts sociaux, calculé sur la base du revenu primaire seul, le taux de risque de pauvreté après transferts, basé sur le revenu total (revenu primaire plus ensemble des transferts sociaux) et, entre ces extrêmes, le taux de risque de pauvreté basé sur le revenu avant transferts sociaux mais incluant les pensions de vieillesse et de survie

Taux de risque de pauvreté (en %) calculés sur la base du revenu			
	primaire	primaire + pensions	total
Wallonie	46	32	17
Flandre	37	22	11
Belgique	41	27	15



Chapitre 2 : **Economie**

Chapitre 2

Economie



Chapitre 2 : Economie

Activité économique

En 2006, dernière année disponible publiée par Eurostat, le produit intérieur brut wallon (PIB) par tête équivalait à 71,9% du PIB par tête de la Belgique, soit un niveau relatif légèrement plus faible que celui enregistré en moyenne depuis les années 2000 (72,2%). Il reste également inférieur aux moyennes de l'Union européenne (indicateur 93). Cette évolution résulte notamment d'une croissance économique relativement moins forte en 2006 (+2,2%, contre +3,0% pour la Belgique, indicateur 94), différence de croissance qui se confirmerait d'ailleurs en 2007 selon les estimations (provisoires) de l'Institut des comptes nationaux (ICN) (+1,7% contre +2,8%). Selon nos estimations, après une relative résistance du PIB régional (+1,3%) en 2008, en comparaison de la Belgique et de l'Union européenne, la Wallonie serait touchée par la crise économique internationale dans des proportions équivalentes à l'ensemble du pays et de l'Union en 2009 (environ -4%) (indicateurs 93 et 94).



93. Produit intérieur brut (PIB) par habitant en parité de pouvoir d'achat

Source : Eurostat - Calculs IWEPS

Note - Les PIB sont exprimés en parité de pouvoir d'achat. Les différences de niveaux de prix entre les pays sont ainsi éliminées, ce qui permet les comparaisons internationales. En revanche, les différences de prix entre régions d'un même pays ne sont pas neutralisées.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Moyenne 2000-2006
En euros								
Wallonie	17 800	18 200	18 700	19 100	20 000	20 900	21 700	-
Bruxelles	49 900	-	52 800	53 200	55 200	57 200	59 400	-
Flandre	24 300	24 900	25 600	26 200	27 600	28 600	30 000	-
Belgique	24 600	25 200	25 900	26 500	27 800	28 800	30 200	-
UE-15	23 186	23 935	24 673	24 965	25 969	26 761	27 970	-
UE-27	19 100	19 800	20 500	20 700	21 600	22 500	23 600	-
En indice (Belgique = 100)								
Wallonie	72,4	72,2	72,2	72,1	71,9	72,6	71,9	72,2
Bruxelles	202,8	203,2	203,9	200,8	198,6	198,6	196,7	200,6
Flandre	98,8	98,8	98,8	98,9	99,3	99,3	99,3	99,0
Belgique	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
UE-15	94,3	95,0	95,3	94,2	93,4	92,9	92,6	94,0
UE-27	77,6	78,6	79,2	78,1	77,7	78,1	78,1	78,2
Variations par rapport à l'année précédente en %								
Wallonie	5,3	2,2	2,7	2,1	4,7	4,5	3,8	3,4
Bruxelles	5,5	2,6	3,1	0,8	3,8	3,6	3,8	2,9
Flandre	5,7	2,5	2,8	2,3	5,3	3,6	4,9	3,6
Belgique	5,6	2,4	2,8	2,3	4,9	3,6	4,9	3,5
UE-15	6,4	3,2	3,1	1,2	4,0	3,0	4,5	3,2
UE-27	7,3	3,7	3,5	1,0	4,3	4,2	4,9	3,6

Chapitre 2 : Economie

Activité économique

→ 94. Evolution du produit intérieur brut (PIB) (en volume)

Sources : Institut des comptes nationaux (ICN), Eurostat - Calculs IWEPS

Note - (p) = prévisions : IWEPS (Tendances économiques, juin 2009) pour Wallonie et Belgique ; Commission européenne (avril 2009) pour UE-15 et UE-27.

	2000	2005	2006	2007	2008	2009	Moyenne 2000-2007
En millions d'euros (euros chaînés, année de référence 2000)							
Wallonie	59 410	64 341	65 771	66 920	67 790(p)	65 011(p)	-
Bruxelles	47 874	52 954	54 768	55 441	-	-	-
Flandre	144 138	155 346	160 261	166 155	-	-	-
Belgique	251 741	272 784	280 933	288 677	291 563(p)	280 192(p)	-
En pourcentage de la Belgique							
Wallonie	23,6	23,6	23,4	23,2	23,3(p)	23,2(p)	23,5
Bruxelles	19,0	19,4	19,5	19,2	-	-	19,3
Flandre	57,3	56,9	57,0	57,6	-	-	57,1
Belgique	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Variations par rapport à l'année précédente en %							
Wallonie	3,7	1,7	2,2	1,7	1,3(p)	-4,1(p)	1,7
Bruxelles	3,6	2,4	3,4	1,2	-	-	2,1
Flandre	3,8	1,8	3,2	3,7	-	-	2,1
Belgique	3,7	1,8	3,0	2,8	1,0(p)	-3,9(p)	2,0
UE-15	3,9	1,8	3,0	2,6	0,6	-4,0(p)	2,0
UE-27	3,9	2,0	3,2	2,9	0,9	-4,0(p)	2,2

Chapitre 2 : Economie

Activité économique

Parmi les composantes de la demande globale qui contribuent à l'activité économique régionale, on dispose des données d'investissements et d'informations partielles concernant le commerce extérieur. En ce qui concerne les investissements (ou la formation brute de capital fixe), on constate qu'en dépit d'un redressement intervenu durant les dernières années disponibles (de 2004 à 2006), la chute des investissements entre 2001 et 2003 a affecté la dynamique globale sur l'ensemble des années 2000. Leur croissance annuelle moyenne en volume s'est ainsi établie à 1,8%, soit un taux plus faible que dans l'ensemble du pays et de l'Union européenne. Le taux d'investissement wallon (20,4% en 2006) demeure dès lors nettement plus faible qu'en Flandre (23,7%) et, dans une moindre mesure, inférieur aux moyennes européennes. Quant au commerce extérieur de marchandises, il occupe également en Wallonie une proportion du PIB (43,5%) inférieure à celle du pays dans son ensemble (70,7%). En moyenne depuis 2002, les exportations wallonnes ont cependant crû plus rapidement que celles du pays, de sorte qu'elles représentaient en 2008 près de 18% des exportations nationales, contre 15,7% en 2002 (première année disponible selon le concept utilisé ici) (indicateurs 95 et 96).



95. Evolution de la formation brute de capital fixe (en volume)

Sources : Institut des comptes nationaux (ICN), Eurostat - Calculs IWEPS, Institut bruxellois de statistique et d'analyse (IBSA), Studiedienst van de vlaamse regening (SVR), Bureau fédéral du Plan (BFP) (HERMREG)

Note - L'information la plus récente publiée par l'ICN à prix courants concerne l'année 2006. Ces données ont été déflatées, par branche d'activité, via le déflateur national correspondant. La composante extra-régionale a été répartie entre les trois régions.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Moyenne 2000-2006
En millions d'euros (euros chaînés, année de référence 2000)								
Wallonie	12 011	11 817	11 656	11 475	11 873	12 698	13 405	-
Bruxelles	8 291	9 109	8 505	7 734	8 675	8 978	9 764	-
Flandre	32 145	31 646	31 245	31 820	34 124	36 753	38 030	-
Belgique	52 447	52 572	51 408	51 032	54 673	58 434	61 199	-
En pourcentage de la Belgique								
Wallonie	22,9	22,5	22,7	22,5	21,7	21,7	21,9	22,3
Bruxelles	15,8	17,3	16,5	15,2	15,9	15,4	16,0	16,0
Flandre	61,3	60,2	60,8	62,4	62,4	62,9	62,1	61,7
Belgique	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Variations par rapport à l'année précédente en %								
Wallonie	2,9	-1,6	-1,4	-1,6	3,5	6,9	5,6	1,8
Bruxelles	5,9	9,9	-6,6	-9,1	12,2	3,5	8,7	2,8
Flandre	4,8	-1,6	-1,3	1,8	7,2	7,7	3,5	2,8
Belgique	4,5	0,2	-2,2	-0,7	7,1	6,9	4,7	2,6
UE-15	4,7	0,8	-0,6	1,2	2,7	3,3	5,9	2,2
UE-27	4,6	0,7	-0,5	1,3	3,0	3,6	6,2	2,4
En pourcentage du PIB (taux d'investissement)								
Wallonie	20,2	19,7	19,2	18,7	18,8	19,7	20,4	19,5
Bruxelles	17,3	18,7	16,9	15,3	16,8	17,0	17,8	17,1
Flandre	22,3	21,8	21,3	21,5	22,3	23,6	23,7	22,4
Belgique	20,8	20,7	20,0	19,6	20,4	21,4	21,8	20,7
UE-15	20,5	20,3	19,9	19,9	20,0	20,3	20,9	20,2
UE-27	20,6	20,4	20,0	20,0	20,1	20,4	21,1	20,4

Chapitre 2 : Economie

Activité économique

→ 96. Evolution du commerce extérieur (en volume)

Source : Banque nationale de Belgique (BNB) - Calculs IWEPS

Note - Les données ne concernent que les flux de marchandises de la Belgique avec l'étranger. Elles sont ventilées par la BNB entre régions d'origine des exportations ou de destination des importations et publiées uniquement à prix courants. Dans le tableau ci-dessous, elles sont exprimées en volume, en utilisant le déflateur national correspondant. Précisons que la forte hausse observée en 2005 est en partie liée à une modification méthodologique dans l'enregistrement du commerce de gaz et d'électricité. Enfin, le degré d'ouverture est calculé comme le rapport de la moyenne des exportations et des importations de marchandises au PIB.

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Moyenne 2002-2008
En millions d'euros (euros chaînés, année de référence 2000)								
Exportations de marchandises								
Wallonie	27 690	28 575	30 019	33 358	35 787	36 100	38 329	-
Belgique	175 881	181 971	193 643	199 002	203 704	209 101	213 776	-
Importations de marchandises								
Wallonie	20 830	21 994	22 083	22 192	23 956	25 327	25 996	-
Belgique	167 040	172 979	185 957	193 995	199 378	206 174	215 723	-
En pourcentage de la Belgique								
Exportations de marchandises								
Wallonie	15,7	15,7	15,5	16,8	17,6	17,3	17,9	16,6
Belgique	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Importations de marchandises								
Wallonie	12,5	12,7	11,9	11,4	12,0	12,3	12,1	12,1
Belgique	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Variations par rapport à l'année précédente en %								
Exportations de marchandises								
Wallonie		3,2	5,1	11,1	7,3	0,9	6,2	5,6
Belgique		3,5	6,4	2,8	2,4	2,6	2,2	3,3
Importations de marchandises								
Wallonie		5,6	0,4	0,5	7,9	5,7	2,6	3,8
Belgique		3,6	7,5	4,3	2,8	3,4	4,6	4,4
Degré d'ouverture (en % du PIB)								
Wallonie	40,1	41,2	41,2	43,2	45,4	45,9	47,4	43,5
Belgique	66,6	68,2	70,9	72,0	71,7	71,9	73,7	70,7

Chapitre 2 : Economie

Activité économique

Les évolutions comparées de la rémunération et de la productivité du travail comptent parmi les déterminants de l'activité économique marchande et de l'emploi. Elles donnent également une indication du partage de la valeur ajoutée entre ses composantes travail et capital. En Wallonie, depuis le début des années 2000, la croissance des salaires a essentiellement neutralisé l'inflation puisque, en moyenne, les rémunérations exprimées en volume se sont stabilisées. Dans le même temps, la productivité par tête a progressé à un rythme de 1% par an, même si l'on note une chute pour la dernière année disponible. De cette manière, la part des salaires dans la valeur ajoutée marchande (ou encore le coût salarial unitaire) s'est réduite, passant de 65,9% en 2000 à 62,3% en 2006, tout en demeurant supérieure à celle enregistrée en moyenne dans le pays (indicateur 97).



97. Rémunérations et productivité par tête dans les branches d'activité marchande

Source : Institut des comptes nationaux (ICN) - Calculs IWEPS, IBSA, SVR, BFP (HERMREG)

Note - L'information la plus récente publiée par l'ICN à prix courants concerne l'année 2006 pour les rémunérations. Celles-ci sont déflatées par les prix à la consommation. S'agissant de la productivité, les données ont été déflatées, par branche d'activité, via le déflateur national correspondant. En outre, la composante extra-régionale a été répartie entre les trois régions. Enfin les branches éducation, administration publique et services domestiques ont été exclues.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Moyenne 2000-2006
En euros (euros chaînés, année de référence 2000)									
Rémunération par salarié									
Wallonie	33 729	34 047	34 799	34 669	34 357	33 751	33 766	-	-
Belgique	37 749	38 232	39 108	38 977	38 658	38 067	38 072	-	-
Productivité par tête (ou valeur ajoutée par emploi)									
Wallonie	51 167	51 591	51 917	53 078	53 713	53 825	54 200	54 030	-
Belgique	58 190	58 135	59 235	60 092	61 263	61 684	62 658	63 162	-
En indice (Belgique = 100)									
Rémunération par salarié									
Wallonie	89,4	89,1	89,0	88,9	88,9	88,7	88,7	-	88,9
Belgique	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	-	100,0
Productivité par tête (ou valeur ajoutée par emploi)									
Wallonie	87,9	88,7	87,6	88,3	87,7	87,3	86,5	85,5	87,7
Belgique	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Variations par rapport à l'année précédente en %									
Rémunération par salarié									
Wallonie	-1,6	0,9	2,2	-0,4	-0,9	-1,8	0,0	-	0,0
Belgique	-1,7	1,3	2,3	-0,3	-0,8	-1,5	0,0	-	0,1
Productivité par tête (ou valeur ajoutée par emploi)									
Wallonie	1,9	0,8	0,6	2,2	1,2	0,2	0,7	-0,3	1,0
Belgique	1,6	-0,1	1,9	1,4	1,9	0,7	1,6	0,8	1,2
Coût salarial unitaire (rémunérations en pourcentage de la valeur ajoutée)									
Wallonie	65,9	66,0	67,0	65,3	64,0	62,7	62,3	-	64,7
Belgique	64,9	65,8	66,0	64,9	63,1	61,7	60,8	-	63,9

Chapitre 2 : Economie

Activité économique

En 2007, le PIB par habitant du Brabant wallon dépasse de 34,6% la moyenne régionale. A l'opposé, le Hainaut présente le rapport le plus faible (90,5% de la moyenne wallonne) et la valeur minimale, dans l'arrondissement de Thuin (58,0%). C'est également le PIB par habitant du Brabant wallon qui a enregistré la progression la plus rapide depuis le début des années 2000 (+4,4% en moyenne par an). Bien que la part des provinces de Hainaut et de Liège reste prépondérante dans l'activité économique régionale et dans les investissements (plus de 60% de la formation brute de capital fixe en moyenne), on notera que les taux d'investissement des provinces de Luxembourg (24,5%) et de Namur (20,5%) ont été en moyenne les plus élevés de la Wallonie durant la période considérée (indicateurs 98 à 100).

→ 98. Produit intérieur brut (PIB) par habitant en Wallonie, par province

Source : Institut des comptes nationaux (ICN) - Calculs IWEPS

Note - Les données sont présentées à prix courants.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Moyenne 2000-2007
En euros									
Wallonie	17 772	18 174	18 623	19 058	20 025	20 831	21 745	22 593	-
Brabant wallon	22 544	23 446	24 417	24 811	26 828	28 334	29 262	30 401	-
Hainaut	16 253	16 616	16 914	17 433	18 199	18 957	19 701	20 440	-
Liège	18 508	18 858	19 230	19 585	20 507	21 178	22 203	23 205	-
Luxembourg	17 282	17 288	17 883	18 047	18 878	19 703	20 862	21 357	-
Namur	16 961	17 395	17 928	18 465	19 317	19 967	20 926	21 669	-
En indice (Wallonie = 100)									
Wallonie	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Brabant wallon	126,9	129,0	131,1	130,2	134,0	136,0	134,6	134,6	132,0
Hainaut	91,5	91,4	90,8	91,5	90,9	91,0	90,6	90,5	91,0
Liège	104,1	103,8	103,3	102,8	102,4	101,7	102,1	102,7	102,9
Luxembourg	97,2	95,1	96,0	94,7	94,3	94,6	95,9	94,5	95,3
Namur	95,4	95,7	96,3	96,9	96,5	95,9	96,2	95,9	96,1
Variations par rapport à l'année précédente en %									
Wallonie	5,1	2,3	2,5	2,3	5,1	4,0	4,4	3,9	3,5
Brabant wallon	8,9	4,0	4,1	1,6	8,1	5,6	3,3	3,9	4,4
Hainaut	4,6	2,2	1,8	3,1	4,4	4,2	3,9	3,8	3,3
Liège	4,2	1,9	2,0	1,8	4,7	3,3	4,8	4,5	3,3
Luxembourg	4,6	0,0	3,4	0,9	4,6	4,4	5,9	2,4	3,1
Namur	5,3	2,6	3,1	3,0	4,6	3,4	4,8	3,6	3,6

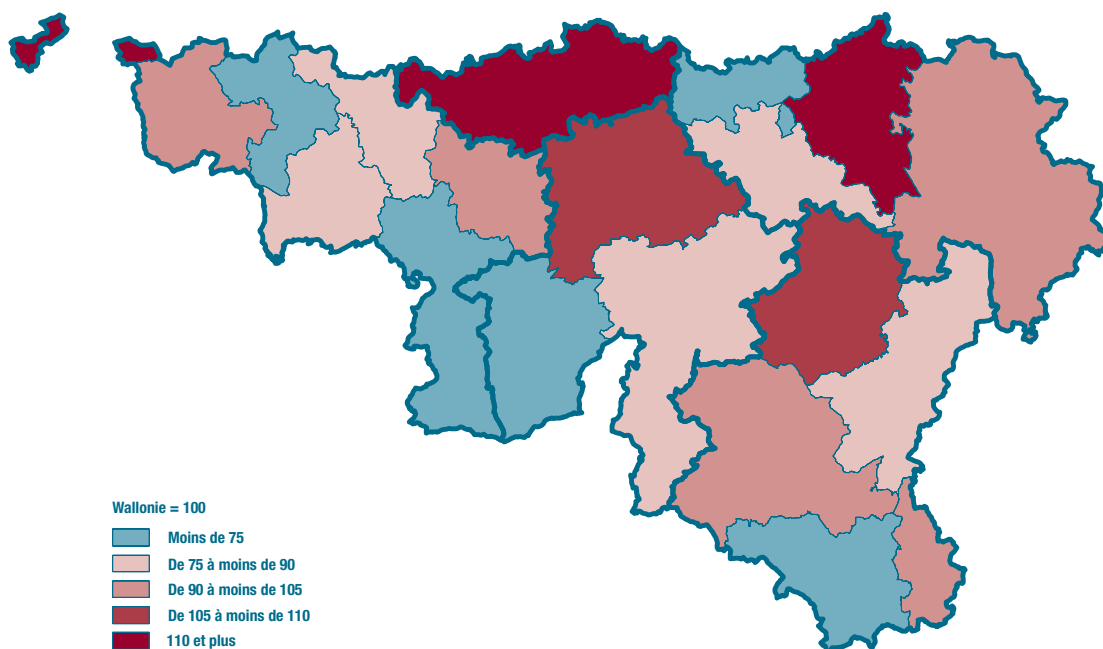
Chapitre 2 : Economie

Activité économique

→ **99. Produit intérieur brut (PIB) par habitant des arrondissements wallons, en 2007, en indice (Wallonie = 100)**

Source : Institut des comptes nationaux (ICN) - Calculs IWEPS

Note - Les données sont présentées à prix courants.



Chapitre 2 : Economie

Activité économique

→ 100. Formation brute de capital fixe par province en Wallonie

Source : Institut des comptes nationaux (ICN) - Calculs IWEPS

Note - L'information la plus récente publiée par l'ICN concerne l'année 2006. Les données sont présentées à prix courants.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Moyenne 2000-2006
En millions d'euros								
Wallonie	12 006	11 881	11 653	11 623	12 339	13 382	14 652	-
Brabant wallon	1 564	1 630	1 593	1 536	1 746	2 024	2 084	-
Hainaut	3 957	3 857	3 916	4 040	3 944	4 341	4 853	-
Liège	3 989	3 589	3 472	3 460	3 675	3 854	4 127	-
Luxembourg	1 077	1 182	990	1 048	1 185	1 226	1 358	-
Namur	1 418	1 623	1 682	1 539	1 790	1 937	2 231	-
En pourcentage de la Wallonie								
Wallonie	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Brabant wallon	13,0	13,7	13,7	13,2	14,1	15,1	14,2	13,9
Hainaut	33,0	32,5	33,6	34,8	32,0	32,4	33,1	33,0
Liège	33,2	30,2	29,8	29,8	29,8	28,8	28,2	30,0
Luxembourg	9,0	9,9	8,5	9,0	9,6	9,2	9,3	9,2
Namur	11,8	13,7	14,4	13,2	14,5	14,5	15,2	13,9
Variations par rapport à l'année précédente en %								
Wallonie	5,2	-1,0	-1,9	-0,3	6,2	8,5	9,5	3,4
Brabant wallon	5,5	4,2	-2,2	-3,6	13,6	15,9	3,0	4,9
Hainaut	1,8	-2,5	1,5	3,2	-2,4	10,1	11,8	3,5
Liège	6,2	-10,0	-3,3	-0,3	6,2	4,9	7,1	0,6
Luxembourg	17,9	9,7	-16,3	5,9	13,1	3,5	10,7	3,9
Namur	3,3	14,4	3,6	-8,5	16,3	8,2	15,2	7,8
En pourcentage du PIB (taux d'investissement)								
Wallonie	20,2	19,5	18,6	18,1	18,2	18,9	19,7	19,0
Brabant wallon	19,8	19,7	18,3	17,2	18,0	19,6	19,3	18,8
Hainaut	19,0	18,1	18,1	18,1	16,9	17,8	19,1	18,1
Liège	21,1	18,6	17,6	17,2	17,4	17,5	17,8	18,2
Luxembourg	25,2	27,4	22,0	22,9	24,6	24,2	25,0	24,5
Namur	18,8	20,9	20,9	18,5	20,4	21,2	23,2	20,5

Chapitre 2 : Economie

Revenus des ménages

La participation des ménages wallons à l'activité économique leur procure environ 17 000 euros par an et par personne. Après transferts, le revenu dont ils disposent pour consommer ou épargner s'élève à 14 200 euros. Le système d'impôts et de prestations réduit quelque peu les écarts de revenus avec la moyenne belge. Ainsi, en 2006, alors que les revenus primaires des Wallons se situaient 13,1 points sous la moyenne du pays, leur revenu disponible n'était plus inférieur à la moyenne nationale que de 9,1 points de pourcentage. Les revenus primaires des ménages wallons demeurent supérieurs à ceux de l'Union européenne, à pouvoir d'achat équivalent. Depuis le début des années 2000, ces revenus par tête ont crû à un rythme similaire à la moyenne nationale (1,6% par an) (indicateurs 101 et 102). Alors que le poste des rémunérations des salariés a évolué plus rapidement qu'en moyenne dans le pays (3,5% sur la base des prix courants), les prestations sociales ont augmenté légèrement moins vite (3,2%), mais continuent à représenter une part plus importante au sein du revenu moyen du Wallon (30,6%). C'est dans le Brabant wallon que les revenus sont les plus élevés, tant avant transferts (environ 40% de plus que la moyenne régionale) qu'après transferts (25% de plus), mais c'est dans les provinces de Luxembourg et de Namur qu'ils augmentent le plus rapidement (indicateurs 101 à 105).

→ 101. Evolution des revenus primaires par habitant en parité de pouvoir d'achat

Source : Eurostat - Calculs IWEPS

Note - Les revenus primaires des ménages se composent des rémunérations des salariés, des loyers imputés par les propriétaires occupants, des revenus des indépendants et des revenus de la propriété. Les données relatives à l'Union européenne englobent ménages et institutions sans but lucratif (ISBL), ces dernières ne représentant toutefois qu'une part mineure des revenus.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Moyenne 2000-2006
En euros								
Wallonie	15 492	15 882	16 357	15 565	15 841	16 350	17 018	-
Bruxelles	18 097	18 530	18 736	17 603	17 554	17 592	18 227	-
Flandre	19 331	19 985	20 493	19 509	19 892	20 536	21 254	-
Belgique	17 980	18 528	18 993	18 054	18 358	18 899	19 592	-
UE-27	11 859	12 440	12 817	12 900	13 380	13 847	14 325	-
En indice (Belgique = 100)								
Wallonie	86,2	85,7	86,1	86,2	86,3	86,5	86,9	86,3
Bruxelles	100,7	100,0	98,6	97,5	95,6	93,1	93,0	96,9
Flandre	107,5	107,9	107,9	108,1	108,4	108,7	108,5	108,1
Belgique	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
UE-27	66,0	67,1	67,5	71,5	72,9	73,3	73,1	70,2
Variations par rapport à l'année précédente en %								
Wallonie	9,1	2,5	3,0	-4,8	1,8	3,2	4,1	1,6
Bruxelles	10,6	2,4	1,1	-6,0	-0,3	0,2	3,6	0,1
Flandre	11,0	3,4	2,5	-4,8	2,0	3,2	3,5	1,6
Belgique	10,4	3,1	2,5	-4,9	1,7	2,9	3,7	1,4
UE-27	7,5	4,2	2,2	0,4	3,6	3,7	4,1	3,0

Chapitre 2 : Economie

Revenus des ménages

→ 102. Evolution du revenu disponible par habitant en parité de pouvoir d'achat

Source : Eurostat - Calculs IWEPS

Note - Le revenu disponible des ménages est obtenu en ajoutant aux revenus primaires les transferts courants reçus par les ménages (prestations sociales...), puis en déduisant les transferts courants versés par ceux-ci (impôts, cotisations sociales...). Il s'agit du revenu que les ménages affectent ensuite, soit à l'épargne, soit aux dépenses de consommation. Les données relatives à l'Union européenne englobent ménages et les institutions sans but lucratif (ISBL), ces dernières ne représentent toutefois qu'une part mineure des revenus.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Moyenne 2000-2006
En euros								
Wallonie	12 941	13 231	13 541	12 917	13 166	13 579	14 208	-
Bruxelles	14 312	14 656	14 820	14 040	14 082	14 194	14 876	-
Flandre	14 871	15 378	15 786	15 062	15 325	15 837	16 556	-
Belgique	14 205	14 627	14 977	14 277	14 511	14 952	15 638	-
UE-27	11 859	12 440	12 817	12 900	13 380	13 847	14 325	-
En indice (Belgique = 100)								
Wallonie	91,1	90,5	90,4	90,5	90,7	90,8	90,9	90,7
Bruxelles	100,8	100,2	99,0	98,3	97,0	94,9	95,1	97,9
Flandre	104,7	105,1	105,4	105,5	105,6	105,9	105,9	105,4
Belgique	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
UE-27	83,5	85,1	85,6	90,4	92,2	92,6	91,6	88,7
Variations par rapport à l'année précédente en %								
Wallonie	9,0	2,2	2,3	-4,6	1,9	3,1	4,6	1,6
Bruxelles	10,2	2,4	1,1	-5,3	0,3	0,8	4,8	0,6
Flandre	10,6	3,4	2,7	-4,6	1,7	3,3	4,5	1,8
Belgique	10,1	3,0	2,4	-4,7	1,6	3,0	4,6	1,6
UE-27	6,9	4,9	3,0	0,7	3,7	3,5	3,5	3,2

→ 103. Structure des revenus des ménages

Source : Institut des comptes nationaux (ICN) - Calculs IWEPS

Note - Les données sont présentées à prix courants.

	En pourcentage du total des revenus primaires de l'année 2006				Taux de croissance annuel moyen 2000-2006 en %			
	Wallonie	Bruxelles	Flandre	Belgique	Wallonie	Bruxelles	Flandre	Belgique
Excédent d'exploitation et revenu mixte	13,6	15,0	14,5	14,3	0,9	0,5	1,5	1,3
Rémunération des salariés	75,6	72,6	73,3	73,9	3,5	2,0	3,3	3,2
Revenus de la propriété	10,8	12,4	12,2	11,8	-2,4	-3,9	-1,6	-2,0
Solde des revenus primaires	100,0	100,0	100,0	100,0	2,4	0,9	2,4	2,2
Prestations sociales autres que transferts sociaux en nature								
Autres transferts courants	-0,2	-1,4	-0,5	-0,5	23,3	-9,1	-0,9	-2,5
Impôts courants								
sur le revenu, le patrimoine, ...	-18,5	-17,2	-18,2	-18,2	2,5	0,7	2,1	2,1
Cotisations sociales	-28,5	-27,2	-27,5	-27,7	3,2	1,6	3,3	3,1
Revenu disponible	83,5	81,6	77,9	79,8	2,3	1,4	2,6	2,4
Solde des revenus primaires en euros par habitant	18 151	19 440	22 669	20 897	-	-	-	-

Chapitre 2 : Economie

Revenus des ménages

→ 104. Revenus primaires des ménages par habitant en Wallonie, par province

Source : Institut des comptes nationaux (ICN) - Calculs IWEPS

Note - L'information la plus récente publiée par l'ICN concerne l'année 2006. Les données sont présentées à prix courants.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Moyenne 2000-2006
En euros								
Wallonie	15 787	16 373	16 595	16 575	16 899	17 388	18 151	-
Brabant wallon	22 454	23 162	23 491	23 290	23 724	24 358	25 211	-
Hainaut	14 333	14 808	14 961	14 948	15 111	15 595	16 304	-
Liège	15 409	15 980	16 225	16 185	16 573	16 899	17 594	-
Luxembourg	14 481	15 309	15 450	15 641	16 400	17 099	18 105	-
Namur	16 306	16 978	17 268	17 264	17 531	18 145	18 976	-
En indice (Wallonie = 100)								
Wallonie	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Brabant wallon	142,2	141,5	141,6	140,5	140,4	140,1	138,9	140,7
Hainaut	90,8	90,4	90,2	90,2	89,4	89,7	89,8	90,1
Liège	97,6	97,6	97,8	97,6	98,1	97,2	96,9	97,5
Luxembourg	91,7	93,5	93,1	94,4	97,0	98,3	99,7	95,4
Namur	103,3	103,7	104,1	104,2	103,7	104,4	104,5	104,0
Variations par rapport à l'année précédente en %								
Wallonie	4,1	3,7	1,4	-0,1	2,0	2,9	4,4	2,4
Brabant wallon	4,4	3,2	1,4	-0,9	1,9	2,7	3,5	1,9
Hainaut	5,6	3,3	1,0	-0,1	1,1	3,2	4,5	2,2
Liège	3,6	3,7	1,5	-0,2	2,4	2,0	4,1	2,2
Luxembourg	-0,1	5,7	0,9	1,2	4,9	4,3	5,9	3,8
Namur	3,4	4,1	1,7	0,0	1,5	3,5	4,6	2,6

→ 105. Revenu disponible des ménages par habitant en Wallonie, par province

Source : Institut des comptes nationaux (ICN) - Calculs IWEPS

Note - L'information la plus récente publiée par l'ICN concerne l'année 2006. Les données sont présentées à prix courants.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Moyenne 2000-2006
En euros								
Wallonie	13 187	13 640	13 738	13 755	14 045	14 442	15 154	-
Brabant wallon	16 779	17 334	17 634	17 537	17 799	18 161	19 005	-
Hainaut	12 632	13 009	13 080	13 126	13 319	13 717	14 396	-
Liège	12 949	13 363	13 476	13 483	13 843	14 185	14 848	-
Luxembourg	12 147	12 876	12 733	12 796	13 221	13 918	14 531	-
Namur	13 075	13 585	13 683	13 691	14 029	14 391	15 246	-
En indice (Wallonie = 100)								
Wallonie	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Brabant wallon	127,2	127,1	128,4	127,5	126,7	125,8	125,4	126,9
Hainaut	95,8	95,4	95,2	95,4	94,8	95,0	95,0	95,2
Liège	98,2	98,0	98,1	98,0	98,6	98,2	98,0	98,1
Luxembourg	92,1	94,4	92,7	93,0	94,1	96,4	95,9	94,1
Namur	99,1	99,6	99,6	99,5	99,9	99,6	100,6	99,7
Variations par rapport à l'année précédente en %								
Wallonie	4,1	3,4	0,7	0,1	2,1	2,8	4,9	2,3
Brabant wallon	4,0	3,3	1,7	-0,6	1,5	2,0	4,6	2,1
Hainaut	5,1	3,0	0,5	0,4	1,5	3,0	5,0	2,2
Liège	4,0	3,2	0,9	0,0	2,7	2,5	4,7	2,3
Luxembourg	0,6	6,0	-1,1	0,5	3,3	5,3	4,4	3,0
Namur	3,2	3,9	0,7	0,1	2,5	2,6	5,9	2,6

Chapitre 2 : Economie

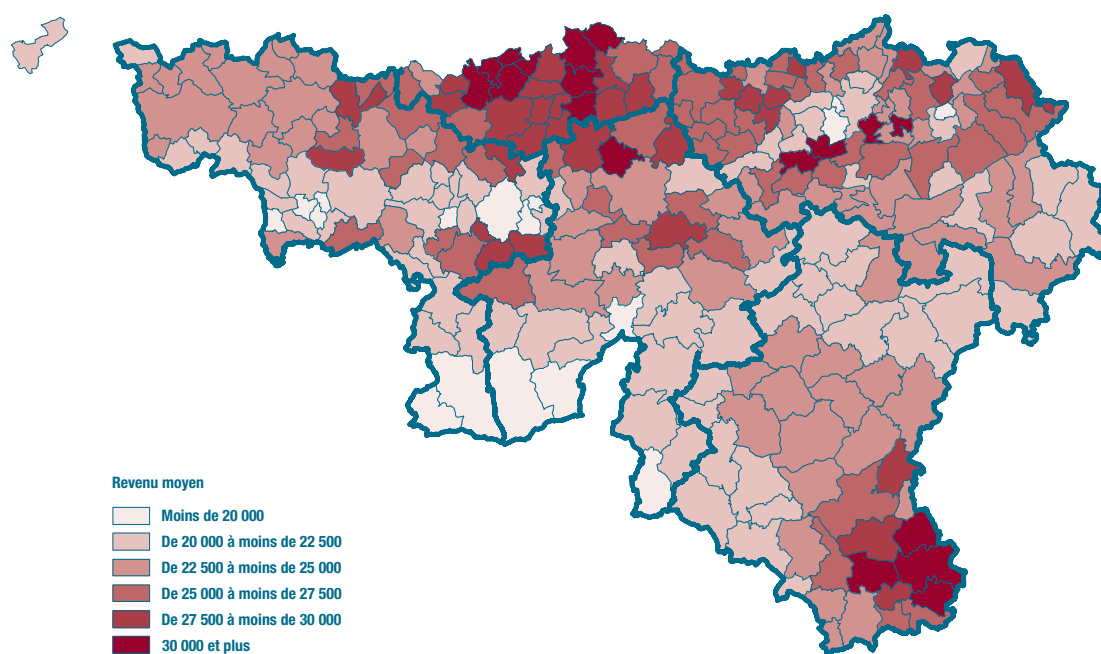
Revenus des ménages

Le revenu moyen par déclaration fiscale était en Wallonie en 2006 (exercice d'imposition 2007) de 23 406 euros (contre 24 949 euros pour l'ensemble de la Belgique). En 2007, 56,9% des déclarations fiscales étaient d'un montant inférieur à 20 000 euros, contre 58,2% en 2006. Contrairement à la Belgique, l'augmentation de près de 5% du revenu médian wallon, de 2005 à 2007, n'a pas compensé la baisse importante de 6,4% de ce revenu médian de 2004 à 2005 (indicateur 106 à 109).

→ 106. Revenu moyen par déclaration par commune en euros (exercice 2007)

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Calculs IWEPS

Note - Les statistiques fiscales sont établies sur la base des enrôlements à l'impôt des personnes physiques. Les enrôlements se font par exercice d'imposition (année t), correspondant aux revenus réalisés durant l'année précédente (année t-1). Le revenu moyen par déclaration est le rapport entre le revenu total net imposable et le nombre de déclarations.



Chapitre 2 : Economie

Revenus des ménages

→ 107. Répartition des déclarations par tranche de revenus

(exercices d'imposition de 2001 à 2007) (en pourcentage)

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Calculs IWEPS

Note - Le revenu total net imposable correspond à la somme des revenus nets (des quatre catégories de revenus: revenus professionnels, revenus des capitaux et biens mobiliers, revenus de propriétés foncières et autres revenus), diminuée des dépenses déductibles.

	moins de 10 000 €	de 10 000 à 20 000 €	de 20 000 à 30 000 €	de 30 000 à 40 000 €	de 40 000 à 50 000 €	50 000 € et plus	Total
Wallonie							
2001	17,3	40,8	20,4	9,7	5,3	6,6	100
2002	17,4	39,4	20,7	9,8	5,4	7,2	100
2003	19,0	38,2	20,2	9,7	5,4	7,5	100
2004	18,8	38,0	20,3	9,8	5,5	7,8	100
2005	22,7	36,6	18,9	9,1	5,2	7,6	100
2006	22,2	36,0	19,0	9,3	5,3	8,2	100
2007	21,5	35,4	19,4	9,4	5,5	8,8	100
Belgique							
2001	16,0	39,1	20,9	10,6	5,9	7,5	100
2002	16,0	37,5	21,3	10,7	6,2	8,4	100
2003	17,1	36,3	21,2	10,5	6,1	8,8	100
2004	18,2	35,7	20,9	10,2	6,1	8,9	100
2005	20,9	34,3	20,1	9,8	5,9	9,0	100
2006	20,6	33,7	20,3	9,9	6,0	9,5	100
2007	20,2	33,1	20,6	10,0	6,1	10,0	100

→ 108. Evolution du revenu médian dans les trois régions et en Belgique

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Calculs IWEPS

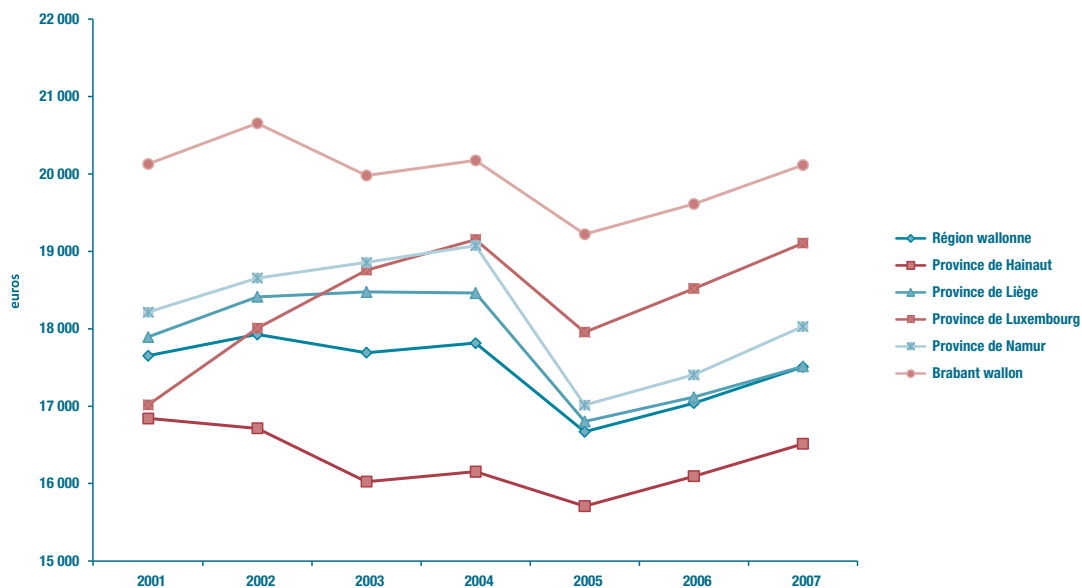
	Wallonie		Flandre		Bruxelles		Belgique	
	Euros	Croissance annuelle en %	Euros	Croissance annuelle en %	Euros	Croissance annuelle en %	Euros	Croissance annuelle en %
2001	17 652		19 132		17 476		18 532	
2002	17 927	1,6	19 667	2,8	17 741	1,5	18 957	2,3
2003	17 692	-1,3	19 764	0,5	17 588	-0,9	18 914	-0,2
2004	17 815	0,7	19 384	-1,9	17 643	0,3	18 731	-1,0
2005	16 671	-6,4	19 313	-0,4	15 927	-9,7	18 139	-3,2
2006	17 041	2,2	19 560	1,3	16 035	0,7	18 417	1,5
2007	17 508	2,7	19 991	2,2	15 932	-0,6	18 833	2,3

Chapitre 2 : Economie

Revenus des ménages

→ **109. Evolution du revenu médian (en euros) enregistré en Wallonie et dans les provinces wallonnes de 2001 à 2007**

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Calculs IWEPS



Chapitre 2 : Economie

Les entreprises

Par rapport à l'ensemble du pays, l'économie wallonne enregistre une spécialisation (que mesure un indice de spécialisation supérieur à l'unité) dans les services d'éducation, d'administration publique et de santé et action sociale. Ces trois branches d'activité occupent chacune près de 9% de l'ensemble de la valeur ajoutée régionale. Les autres domaines de spécialisation wallonne occupent un poids moins important dans l'économie régionale. Ils se trouvent dans l'industrie, en particulier dans la fabrication de produits minéraux (verre, pierres, ciments,... avec un indice de 1,95) ou métallurgiques (indice de 1,24) (indicateur 110).

→ 110. Spécialisation sectorielle en fonction de la valeur ajoutée

Source : Institut des comptes nationaux (ICN) - Calculs IWEPS

Note - L'indice de spécialisation mesure le rapport entre la part régionale de la valeur ajoutée d'une branche d'activité dans le total de la valeur ajoutée régionale et cette même part mesurée au niveau national. Ainsi, un indice supérieur à l'unité indique une représentation relativement plus forte de la région dans la branche d'activité considérée. Ces indices sont calculés sur les valeurs ajoutées brutes à prix courants de l'année 2007.

	Wallonie		Bruxelles		Flandre	
	Indice de spécialisation	Importance de la branche (en % du total)	Indice de spécialisation	Importance de la branche (en % du total)	Indice de spécialisation	Importance de la branche (en % du total)
Extraction de produits non énergétiques	3,04	0,3	0,19	0,0	0,44	0,0
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	1,95	1,6	0,18	0,1	0,89	0,7
Education	1,36	8,7	0,79	5,1	0,93	5,9
Agriculture, chasse et sylviculture, pêche et aquaculture	1,26	1,0	0,03	0,0	1,21	1,0
Administration publique	1,25	8,9	1,60	11,5	0,69	5,0
Santé et action sociale	1,24	8,6	0,70	4,8	1,00	7,0
Métallurgie et travail des métaux	1,24	3,4	0,14	0,4	1,18	3,2
Services domestiques	1,20	0,3	1,01	0,3	0,92	0,3
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	1,16	2,5	1,63	3,5	0,73	1,6
Travail du bois et fabrication d'articles en bois	1,11	0,4	0,09	0,0	1,25	0,4
Construction	1,10	5,8	0,47	2,5	1,13	6,0
Fabrication de machines et équipements	1,09	1,3	0,43	0,5	1,15	1,4
Industrie chimique	1,06	3,3	0,27	0,8	1,22	3,8
Immobilier, location et services aux entreprises	0,97	22,7	0,99	23,4	1,02	23,9
Industries agricoles et alimentaires	0,97	2,0	0,38	0,8	1,22	2,6
Fabrication d'équipements électriques et électroniques	0,95	1,0	0,37	0,4	1,23	1,3
Services collectifs, sociaux et personnels	0,93	2,3	1,63	4,0	0,82	2,0
Transports et communications	0,91	7,4	1,31	10,7	0,94	7,7
Hôtels et restaurants	0,88	1,4	1,21	1,9	0,98	1,6
Commerce, réparations automobiles et d'articles domestiques	0,86	11,4	0,80	10,5	1,12	14,7
Industrie du papier et du carton, édition et imprimerie	0,86	1,0	0,61	0,7	1,18	1,4
Autres industries manufacturières	0,63	0,3	0,15	0,1	1,42	0,7
Industrie du caoutchouc et des plastiques	0,63	0,4	0,09	0,1	1,44	1,0
Activités financières	0,53	3,0	2,89	16,1	0,58	3,2
Fabrication de matériel de transport	0,40	0,5	0,45	0,6	1,42	1,8
Industrie du cuir et de la chaussure	0,31	0,0	0,34	0,0	1,49	0,0
Industrie textile et habillement	0,30	0,2	0,33	0,2	1,50	0,9
Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires	0,10	0,1	1,34	0,9	1,25	0,9
Total de la valeur ajoutée brute	-	100,0	-	100,0	-	100,0

Chapitre 2 : Economie

Les entreprises

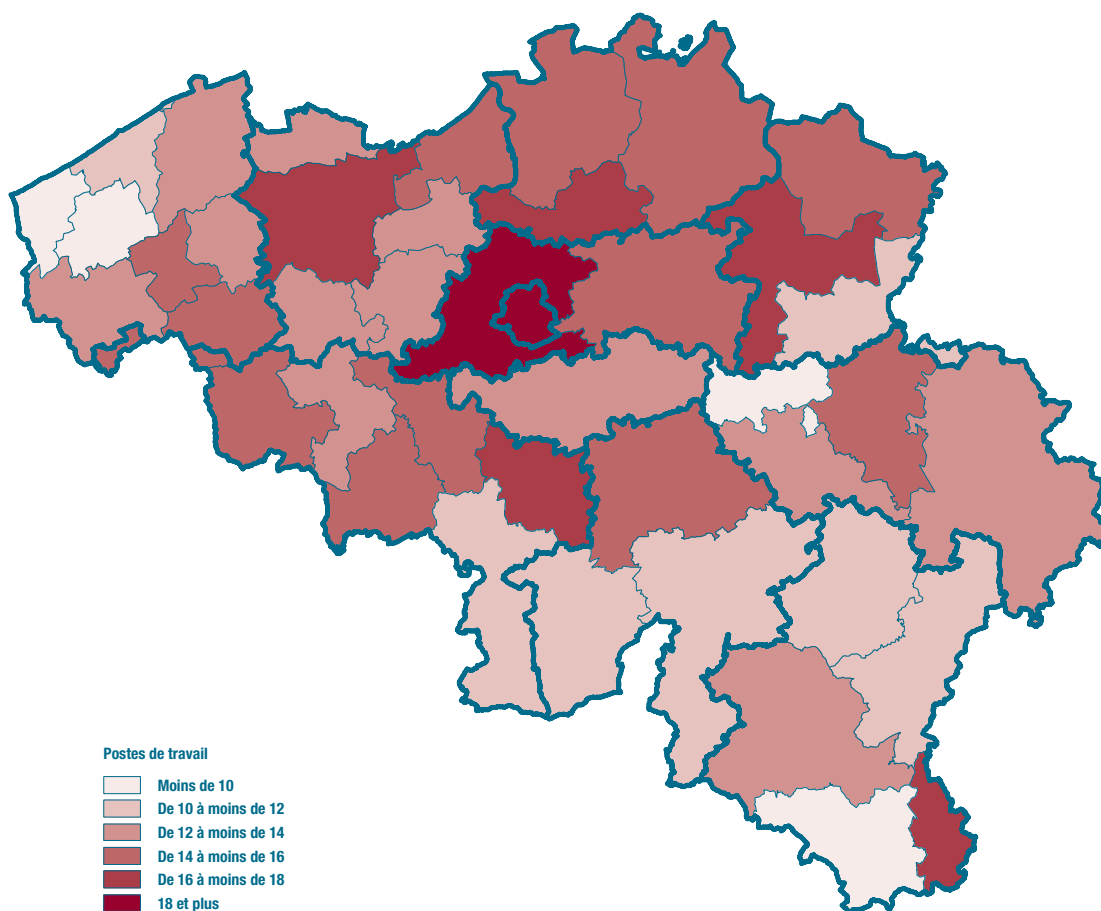
La taille moyenne des entreprises wallonnes est légèrement inférieure à la taille moyenne des entreprises belges. C'est dans les régions d'Arlon et de Charleroi qu'on trouve les entreprises de taille plus importante, tandis que les plus petites sont localisées à Waremme et à Virton. Les branches d'activité de la construction, de la santé et des services aux personnes regroupent proportionnellement plus d'entreprises en Wallonie que dans l'ensemble du pays. Par contre, la branche des services aux entreprises y est relativement moins représentée (indicateurs 111 à 113).

→ 111. Taille moyenne des établissements en 2007 par arrondissement

Source : Office national de sécurité sociale (ONSS), statistique décentralisée au 30 juin 2007

Notes -

- Les « entreprises » sont définies comme « unités locales ». L'unité locale est définie comme un lieu d'activité, géographiquement indentifiable par une adresse, où s'exerce au moins une activité. La taille est exprimée en nombre de postes de travail salariés.
- La taille moyenne d'un établissement est le centre de sa classe de taille telle que définie par l'ONSS. Pour la classe 1 000 et plus, la valeur 2 000 a été attribuée.



Chapitre 2 : Economie

Les entreprises

→ 112. Nombre d'entreprises en Wallonie par activité au 30 juin 2007

Source : Office national de sécurité sociale (ONSS), statistique décentralisée au 30 juin 2007

Note - les « entreprises » sont définies comme « unités locales ». L'unité locale est un lieu d'activité, géographiquement identifiable par une adresse, où s'exerce au moins une activité. La taille est exprimée en nombre de postes de travail salarié.

	Brabant wallon	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur	Wallonie	Part relative du secteur en % Wallonie Belgique	
Agriculture, chasse et sylviculture	312	495	387	209	335	1 738	2,3	2,5
Pêche		3	4	1	2	10	0,0	0,0
Industries extractives	5	31	42	19	23	120	0,2	0,1
Extraction produits énergétiques		5	1	1		7	0,0	0,0
Extraction produits non-énergétiques	5	26	41	18	23	113	0,1	0,1
Industries manufacturières	604	1 998	2 104	411	743	5 860	7,6	8,0
Industries alimentaires	114	538	559	162	235	1 608	2,1	2,2
Tabac		1			1	2	0,0	0,0
Textile	11	59	34	2	4	110	0,1	0,3
Habillement et fourrures	6	28	15	4	4	57	0,1	0,2
Cuir et chaussures		5			1	6	0,0	0,0
Bois et articles en bois	16	60	78	56	46	256	0,3	0,3
Papier et carton	11	19	10	5	5	50	0,1	0,1
Edition, imprimerie et reproduction	101	158	162	28	71	520	0,7	0,8
Cokéfaction, raffinage et industries nucléaires		3	2			5	0,0	0,0
Industrie chimique	37	85	59	10	18	209	0,3	0,2
Caoutchouc et matières plastiques	19	60	58	8	19	164	0,2	0,2
Autres produits minéraux non métalliques	31	163	102	33	58	387	0,5	0,4
Métallurgie et travail des métaux	104	429	546	34	130	1 243	1,6	1,4
Machines et équipements	41	109	139	27	54	370	0,5	0,5
Equipements électriques et électroniques	21	45	58	4	15	143	0,2	0,2
Instruments médicaux, de précision, optique et horlogerie	23	56	85	9	24	197	0,3	0,2
Matériel de transport	7	36	55	9	11	118	0,2	0,2
Meubles et industries diverses	59	100	107	16	39	321	0,4	0,6
Récupération	3	44	35	4	8	94	0,1	0,1
Électricité, gaz et eau	9	35	37	30	24	135	0,2	0,1
Construction	929	3 169	2 727	752	1 261	8 838	11,5	10,0
Commerce et réparations	2 526	6 580	6 318	1 514	2 609	19 547	25,4	25,8
Hôtels et restaurants	636	1 984	2 251	681	842	6 394	8,3	8,8
Transport, entreposage et communications	318	967	918	255	362	2 820	3,7	4,4
Activités financières	334	1 131	964	265	418	3 112	4,0	4,2
Immobilier, location et services aux entreprises	1 585	2 631	3 002	505	1 073	8 796	11,4	14,1
Administration publique	172	557	555	237	305	1 826	2,4	1,8
Éducation	366	1 356	1 145	435	551	3 853	5,0	4,5
Santé et action sociale	621	1 899	1 792	497	773	5 582	7,3	6,1
Services collectifs, sociaux et personnels	826	2 536	2 365	838	1 310	7 875	10,2	8,6
Divers	128	78	81	39	54	380	0,5	0,9
Total	9 371	25 450	24 692	6 688	10 685	76 886	100,0	100,0

Chapitre 2 : Economie

Les entreprises

→ 113. Répartition des entreprises par arrondissement et par classe d'importance au 30 juin 2007

Source : Office national de sécurité sociale (ONSS), Statistique décentralisée au 30 juin 2007

Note - Les « entreprises » sont définies comme « unités locales ». L'unité locale est un lieu d'activité, géographiquement identifiable par une adresse, où s'exerce au moins une activité. La taille est exprimée en nombre de postes de travail salarié.

	Moins de 20 travailleurs		De 20 à 199 travailleurs		200 travailleurs et plus		Total
	Nombre	Part du total en %	Nombre	Part du total en %	Nombre	Part du total en %	
Nivelles	8 330	88,9	969	10,3	72	0,8	9 371
Ath	1 395	88,8	165	10,5	11	0,7	1 571
Charleroi	7 026	86,6	984	12,1	105	1,3	8 115
Mons	4 126	88,1	494	10,5	63	1,3	4 683
Mouscron	1 563	86,2	232	12,8	19	1,0	1 814
Soignies	2 816	88,2	355	11,1	21	0,7	3 192
Thuin	2 381	89,3	268	10,1	17	0,6	2 666
Tournai	2 965	87,0	414	12,1	30	0,9	3 409
Huy	1 943	88,9	226	10,3	17	0,8	2 186
Liège	12 138	88,3	1 465	10,7	141	1,0	13 744
Verviers	6 454	89,4	718	9,9	49	0,7	7 221
Waremme	1 403	91,0	131	8,5	7	0,5	1 541
Arlon	1 056	86,5	151	12,4	14	1,1	1 221
Bastogne	1 041	91,1	96	8,4	6	0,5	1 143
Marche-en-Famenne	1 413	88,9	168	10,6	8	0,5	1 589
Neufchâteau	1 502	89,5	164	9,8	12	0,7	1 678
Virton	954	90,3	100	9,5	3	0,3	1 057
Dinant	2 363	90,5	236	9,0	12	0,5	2 611
Namur	6 021	88,6	705	10,4	70	1,0	6 796
Philippeville	1 161	90,8	116	9,1	1	0,1	1 278
Wallonie	68 051	88,5	8 157	10,6	678	0,9	76 886
Belgique	234 642	87,8	29 860	11,2	2 754	1,0	267 256

Chapitre 2 : Economie

Les entreprises

En Wallonie, le nombre de créations brutes d'entreprises est en constante progression depuis 2002. En 2008, la croissance de cet indicateur n'a cependant été que de l'ordre d'une centaine d'unités, contre un accroissement annuel moyen de 500 unités entre 2002 et 2007. Le nombre de disparitions, en régression en 2007 par rapport à 2006, a fortement augmenté en 2008 (environ 550 unités). La création nette est donc en régression de 500 unités par rapport à 2007 (indicateurs 114 et 115).

→ 114. Créations d'entreprises commerciales en Wallonie

Source : Coface Belgium (version septembre 2009) - Calculs IWEPS

Note - L'entreprise est définie comme une société disposant d'un numéro de Registre national des personnes morales (RNPM) et inscrite sous une des formes juridiques suivantes : société anonyme, société en commandite simple et par action, société en nom collectif et société privée à responsabilité limitée, dont la société privée à responsabilité limitée unipersonnelle (SPRLU).

	2000	2005	2006	2007	2008
Créations brutes d'entreprises commerciales	5 763	5 111	5 578	6 160	6 247
. dont réactivations	933	309	392	350	372
Immigrations	646	1 168	1 113	1 267	1 097
. dont immigrations géographiques	635	1 114	1 073	1 187	1 051
Total entrées (A)	6 409	6 279	6 691	7 427	7 344
Disparitions	2 953	3 642	3 616	3 563	4 107
. dont faillites	1 387	1 729	1 650	1 701	1 830
. dont désactivations	1 029	1 257	1 340	1 199	1 611
Emigrations	507	900	986	875	818
. dont émigrations géographiques	444	669	655	681	644
Total sorties (B)	3 460	4 542	4 602	4 438	4 925
Créations nettes (A - B)	2 949	1 737	2 089	2 989	2 419
Nombre d'entreprises commerciales en fin d'année	69 286	78 204	80 294	83 284	85 702

→ 115. Taux de survie des entreprises commerciales en Wallonie

Source : Coface Belgium (version septembre 2009) - Calculs IWEPS

Notes -

- L'entreprise est définie comme une société disposant d'un numéro de RNPM, et inscrite sous une des formes juridiques suivantes : société anonyme, société en commandite simple et par action, société en nom collectif et société privée à responsabilité limitée (dont les SPRLU).
- Les taux de survie sont définis par la proportion d'entreprises créées et toujours en activité en t+1, t+2, t+3, t+4, t+5.
- Les pourcentages entre parenthèses sont provisoires car relatifs à l'année en cours (2009).

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Taux de survie à 1 an	95,0	94,6	95,6	94,6	93,6	92,9	93,7	93,6	(94,5)
Taux de survie à 2 ans	89,8	90,3	90,1	88,7	88,0	88,4	87,6	(89,5)	
Taux de survie à 3 ans	85,0	82,9	83,6	83,2	82,5	82,8	(83,4)		
Taux de survie à 4 ans	79,3	77,4	78,4	77,8	77,4	(79,0)			
Taux de survie à 5 ans	73,9	72,6	73,4	72,7	(73,7)				

Chapitre 2 : Economie

Les entreprises

La création d'entreprises dans l'industrie manufacturière est principalement portée par les branches d'activité de la métallurgie, de la construction de machines et de l'industrie chimique. Les branches des équipements électriques, du papier et de la plasturgie ont perdu un nombre important d'entreprises en 2008. A l'inverse de la plupart des autres branches, la construction s'est accrue en 2008 d'un nombre d'entreprises plus important qu'en 2007. Les services aux entreprises restent en tête des créations nettes d'entreprise, avec un nombre de créations en 2008 légèrement inférieur à 2007 (indicateurs 116 à 119).

→ **116. Création nette par secteur d'entreprises commerciales en Wallonie de 2000 à 2008**

Source : Coface Belgium (version septembre 2009) - Calculs IWEPS

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Agriculture et pêche	109	70	47	64	68	84	114	137	68
Industries extractives	2	1	- 3	7	- 1	3	1	1	
Industries agricoles et alimentaires	16	- 1	- 3	1	- 2	23	8	- 15	8
Industrie textile et habillement	- 11	- 5	- 6	- 2	- 16	- 1	- 2	9	- 3
Travail du bois et fabrication d'articles en bois	12	6	2	1	2	9	6	14	- 4
Papier, carton, édition, imprimerie	10	- 28	- 20	15		9	13	38	- 10
Industrie chimique	6	2	- 9	9		- 7	4	3	17
Caoutchouc et plastique	1	10	- 8			1	- 4	6	- 12
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	23	6	2	- 3	4	- 3	- 4	- 1	- 4
Métallurgie et travail des métaux	25	33	19		5	1	22	41	23
Fabrication de machines et équipement	5	20	8	5	- 8	- 11	- 7	9	20
Equipements électriques et électroniques	15	7		13	1	- 6	6	- 5	- 19
Fabrication de matériel de transport	9	- 1		5	- 2	6	- 4	9	6
Autres industries manufacturières	1	9	5	10	- 5	11	4	5	- 1
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	5	15	3	- 3	3	6	5	10	11
Construction	320	246	161	238	133	401	479	537	544
Commerce de gros et de détail ; réparation	408	113	163	339	45	387	197	381	39
Horeca	165	166	144	240	74	55	122	153	93
Transport et communication	55	69	35	24	22	85	47	55	41
Activités financières, Immobilier, location, services aux entreprises	1 223	802	743	745	489	741	534	1 007	926
Education	20	8	8	10	9	4	5	2	22
Santé et action sociale	139	121	99	59	24	171	- 3	- 20	12
Services collectifs, sociaux et personnels	107	116	71	77	19	93	138	148	117
Autres secteurs	- 17	- 110	- 31	137	730	- 333	422	450	543
Total	2 949	1 881	1 678	2 103	1 521	1 737	2 089	2 989	2 419

Chapitre 2 : Economie

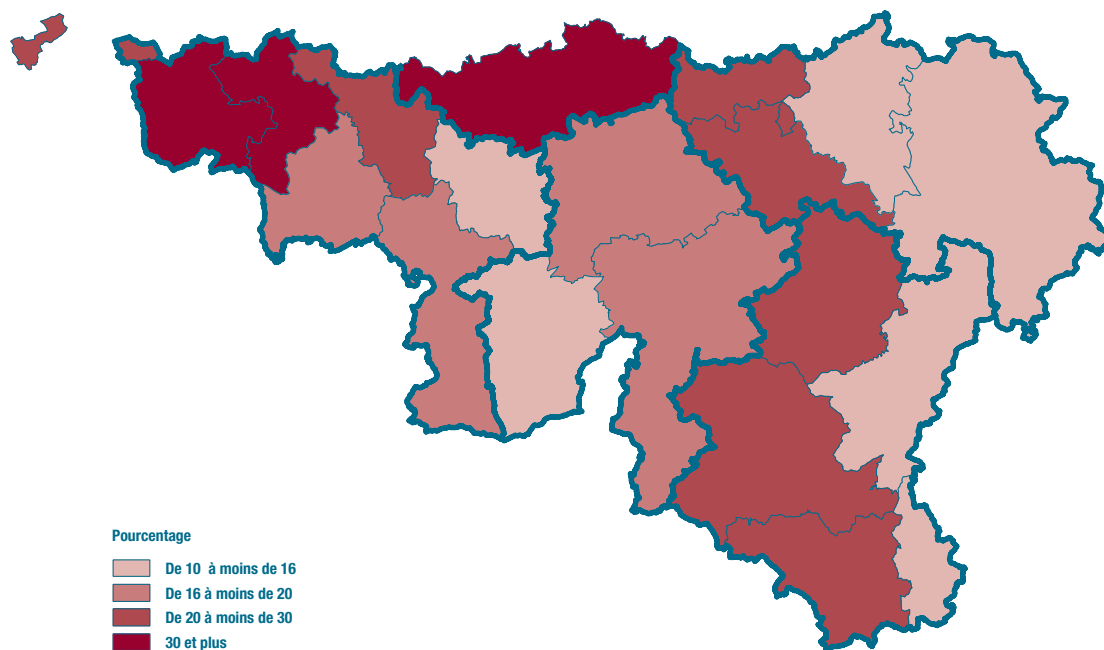
Les entreprises

→ 117. Taux de création nette d'entreprises commerciales au cours de la période 2001 à 2008 par arrondissement (en pourcentage)

Source : Coface Belgium (version septembre 2009) - Calculs IWEPS

Notes -

- L'entreprise est définie comme une société disposant d'un numéro de RNPM, et inscrite sous une des formes juridiques suivantes : société anonyme, société en commandite simple et par action, société en nom collectif et société privée à responsabilité limitée (dont SPRLU).
- Le taux de création nette reprend, par arrondissement, l'accroissement du nombre d'entreprises sur la période 2001-2008, rapporté au stock initial mesuré au 1^{er} janvier 2001.



Chapitre 2 : Economie

Les entreprises

→ 118. Créations nettes d'entreprises dans les secteurs de haute technologie de 2000 à 2008

Source : Coface Belgium (version septembre 2009) - Calculs IWEPS

Notes -

- La définition des secteurs de haute technologie est celle proposée par Eurostat.
- Le taux d'entrée nette est le rapport entre la création nette d'entreprises au cours de l'année et le stock total d'entreprises en fin d'année précédente.
- L'entreprise est définie comme une société disposant d'un numéro de RNPM et inscrite sous une des formes juridiques suivantes : société anonyme, société en commandite simple et par action, société en nom collectif et société privée à responsabilité limitée (dont SPRLU).

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Industrie chimique	6	2	-9	9	0	-7	4	3	17
Fabrication de machines et équipements	5	20	8	5	-8	-11	-7	9	19
Fabrication de machines de bureau et matériel informatique	1	-3	2	2	0	-4	4	-2	-1
Fabrication de machines et appareils ménagers	5	1	0	6	-6	-3	-7	0	-6
Fabrication d'équipement radio, TVA, et communication	0	1	-3	-3	2	-4	1	-1	6
Fabrication d'instruments médicaux, de précision et d'optique	9	8	1	8	5	5	8	-2	-18
Industrie automobile	6	0	1	6	-1	0	-5	3	2
Fabrication d'autres matériels de transports	3	-1	-1	-1	-1	6	1	6	5
Total industrie	35	28	-1	32	-9	-18	-1	16	24
Postes et communications	11	36	16	33	30	20	16	15	-10
Activités informatiques	228	181	90	96	103	153	125	203	133
R&D	7	10	14	11	4	12	3	9	13
Total services	246	227	120	140	137	185	144	227	136
Total haute technologie	281	255	119	172	128	167	143	243	160
Total haute technologie en fin d'année	2 917	3 172	3 291	3 463	3 591	3 758	3 901	4 144	4 304
Taux d'entrée nette en %	10,7	8,7	3,8	5,2	3,7	4,7	3,8	6,2	3,9

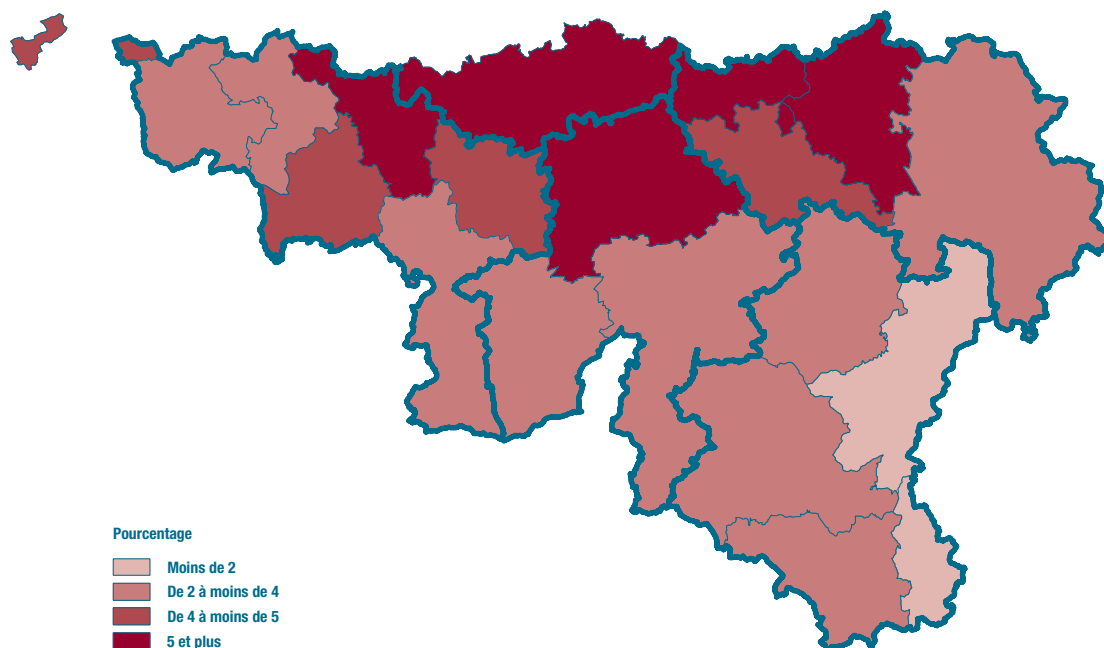
Chapitre 2 : Economie

Les entreprises

→ **119. Importance relative du nombre d'entreprises de haute technologie au 31 décembre 2008**

Source : Coface Belgium (version septembre 2009) - Calculs IWEPS

Note - L'entreprise est définie comme une société disposant d'un numéro de RNPM, et inscrite sous une des formes juridiques suivantes : société anonyme, société en commandite simple et par action, société en nom collectif et société privée à responsabilité limitée (dont SPRLU).



Chapitre 2 : Economie

Les entreprises

→ **120. Implantation dans les parcs d'activités économiques wallons¹, données récoltées en 2006**

Source : Conférence permanente du développement territorial (CPDT) - Calculs IWEPS

Notes -

1. Il s'agit des parcs gérés par sept des huit intercommunales wallonnes de développement économique. Les données ne sont pas disponibles pour une intercommunale hennuyère.
2. Quelques entreprises n'ont pas fourni l'information concernant l'emploi.
- Les données mises à jour ne sont pas disponibles.

Province	Parcs Nombre	Entreprises		Emplois	
		Nombre	Nombre spécifiant l'emploi ²	Nombre par entreprise	Moyenne
Brabant wallon	12	755	736	22 499	30
Hainaut ¹	59	1 412	1 355	43 642	31
Liège	47	1 678	1 672	33 467	20
Luxembourg	36	405	397	8 891	22
Namur	26	873	845	11 877	14
Wallonie¹	180	5 123	5 005	120 376	23

Chapitre 2 : Economie

Les entreprises

→ 121. Répartition sectorielle des entreprises installées sur les parcs d'activités économiques wallons en 2006

Source : Conférence permanente du développement territorial (CPDT) - Calculs IWEPS

Notes -

- Il s'agit des parcs gérés par sept des huit intercommunales wallonnes de développement économique. Les données ne sont pas disponibles pour une intercommunale hennuyère.
- Les données mises à jour ne sont pas disponibles.
- Les secteurs d'activité sont classés par ordre décroissant selon l'emploi.

Secteurs d'activités	Entreprises		Emplois	
	Nombre	Proportion du total des entreprises des parcs (en %)	Nombre	Proportion de l'emploi total des parcs (en %)
Industrie chimique	110	2,1	11 745	9,8
Commerce de gros et intermédiaires du commerce	877	17,1	11 658	9,7
Construction	649	12,7	10 257	8,5
Fabrication de machines et équipements	129	2,5	7 903	6,6
Autres services fournis aux entreprises	396	7,7	6 922	5,8
Industries alimentaires	166	3,2	6 626	5,5
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	131	2,6	6 000	5,0
Transports terrestres	216	4,2	5 852	4,9
Travail des métaux	282	5,5	5 017	4,2
Fabrication d'autres matériels de transport	17	0,3	3 950	3,3
Commerce et réparation de véhicules automobiles	413	8,1	3 801	3,2
Recherche et développement	62	1,2	3 174	2,6
Santé et action sociale	42	0,8	2 984	2,5
Industrie du caoutchouc et des plastiques	79	1,5	2 803	2,3
Métallurgie	27	0,5	2 718	2,3
Edition, imprimerie, reproduction	91	1,8	2 661	2,2
Activités informatiques	140	2,7	2 643	2,2
Sous-total	3 827	74,7	96 714	80,3
Autres	1 296	25,3	23 662	19,7
Total	5 123	100	120 376	100

Chapitre 2 : Economie

Les entreprises

En matière d'intensité de recherche et développement (R&D), la Wallonie connaît une évolution favorable de son indicateur : à savoir une progression de la part des dépenses de R&D dans le PIB (indicateur 122).

→ **122. Intensité de R&D : dépenses internes de R&D en pourcentage du PIB**

Sources : Pour les Régions et la Belgique : Politique scientifique fédérale et Belgostat - Calculs Bureau fédéral du Plan ; pour l'UE 15 : estimations Eurostat
Note - Données au 15 septembre 2009

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Wallonie	1,94	1,99	2,01	1,85	2,00	2,10
Flandre	2,18	2,08	2,04	2,07	1,96	1,99
Bruxelles	1,26	1,19	1,18	1,14	1,40	1,37
Belgique	1,94	1,88	1,87	1,84	1,86	1,90
UE-15	1,93	1,92	1,89	1,88	1,92	1,93

→ **123. Crédits budgétaires de R&D par autorité et par exercice, en milliers d'euros et à prix constants (indice des prix de l'OCDE, 2000 = 100, monnaie nationale)**

Sources : Commission de coopération fédérale, Groupe de concertation CFS/STAT et OCDE : "Principaux indicateurs de la science et de la technologie" - Calculs Politique scientifique fédérale et IWEPS
Note - 1. Les données de 2008 sont établies sur la base des données budgétaires initiales.

Autorité	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008 ¹	Taux de croissance annuel moyen (%)
Région wallonne	177 316	163 000	129 182	153 055	176 940	223 834	201 169	5,3
Communauté française	214 115	213 118	211 590	211 685	217 435	222 676	232 412	1,2
Communauté flamande	679 582	729 156	758 804	810 455	856 267	829 204	915 180	5,5
Région de Bruxelles-Capitale	13 530	16 266	17 373	19 927	18 449	18 761	24 828	15,4
Autorité fédérale	460 800	472 185	467 220	417 122	452 076	467 959	403 197	-2,1
Total	1 545 344	1 593 725	1 584 168	1 612 244	1 721 166	1 762 434	1 776 786	2,8



Chapitre 3 : **Emploi**

Chapitre 3

Emploi



Chapitre 3 : Emploi

Emploi

→ **124. Relation entre population active occupée et emploi intérieur en Wallonie 2007**

Sources : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique (Enquête sur les forces de travail 2007), Institut des comptes nationaux (emploi intérieur et PIB (données 2007)), Institut national d'assurance maladie invalidité (INAMI) (travailleurs frontaliers entrants 2007)

Notes -

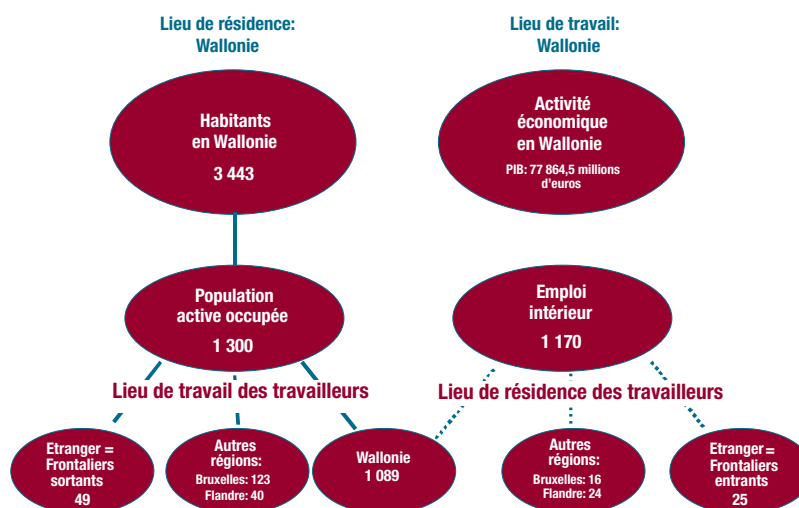
- Ce schéma permet de mieux comprendre le lien entre les trois angles d'approche du marché du travail wallon qui seront abordés dans ce chapitre consacré à l'emploi. Les données, sauf indication contraire, sont exprimées en milliers de personnes et concernent la situation en 2007.

Le premier angle, le lieu de résidence des travailleurs, permet d'apprécier le comportement de la population wallonne face au marché du travail. C'est sous cet angle que sont calculés les principaux indicateurs de base du marché du travail : taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage.

Le deuxième angle, le lieu de travail permet, entre autres, de repérer les secteurs qui sont les plus gros pourvoyeurs d'emploi en Wallonie et d'apprécier le dynamisme des entreprises et établissements situés en Wallonie par rapport au marché du travail.

Enfin, le troisième angle concerne les flux de travailleurs entre la Wallonie et les autres régions ou pays. Il permet, dans les limites de la comparabilité des statistiques, de relier le premier et le deuxième angle d'approche.

- L'utilisation de plusieurs sources pour la construction de ce schéma explique que nous n'avons pas pu répartir 16 000 travailleurs selon leur lieu de résidence.



Chapitre 3 : Emploi

Emploi

En 2008, la Wallonie comptait 2 285 275 personnes en âge de travailler, soit 65,9% de la population.

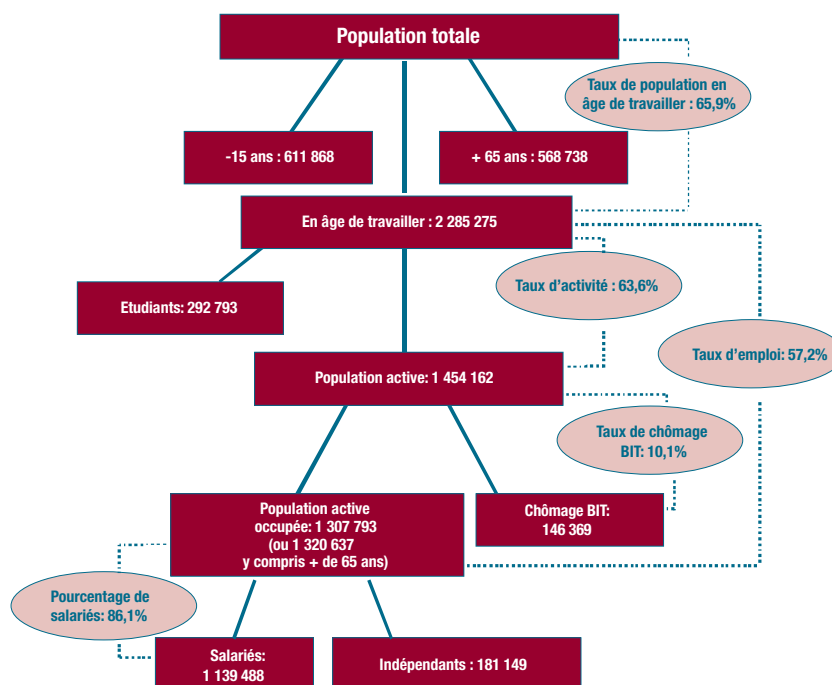
Parmi ces personnes âgées de 15 à 65 ans, 292 793 étaient encore étudiantes et 1 454 162 se sont présentées sur le marché du travail. Ces dernières, appelées aussi actifs, représentaient 63,6% de la population en âge de travailler. Ils n'avaient pas tous un emploi. 10,1% d'entre eux, soit 146 369 étaient au chômage, il reste 1 307 793 personnes qui avaient un emploi, ce qui représente 57,2% de la population en âge de travailler (15-64 ans).

Il faut noter que certaines personnes (en très grande majorité des indépendants) travaillent au-delà de 64 ans. Si on prend en compte toutes les tranches d'âge, on comptabilise en Wallonie 1 320 637 personnes ayant un emploi. 1 139 488 sont salariées (soit 86,3% des actifs occupés) et 181 149 sont indépendantes (indicateur 125).

→ **125. Structure d'activité de la population wallonne, 2008**

Sources : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique (Enquête sur les forces de travail 2008)

Note - Les chiffres de population présentés pour cet indicateur sont des estimations issues de l'enquête sur les forces de travail.



Chapitre 3 : Emploi

Emploi

→ **126. Evolution du taux d'activité, du taux d'emploi et du taux de chômage en Wallonie, population des 15-64 ans (en pourcentage)**

Sources: Eurostat (1996 -2002), SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique (Enquête sur les forces de travail à partir de 2003 (moyennes annuelles)) - Calculs IWEPS

Note - Les statuts - emploi, chômage et inactivité - sont définis selon les normes du Bureau international du travail (BIT). Le taux d'activité est le rapport entre la population active et la population en âge d'activité (15-64 ans) ; la population active comprend la population active occupée (emploi) et les demandeurs d'emploi. Le taux d'emploi est le rapport entre la population active occupée et la population en âge d'activité. Le taux de chômage est le rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi et la population active.

	2000	2005	2006	2007	2008
Taux d'activité					
Hommes	71,5	71,2	70,9	70,7	70,3
Femmes	53,3	56,1	56,2	56,7	57,0
Total	62,4	63,7	63,6	63,7	63,6
Taux d'emploi					
Hommes	65,5	63,7	63,6	64,3	64,0
Femmes	46,4	48,4	48,6	49,6	50,4
Total	56,0	56,1	56,1	57,0	57,2
Taux de chômage					
Hommes	8,5	10,5	10,4	9,0	8,9
Femmes	12,8	13,8	13,5	12,5	11,5
Total	10,3	11,9	11,8	10,5	10,1

→ **127. Population active wallonne selon le statut, ventilation par genre et âge (en milliers d'unités)**

Source : Eurostat (Enquêtes sur les forces de travail (moyenne annuelle), SPF Economie- Direction générale Statistique et Information économique (Enquête sur les forces de travail (moyennes annuelles)) - Calculs IWEPS

Note - Les statuts - emploi, chômage - sont définis selon les normes du Bureau international du travail (BIT).

	2000			2005			2006			2007			2008		
	Emploi	Chô- mage	Popu- lation	Emploi	Chô- mage	Popu- lation	Emploi	Chô- mage	Popu- lation	Emploi	Chô- mage	Popu- lation	Emploi	Chô- mage	Popu- lation
15-24 ans															
Hommes	58,9	15,8	74,7	53,6	23,2	76,9	56,9	22,2	79,0	59,1	18,1	77,2	57,6	18,1	75,7
Femmes	37,9	19,8	57,7	40,8	21,2	62,1	39,1	21,6	60,7	41,8	20,7	62,5	40,8	19,3	60,1
Total	96,8	35,6	132,4	94,5	44,5	138,9	95,9	43,8	139,7	100,9	38,8	139,7	98,4	37,4	135,9
25-49 ans															
Hommes	514,0	42,7	556,7	491,8	50,5	542,3	491,0	50,3	541,4	494,3	46,5	540,8	495,2	44,4	539,6
Femmes	384,3	50,3	434,6	386,5	56,1	442,5	393,0	55,7	448,7	398,7	51,9	450,6	409,6	49,3	458,9
Total	898,3	93,0	991,3	878,3	106,5	984,8	884,1	106,0	990,1	893,0	98,4	991,4	904,8	93,7	998,6
50-64 ans															
Hommes	134,3	6,8	141,1	152,1	9,2	171,6	165,1	9,9	175,0	175,0	7,1	182,1	178,1	9,0	187,1
Femmes	78,3	3,5	81,8	96,5	8,4	118,2	113,4	8,0	121,3	122,1	7,6	129,6	126,4	6,2	132,6
Total	212,6	10,3	222,9	248,6	17,6	289,9	278,5	17,8	296,3	297,1	14,6	311,7	304,5	15,2	319,7
15-64 ans															
Hommes	707,2	65,3	772,5	695,3	82,9	790,7	713,1	82,3	795,4	728,4	71,7	800,1	731,0	71,5	802,5
Femmes	500,5	73,6	574,1	514,2	85,8	622,9	545,4	85,3	630,7	562,5	80,2	642,7	576,8	74,9	651,7
Total	1 207,7	138,9	1 346,6	1 209,5	168,6	1 413,6	1 258,5	167,6	1 426,1	1 291,0	151,9	1 442,9	1 307,8	146,4	1 454,2

Chapitre 3 : Emploi

Emploi

En 2008, 57,2% des Wallons en âge de travailler ont un emploi. Un peu plus de la moitié des femmes âgées de 15 à 64 ans (50,4%) et environ deux hommes sur trois (64,0%) travaillent. Le taux d'emploi dans les tranches de début et de fin d'âge d'activité sont relativement faibles, respectivement 22,3% pour les jeunes et 45,8% pour les plus âgés. Sur la période de 1996 à 2008, on observe une hausse du taux d'emploi de 5 points de pourcentage due surtout à l'augmentation du taux d'emploi féminin (+8,2 points de pourcentage) et du taux d'emploi des travailleurs expérimentés (+13,3 points de pourcentage) (indicateur 128).

→ **128. Evolution du taux d'emploi selon le genre et l'âge (en pourcentage)**

Sources : Eurostat (2000), SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique (Enquête sur les forces de travail (moyennes annuelles)) - Calculs IWEPS

Note - Les statuts - emploi, chômage et inactivité - sont définis selon les normes du Bureau international du travail (BIT).

	2000	2005	2006	2007	2008
15-24 ans					
Hommes	28,2	24,7	25,9	26,5	25,6
Femmes	18,8	19,5	18,4	19,4	18,8
Total	23,6	22,1	22,2	23,1	22,3
25-49 ans					
Hommes	84,7	82,9	82,9	83,6	83,9
Femmes	64,0	65,5	66,7	67,7	69,7
Total	74,4	74,2	74,8	75,7	76,8
50-64 ans					
Hommes	50,7	54,1	53,4	54,9	54,5
Femmes	28,3	35,4	35,5	37,0	37,4
Total	39,3	44,6	44,3	45,8	45,8
15-64 ans					
Hommes	65,5	63,7	63,6	64,3	64,0
Femmes	46,4	48,4	48,6	49,6	50,4
Total	56,0	56,1	56,1	57,0	57,2

Chapitre 3 : Emploi

Emploi

En 2008, 112 500 Wallons avaient un emploi temporaire, ce qui représente presque 10% des salariés résidant en Wallonie. Ce pourcentage moyen cache des différences liées au genre et à l'âge : ainsi 12 femmes salariées sur 100 ont un emploi temporaire, contre 8 hommes salariés sur 100. Le travail temporaire est beaucoup plus fréquent pour les jeunes salariés que pour leurs aînés (39% parmi les 15-24 ans contre 9% pour les 25-49 ans et 3% pour les plus de 50 ans), ce qui explique en partie la combinaison du travail avec une formation ou un contrat d'apprentissage (10 jeunes salariés sur 100), l'intérim est aussi plus fréquent chez les jeunes (presque 7 jeunes salariés sur 100, contre moins de 2 sur 100 pour l'ensemble des salariés) (indicateur 129).

→ **129. Répartition de l'emploi salarié selon le type de contrat (permanent, temporaire)**

Source :SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique
(Enquête sur les forces de travail)

	Total	Hommes	Femmes	15-24 ans	25-49 ans	50 ans et +
En volume						
Total	1 139 488	620 027	519 460	94 845	794 362	250 281
Emploi permanent	1 026 953	570 365	456 588	57 966	725 956	243 032
Emploi temporaire	112 534	49 662	62 872	36 879	68 406	7 249
Dont :						
Interim	19 964	11 195	8 769	6 321	12 518	1 125
Chèques services / ALE	8 357	1 679	6 679	492	6 333	1 532
Formation / stage / contrat d'apprentissage	11 469	7 729	3 740	9 542	1 928	-
Emploi étudiant	2 926	1 439	1 486	2 866	60	-
Contrat à durée déterminée	56 931	22 267	34 664	14 165	39 478	3 288
Autre contrat à durée déterminée	11 330	4 756	6 575	2 909	7 485	936
Travail occasionnel	1 557	597	959	584	605	368
En % de l'emploi temporaire						
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Interim	17,7	22,5	13,9	17,1	18,3	15,5
Chèques services / ALE	7,4	3,4	10,6	1,3	9,3	21,1
Formation / stage / contrat d'apprentissage	10,2	15,6	5,9	25,9	2,8	0,0
Emploi étudiant	2,6	2,9	2,4	7,8	0,1	0,0
Contrat à durée déterminée	50,6	44,8	55,1	38,4	57,7	45,4
Autre contrat à durée déterminée	10,1	9,6	10,5	7,9	10,9	12,9
Travail occasionnel	1,4	1,2	1,5	1,6	0,9	5,1

Chapitre 3 : Emploi

Emploi

En 2008, 265 500 Wallons travaillaient à temps partiel, c'est-à-dire un peu moins d'un salarié wallon sur quatre (23,5%). Ce pourcentage moyen cache des différences très importantes selon le genre. En effet, 42% des salariées travaillent à temps partiel contre 8% des salariés. A noter que si un pourcentage relativement important de salariées travaillent à temps partiel pour des raisons familiales, elles sont près de 10% à travailler à temps partiel parce qu'elles n'ont pas trouvé un temps plein, contre 2% pour les salariés. Notons également que près de 13 jeunes sur 100 travaillent à temps partiel parce qu'ils n'ont pas trouvé un emploi à temps plein (indicateur 130).

→ **130. Répartition de l'emploi salarié selon le régime de travail (temps plein, temps partiel)**

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique (Enquête sur les forces de travail 2008 (moyenne annuelle)) - Calculs IWEPS

Notes -

- Hors agence locale pour l'emploi (ALE) et occasionnel
- Les personnes travaillant dans le cadre des chèques services et une ALE ou occupant un travail occasionnel (sans contrat formel) ne sont pas incluses dans la répartition.

	Total	Hommes	Femmes	15-24 ans	25-49 ans	50 ans et +
Total salariés (hors ALE et occasionnel)	1 129 574	617 752	511 822	93 769	787 423	248 381
Temps plein	864 067	568 167	295 900	68 026	613 956	182 085
Temps partiel	265 507	49 585	215 922	25 743	173 467	66 296
Raisons principales du travail à temps partiel en pourcentage de l'emploi salarié total						
Total temps partiel	23,5	8,0	42,2	27,5	22,0	26,7
En (pré)pension (anticipée) et emploi à temps partiel.	0,6	0,5	0,7	0,0	0,2	2,2
Ne trouve pas d'emploi à temps plein	5,8	2,0	10,5	12,7	6,0	2,9
Passé d'un temps plein à partiel pour motif économique	0,3	0,1	0,5	0,0	0,2	0,5
En complément d'un autre emploi à temps partiel	0,6	0,4	0,9	0,3	0,7	0,4
Combinaison avec formation	0,6	0,7	0,6	5,6	0,2	0,1
Raison de santé (incapacité de travail)	0,5	0,4	0,6	0,2	0,3	1,1
Raisons professionnelles (stress, harcèlement, ...)	0,2	0,1	0,3	0,3	0,2	0,2
Garde enfants / personnes dépendantes: services soins enfants pas accessibles.	0,5	0,0	1,2	0,1	0,7	0,0
Garde enfants / personnes dépendantes : services soins personnes dépendantes pas accessibles.	0,1	0,0	0,2	0,0	0,1	0,1
Garde enfants / personnes dépendantes: services soins enfants et pour personnes dépendantes pas accessibles.	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1
Garde enfants / personnes dépendantes : autres raisons	1,1	0,2	2,2	0,8	1,4	0,4
Autres motifs personnels ou familiaux	9,2	2,0	17,9	2,7	8,9	12,8
Ne souhaite pas un emploi à temps plein	2,0	0,7	3,5	1,8	1,6	3,2
Autre motif	1,9	0,9	3,1	3,1	1,5	2,7
Raisons principales du travail à temps partiel en pourcentage de l'emploi à temps partiel						
Total temps partiel	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
En (pré)pension (anticipée) et emploi à temps partiel.	2,6	6,1	1,8	0,0	0,8	8,2
Ne trouve pas d'emploi à temps plein	24,9	25,0	24,9	46,2	27,1	10,9
Passé d'un temps plein à partiel pour motif économique	1,1	0,9	1,2	0,0	1,0	1,8
En complément d'un autre emploi à temps partiel	2,5	4,4	2,1	1,0	3,1	1,6
Combinaison avec formation	2,7	8,5	1,3	20,3	1,0	0,2
Raison de santé (incapacité de travail)	2,1	4,7	1,5	0,7	1,5	4,1
Raisons professionnelles (stress, harcèlement, ...)	0,8	1,4	0,6	1,1	0,7	0,8
Garde enfants / personnes dépendantes: services soins enfants pas accessibles.	2,3	0,0	2,8	0,4	3,3	0,2
Garde enfants / personnes dépendantes : services soins personnes dépendantes pas accessibles.	0,4	0,0	0,5	0,0	0,4	0,4
Garde enfants / personnes dépendantes: services soins enfants et pour personnes dépendantes pas accessibles.	0,3	0,2	0,3	0,0	0,3	0,3
Garde enfants / personnes dépendantes : autres raisons	4,7	2,8	5,2	2,8	6,3	1,4
Autres motifs personnels ou familiaux	39,3	25,5	42,5	9,8	40,5	47,8
Ne souhaite pas un emploi à temps plein	8,4	9,0	8,2	6,6	7,2	12,2
Autre motif	8,1	11,6	7,3	11,3	6,8	10,2

Chapitre 3 : Emploi

Emploi

→ **131. Evolution du taux de chômage en Wallonie selon le genre et l'âge (en pourcentage)**

Sources: Eurostat (2000), SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique (Enquête sur les forces de travail à partir de 2003 (moyennes annuelles)) - Calculs IWEPS

Note - Le taux de chômage est défini selon les normes du Bureau international du travail (BIT) : les chômeurs comprennent toutes les personnes ayant atteint l'âge de 15 ans, qui au cours de la semaine de référence, étaient à la fois :

sans travail ;

disponibles pour travailler dans un emploi salarié ou non salarié ;

à la recherche d'un emploi, c'est-à-dire qui avaient pris des dispositions spécifiques au cours d'une période récente spécifiée pour chercher un emploi salarié ou un emploi non salarié.

		2000	2005	2006	2007	2008
15-24 ans	Hommes	21,1	30,2	28,0	23,5	23,9
	Femmes	34,3	34,2	35,6	33,1	32,1
	Total	26,9	32,0	31,3	27,8	27,5
25-49 ans	Hommes	7,7	9,3	9,3	8,6	8,2
	Femmes	11,6	12,7	12,4	11,5	10,8
	Total	9,4	10,8	10,7	9,9	9,4
50-64 ans	Hommes	4,9	5,4	5,6	3,9	4,8
	Femmes	4,2	7,1	6,6	5,8	4,7
	Total	4,6	6,1	6,0	4,7	4,8
15-64 ans	Hommes	8,5	10,5	10,4	9,0	8,9
	Femmes	12,8	13,8	13,5	12,5	11,5
	Total	10,3	11,9	11,8	10,5	10,1

Chapitre 3 : Emploi

Emploi

→ 132. Répartition du chômage (demandeurs d'emploi indemnisés - DEI) selon la durée d'inoccupation, moyennes annuelles

Sources : Forem – Arbeitsamt der deutsch sprachigen gemeinschaft (ADG) (STAT 92)

Notes -

- Définition du chômage administratif

Il s'agit du nombre de personnes inscrites comme demandeur d'emploi auprès du Forem ou de l'ADG (ou du Vdab ou d'Actiris pour les deux autres régions du pays), inoccupées et disponibles pour travailler. Il comprend :

- 1) les chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi (CCI-DE) qui sont des chômeurs complets non liés par un contrat de travail et bénéficiant d'allocations de chômage ou d'attente, et qui sont inscrits comme demandeurs d'un emploi à temps plein ;
 - 2) les jeunes et les jeunes travailleurs en période de stage, inoccupés ;
 - 3) les demandeurs d'emploi inoccupés et librement inscrits (il s'agit de demandeurs d'emploi non indemnisés parce qu'ils n'ont pas droit aux allocations, et qui ne sont pas occupés dans un emploi);
 - 4) les chômeurs admis sur la base de prestations à temps partiel volontaire (il s'agit de travailleurs ayant été occupés dans un emploi à temps partiel volontaire, devenus chômeurs complets) ;
 - 5) les autres demandeurs d'emploi inoccupés et obligatoirement inscrits.
- Mode de collecte des données : Il s'agit d'une « photographie » de la situation au dernier jour du mois des personnes encodées dans la base de données STAT 92, alimentée par les quatre offices de placement FOREM, ADG, VDAB et ACTIRIS dans le cadre de leur mission de placement des chômeurs.
 - Le taux de chômage est calculé en pourcentage de la population active fournie à l'ONEM par le SPF Emploi. Il s'agit du taux de chômage tel que publié par l'ONEM dans ses communiqués officiels. La répartition du chômage est calculée en pourcentage du chômage total.

	< 1 an	1 à 2 ans	> 2 ans	Total
Chiffres absolus				
1996	96 701	44 449	111 103	252 253
2000	87 579	36 357	110 631	234 566
2001	88 169	35 559	105 646	229 374
2002	93 518	34 287	99 127	226 932
2003	102 134	41 595	102 347	246 076
2004	104 288	45 266	111 104	260 658
2005	103 509	44 434	119 035	266 978
2006	106 798	46 255	121 347	274 400
2007	99 866	43 989	114 536	258 391
2008	97 675	40 136	106 050	243 861
Taux de chômage (par rapport à la population active) en %				
1996	6,9	3,2	7,9	18,0
2000	6,0	2,5	7,6	16,2
2001	6,0	2,4	7,2	15,7
2002	6,5	2,4	6,8	15,7
2003	6,9	2,8	6,9	16,5
2004	7,0	3,0	7,5	17,5
2005	6,9	3,0	8,0	17,9
2006	7,2	3,1	8,1	18,4
2007	6,7	3,0	7,7	17,3
2008	6,6	2,7	7,1	16,4

Chapitre 3 : Emploi

Emploi

→ 133. Evolution comparée du taux d'emploi, population des 15-64 ans (en pourcentage)

Source : EUROSTAT - REGIO (version 11 septembre 2009)

Note - Les données pour le Nord - Pas-de-Calais sont des données du 1^{er} trimestre de 1993 à 2003 et des moyennes annuelles à partir de 2003.

	2000	2005	2006	2007	2008
Hommes					
UE-27	-	70,8	71,6	72,5	72,7
UE-25	-	71,3	72,1	72,9	73,1
UE-15	-	72,9	73,5	74,1	74,1
Zone euro 12	-	71,8	72,6	73,3	73,3
Belgique	69,5	68,3	67,9	68,7	68,6
Bruxelles	61,2	61,9	60,5	61,4	62,9
Flandre	72,9	71,8	71,5	72,3	72,0
Wallonie	65,5	63,7	63,6	64,3	64,0
Allemagne	72,7	71,3	72,8	74,7	75,9
Nordrhein-Westfalen	72,1	70,2	71,6	73,2	74,5
Rheinland-Pfalz	74,6	74,0	75,3	77,5	78,4
Saarland	69,5	69,3	70,8	73,2	74,4
France	-	68,8	68,5	68,8	69,3
Champagne-Ardenne	67,9	67,0	70,8	69,0	68,6
Nord - Pas-de-Calais	61,7	67,1	66,0	64,8	64,4
Lorraine	69,7	68,5	63,9	67,1	69,6
Luxembourg	75,0	73,3	72,6	72,3	71,5
Pays-Bas	82,1	79,9	80,9	82,2	83,2
Zuid-Nederland	82,2	80,1	80,6	81,8	82,8
Femmes					
UE-27	-	56,2	57,3	58,3	59,0
UE-25	-	56,5	57,5	58,6	59,4
UE-15	-	57,7	58,7	59,6	60,3
Zone euro 12	-	55,6	56,7	57,9	58,7
Belgique	51,5	53,8	54,0	55,3	56,2
Bruxelles	48,9	47,9	46,6	48,3	48,4
Flandre	54,7	57,9	58,3	59,8	60,8
Wallonie	46,4	48,4	48,6	49,6	50,4
Allemagne	57,8	60,6	62,2	64,0	65,4
Nordrhein-Westfalen	53,5	57,3	58,8	60,4	61,3
Rheinland-Pfalz	57,3	60,7	62,8	65,0	65,8
Saarland	52,3	55,9	57,6	59,4	61,4
France	-	57,9	58,2	59,4	60,1
Champagne-Ardenne	53,4	57,2	59,9	60,1	58,9
Nord - Pas-de-Calais	43,2	50,2	50,4	52,3	51,8
Lorraine	52,5	57,1	58,2	60,0	57,3
Luxembourg	50,0	53,7	54,6	56,1	55,1
Pays-Bas	63,5	66,4	67,7	69,6	71,1
Zuid-Nederland	62,5	65,6	66,8	68,5	70,6
Total					
UE-27	-	63,5	64,4	65,4	65,9
UE-25	-	63,9	64,8	65,7	66,2
UE-15	-	65,3	66,1	66,9	67,2
Zone euro 12	-	63,7	64,6	65,6	66,0
Belgique	60,5	61,1	61,0	62,0	62,4
Bruxelles	55,0	54,8	53,4	54,8	55,6
Flandre	63,9	64,9	65,0	66,1	66,5
Wallonie	56,0	56,1	56,1	57,0	57,2
Allemagne	65,3	66,0	67,5	69,4	70,7
Nordrhein-Westfalen	62,8	63,7	65,2	66,8	67,9
Rheinland-Pfalz	66,0	67,4	69,1	71,3	72,1
Saarland	61,0	62,6	64,2	66,3	67,9
France	-	63,3	63,3	64,1	64,6
Champagne-Ardenne	60,6	62,1	65,3	64,4	63,7
Nord - Pas-de-Calais	52,5	58,6	58,2	58,5	58,0
Lorraine	61,3	62,8	61,1	64,0	63,4
Luxembourg	62,7	63,6	63,6	64,2	63,4
Pays-Bas	72,9	73,2	74,3	76,0	77,2
Zuid-Nederland	72,5	73,0	73,8	75,3	76,8

Chapitre 3 : Emploi

Emploi

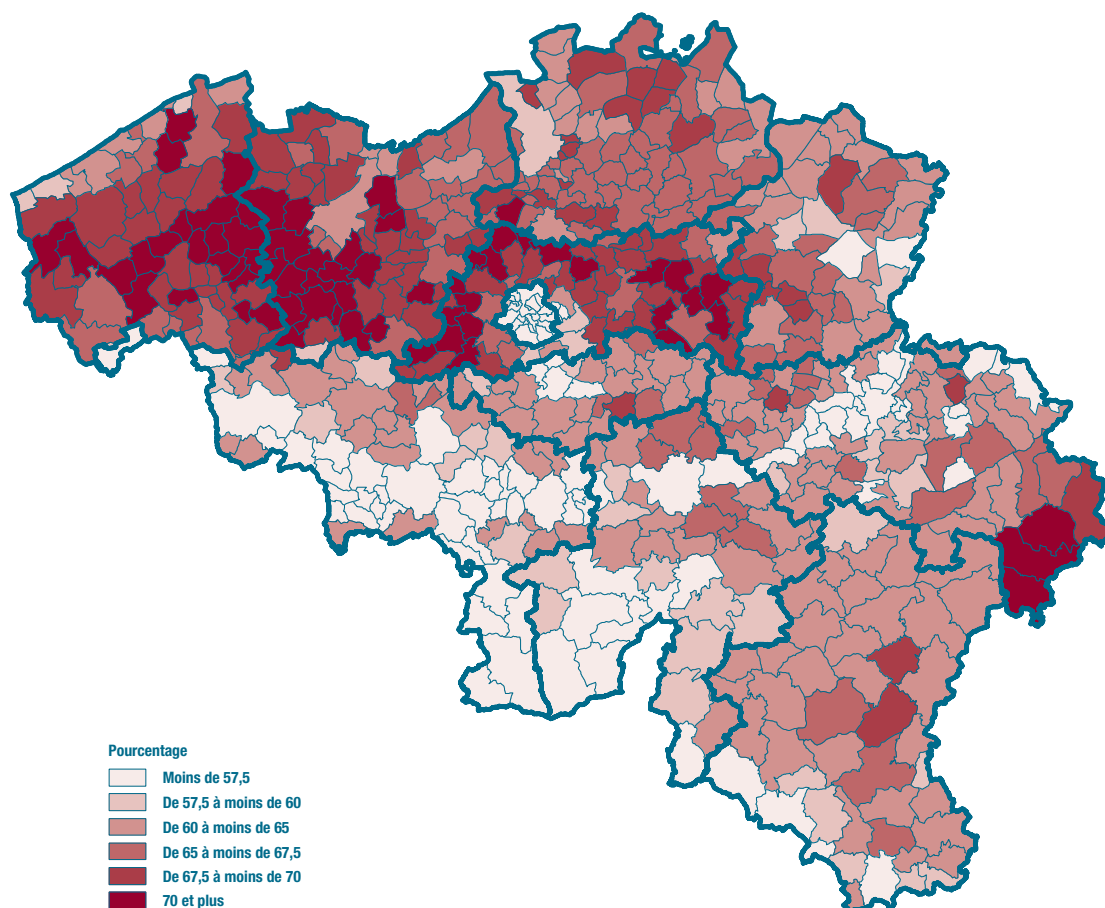
Seules trois communes wallonnes dépassent le taux d'emploi de 70% fixé comme objectif européen : Amel, Burg-Reuland et Saint-Vith. Les communes de Vaux-sur-Sûre, Mont-de-l'Enclus, Buellingen, Walhain, Bertogne, Thimester-Clermont, Faimés, Libramont-Chevigny et Buetgenbach présentent également des taux d'emploi relativement importants avec plus de 2/3 des personnes en âge de travailler en emploi. Par contre, dans les communes de Viroinval, La Louvière, Dour, Mons, Saint-Nicolas, Seraing, Quiévrain, Châtelet, Liège, Hastière, Boussu, Charleroi, Quaregnon, Colfontaine et Farciennes, moins d'une personne en âge de travailler sur deux a effectivement un emploi (indicateur 134).

→ 134. Taux d'emploi des 15-64 ans par commune en Belgique en 2007

Source : Steunpunt WSE

Notes -

- Le taux d'emploi rapporté à la population en âge de travailler (15 à 64 ans) le nombre de personnes qui ont effectivement un emploi (population active occupée). Il donne une idée de la participation effective à l'emploi d'une population qui pourrait potentiellement travailler.
- La série de statistiques de population active estimée par l'IWEPS est momentanément interrompue depuis 2005. Le Steunpunt WSE réalise des estimations selon la même méthodologie, c'est-à-dire en mettant en correspondance des données de sources multiples (ONSS, ONSSAPL, INASTI, INAMI, data-warehouse de la Banque carrefour de sécurité sociale (BCSS)). Pour plus d'informations sur la méthodologie, voir le Discussion Paper « Les estimations de la population active par commune : une pièce importante dans le puzzle des statistiques du marché du travail » par Valérie Vander Stricht et al. ; IWEPS, aout 2007.



Chapitre 3 : Emploi

Emploi

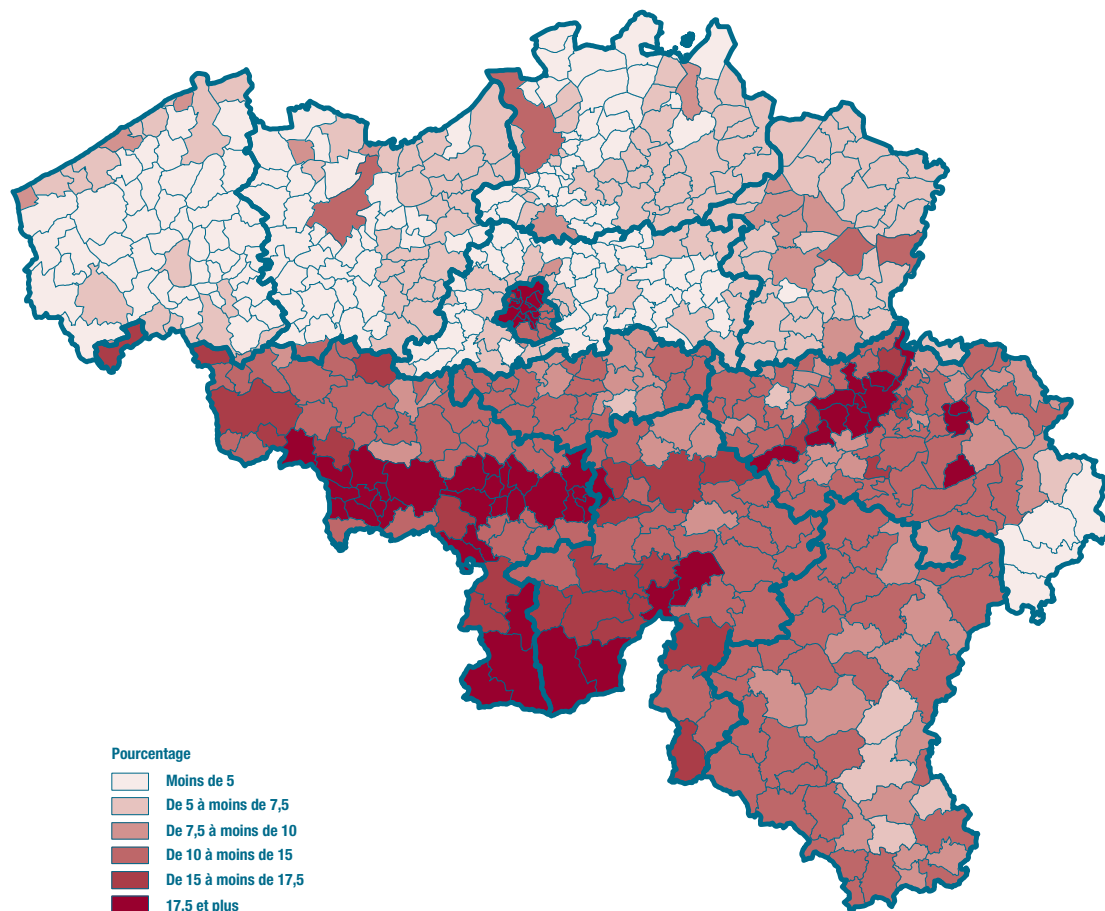
→ 135. Taux de chômage des 15-64 ans par commune en Belgique en 2007

Source : Steunpunt WSE

Note -

Le taux de chômage rend compte de la proportion des personnes qui, dans la population active, sont sans emploi, à la recherche d'un emploi et disponibles pour occuper un emploi. Il mesure le déséquilibre entre l'offre et la demande de travail.

Il est calculé en divisant le nombre moyen de demandeurs d'emploi inoccupés inscrits par la population active calculée par le Steunpunt WSE.



Chapitre 3 : Emploi

Emploi

Depuis 2005, les flux de navetteurs entrant et sortant de Wallonie manifestent une légère augmentation. En 2008, 219 305 travailleurs résidant en Wallonie occupent un emploi en dehors de la Wallonie, soit 16,6% de la population active occupée (indicateur 136).

→ **136. Les flux de navetteurs entrant et sortant de Wallonie**

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique (Enquête sur les forces de travail (moyenne annuelle)) - Calculs IWEPS

Navetteurs sortant de Wallonie	Lieu de travail			Total des sortants
	Bruxelles	Flandre	Etranger	
2000	124 846	35 675	41 973	202 493
2005	128 463	34 826	48 453	211 743
2006	126 387	35 818	49 396	211 601
2007	122 702	40 025	49 127	211 854
2008	128 846	35 295	55 164	219 305

Navetteurs entrant en Wallonie	Lieu de résidence			Total
	Bruxelles	Flandre	Etranger	
2000	12 869	23 276	-	36 146
2005	18 698	19 484	-	38 183
2006	16 789	21 645	-	38 433
2007	16 410	24 244	-	40 654
2008	19 637	23 806	-	43 443

→ **137. Travailleurs frontaliers entrants (au 30 juin 2008) par pays de résidence et région de travail**

Source : Institut national d'assurance maladie-invalidité (INAMI)

	Luxembourg	France	Allemagne	Pays-Bas	Total
Wallonie	338	26 763	734	207	28 042
Flandre	43	6 892	883	7 170	14 988
Bruxelles	38	683	31	165	917
Belgique	419	34 338	1 648	7 542	43 947

→ **138. Travailleurs frontaliers sortants (au 30 juin 2008) par pays de travail et région de résidence**

Source : Institut national d'assurance maladie-invalidité (INAMI)

	Luxembourg	France	Allemagne	Pays-Bas	Total
Wallonie	33 756	4 811	4 779	1 374	44 720
Flandre	845	1 008	415	32 253	34 521
Bruxelles	275	160	41	158	634
Belgique	34 876	5 979	5 235	33 785	79 875

Chapitre 3 : Emploi

Emploi

La comparaison avec les deux autres régions du pays montre qu'entre 1995 et 2007 l'emploi en Wallonie a progressé moins rapidement (+11,9%) qu'en Flandre (+14,7%) et plus rapidement qu'à Bruxelles (+8,8%) (indicateur 139).

→ **139. Evolution de l'emploi intérieur total, comparaison régionale**

Source : Institut national des comptes nationaux (ICN) (Comptes régionaux 1995-2007, BNB, mars 2009) - Calculs IWEPS

Note - La somme de l'emploi des trois régions n'est pas égale à l'emploi de la Belgique, car les activités extraterritoriales n'ont pas été réparties par région.

	Wallonie		Flandre		Bruxelles		Belgique	
	Chiffres absolus	Taux de croissance à 1 an d'écart en %	Chiffres absolus	Taux de croissance à 1 an d'écart en %	Chiffres absolus	Taux de croissance à 1 an d'écart en %	Chiffres absolus	Taux de croissance à 1 an d'écart en %
1995	1 046 024		2 203 315		610 692		3 868 134	
1996	1 049 494	0,3	2 217 350	0,6	607 862	-0,5	3 881 251	0,3
1997	1 046 996	-0,2	2 231 340	0,6	615 164	1,2	3 899 522	0,5
1998	1 061 002	1,3	2 273 463	1,9	619 697	0,7	3 960 082	1,6
1999	1 073 770	1,2	29 766	1,3	629 190	1,5	4 012 039	1,3
2000	1 093 076	1,8	2 351 609	2,1	640 992	1,9	4 091 443	2,0
2001	1 102 936	0,9	2 388 089	1,6	653 073	1,9	4 149 884	1,4
2002	1 104 001	0,1	2 384 114	-0,2	651 000	-0,3	4 144 427	-0,1
2003	1 102 184	-0,2	2 380 221	-0,2	659 238	1,3	4 146 140	0,0
2004	1 117 966	1,4	2 399 285	0,8	654 182	-0,8	4 174 638	0,7
2005	1 135 822	1,6	2 431 522	1,3	659 389	0,8	4 229 402	1,3
2006	1 150 766	1,3	2 479 768	2,0	654 539	-0,7	4 287 527	1,4
2007	1 170 123	1,7	2 528 047	1,9	664 413	1,5	4 364 952	1,8
Variation 1995-2007	124 099	11,9	324 732	14,7	53 721	8,8	496 818	12,8

Chapitre 3 : Emploi

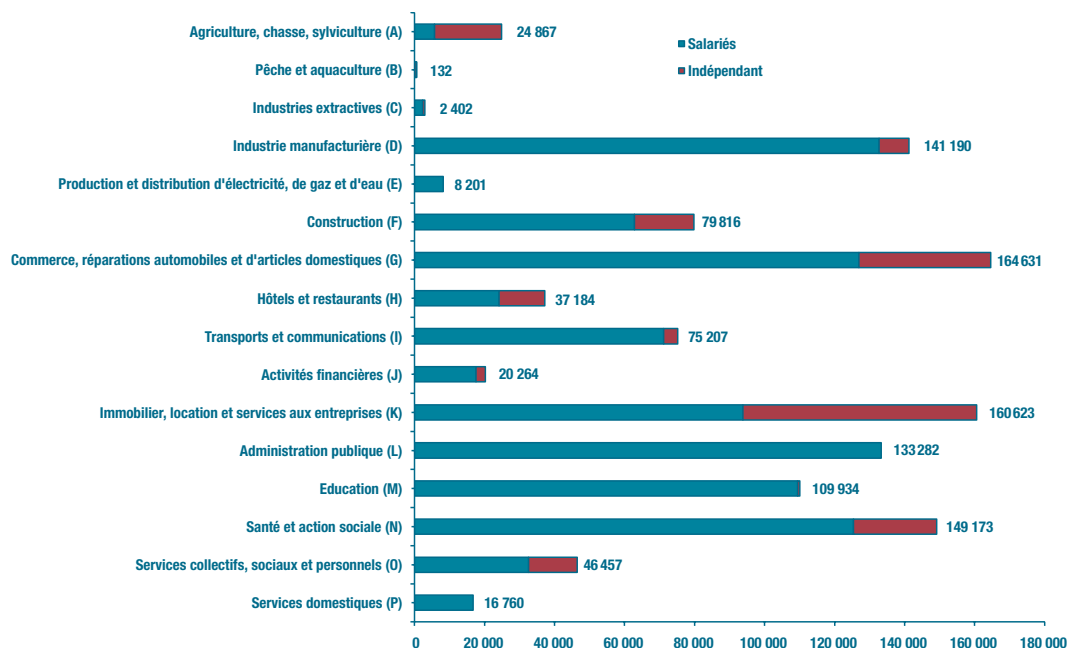
Emploi

En 2007, l'emploi intérieur en Wallonie représente 1 170 123 personnes. Les plus gros employeurs en termes de volume de main-d'œuvre en Wallonie (plus de 10% du total de l'emploi intérieur) sont par ordre décroissant : le « commerce, réparations d'automobiles et d'articles domestiques » (14,1% de l'emploi intérieur), l'« immobilier, location et services aux entreprises » (13,7%), la « santé et action sociale » (12,7%), l'« industrie manufacturière » (12,1%) et l'« administration publique » (11,4%) (indicateur 140).

→ **140. Répartition sectorielle de l'emploi en Wallonie en 2007**

Source : Institut des comptes nationaux (ICN) (Comptes régionaux 1995-2007, BNB, mars 2009) - Calculs IWEPS

Note - L'emploi intérieur comprend tous les emplois exercés sur le territoire de la Wallonie, qu'ils soient occupés par des personnes résidant en Wallonie ou non. Ces estimations de l'emploi intérieur sont réalisées dans le cadre de la comptabilité régionale, selon des méthodes, des définitions et des nomenclatures communes à tous les Etats membres de l'Union européenne (Système européen des comptes nationaux et régionaux - SEC 1995). Elles relèvent d'un effort de mise en correspondance et de synthèse de sources statistiques multiples.



Chapitre 3 : Emploi

Emploi

Au cours de la période 1995-2007, l'emploi a augmenté de 124 099 unités (soit +11,9%). Les deux secteurs qui ont le plus contribué à cette croissance sont l'« immobilier, location et services aux entreprises » (+ 62 435 emplois, soit +63,6%) et la « santé et action sociale » (+ 38 335 emplois, soit +34,6%). Des secteurs perdent des emplois : l'«industrie manufacturière » perd le plus d'emplois (-16 876, soit - 10,7%), suivie du secteur « agriculture, chasse et sylviculture » (-9 546 unités, soit -27,7%) (indicateur 141).

→ **141. Evolution de l'emploi intérieur en Wallonie par secteur et statut sur base des statistiques de l'ICN**

Sources : Institut des comptes nationaux (ICN) (Comptes régionaux 1995-2007), Banque nationale de Belgique (BNB), mars 2009 - Calculs IWEPS

	Chiffres absolus en 2007			Evolution entre 1995-2007 en chiffres absolus			Taux de croissance entre 1995-2007 en %		
	Indépendants	Salariés	Total	Indépendants	Salariés	Total	Indépendants	Salariés	Total
Agriculture, chasse et sylviculture	19 164	5 703	24 867	- 11 976	2 430	- 9 546	-38,5	74,2	-27,7
Pêche	90	42	132	7	- 60	- 53	8,4	-58,8	-28,6
Industries extractives	28	2 374	2 402	- 7	- 931	- 938	-20,0	-28,2	-28,1
Industrie manufacturière	8 498	132 692	141 190	- 1 177	- 15 699	- 16 876	-12,2	-10,6	-10,7
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	0	8 201	8 201	0	- 1 032	- 1 032	-	-11,2	-11,2
Construction	16 994	62 822	79 816	- 536	10 892	10 356	-3,1	21,0	14,9
Commerce de gros et de détail									
réparation de véhicules automobiles	37 720	126 911	164 631	- 14 834	25 723	10 889	-28,2	25,4	7,1
Hôtels et restaurants	13 059	24 125	37 184	- 2 991	4 413	1 422	-18,6	22,4	4,0
Transports, entreposage et communications	4 035	71 172	75 207	294	4 943	5 237	7,9	7,5	7,5
Activités financières	2 708	17 556	20 264	- 2 306	- 1 663	- 3 969	-46,0	-8,7	-16,4
Immobiliers, location et services aux entreprises	66 804	93 819	160 623	19 191	43 244	62 435	40,3	85,5	63,6
Administration publique	0	133 282	133 282	0	22 848	22 848	-	20,7	20,7
Education	470	109 464	109 934	121	563	684	34,7	0,5	0,6
Santé et action sociale	23 769	125 404	149 173	- 1 367	39 702	38 335	-5,4	46,3	34,6
Services collectifs, sociaux et personnels	13 824	32 633	46 457	- 168	8 630	8 462	-1,2	36,0	22,3
Services domestiques	0	16 760	16 760	0	- 4 155	- 4 155	-	-19,9	-19,9
Total	207 163	1 676 017	1 883 180	- 15 749	139 848	124 099	-7,1	17,0	11,9

Chapitre 3 : Emploi

Emploi

→ **142. Evolution comparée de l'emploi des secteurs à haute et moyenne-haute technologie et des services à haute technologie et à haut niveau de savoir**

Source : EUROSTAT - REGIO (version 11/09/2009) - Calculs IWEPS

Notes -

- Les agrégats de haute technologie ou à forte intensité de connaissance sont généralement définis en termes d'intensité de R&D, calculée comme le ratio entre les dépenses de R&D pour une certaine activité économique et la valeur ajoutée de cette activité. Annuaire régional d'EUROSTAT 2007, p.101.
- Les données concernant l'emploi dans les industries manufacturières de haute et de moyenne haute à haute technologie, ainsi que dans les services à haute technologie et à haut niveau de savoir sont collectées auprès de diverses sources officielles (enquête communautaire sur les forces de travail, statistiques structurelles sur les entreprises, etc.).

	2000	2005	2006	2007
Nombre d'emplois				
Belgique	447 660	433 515	436 230	445 728
Bruxelles	29 890	24 232	26 357	26 606
Flandre	312 986	310 112	306 101	307 408
Wallonie	104 784	99 171	103 772	111 714
Allemagne	5 159 267	5 064 033	5 287 472	5 401 971
Nordrhein-Westfalen	978 267	930 095	955 885	986 158
Rheinland-Pfalz	273 324	246 581	225 808	240 780
Saarland	49 172	-	48 624	65 199
France	2 564 521	2 574 538	2 457 565	2 499 339
Champagne-Ardenne	32 86	36 042	33 295	29 646
Nord - Pas-de-Calais	125 660	120 323	130 116	106 081
Lorraine	105 87	94 480	89 432	94 427
Luxembourg	8 478	9 116	8 852	9 025
Pays-Bas	674 058	600 735	568 425	618 72
Zuid-Nederland	184 457	158 112	151 403	148 997
En proportion de l'emploi total (en %)				
Belgique	11,0	10,3	10,3	10,2
Bruxelles	8,6	6,6	7,2	7,0
Flandre	12,4	11,9	11,7	11,4
Wallonie	8,6	7,9	8,2	8,6
Allemagne	14,2	13,8	14,2	14,2
Nordrhein-Westfalen	13,0	12,2	12,3	12,4
Rheinland-Pfalz	15,2	13,6	12,1	12,6
Saarland	11,1	-	11,1	14,7
France	11,1	10,3	9,8	9,8
Champagne-Ardenne	6,9	6,6	5,8	5,3
Nord - Pas-de-Calais	9,0	7,9	8,6	7,0
Lorraine	11,4	9,9	9,7	9,
Luxembourg	4,7	4,7	4,5	4
Pays-Bas	8,6	7,4	7,0	7,4
Zuid-Nederland	10,7	9,0	8,5	8,3

Chapitre 3 : Emploi

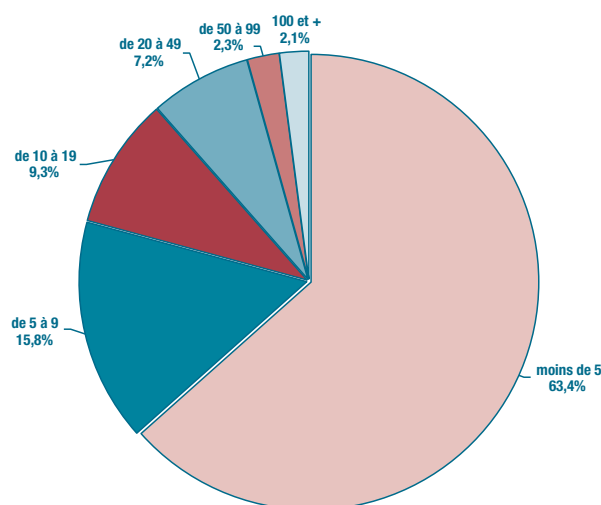
Emploi

Au 31 décembre 2007, 77 466 entreprises étaient réparties sur le territoire wallon. Un peu moins de 80% de celles-ci étaient de très petite taille (moins de 10 travailleurs). Mais presque la moitié des travailleurs (43%) sont occupés dans les unités locales de grande taille (100 travailleurs et plus), qui ne représentent que 2% des unités locales (indicateurs 143 et 144).

→ **143. Répartition des entreprises selon la taille en Wallonie au 31 décembre 2007**

Source : Office national de sécurité sociale (ONSS) – (Statistique décentralisée) - Calculs IWEPS

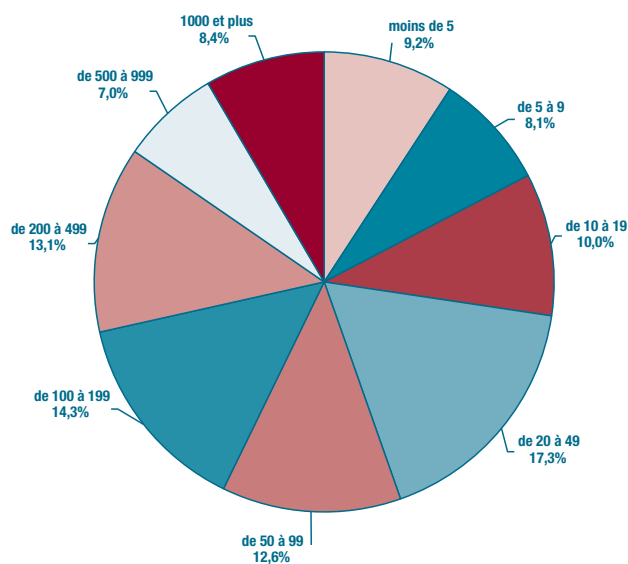
Note - L'entreprise est définie ici comme "unité locale". Depuis 2003, l'unité locale est définie comme un lieu d'activité, géographiquement identifiable par une adresse, où s'exerce au moins une activité ou à partir duquel elle est exercée. La taille est exprimée en nombre de postes de travail salarié.



→ **144. Répartition des salariés selon la taille des entreprises en Wallonie au 31 décembre 2007**

Source : Office national de sécurité sociale (ONSS) (Statistique décentralisée) - Calculs IWEPS

Note - La taille est exprimée en nombre de postes de travail salarié.



Chapitre 3 : Emploi

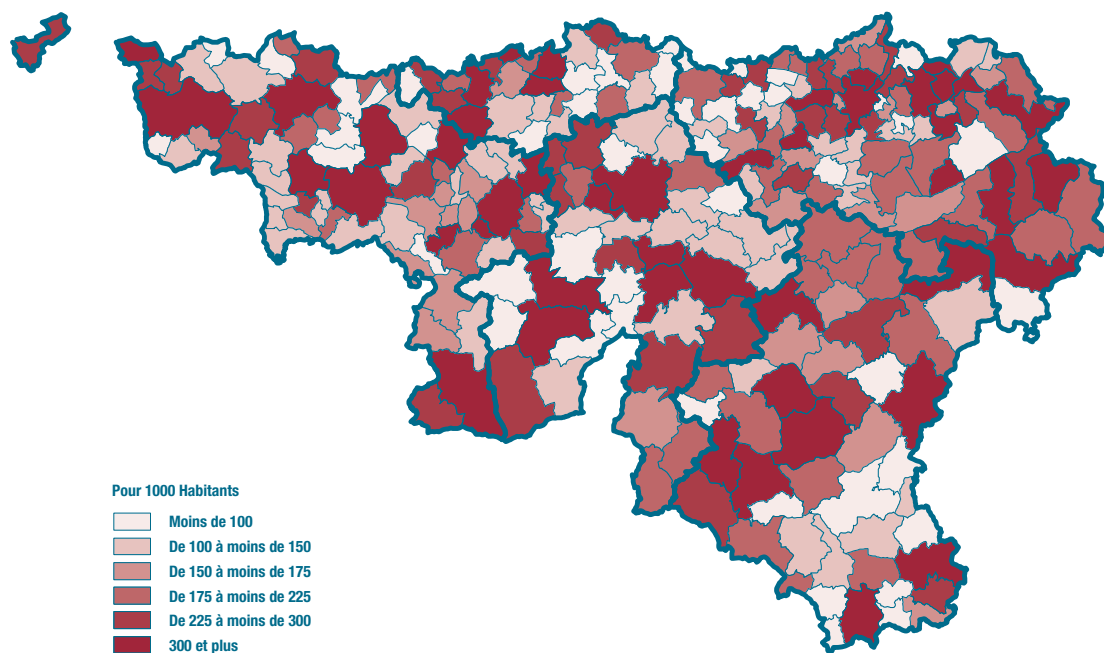
Emploi

→ 145. Nombre de postes de travail salarié par 1 000 habitants par commune en Belgique

Sources : Office national de sécurité sociale (ONSS) (Statistiques au 30 juin 2007) - SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique (population au 1er janvier 2008) - Calculs IWEPS

Notes -

- Ce ratio est calculé en divisant le nombre de postes de travail salarié exercé sur le territoire d'une commune par la population totale de cette commune. Le comptage concerne les postes de travail. Si un travailleur exerce deux activités dans deux communes différentes, il sera comptabilisé pour une unité dans chacune des communes.
- Ce ratio reflète une tout autre réalité que le taux d'emploi qui est un concept qui se calcule au lieu de domicile des travailleurs. Ainsi, une commune peut présenter un taux d'emploi élevé mais offrir peu d'emplois par habitant (c'est le cas des communes dites « dortoirs ») ou l'inverse (dans les villes par exemple).



Chapitre 3 : Emploi

Emploi

Le nombre d'indépendants (non compris les aidants) augmente de 6,6% au cours de la période 2000-2007. Cette évolution est le reflet d'évolutions différenciées selon les statuts : la faible hausse du nombre d'indépendants à titre principal (+0,6%) et la baisse du nombre d'actifs après l'âge de la pension (-2,8%) est contrebalancée par une hausse considérable des indépendants à titre complémentaire (+33,3%). Les écarts entre hommes et femmes méritent également d'être soulignés, en particulier en ce qui concerne les indépendants à titre complémentaire, où l'on note une croissance de 79,3% chez les femmes, contre 19,6% chez les hommes.

A noter, qu'en fin de période (en 2007 et 2008), le nombre d'indépendants croît dans les trois statuts (entre 2007 et 2008, +1,3% à titre principal, +4,3% à titre complémentaire et + 1,6% après l'âge de la pension) (indicateur 146).

→ **146. Evolution de l'emploi indépendant (non compris les aidants) en Wallonie selon le régime d'activité et le genre**

Source : Institut national d'assurances sociales pour les travailleurs indépendants (INASTI)

	2000	2005	2006	2007	2008	Variation 2000-2008 (en %)
Activité principale						
Hommes	113 643	109 511	110 057	111 416	112 657	-0,9
Femmes	48 677	48 145	48 829	49 816	50 626	4
Total	162 320	157 656	158 886	161 232	163 283	0,6
Activité complémentaire						
Hommes	33 278	36 589	37 747	38 985	39 799	19,6
Femmes	9 971	13 581	14 871	16 325	17 864	79,2
Total	43 249	50 170	52 618	55 310	57 663	33,3
Actifs après l'âge de la pension						
Hommes	13 283	12 866	12 957	13 245	13 459	1,3
Femmes	5 895	5 096	5 002	5 095	5 178	-12,2
Total	19 178	17 962	17 959	18 340	18 637	-2,8
Catégorie de cotisants non connue						
Total	5	-	-	-	-	-
Total	224 752	225 788	229 463	234 882	239 583	6,6

Chapitre 3 : Emploi

Emploi

→ **147. Evolution de l'emploi indépendant (indépendants et aidants) en Wallonie, 2000-2008**

Source : Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI) - Calculs IWEPS

Note - L'instauration du statut de conjoint aidant en 2003 a conduit à une forte augmentation du nombre d'aidants.

	2000	2005	2006	2007	2008	Variation 2000-2008 (en %)
Activité principale						
Hommes	119 553	115 686	116 068	117 192	118 118	-1,2
Femmes	50 659	62 562	62 221	62 563	62 704	23,8
Total	170 212	178 248	178 289	179 755	180 822	6,2
Activité complémentaire						
Hommes	33 639	37 332	38 629	39 982	40 918	21,6
Femmes	10 145	14 151	15 612	17 255	18 915	86,4
Total	43 784	51 483	54 241	57 237	59 833	36,7
Actifs après l'âge de la pension						
Hommes	13 521	13 142	13 247	13 545	13 768	1,8
Femmes	5 987	5 268	5 187	5 279	5 376	-10,2
Total	19 508	18 410	18 434	18 824	19 144	-1,9
Total indépendants						
Hommes	160 209	158 966	160 761	163 646	165 915	3,6
Femmes	64 543	66 822	68 702	71 236	73 668	14,1
Total	224 752	225 788	229 463	234 882	239 583	6,6
Total aidants						
Hommes	6 504	7 194	7 183	7 073	6 889	5,9
Femmes	2 248	15 159	14 318	13 861	13 327	492,8
Total	8 752	22 353	21 501	20 934	20 216	131,0
Total (indépendants + aidants)						
Hommes	166 713	166 160	167 944	170 719	172 804	3,7
Femmes	66 791	81 981	83 020	85 097	86 995	30,2
Total	233 504	248 141	250 964	255 816	259 799	11,3

→ **148. Emploi indépendant (indépendant/aidant) en Wallonie par secteur d'activité, statut et genre en 2008**

Source : Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI) - Calculs IWEPS

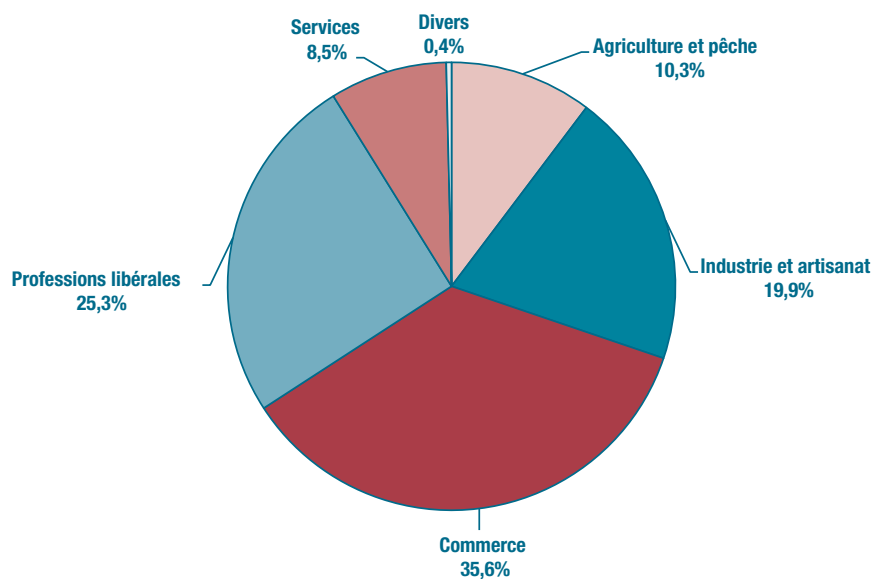
	Agriculture et pêche	Industrie et artisanat	Commerce	Professions libérales	Services	Divers	Total
2008							
Indépendants	21 672	47 242	85 906	63 177	20 693	893	239 583
Aidants	5 066	4 501	6 666	2 568	1 321	94	20 216
Total	26 738	51 743	92 572	65 745	22 014	987	259 799
2007							
Hommes	17 682	41 815	58 514	36 103	11 143	658	165 915
Femmes	3 990	5 427	27 392	27 074	9 550	235	73 668
Total	21 672	47 242	85 906	63 177	20 693	893	239 583

Chapitre 3 : Emploi

Emploi

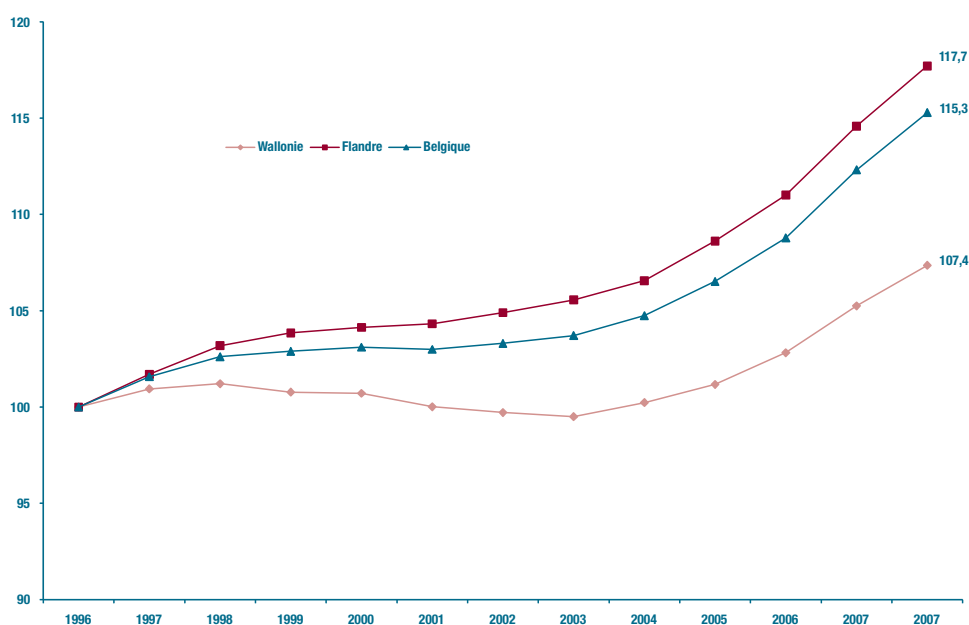
→ **149. Répartition de l'emploi indépendant (y compris les aidants) en Wallonie en 2008 par secteur d'activités**

Source : Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI) - Calculs IWEPS



→ **150. Evolution comparée de l'emploi indépendant (aidants exclus), base 1996=100**

Source : Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI) - Calculs IWEPS

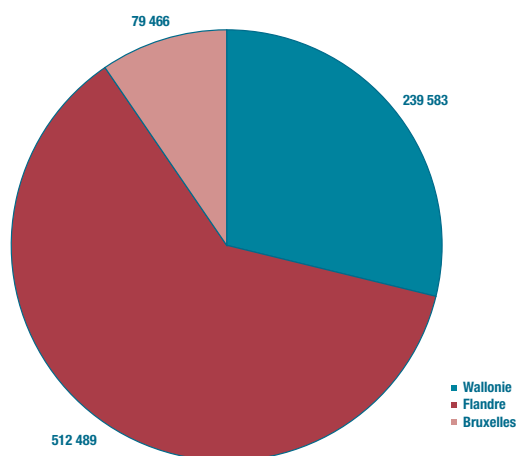


Chapitre 3 : Emploi

Emploi

→ **151. Répartition des indépendants par région en 2008**

Source : Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI) - Calculs IWEPS

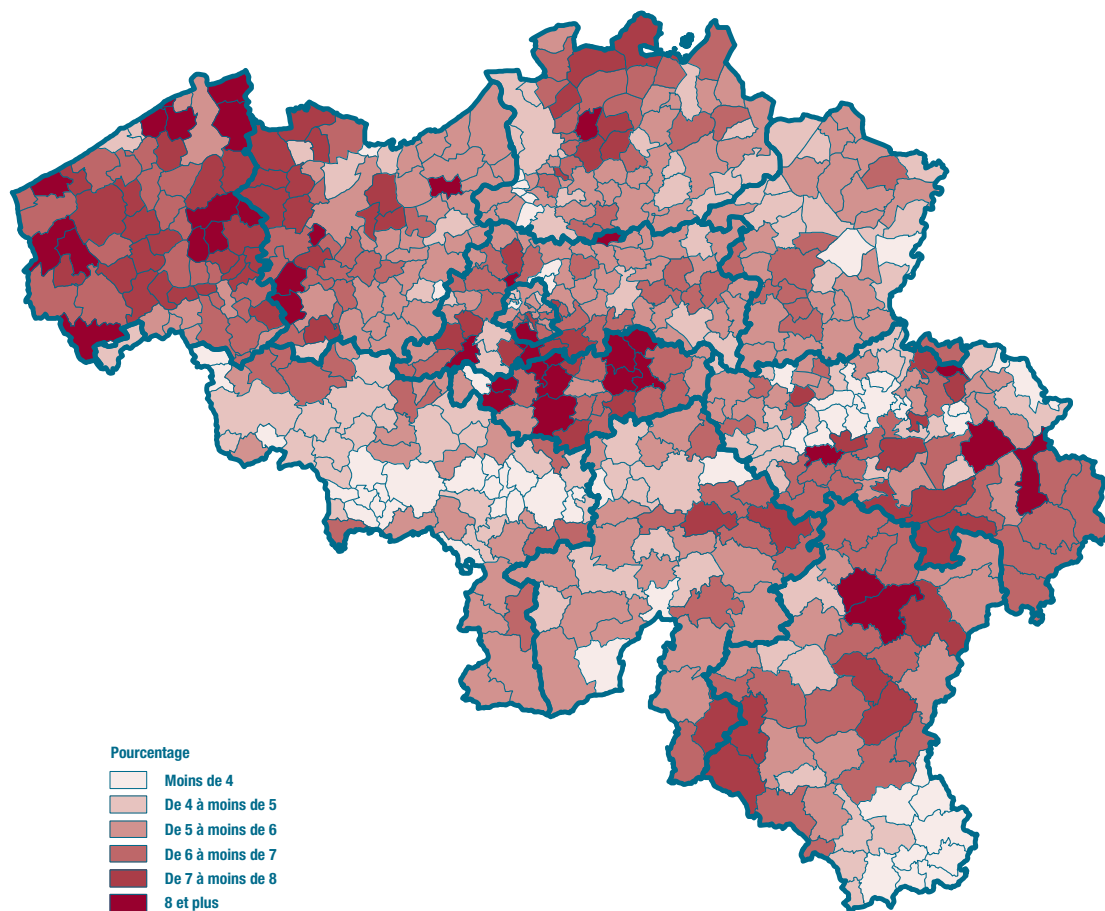


Chapitre 3 : Emploi

Emploi

→ **152. Nombre d'indépendants à titre principal pour 100 habitants au 31 décembre 2008**

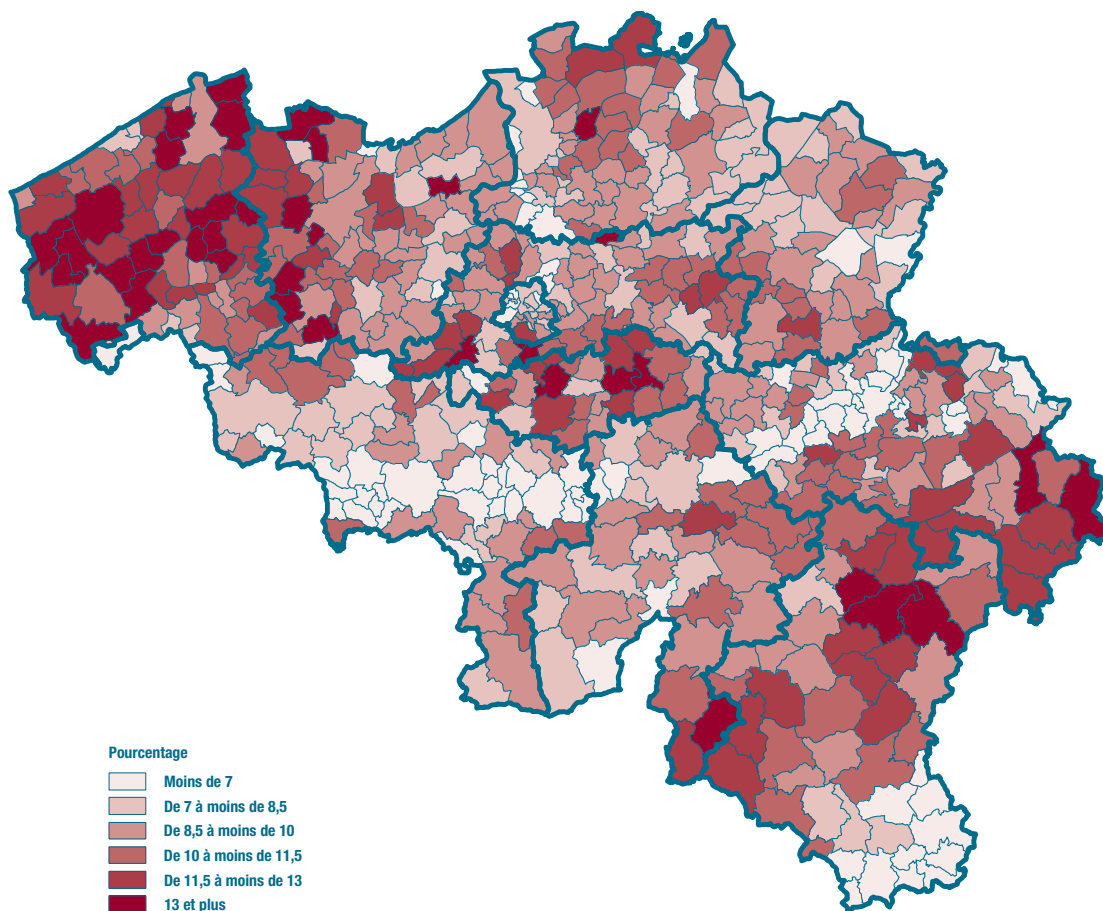
Sources : Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI) - SPF Economie - Direction général Statistique et Information économique (population au 1^{er} janvier 2008) - Calculs IWEPS



Chapitre 3 : Emploi

Emploi

- **153. Nombre total d'indépendants et d'aidants pour 100 habitants au 31 décembre 2008**
Sources: Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI) - SPF Economie -
Direction général Statistique et Information économique (population au 1^{er} janvier 2008) - Calculs IWEPS





Chapitre 4 : **Territoire et Mobilité**

Chapitre 4

Territoire et Mobilité



Chapitre 4 : Territoire et Mobilité

Contexte général

→ Contexte 1. Superficie des provinces wallonnes

	km ²	%
Province de Brabant wallon	1 091	6,5
Province de Hainaut	3 786	22,5
Province de Liège	3 862	22,9
Province de Luxembourg	4 440	26,4
Province de Namur	3 666	21,8
Wallonie	16 844	100,0

→ Contexte 2. Nombre de kilomètres de frontières et limite régionale de la Wallonie

Longueur totale des frontières et limites régionales de la Wallonie	1 231
Longueur de la frontière avec la France	529
Longueur de la frontière avec le Luxembourg	144
Longueur de la frontière avec l'Allemagne	151
Longueur de la frontière avec les Pays-Bas	18
Longueur de la limite régionale avec la Flandre	389

→ Contexte 3. Population des régions urbaines wallonnes au 01/01/2008

Note - La définition des agglomérations et des régions urbaines est tirée de "LUYTEN, S. & VAN HECKE, E. (K.U.Leuven, Instituut voor Sociale en Economische Geografie), 2007 - De Belgische Stadsgewesten 2001, SPF Économie - Direction générale Statistique et Information économique, 84p." La région urbaine de Bruxelles s'étend sur les 3 régions. Ici, seule la population des communes wallonnes est comptabilisée.

	Commune centrale	Agglomération opérationnelle		Région urbaine	
		Population	Nombre de communes	Population	Nombre de communes
Bruxelles	-	67 176	2	262 740	15
Charleroi	201 593	288 549	5	405 236	13
Liège	190 102	480 513	13	641 591	35
Mons	91 152	187 803	6	233 017	10
Namur	107 939	107 939	1	155 208	7
Tournai	68 193	68 193	1	88 566	4
Verviers	54 519	78 620	3	98 423	5
Total	713 498	1 278 793	31	1 884 781	89

Source : SPF Économie - Direction générale Statistique et Information économique - Registre national - Calculs IWEPS

Chapitre 4 : Territoire et Mobilité

Occupation – utilisation du sol (situation de fait)

La superficie consacrée à l'agriculture en Wallonie est en constante décroissance. La partie bâtie est par contre en augmentation, avec près de 260 km² de plus dans cette catégorie entre 1995 et 2008. En 2008, cette augmentation est surtout importante pour les terrains résidentiels et les terrains à usage mixte (indicateur 154).

→ **154. Utilisation du sol en Wallonie de 1995 à 2008 (en km²)**

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique

Notes -

1. Excepté les bâtiments agricoles dispersés
2. Comprenant une partie des cours d'eau
3. Forêts et autres terrains boisés, fagnes, landes, marais, terres vaines et vagues, rochers, plages, dures, eaux

	1995	2000	2005	2006	2007	2008
Terres agricoles totales suivant cadastre	9 286,7	9 165,3	9 074,2	9 058,2	9 041,2	9 023,3
Terrains bâtis et terrains connexes¹	2 100,6	2 211,3	2 302,8	2 320,0	2 338,5	2 358,9
Terrains résidentiels	715,5	792,1	857,9	870,1	881,6	893,6
Terrains industriels	139,5	149,7	158,0	159,6	160,4	160,6
Terrains utilisés pour les carrières, puits, mines, etc	24,4	22,2	22,4	23,1	22,2	23,0
Terrains commerciaux	42,1	45,6	48,2	49,0	49,2	49,6
Terrains utilisés pour les services publics, excepté les infrastructures de transport, de communication et techniques	66,6	69,6	69,5	69,7	69,8	70,6
Terrains à usage mixte	71,4	72,0	70,5	70,6	71,0	73,6
Terrains utilisés pour les transports et les communications ²	869,6	877,1	885,2	886,1	889,2	890,1
Terrains occupés par les infrastructures techniques	5,5	6,8	7,8	7,6	8,2	8,4
Terrains à usage de loisirs et autres espaces ouverts	166,1	176,3	183,3	184,2	186,9	189,4
Divers³	5 457,0	5 467,6	5 467,3	5 466,1	5 464,7	5 462,2
Superficie totale de la Wallonie : 16 844,3 km²						

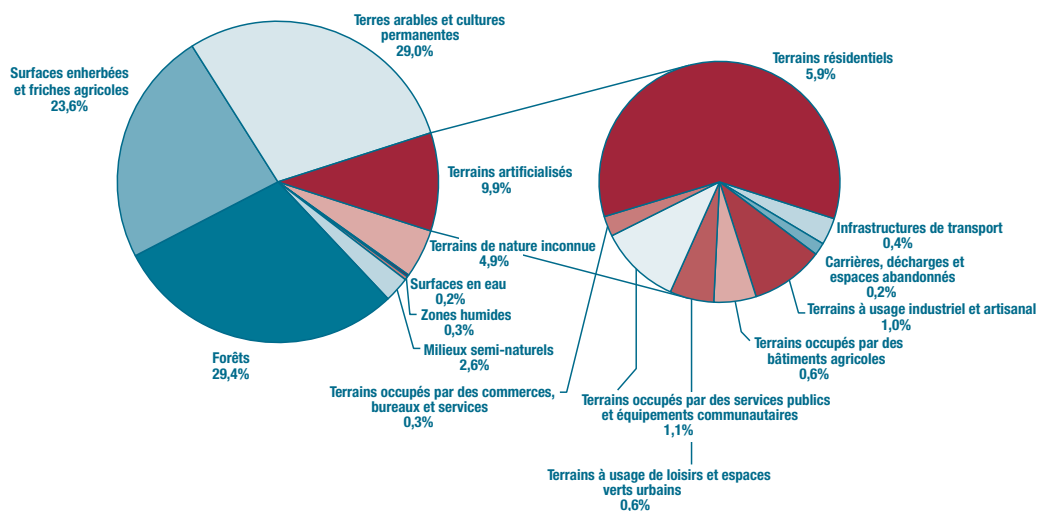
Chapitre 4 : Territoire et Mobilité

Occupation – utilisation du sol (situation de fait)

→ **155. Répartition des superficies pour les principales occupations du sol en Wallonie en 2008**

Source : SPF Finances - Administration Générale de la Documentation patrimoniale - Statistiques BODEM/SOL 2008 - Calculs IWEPS

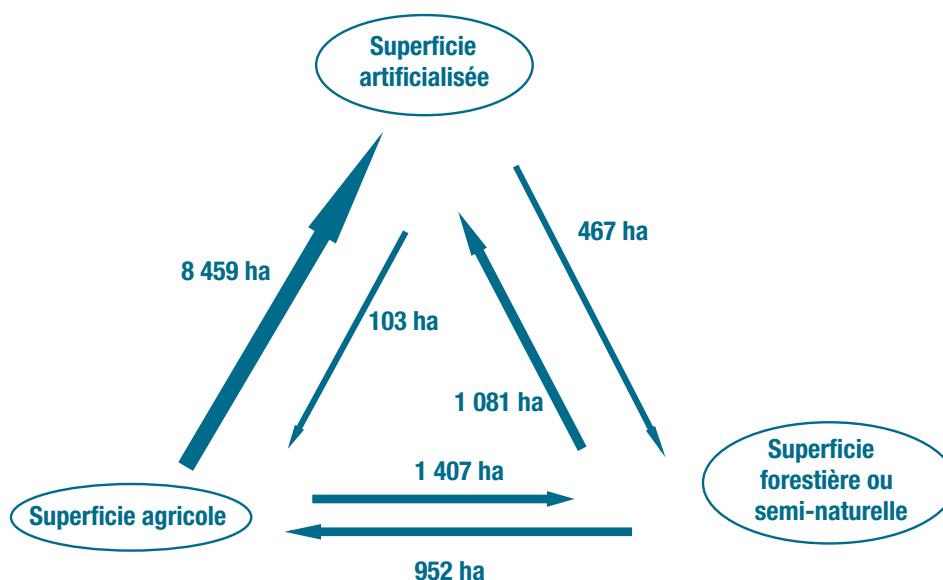
Note - Les terrains de nature inconnue regroupent les terrains non cadastrés. Une partie importante des infrastructures de transport étant non cadastrées, elles ne se retrouvent pas dans les terrains artificialisés.



La plus grande dynamique de changement d'occupation du sol en Wallonie sur cinq ans concerne la diminution de terres agricoles vers des terrains artificialisés (8 459 ha). Une part moins importante des terrains agricoles a été convertie en terrains forestiers ou semi-naturels (indicateur 156).

→ **156. Dynamique des changements majeurs d'occupation du sol en Région wallonne de 2001 à 2006**

Source : Conférence permanente du développement territorial (CPDT) : natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du plan de localisation informatique (PLI), années 2001 et 2006 - Calculs IWEPS (dynamique sur cinq ans)



Chapitre 4 : Territoire et Mobilité

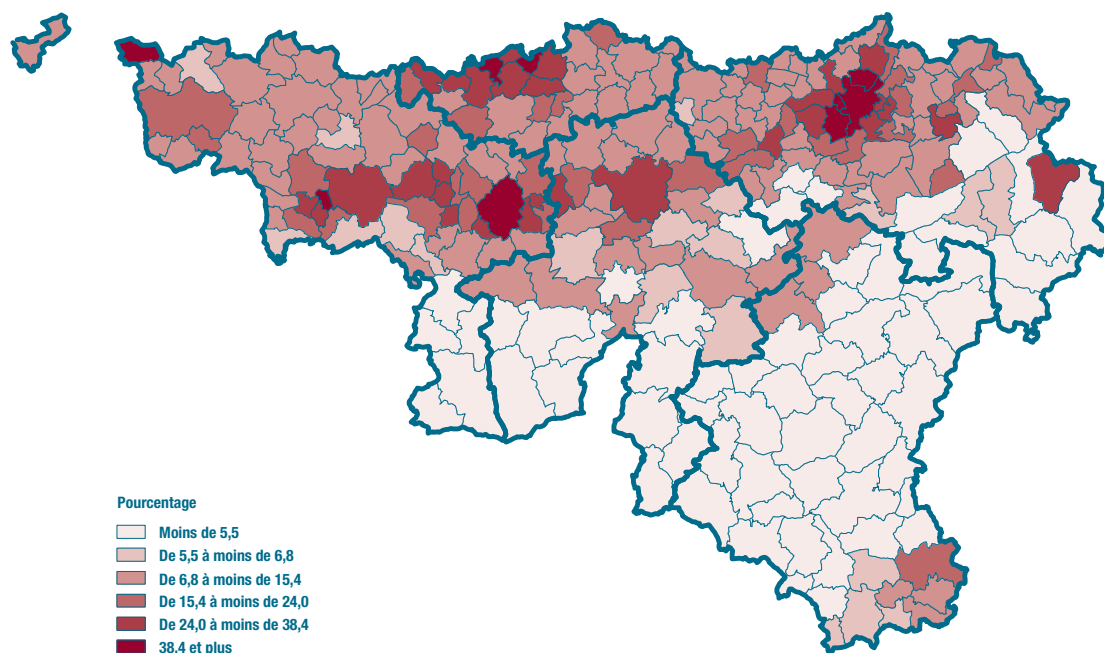
Occupation – utilisation du sol (situation de fait)

Au 1^{er} janvier 2008, les terrains artificialisés couvrent au moins 9,9% du territoire wallon (une certaine partie des terrains cadastrés et les terrains non cadastrés sont de nature inconnue). Les communes les plus artificialisées se concentrent dans le sillon Haine-Sambre-Meuse, qui court de Liège à la frontière française et qui regroupe les noyaux centraux des quatre plus grandes régions urbaines wallonnes : Liège, Namur, Charleroi et Mons. Au Nord du sillon, les communes présentent des parts de superficie artificialisée supérieures à 5,5% qui augmentent particulièrement à l'approche de Bruxelles. Au Sud du sillon, dominés par des paysages ruraux, l'artificialisation des terres est faible. Les communes les moins artificialisées se concentrent en Ardenne avec des valeurs fréquemment inférieures à 5%. Plus au Sud, la région d'Arlon se démarque avec une plus grande artificialisation (indicateur 157).

→ **157. Part de la superficie communale artificialisée en 2008 (en pourcentage)**

Source : SPF Finances - Administration Générale de la Documentation patrimoniale - Statistiques BODEM/SOL 2008 - Calculs IWEPS

Note - Les terrains artificialisés correspondent aux catégories d'occupation du sol qui relèvent de "fonctions urbaines" au sens de CORINE LAND COVER (pour une définition, voir le site <http://www.cca.europa.eu>). Une bonne partie des infrastructures de transport sont non cadastrées et ne se retrouvent pas dans les terrains artificialisés.



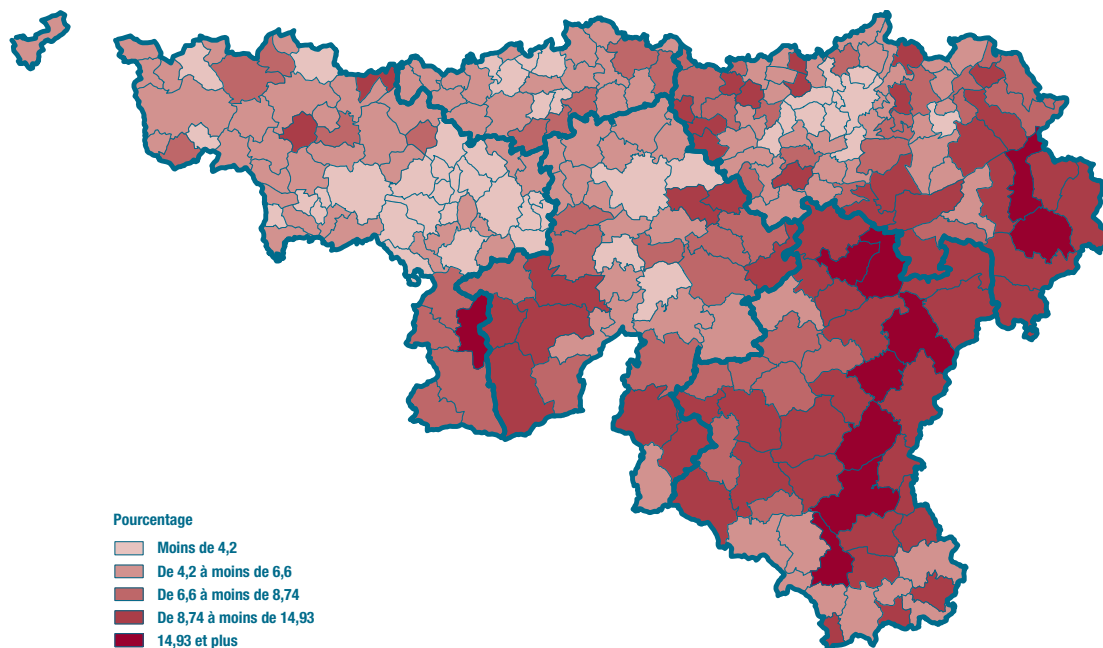
Chapitre 4 : Territoire et Mobilité

Occupation – utilisation du sol (situation de fait)

Entre 2003 et 2008, les terrains occupés par la fonction résidentielle ont connu une croissance de +5,8% en superficie. En part relative, cette croissance a eu principalement lieu dans les communes situées au Sud du sillon Haine-Sambre-Meuse. Froidchappelle et Houffalize ont par exemple connu une augmentation de plus de 20% de leur superficie résidentielle. Dans les communes déjà fortement urbanisées, la croissance relative a par contre été beaucoup plus faible (indicateur 158).

→ **158. Evolution communale de l'urbanisation résidentielle entre 2003 et 2008 (en pourcentage)**

Source : SPF Finances - Administration Générale de la Documentation patrimoniale - Statistiques BODEM/SOL 2003 et 2008 - Calculs IWEPS



Chapitre 4 : Territoire et Mobilité

Occupation – utilisation du sol (situation de fait)

Le prix moyen des maisons d'habitation ordinaires vendues en 2008 était, en Wallonie, de l'ordre de 78% du prix moyen pour l'ensemble de la Belgique. Pour les terrains à bâtir, le prix moyen en Wallonie est de l'ordre de 47% du prix moyen pour la Belgique.

Pour la première fois depuis des années, les prix de vente moyens des maisons d'habitation ordinaires et des villas sont en baisse pour le 1^{er} semestre 2009 pour la Belgique et la Wallonie. Cette évolution ne s'observe pas en ce qui concerne les terrains à bâtir (indicateur 159).

→ **159. Ventes publiques et de gré à gré de biens immobiliers : nombre total de ventes et prix moyen, ventilation par type de bien, de 2000 au premier semestre 2009**

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique

Notes –

1. En euro par unité de vente

2. En euro par m²

	2000		2005		2006		2007		2008		2009 (1 ^{er} semestre)	
	Wallonie	Belgique	Wallonie	Belgique	Wallonie	Belgique	Wallonie	Belgique	Wallonie	Belgique	Wallonie	Belgique
Maisons d'habitation ordinaires												
nombre de ventes	27 361	69 082	25 390	69 057	25 309	67 979	25 263	67 945	23 679	64 442	10 242	27 820
prix moyen ¹	68 559	79 661	100 901	131 935	114 845	149 365	127 397	164 049	135 381	172 509	131 154	168 852
Villas, bungalows, maisons de campagne												
nombre de ventes	1 932	7 977	5 481	16 599	5 444	16 679	5 632	17 140	5 168	16 243	2 233	6 879
prix moyen ¹	224 126	266 927	210 608	262 713	232 237	285 818	249 551	309 017	255 275	315 512	242 161	298 059
Appartements, flats, studios												
nombre de ventes	3 767	30 047	3 898	32 848	4 642	36 269	5 826	40 112	6 039	39 238	2 470	15 840
prix moyen ¹	68 640	88 943	103 840	141 235	116 039	156 729	130 614	167 490	138 344	174 176	141 174	174 564
Terrains à bâtir												
nombre de ventes	10 440	27 175	9 106	26 895	9 581	25 865	8 980	22 746	7 679	19 733	2 962	7 666
prix moyen ²	18	39	32	71	34	74	39	80	40	84	44	91

Chapitre 4 : Territoire et Mobilité

Occupation – utilisation du sol (situation de fait)

Le nombre de permis de bâtir octroyés pour de nouvelles constructions avait diminué en 2007. Pour 2008, le nombre de permis est proche de celui de 2007. En 2008, une diminution est observée pour le nombre d'appartements faisant l'objet d'un permis de bâtir. La superficie habitable, qui avait diminué en 2007, a augmenté en 2008 sans pour autant atteindre la superficie de 2006. Cette dernière évolution n'est pas observée pour l'ensemble de la Belgique (indicateur 160).

→ **160. Nombre de permis octroyés en Wallonie pour les constructions résidentielles de 1996 à 2008**

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - permis de bâtir

	1996	2005	2006	2007	2008	Evolution 1996-2008	
						Wallonie en %	Belgique en %
Nouvelles constructions							
Nombre de bâtiments	9 673	9 106	9 880	8 957	9 094	-6	-18,3
Nombre de logements	13 077	14 358	15 158	14 839	14 460	10,6	8,3
Dont nombre d'appartements	3 894	5 964	6 143	6 768	6 228	59,9	67,7
Dont nombre de bâtiments avec un logement	9 183	8 394	9 015	8 071	8 232	-10,4	-23,4
Superficie habitable (en m ²)	1 521 392	1 469 758	1 614 662	1 510 247	1 557 324	2,4	-11,8
Rénovations							
Nombre de bâtiments	7 868	8 685	9 337	9 019	9 390	19,3	30,2

Chapitre 4 : Territoire et Mobilité

Occupation – utilisation du sol (situation de fait)

La diminution du nombre d'exploitations agricoles ces dernières années est importante pour la Belgique et pour la Wallonie. C'est encore le cas pour 2008 (indicateur 161).

→ **161. Evolution de la superficie agricole utilisée (SAU) et du nombre d'exploitations**

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Données des recensements agricoles jusqu'en 2007, de l'enquête agricole en 2008.

Note - La superficie agricole utilisée (SAU) est le territoire consacré à la production agricole dans l'ensemble de ses composantes Elle comprend par ordre décroissant les prairies permanentes, les cultures céréalières, les cultures fourragères et industrielles, les prairies temporaires ainsi que les jachères.

	Recensements						Enquête 2008
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	
Nombre d'exploitations en Belgique	56 912	54 942	53 221	51 540	49 850	48 013	46 187
Taux d'accroissement en %		-3,5	-3,1	-3,2	-3,3	-3,7	-3,8
Nombre d'exploitations en Wallonie	18 989	18 342	17 712	17 109	16 557	16 008	15 500
Taux d'accroissement en %		-3,4	-3,4	-3,4	-3,2	-3,3	-3,2
Superficie agricole utilisée (SAU) (en ha) en Belgique	1 392 691	1 394 404	1 393 788	1 385 582	1 382 390	1 370 285	1 373 844
Taux d'accroissement en %		0,1	0,0	-0,6	-0,2	-0,9	0,3
Superficie agricole utilisée (SAU) (en ha) en Wallonie	756 567	759 231	759 772	755 545	756 811	747 840	749 852
Taux d'accroissement en %		0,4	0,1	-0,6	0,2	-1,2	0,3

Chapitre 4 : Territoire et Mobilité

Occupation – utilisation du sol (situation de fait)

→ 162. Pourcentage de la superficie communale urbanisable répondant encore en 2008 à la définition de SAED¹

Source : SPW - DGO4 - Aménagement du territoire, Logement, Patrimoine et Energie (Inventaire des SAED, SAR - Mise à jour partielle 01/12/2006, rénovation et assainissement mars 2009) - Calculs IWEPS

Note -

1. Définition SAED (sites d'activités économiques désaffectés) : article 167 du CWATUP:

“Pour l'application du présent chapitre, il faut entendre par :

1° “site désaffecté” : un ensemble de biens, principalement des immeubles bâtis ou non bâtis, qui ont été le siège d'une activité économique et dont le maintien dans leur état actuel est contraire au bon aménagement du site.

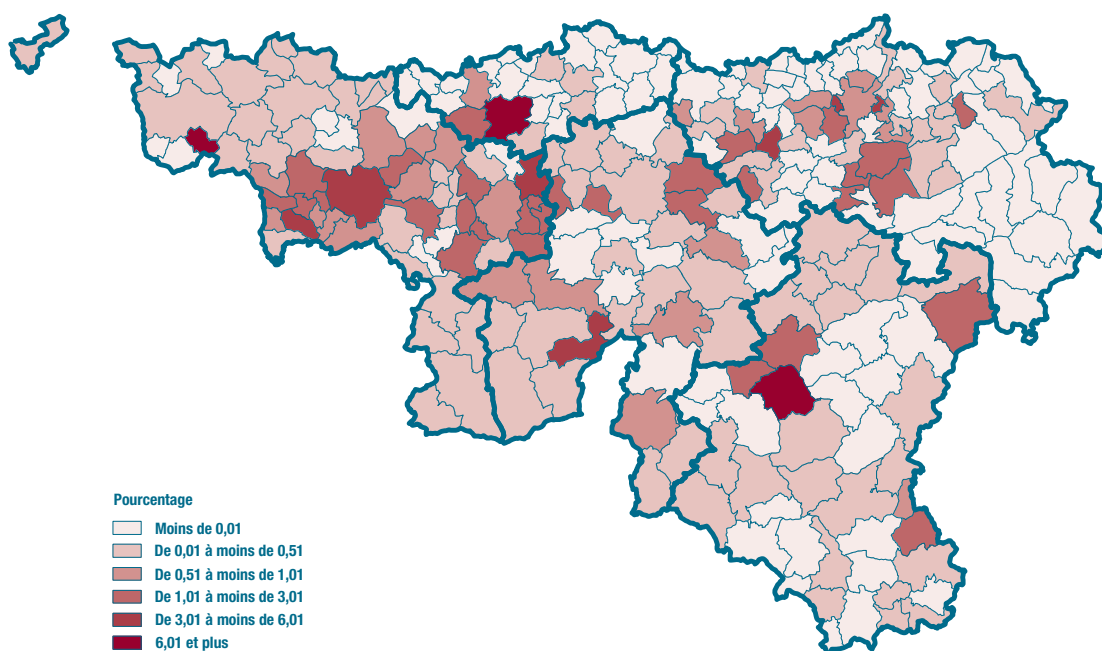
Est prise en considération toute activité industrielle, artisanale, de commerce, de service ou autre, pour autant qu'elle soit de nature économique.

Le site est délimité par un périmètre comprenant l'ensemble des biens qualifiés ci-dessus.

Ce périmètre peut également comprendre :

- des immeubles ou parties d'immeubles encore affectés à une activité économique à condition que la rénovation permette la poursuite de cette activité ;
- des immeubles ou parties d'immeubles, sièges d'une activité économique mais occupés à titre précaire ;
- des immeubles ou parties d'immeubles qui ont une affectation autre qu'économique mais dont la disposition est nécessaire au bon aménagement du site, et ce, à condition que la nécessité de disposer de ces biens soit établie par un rapport justificatif dont le contenu est précisé par le Gouvernement.”

A noter qu'elle ne correspond pas à la définition actuelle SAR (Sites à réaménager).



Chapitre 4 : Territoire et Mobilité

Affectation du sol (situation de droit)

La plus grande partie du territoire wallon est destinée à l'agriculture et à la forêt. 15,3% des zones du plan de secteur sont affectés à l'urbanisation. Parmi les zones destinées à l'urbanisation (art.25 du CWATUP), les zones d'habitat, qui comprennent la zone d'habitat et la zone d'habitat à caractère rural, sont les plus étendues puisqu'elles couvrent 1 806 km² en 2008. Les communes urbaines sont celles qui disposent des étendues les plus importantes en zone d'habitat. Celles dont l'habitat représente une grande part de la superficie communale ont généralement un caractère résidentiel plus marqué. Au sein de ces zones d'habitat, il reste 35% de la superficie qui n'est pas artificialisée en 2006. Il s'agit de zones potentiellement libres pour accueillir l'activité résidentielle. Les communes situées au Sud du sillon Haine-Sambre-Meuse possèdent un potentiel d'accroissement de la fonction résidentielle très important, spécialement en Ardenne où il est fréquemment supérieur à 50%. Ceci contraste avec les faibles disponibilités présentes dans les communes du sillon et dans la partie centrale du Brabant wallon (indicateurs 163 à 165).

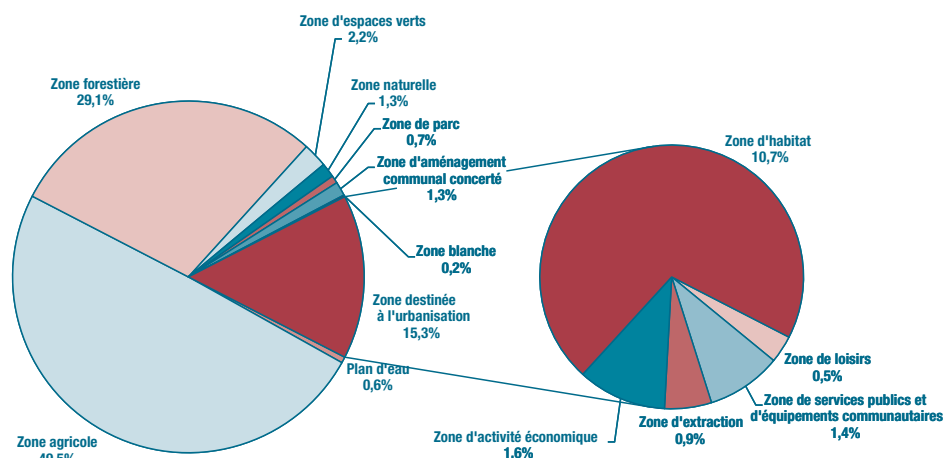


163. Répartition des superficies pour les affectations du sol en Wallonie en 2008

Source : SPW - DGO4 - Aménagement du territoire, Logement, Patrimoine et Energie - Plan de secteur vectorisé 2008 - Calculs IWEPS

Notes

- Les plans de secteur définissent principalement, par zones, les affectations auxquelles le sol doit être réservé. Le territoire wallon se trouve ainsi entièrement découpé en zones d'habitat, d'activités économiques, de services publics et d'équipements communautaires, zone agricole, zone forestière, etc.
- Les activités et implantations qui peuvent être autorisées dans chaque zone sont précisées dans les articles 26 à 39 du Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine (CWATUP). Les zones du plan de secteur destinées à l'urbanisation sont définies à l'article 25 du CWATUP.



Chapitre 4 : Territoire et Mobilité

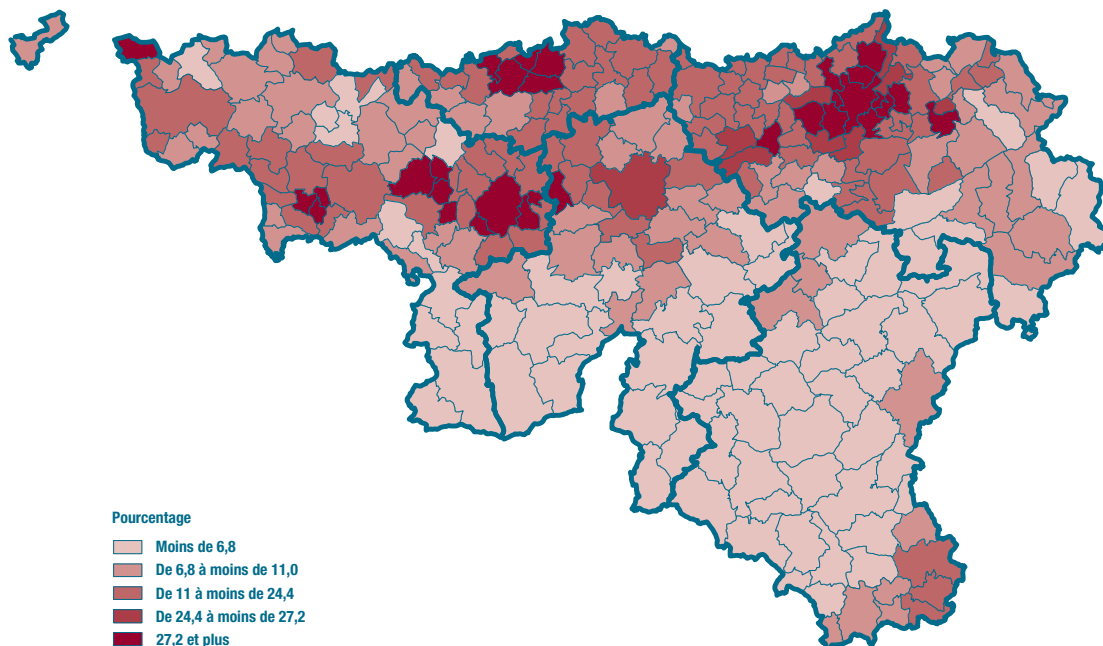
Affectation du sol (situation de droit)



164. Part de la superficie communale destinée à l'habitat au plan de secteur en 2008 (en pourcentage)

Source : SPW - DGO4 - Aménagement du territoire, Logement, Patrimoine et Energie - Plan de secteur vectorisé 2008 - Calculs IWEPS

Note - Les zones du plan de secteur destinées à l'habitat sont la zone d'habitat (article 26 du CWATUP) et la zone d'habitat à caractère rural (article 27 du CWATUP).



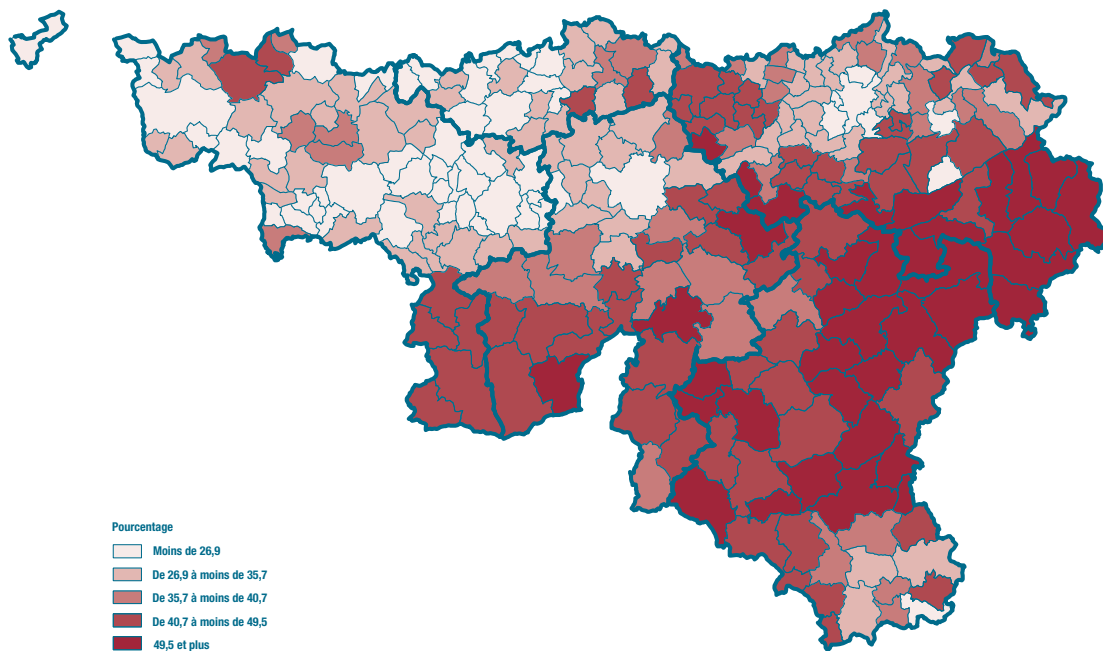
Chapitre 4 : Territoire et Mobilité

Affectation du sol (situation de droit)

→ **165. Part de superficie des terrains non bâtis au sein des zones d'habitat et d'habitat à caractère rural ZH(R) par commune en 2006 (en pourcentage)**

Source : Conférence permanente du Développement territorial (CPDT) - Centre d'études en aménagement du territoire (CREAT) - Université catholique de Louvain (UCL), carte d'occupation du sol, situation au 01/01/2006 - Calculs IWEPS

Note - Les ZH(R) sont les zones d'habitat et d'habitat à caractère rural du plan de secteur (Art. 26 et 27 du CWATUP). Les terrains de nature inconnue ont été considérés comme bâtis.



Chapitre 4 : Territoire et Mobilité

Réseau routier

La Wallonie dispose de réseaux routier et autoroutier parmi les plus denses d'Europe – il y a 4,7 kilomètres de route par km² - ainsi que d'une grande densité d'infrastructures routières rapportées au nombre d'habitants. Le réseau routier global de la Wallonie s'étendait en 2008 sur plus de 80 756 kilomètres et a progressé durant la période 1990-2008 de 9,6% (11,7% au niveau du réseau autoroutier) (indicateurs 166 - 167). Précisons que 1 733 des 6 873 kilomètres de routes régionales sont équipés de pistes cyclables ; la Wallonie dispose de plus, via le réseau RAVEL (Réseau autonome de voies lentes), de 1 000 kilomètres supplémentaires pour la pratique du vélo (indicateur 166).

→ 166. Evolution de la taille du réseau routier en Wallonie (en kilomètre)

Sources : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique, SPF - Mobilité et Transport

Notes -

- Données au 1er janvier.
- Routes régionales y compris les entrées, les sorties et les parkings.
- Routes communales hormis les chemins agricoles et sentiers.

	1990	1995	2000	2005	2008
Autoroutes	778	831	842	869	869
Routes régionales	6 958	6 866	6 830	6 839	6 873
Routes provinciales	728	721	714	714	714
Routes communales	65 200	67 300	69 100	71 286	72 300
Total	73 664	75 718	77 486	79 708	80 756

→ 167. Densité du réseau routier au 1^{er} janvier 2006¹

Sources : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique, SPF – Mobilité et Transport, Eurostat - Calculs IWEPS

Note – 1. Année commune pour comparaison avec les données européennes.

	Wallonie	Belgique	UE-15	UE-27
Densité du réseau autoroutier				
En km/1 000 km ²	52	58	18	15
En km/million d'habitants	255	168	153	129
Densité du réseau routier (routes et autoroutes)				
En km/1 000 km ²	4 760	4 992	1 146	1 071
En km/million d'habitants	23 486	14 485	9 566	9 430

Chapitre 4 : Territoire et Mobilité

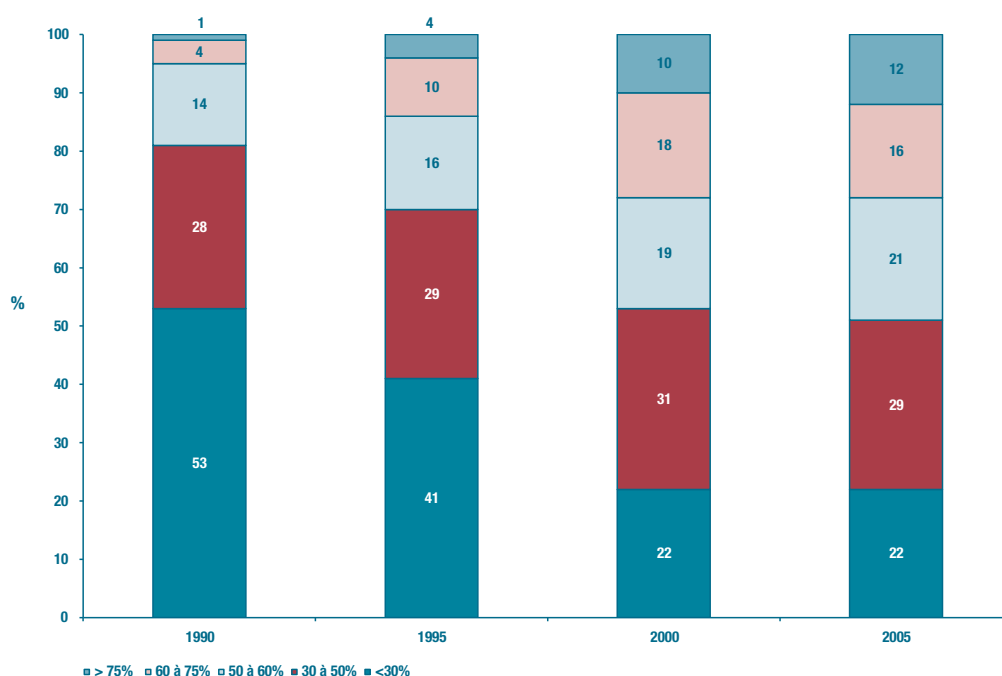
Réseau routier

L'utilisation du réseau routier s'intensifie : entre 1995 et 2005, le nombre de voyageurs-km a augmenté de plus de 12,8% ; les taux critiques (>75%) d'utilisation des capacités autoroutières progressent (indicateur 168).

→ **168. Taux d'utilisation des capacités des autoroutes en Wallonie**

Source : SPW - DGO1 - Routes et Bâtiments

Note - Capacité utilisée aux heures de pointe; il s'agit du niveau de trafic rapporté au seuil conventionnel de 2 000 véhicules par heure et voies de circulations, pour les jours ouvrables moyens.



→ **169. Intensité du trafic routier**

Source : SPF – Mobilité et Transport – Calculs IWEPS

Notes -

- Calculs d'après la méthode GCLR (Globale à réseau constant sur base des longueurs représentatives par Route).

1. L'unité « voyageur-km » correspond au déplacement d'un voyageur sur une distance d'un kilomètre.
2. L'unité « véhicule-km » correspond au déplacement d'un véhicule sur une distance d'un kilomètre.

	1995	2000	2005	2006	2007	2008		
Nombre de véhicules-km parcourus² par an (en milliards)								
Autoroutes		9,2	10,9		12,2	12,5	13,4	13,3
Routes numérotées		13,7	14,9		16,0	16,2	16,3	16,1
Routes communales		7,5	8,0		8,4	8,5	8,6	8,6
Total tous véhicules		30,3	33,8		36,6	37,2	38,3	38,0
Total voitures+camionnettes+motos		25,8	28,5		30,9	31,2	32,0	31,8
Total voitures + camionnettes		25,4	28,0		30,4	30,6	31,4	31,2
Total voitures seules		25,1	27,3		28,9	29,2	29,9	29,6
Nombre de personnes par voiture								
Autoroutes		1,6	1,6		1,5	1,4	1,5	1,5
Routes numérotées		1,5	1,5		1,5	1,5	1,5	1,5
Routes communales		1,4	1,4		1,4	1,4	1,4	1,4
Total		1,5	1,5		1,4	1,4	1,4	1,4
Nombre de voyageurs-km¹ par an (en milliards) effectués à titre de transport privé								
Autoroutes		11,6	13,5		14,1	13,9	15,2	15,3
Routes numérotées		18,0	18,8		19,8	20,0	20,1	19,7
Routes communales		9,6	10,1		10,3	10,4	10,5	10,5
Total voitures+camionnettes+moto		39,2	42,3		44,2	44,4	45,8	45,5
Total voitures + camionnettes		38,8	41,9		43,6	43,8	45,2	44,8

Chapitre 4 : Territoire et Mobilité

Réseau routier

On constate une augmentation régulière du parc des véhicules avec, plus particulièrement, une diésélisation croissante du parc automobile (indicateurs 170 et 171).

→ 170. Evolution du nombre d'immatriculations de voitures individuelles en Wallonie

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique

Notes -

- Les données datant d'avant 2005 sont issues de l'ancienne base de données ecodata de la DGSIE.

* essence/électricité.

	1995	2000	2005	2006	2007	2008
Véhicules neufs						
Essence	58 214	67 752	38 881	40 495	33 605	32 038
Diesel	51 668	79 269	95 436	112 377	117 252	122 180
LPG	10	445	135	168	141	180
Electricité	-	2	-	-	-	-
Hybride*	-	-	-	-	-	-
Indéterminé	-	-	-	-	-	3
Total	109 892	147 468	134 452	153 040	150 998	154 401
Véhicules d'occasion						
Essence	154 212	149 681	119 773	120 549	107 184	101 233
Diesel	72 122	89 531	109 042	125 582	124 967	125 549
LPG	1 185	4 793	4 649	4 378	3 674	3 308
Electricité	-	2	2	-	1	-
Hybride*	-	-	-	-	-	-
Indéterminé	5	3	1	6	7	1
Total	227 524	244 010	233 467	250 515	235 833	230 091

→ 171. Parc de véhicules en Wallonie

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Parc de véhicules à moteur

Notes -

- Les décomptes se font au 1er août de chaque année.

- Les tracteurs routiers sont des véhicules utilitaires moteurs auxquels sont attelées des semi-remorques (véhicules sans essieu avant).

- Les données datant d'avant 2005 sont issues de l'ancienne base de données ecodata de la DGSIE

	2000	2005	2006	2007	2008	2009
Parc de véhicules						
Voitures particulières	1 422 462	1 499 192	1 519 532	1 543 116	1 564 877	1 587 418
Autobus et autocars	4 500	4 685	4 698	4 678	4 972	5 086
Camions, camionnettes, tous terrains, camions-citernes et tracteurs routiers	149 071	169 516	175 109	180 217	185 463	189 458
- dont camions, camionnettes, tous terrains, camions-citernes	138 566	158 392	163 877	168 841	174 066	178 530
- dont tracteurs routiers	10 505	11 124	11 232	11 376	11 397	10 928
Tracteurs agricoles	66 109	68 515	69 640	70 635	71 314	72 092
Autres	20 381	21 874	22 070	22 298	22 511	22 665
Motos	94 491	122 051	128 673	135 541	140 634	146 254
Total	1 757 014	1 896 957	1 930 954	1 967 861	2 001 168	2 212 431
Parc automobile						
Essence	870 696	768 422	737 149	707 095	673 959	648 233
Diesel	524 509	701 537	754 846	810 535	867 114	916 818
LPG	18 696	20 831	19 141	17 098	15 423	13 958
Electricité	18	8	5	4	4	4
Indéterminé	8 543	8 394	8 391	8 384	8 377	8 405
Total	1 422 462	1 499 192	1 519 532	1 543 116	1 564 877	1 587 418

Chapitre 4 : Territoire et Mobilité

Réseau routier

Le groupe TEC a transporté un peu plus de 242 millions de voyageurs en 2008. Le nombre de personnes utilisant le bus (et le métro) en Wallonie a par ailleurs progressé de presque 68% depuis 2000 (indicateur 172).

→ **172. Evolution du transport en bus et métro en Wallonie de 2000 à 2008**

Source : Société régionale wallonne du transport (SRWT)

Note - Le parc "Régie" comprend la flotte de bus des cinq TECs, en ce compris le métro de Charleroi. Le parc "Loueurs" comprend les véhicules des entreprises privées qui ont un contrat de gestion avec la SRWT.

	2000	2005	2006	2007	2008
Nombre d'emplois	4 498	4 782	4 822	4 861	4 901
Nombre de véhicules					
Parc "Régie"	1 540	1 679	1 661	1 663	1 76
Parc "Loueurs"	534	560	568	574	600
Desserte					
Aire desservie (km ²)	18 543	18 653	18 653	18 653	18 686
Nombre de communes	292	293	293	293	295
Population desservie	4 280 676	4 412 905	4 380 958	4 436 444	4 490 869
Nombre de lignes	644	671	680	684	710
Longueur du réseau (en km)	17 765	17 933	17 953	18 003	18 203
Nombre d'arrêts (1 sens)	18 596	18 384	18 810	19 119	19 397
Kilomètres parcourus					
Régie	60 521 188	63 870 982	66 643 082	66 894 168	66 375 877
Loueurs	25 037 199	26 839 237	26 694 586	27 864 911	29 398 347
Transports scolaires	12 079 788	21 216 854	20 441 144	20 669 420	20 977 841
Total	97 638 175	111 927 073	113 778 812	115 448 499	116 752 065
Voyageurs transportés					
En millions	144,4	191,8	212,5	225,1	242,1
Croissance annuelle en %		3,3	10,8	5,9	7,6

Chapitre 4 : Territoire et Mobilité

Réseau routier

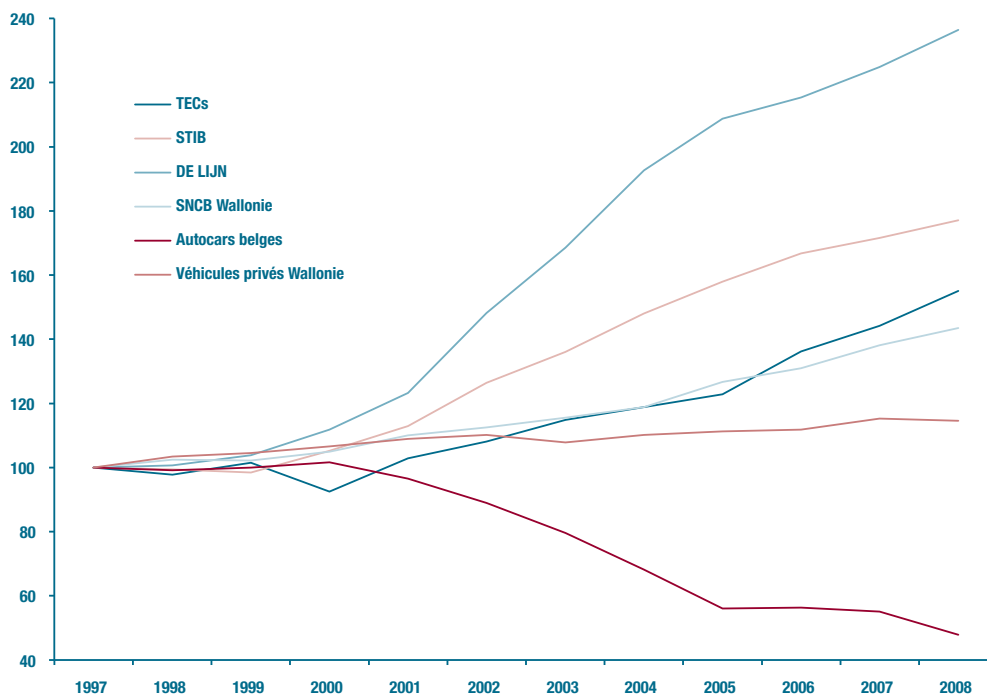
Même si elle s'exprime plus fortement en Flandre et à Bruxelles qu'en Wallonie, la fréquentation des transports publics, exprimée en nombre de voyageurs, est en progression constante depuis les années 2000. Cette progression est supérieure à celle du transport privé par voitures, camionnettes et motos (estimée ici à partir des voyageurs-kilomètres parcourus) et du même ordre que celle du trafic de passagers par train en Wallonie. Seul le transport de personnes par autocars agréés belges est en forte régression depuis 2000, avec une perte de fréquentation de plus de 52%. Ceci pourrait être la conséquence de l'essor des compagnies aériennes à bas prix ou de délocalisations. La fréquentation des TECs, quant à elle, a augmenté de presque 68% depuis 2000 pour atteindre le chiffre de 242,1 millions d'utilisateurs en 2008. Cette tendance est favorisée, notamment, par l'augmentation de l'offre et par l'instauration de la gratuité pour certains usagers, voire le résultat d'un changement de comportement provoqué par l'envolée des prix des carburants (indicateur 173).

→ 173. Evolution comparée du transport public en Wallonie (indice 1997= 100)

Sources : Société régionale wallonne du transport (SRWT), Société des transports intercommunaux de Bruxelles (STIB), De Lijn, Société nationale des chemins de fer belge (SNCB), SPF Mobilité et Transport, SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique

Notes -

- Le transport par véhicules privés représente le transport effectué par voiture, camionnette et moto, transport international compris. L'unité "voyageur-km" se calcule sur la base des véhicules-kilomètres, des pourcentages des diverses catégories de véhicules et du nombre de personnes par véhicules (déterminé notamment à partir des statistiques d'accidents de la route).
- Le transport par train comporte les parcours en Wallonie des voyageurs nationaux et internationaux.
- Le transport par autocar ne tient compte que de ceux agréés en Belgique. Les passagers des nombreux cars étrangers ne sont donc pas estimés.



Chapitre 4 : Territoire et Mobilité

Réseau routier

Au niveau des statistiques de sécurité routière et plus particulièrement lorsque l'on s'intéresse uniquement au nombre de tués par million d'habitants, la comparaison avec la Flandre et les autres pays de l'Europe peut paraître catastrophique. Mais cette analyse est réductrice, vu l'importance du trafic de transit et de la faible densité d'habitants en Wallonie. La situation réelle est donc plus contrastée et surtout beaucoup plus complexe, laissant transparaître qu'il y a moins d'accidents corporels en Wallonie qu'en Flandre, mais qu'ils sont généralement plus graves. Ceci est compatible avec le constat d'un réseau moins congestionné, où les vitesses pratiquées sont plus élevées. Avec le chiffre de 509 personnes tuées sur les routes en 2007, la Wallonie se situe cependant encore loin de l'objectif fixé par les Etats généraux de la sécurité routière (292 décédés dans les 30 jours d'ici 2010) (indicateur 174).

→ **174. Sécurité routière : bilan comparé des accidents de la route en Wallonie et en Flandre en 2007**

Sources : SPF Mobilité et Transport, SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique (Accidents de la circulation 2007) - Calculs IWEPS

Notes -

- Un accident entre plus de deux véhicules est considéré comme un seul accident.
- Afin de permettre une comparaison entre données, le choix s'est porté sur les statistiques de l'année 2007.

	Nombre d'accidents corporels		Nombre de décès dans les 30 jours	
	Wallonie	Flandre	Wallonie	Flandre
Par million d'habitants	4 014	5 218	148,1	86,1
Par 1 000 km de réseau	241	527	8,9	8,7
Par milliard de véhicules-km	360	564	13,3	9,3

Chapitre 4 : Territoire et Mobilité

Réseau ferroviaire

→ 175. Longueur des lignes SNCB en Wallonie (en kilomètres)

Source : Société nationale des chemins de fer belges (SNCB) (données non publiées)

	1997	2001	2004	2005	2006	2007	2008
Lignes non électrifiées							
Simple voie	282,9	179,0	166,3	152,2	147,3	147,4	147,4
2 voies et plus	218,8	179,0	26,3	26,3	26,3	27,9	27,9
Total	501,7	358,0	192,6	178,5	173,6	175,3	175,3
Lignes électrifiées							
Simple voie	69,4	148,8	167,0	178,6	173,5	173,5	173,5
2 voies et plus	1 048,8	1 098,5	1 290,9	1 290,5	1 290,6	1 290,4	1 290,4
Total	1 118,1	1 247,3	1 457,9	1.469,1	1 464,1	1 463,9	1 463,9
Total toutes lignes confondues							
Simple voie	352,3	327,8	333,3	330,8	320,8	320,9	320,9
2 voies et plus	1 267,6	1 277,5	1 317,2	1 316,8	1 316,9	1 318,3	1 318,3
Total	1 619,8	1 605,3	1 650,5	1 647,6	1 637,7	1 639,2	1 639,2

→ 176. Evolution du trafic ferroviaire en Wallonie (en millions d'unités)

Source : Société nationale des chemins de fer belges (SNCB) (données non publiées)

Notes –

- L'unité « voyageur-km » correspond au déplacement d'un voyageur sur une distance d'un kilomètre. Elle est obtenue en multipliant le nombre de voyageurs transportés par les distances tarifaires réalisées par l'opérateur correspondant à des distances réelles, fictives ou forfaitaires, suivant la catégorie de titre de transport et sur une base territoriale.
- L'unité « tonne-km » exprime le déplacement d'une tonne taxée de marchandises sur une distance d'un kilomètre. Elle est obtenue en multipliant le nombre de tonnes taxées par les distances réalisées par l'opérateur sur lesquelles sont calculées les taxes de transport et ce sur une base territoriale.

	Voyageurs-km	Tonnes-km
1991	2 189	4 343
1995	2 081	3 680
2000	2 357	3 708
2001	2 453	3 452
2002	2 531	3 618
2003	2 496	3 512
2004	2 617	3 833
2005	2 713	3 846
2006	2 848	4 180
2007	2 926	3 946
2008	3 127	3 903

Chapitre 4 : Territoire et Mobilité

Réseau ferroviaire

→ 177. Trafic de marchandises en wagons complets en 2008 (en millions d'unités)

Source : Société nationale des chemins de fer belges (SNCB) (données non publiées) - Calculs IWEPS
Notes -

- Il s'agit de tonnes taxées et tonnes-km taxées de wagons complets, unités de mesure utilisées dans les statistiques ferroviaires de la SNCB. L'unité "tonne" correspond à une "tonne taxée" qui représente la masse sur laquelle le transporteur calcule le prix du transport de marchandises par wagon complet.
- L'unité « tonne-km » exprime le déplacement d'une tonne taxée de marchandises sur une distance d'un kilomètre. Elle est obtenue en multipliant le nombre de tonnes taxées par les distances réalisées par l'opérateur sur lesquelles sont calculées les taxes de transport et ce sur une base territoriale.

	Wallonie	Etranger via point frontière en Wallonie	Belgique
En millions de tonnes			
au départ d'une gare wallonne	16,5	12,7	57,1
à l'arrivée dans une gare wallonne	14,5	18,4	57,1
En millions de tonnes-km	3 903		7 765

Chapitre 4 : Territoire et Mobilité

Réseau fluvial

La Région wallonne gère plus de 741 kilomètres de voies d'eau dont 451,3 utiles au transport. Le transport de marchandises sur les voies navigables wallonnes est en constante progression. Depuis 1995, la progression du trafic de marchandises par voies navigables en Wallonie s'élève à 39% au niveau des tonnes transportées et à 52% pour les tonnes-kilomètres (indicateurs 178 et 179).

→ 178. Bilan global du trafic fluvial de marchandises en Wallonie (en tonnes de marchandises)

Source : SPW - DGO2 - Mobilité et Voies hydrauliques - Calculs IWEPS

	Exportations	Importations	Transit	Trafic interne	Total	Total Indice 1995=100
1995	9 203 560	11 663 551	9 445 427	2 118 851	32 431 389	100
1996	9 165 168	11 679 151	9 291 450	1 807 261	31 943 030	98
1997	9 637 429	12 436 591	9 009 255	2 473 760	33 557 035	103
1998	10 296 038	13 398 297	9 239 130	2 292 289	35 225 754	109
1999	10 084 443	14 807 036	9 744 692	2 385 823	37 021 994	114
2000	10 919 172	17 048 780	10 818 144	3 435 006	42 221 102	130
2001	11 031 628	17 211 786	10 474 104	2 574 822	41 292 340	127
2002	12 595 483	17 413 948	9 215 227	2 069 810	41 294 468	127
2003	13 328 375	16 896 070	10 277 479	2 332 703	42 834 627	132
2004	13 609 186	17 781 275	11 057 056	2 713 854	45 161 371	139
2005	12 969 945	16 720 105	11 134 168	2 896 234	43 720 452	135
2006	13 735 600	16 189 259	11 485 314	3 045 122	44 455 295	137
2007	13 246 929	16 154 102	11 332 511	3 201 153	43 934 695	135
2008	13 703 820	16 657 942	11 173 946	3 401 123	44 936 831	139
Répartition par catégorie en pourcentage						
2008	30,5	37,1	24,9	7,6	100,0	

→ 179. Répartition annuelle du trafic fluvial par province (en tonnes-kilomètres)

Source : SPW - DGO2 Mobilité et Voies hydrauliques - Calculs IWEPS

Note - L'unité "tonne-kilomètre" exprime le déplacement d'une tonne de marchandises sur une distance d'un kilomètre.

	Liège	Namur	Hainaut	Brabant wallon	Total	Total Indice 1995=100
1995	663 054 412	194 588 074	335 910 449	15 643 710	1 209 196 645	100
1996	673 050 506	187 209 080	312 414 157	15 808 593	1 188 482 335	98
1997	714 820 460	196 097 180	320 106 895	17 641 152	1 248 665 686	103
1998	732 388 415	180 685 448	356 552 097	21 042 753	1 290 668 713	107
1999	754 278 389	183 842 372	386 129 964	26 698 047	1 350 948 773	112
2000	849 412 618	208 081 239	421 212 056	34 843 551	1 513 549 463	125
2001	840 811 798	199 205 181	439 853 299	36 231 753	1 516 102 032	125
2002	891 886 911	203 248 846	413 295 808	46 173 618	1 554 605 182	129
2003	921 580 186	250 821 048	473 162 188	39 718 762	1 685 282 184	139
2004	922 452 537	248 248 402	534 491 598	37 790 688	1 742 983 225	144
2005	862 296 398	239 299 173	568 558 933	35 641 063	1 705 795 567	141
2006	919 475 917	286 531 158	620 713 509	35 831 669	1 862 552 253	154
2007	931 987 037	272 096 386	586 094 211	34 704 986	1 824 882 621	151
2008	956 773 094	270 954 834	579 392 705	32 732 562	1 839 853 195	152
Répartition par province en pourcentage						
2008	52,0	14,7	31,5	1,8	100,0	

Chapitre 4 : Territoire et Mobilité

Répartition modale du transport

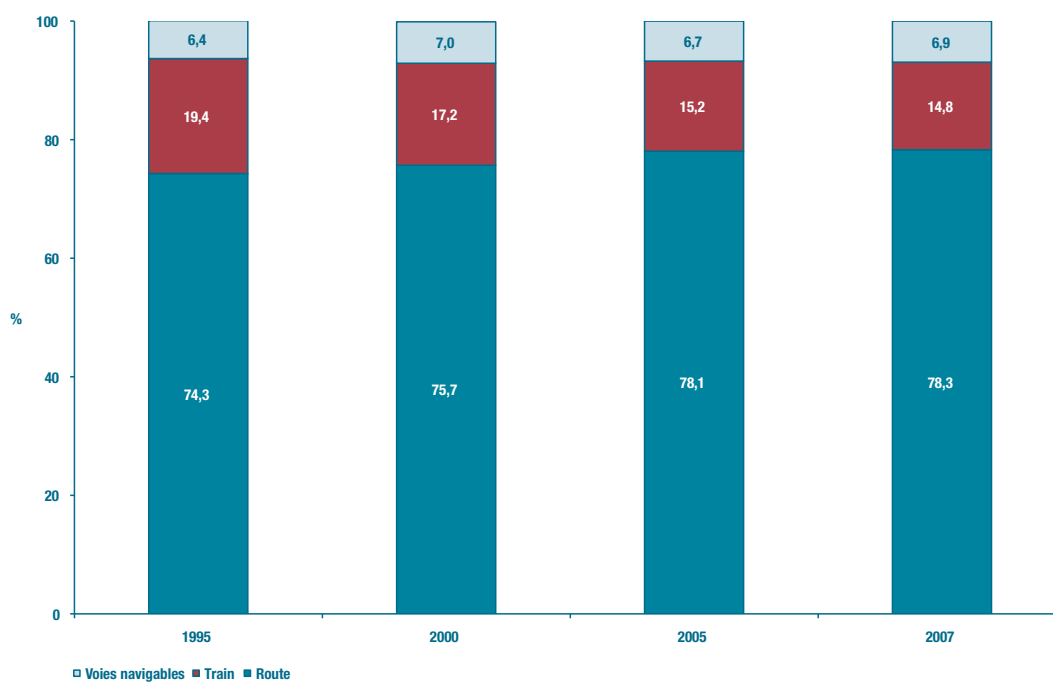
Une part très importante du transport de marchandises et de personnes s'effectue par la route (indicateurs 180 et 181).

→ **180. Répartition modale du transport de marchandises en Wallonie (en pourcentage)**

Sources : SPF Mobilité et Transport, SPW - DGO1 - Routes et Bâtiments, SNCB – Calculs IWEPS

Notes :

- L'unité de référence utilisée pour le calcul de la répartition est la « tonne-km » celle-ci exprime le déplacement d'une tonne de marchandises sur une distance d'un kilomètre.
- Les estimations du transport routier de marchandises (tonnes-kilomètres) présentées ici sont celles réalisées par le SPF Mobilité et Transport. Ces dernières diffèrent sensiblement des estimations calculées par le SPW (qui sont 1,5 fois supérieur), et ce bien que les deux méthodes de calculs se basent principalement sur les données véhicules-kilomètres effectués par les véhicules "camions" (catégories C1 et C2) et tout en leur affectant un tonnage de référence.
- Les données des années de recensements de circulation quinquennaux sont à privilégier.



Chapitre 4 : Territoire et Mobilité

Répartition modale du transport

→ **181. Répartition modale du transport de personnes en Wallonie (en pourcentage)**

Sources : SPF Mobilité et Transport, SNCB, SRWT - Calculs IWEPS

Notes -

- Le transport par route représente le transport effectué par voiture, camionnette et moto, transport international compris.
- Le transport par autocar représente le transport effectué par les autocars belges et étrangers.
- L'unité de référence utilisée pour le calcul de la répartition est le « voyage-km ». Celle-ci correspond au déplacement d'un voyageur sur une distance d'un kilomètre. Au niveau des transports en commun, elle est obtenue en multipliant le nombre de voyageurs transportés par les distances tarifaires réalisées par l'opérateur correspondant à des distances réelles, fictives ou forfaitaires, suivant la catégorie de titre de transport et sur une base territoriale. Au niveau du transport par la route, elle est calculée sur la base des véhicules-kilomètres, des pourcentages des diverses catégories de véhicules et du nombre de personnes par véhicules (déterminé notamment à partir des statistiques des accidents de la route).
- Les données des années de recensements de circulation quinquennaux sont à privilégier.



Chapitre 4 : Territoire et Mobilité

Transport aérien

Les résultats enregistrés en 2008 par les aéroports de Liège Airport et de Charleroi Bruxelles-Sud confirment la croissance du transport aérien en Wallonie ces dix dernières années. L'aéroport de Liège, avec près de 519 000 tonnes, confirme sa position de huitième aéroport cargo européen (seul aéroport wallon dans ce domaine) et progresse de plus de 19% au niveau de son activité « passagers ». L'aéroport de Charleroi a, quant à lui, quasi atteint le chiffre record de 3 millions de passagers grâce principalement au développement des activités d'une importante compagnie low cost (indicateurs 182 à 185).

→ **182. Evolution du transport aérien de personnes à Liège Airport et Charleroi Bruxelles Sud (en nombre de passagers)**

Source : SPW – DGO2 - Mobilité et Voies hydrauliques - Calculs IWEPS



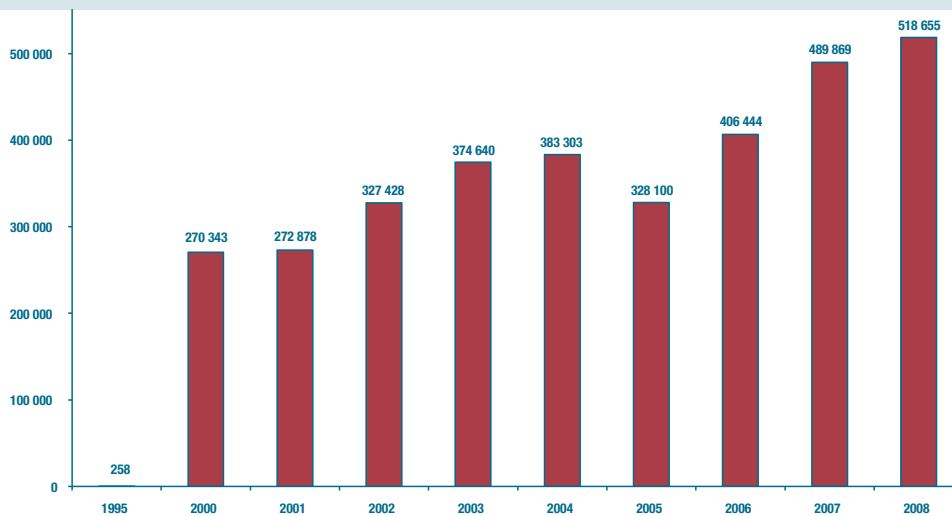
Chapitre 4 : Territoire et Mobilité

Transport aérien

→ **183. Evolution du transport aérien de fret à Liège Airport (en tonnes de fret)**

Source : SPW – DGO2 - Mobilité et Voies hydrauliques

Note - L'aéroport de Charleroi ne traite pratiquement pas de transport de fret.



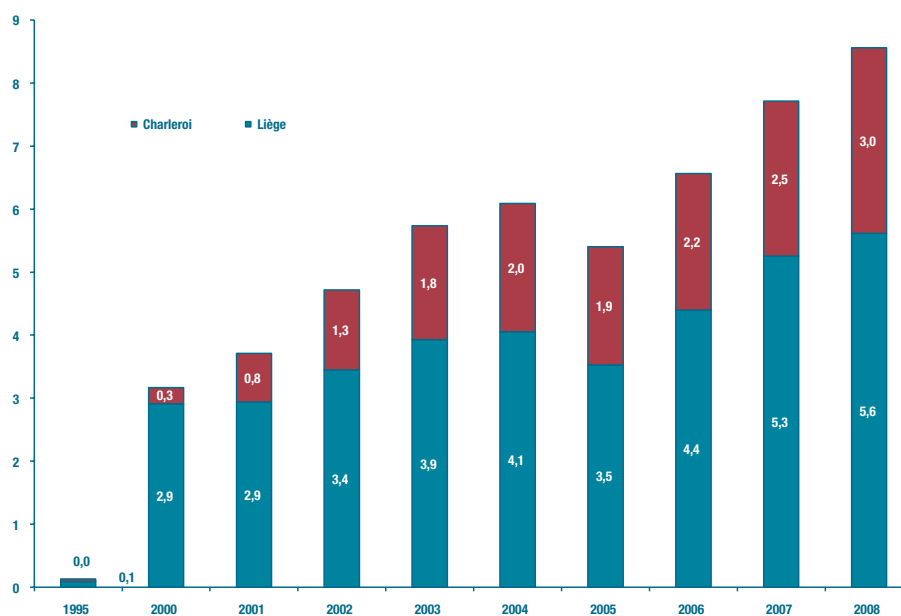
Chapitre 4 : Territoire et Mobilité

Transport aérien

→ **184. Evolution du transport aérien cumulé à Liège Airport et Charleroi Bruxelles Sud (en millions de work load units)**

Source : SPW – DGO2 - Mobilité et Voies hydrauliques – Calculs IWEPS

Note - L'unité work load unit (wlu) permet d'agrèger les données de trafic de personnes et de fret afin de comparer les aéroports entre eux. La norme est que 1 passager vaut 1 wlu et 1 tonne de fret vaut 10 wlu. L'unité wlu est inspirée des conclusions d'une étude réalisée par l'association Airports Council International (ACI) affirmant que le transport par avion d'un million de passagers ou de 100 000 tonnes de fret génère un millier d'emplois directs sur le site aéroportuaire.

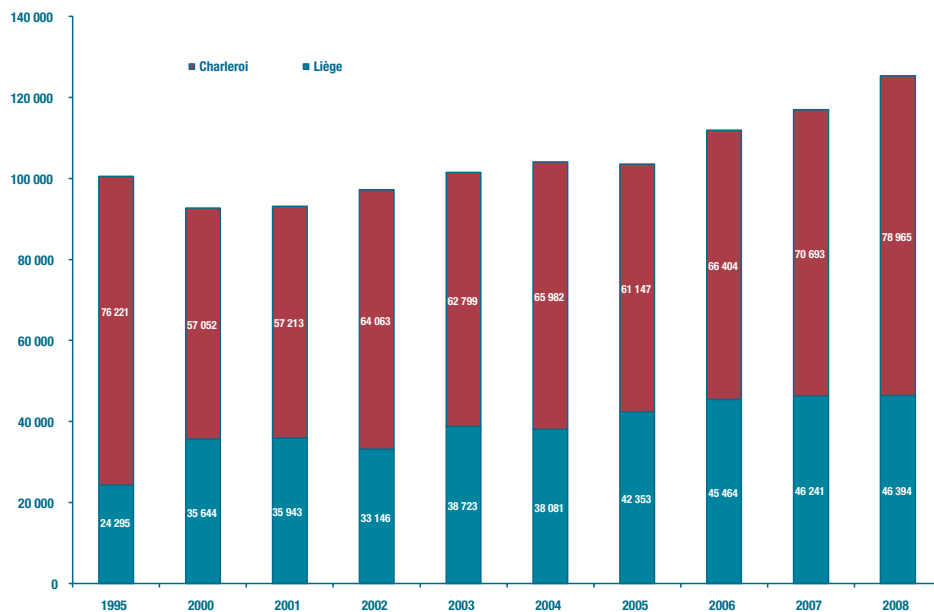


Chapitre 4 : Territoire et Mobilité

Transport aérien

→ **185. Evolution des mouvements (décollages et atterrissages) aériens à Liège Airport et Charleroi Bruxelles Sud**

Source : SPW – DGO2 - Mobilité et Voies hydrauliques – Calculs IWEPS



Chapitre 5 : Environnement et énergie

Chapitre 5

Environnement et énergie



Chapitre 5 : Environnement et énergie

Eau

→ 186. Prélèvements annuels d'eau en Wallonie (en millions de m³)

Source :

SPW – DGO3 - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement (Cellule Etat de l'Environnement wallon)

	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Prélèvements en eau souterraine								
Production de boissons	4,7	5,3	5,8	5,2	5,6	5,6	5,5	5,3
Industries extractives (mines et carrières)	21,4	27,4	28,8	30,4	33,9	32,6	28,1	30,4
Autres industries	25,9	36,6	29,4	30,5	31,0	30,9	28,4	31,6
Autres activités (agriculture, campings, etc)	3,1	3,0	7,1	8,9	8,4	7,0	2,8	2,3
Approvisionnement public	305,8	324,3	326,4	320,7	324,1	315,2	308,7	306,3
Total	360,9	396,5	397,5	395,7	403,0	391,3	373,5	375,8
Prélèvements en eau de surface								
Eau de refroidissement (centrales électriques)	1 858,7	2 331,8	2 104,1	1 901,3	1 625,6	1 741,7	1 734,7	1 820,9
Eau de refroidissement (autres industries)	417,4	364,2	326,9	264,3	311,0	229,8	212,2	218,8
Utilisations industrielles (autre que le refroidissement)	208,6	263,0	273,9	290,3	274,4	275,8	207,8	133,5
Approvisionnement public	92,3	73,2	74,2	73,8	76,7	74,9	76,2	82,3
Total	2 577,0	3 032,2	2 779,1	2 529,7	2 287,7	2 322,2	2 230,9	2 255,5

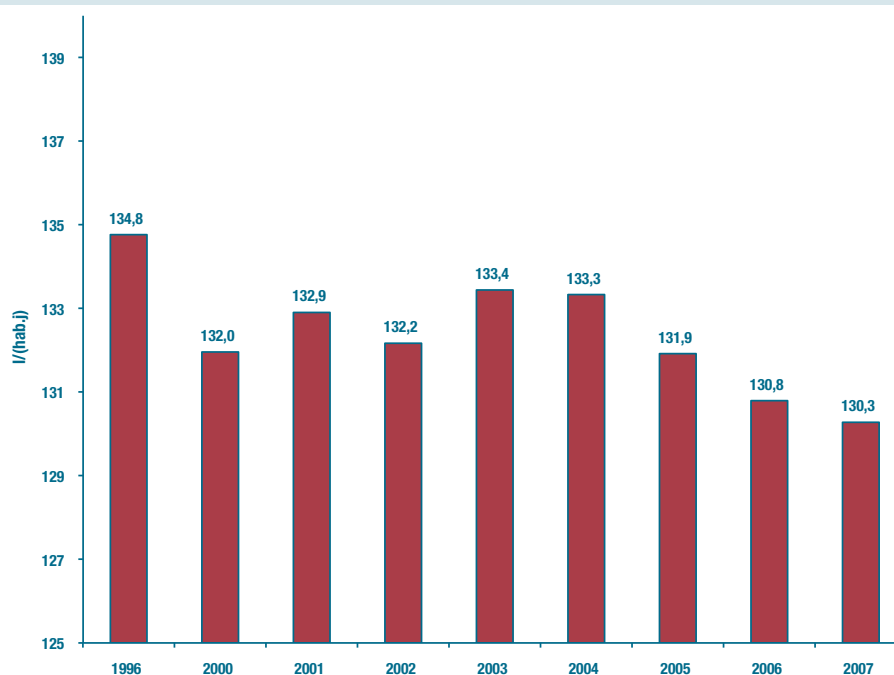
Chapitre 5 : Environnement et énergie

Eau

Avec une consommation moyenne d'eau de distribution de 130 litres par habitant et par jour (l/(hab.j)), la Wallonie se situe largement en dessous de la moyenne européenne (environ 202 litres par habitant par jour selon les données disponibles auprès d'Eurostat). En ce qui concerne la consommation pour les besoins domestiques, AQUAWAL a réalisé récemment une enquête de grande envergure auprès des consommateurs d'eau de distribution, afin d'estimer avec plus de précision les consommations domestiques. Il en ressort une consommation domestique moyenne en Wallonie de 94 litres par habitant par jour pour 2008 (indicateur 187).

→ **187. Consommation moyenne d'eau de distribution en Wallonie en litres par habitant et par jour (l/(hab.j))**

Sources : Belgaqua, Aquawal, SPW – DGO3 - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement



Chapitre 5 : Environnement et énergie

Eau

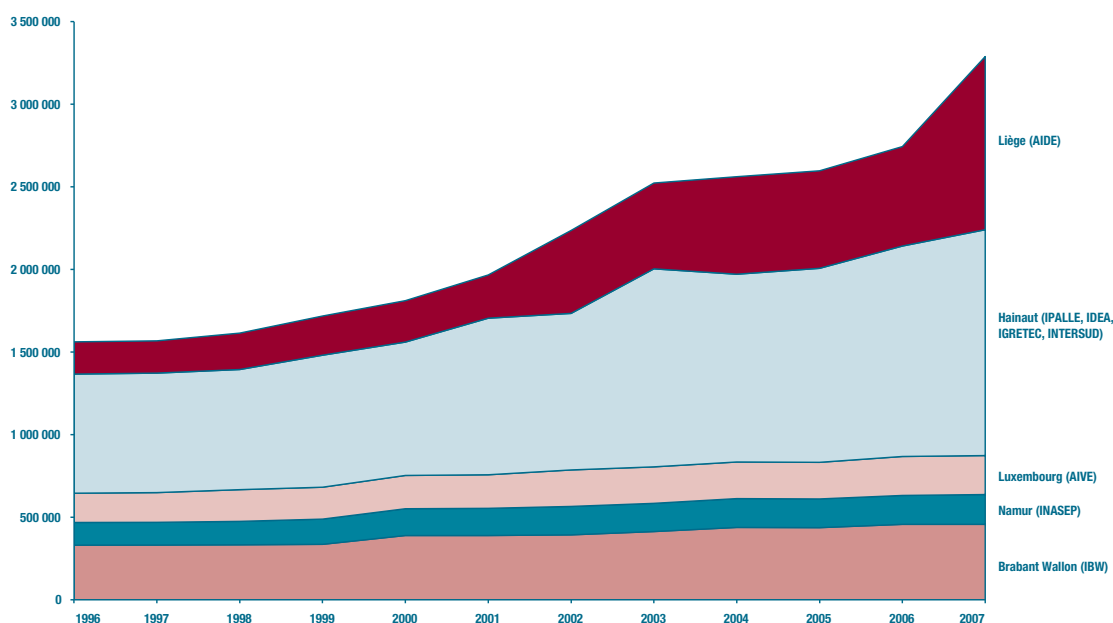
Malgré les investissements très importants consentis ces dernières années (plus d'un milliard d'euros sur la période 2000-2005), la Wallonie accuse encore un léger retard en matière de gestion des eaux usées domestiques et urbaines, en regard des obligations et des échéances européennes. Les 153 stations d'épuration d'une capacité égale ou supérieure à 2 000 EH¹, en service au 1^{er} janvier 2008, permettent de traiter une charge polluante de 3 169 000 EH, ce qui représente environ 74 % de la capacité d'épuration que la Région aurait dû installer fin 2005 pour respecter les obligations de la directive 91/271/CEE. Parmi la population wallonne située en zones d'assainissement collectif selon les plans d'assainissement par sous-bassin hydrographiques (PASH), on en compte 33% au 31/12/2008 dont les eaux usées ne sont pas encore épurées par une station d'épuration publique. Les situations peuvent être fort variées en fonction du sous-bassin hydrographique considéré. La capacité épuratoire de la Wallonie a fortement progressé en 2006 et 2007 essentiellement grâce à la mise en service d'ouvrages de grande capacité, dont le dernier et le plus important de Wallonie (Liège-Oupeye - 446 500 EH) a été inauguré en novembre 2007 (Cellule Etat de l'Environnement wallon, 2008) (indicateurs 188 et 189).

→ 188. Evolution de la capacité théorique des stations d'épuration par province et intercommunale en Wallonie

Sources : Société publique de gestion de l'eau (SPGE), SPW – DGO3 - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement

Notes -

- « Les capacités des stations d'épuration s'expriment en équivalent habitant (EH). L'EH est une notion théorique, établie sur la base d'un grand nombre de mesures, qui exprime la charge polluante d'un effluent, quelle que soit l'origine de la pollution, par habitant et par jour » (Cellule Etat de l'Environnement wallon (2007) : Rapport analytique sur l'état de l'environnement wallon 2006-2007, Ed. MRW-DGRNE, p. 368).
- L'organisme d'assainissement agréé INTERSUD (province de Hainaut) n'existe plus en tant que tel depuis 2008 car il a fusionné avec IPALLE.



Chapitre 5 : Environnement et énergie

Eau

→ 189. Population wallonne habitant en zone d'assainissement collectif par sous-bassin-hydrographique au 31/12/2008

Sources : Société publique de gestion de l'eau (SPGE), SPW – DGO3 - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement

Notes -

1. PASH = plans d'assainissement par sous-bassin hydrographiques

2. STEP = station d'épuration

- Les zones d'assainissement collectif impliquent la collecte des eaux usées et le traitement de ces eaux dans des stations d'épuration publiques. Ce régime s'applique aux agglomérations supérieures ou égales à 2 000 EH, mais aussi aux agglomérations de plus petite taille, lorsqu'il existe une station d'épuration collective, et/ou lorsque 75% des égouts sont existants et en bon état, et/ou lorsque des spécificités environnementales le justifient (Cellule Etat de l'Environnement wallon (2007) : Rapport analytique sur l'état de l'environnement wallon 2006-2007, Ed. MRW-DGRNE, p. 365).

Sous-bassin	Nombre d'habitants en zones d'assainissement collectif selon les PASH ¹	Nombre d'habitants en zones d'assainissement collectif dont les eaux usées sont épurées par une STEP ² publique	Pourcentage de la population en zones d'assainissement collectif dont les eaux usées sont épurées par une STEP ² publique
Amblève	36 188	18 147	50,1
Dendre	84 854	57 159	67,4
Dyle-Gette	234 799	186 768	79,5
Escaut-Lys	195 828	137 464	70,2
Haine	383 467	329 092	85,8
Lesse	51 268	32 302	63,0
Meuse amont	194 842	50 686	26,0
Meuse aval	658 971	383 490	58,2
Moselle	26 974	19 816	73,5
Oise	930	0	0,0
Ourthe	95 711	74 330	77,7
Sambre	553 957	402 225	72,6
Semois-Chiers	113 050	66 381	58,7
Senne	193 032	108 022	56,0
Vesdre	164 856	136 247	82,6
Total	2 988 728	2 002 130	67,0

Chapitre 5 : Environnement et énergie

Déchets

« Depuis 1997, la génération de déchets ménagers (ordures ménagères et fractions grossières) augmente lentement en suivant l'évolution des dépenses privées, avec cependant un léger décalage. Les ordures ménagères, triées ou non, ont connu une diminution d'environ 20% entre 1997 et 2000 et se sont stabilisées ensuite autour de 300 kilos par habitant par an. Les fractions grossières (déchets verts, inertes et encombrants) ont connu une augmentation progressive pour atteindre 277 kilos par habitant en 2007. Depuis 1997, les quantités de déchets ménagers collectés sélectivement ont quasiment doublé. En 2007, plus de 60% des déchets ménagers étaient collectés sélectivement. Grâce aux avancées importantes en matière de valorisation, la part des déchets ménagers dirigés vers des centres d'enfouissement technique est passée de 42% en 1997 à 21% en 2004. » (Cellule Etat de l'Environnement wallon 2008 : Tableau de bord de l'environnement wallon 2008, Ed SPW-DGO3) (indicateurs 190 à 192).

→ 190. La collecte des déchets ménagers en Wallonie : répartition en pourcentage des collectes sélectives et non sélectives

Source :

SPW – DGO3 - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement (Base de données FEDEM + CETRA)

	Collectes non sélectives			en parcs à conteneurs	Collectes sélectives			Total
	des ordures ménagères brutes	des déchets communaux	Total		en bulles porte à porte	porte à porte	Total	
1997	61,1	5,4	66,5	27,7	2,3	3,4	33,5	
1998	55,8	5,3	61,1	30,7	3,4	4,8	38,9	
1999	46,4	6,8	53,2	35,7	3,8	7,3	46,8	
2000	41,7	8,4	50,1	37,3	4,0	8,6	49,9	
2001	41,6	7,4	49,0	38,1	3,9	9,0	51,0	
2002	39,0	7,4	46,4	40,4	4,0	9,2	53,6	
2003	36,3	7,4	43,7	42,5	4,1	9,7	56,3	
2004	34,5	7,0	41,5	44,6	4,0	9,9	58,5	
2005	33,5	7,1	40,6	44,7	4,2	10,5	59,4	
2006	33,2	7,6	40,8	44,6	4,1	10,6	59,2	
2007	32,3	7,2	39,5	45,8	4,1	10,6	60,5	

→ 191. La collecte des déchets en Wallonie : évolution des quantités par type de déchets (en milliers de tonnes)

Source :

SPW – DGO3 - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement (Base de données FEDEM + CETRA)

	1997	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Ordures ménagères brutes (OMB) et assimilés	1 067,5	729,7	726,6	714,4	665,7	664,0	635,9	659,4	656,4
Déchets organiques de cuisine	0,4	3,9	4,5	4,8	8,1	10,5	14,2	15,1	15,9
Papiers et cartons	73,4	151,6	146,4	155,5	159,3	171,2	177,3	185,2	201,6
Verres	52,5	88,7	89,1	95,2	96,8	98,9	95,4	102,2	101,2
PMC	7,6	36,4	38,9	41,6	44,9	46,4	48,5	49,4	50,8
Huiles et déchets spéciaux	3,6	6,0	6,7	7,5	7,9	8,0	8,1	8,0	8,0
Autres (autres, pneus usagés, textiles, liège)	6,0	4,2	3,2	6,6	8,1	6,2	4,2	6,3	14,0
Déchets encombrants collectés sélectivement	26,4	49,0	60,6	79,7	94,2	104,4	111,8	118,6	126,6
Déchets encombrants mélangés	173,4	229,7	215,7	219,3	201,2	206,4	208,2	142,4	205,0
Déchets inertes	233,3	293,0	293,0	313,1	335,5	344,1	348,5	366,5	365,2
Déchets verts	92,3	179,9	170,5	207,1	196,0	237,6	223,5	229,2	254,3
Total déchets ménagers et assimilés	1 736,4	1 772,2	1 755,1	1 845,0	1 817,6	1 897,7	1 875,8	1 882,5	1 999,1

Chapitre 5 : Environnement et énergie

Déchets

→ **192. Evolution du traitement des déchets ménagers en Wallonie (en pourcentage)**

Source : SPW – DGO3 - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement

Note - Les CET sont les centres d'enfouissement technique.

	1997	2000	2001	2002	2003	2004
Recyclage	10,8	22,5	29,9	27,3	26,4	29,8
Compostage	11,2	16,7	15,8	16,2	17,1	17,9
Biométhanisation	0,0	0,0	0,0	0,7	4,8	6,1
Incineration	35,3	23,3	23,8	22,9	23,1	24,9
CET	42,8	37,6	30,5	33,0	28,6	21,2

Chapitre 5 : Environnement et énergie

Nature et forêt

→ 193. Evolution de la surface boisée productive et dégâts forestiers (taux de défoliation) en Wallonie

Source : SPW – DGO3 - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement (Inventaire permanent des ressources forestières de Wallonie et inventaire phytosanitaire des forêts)

	2000		2001		2005		2007		2008	
Superficie totale boisée en hectares	528 000		528 000		478 071		-		479 500	
dont										
Forêt publique	279 000		279 000		237 692		-		237 100	
Forêt privée	249 000		249 000		240 379		-		242 400	
dont en %										
Sans dégâts visibles (degré 0)	62,6	72,5	65,2	73,4	60,7	77,4	63,7	71,3	61,6	56,7
Dégâts faibles (degré 1)	25,1	15,2	21,8	12,3	19,5	8,5	20,7	15,2	23,1	28,9
Dégâts apparents (degrés 2,3,4)	12,4	12,3	13,1	14,3	19,8	14,1	15,6	13,5	15,2	14,4

→ 194. Répartition des surfaces forestières wallonnes par type de peuplement en 2008 (en hectares)

Source : SPW – DGO3 - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement (Inventaire permanent des ressources forestières de Wallonie)

	Soumis au régime forestier	Non soumis au régime forestier	Total
Feuillus			
Futaie feuillue			
Hêtraies	33 250	9 500	42 750
Chênaies	30 300	21 400	51 700
Peuplements de feuillus nobles	25 550	22 500	48 050
Autres peuplements feuillus	14 450	19 150	33 600
Ensemble	103 550	72 550	176 100
Taillis sous futaie			
Hêtraies	350	600	950
Chênaies	17 950	12 950	30 900
Peuplements de feuillus nobles	4 300	7 450	11 750
Autres peuplements feuillus	4 850	7 500	12 350
Ensemble	27 450	28 500	55 950
Taillis	4 350	10 050	14 400
Peupleraies	1 150	8 650	9 800
Ensemble des feuillus	136 500	119 750	256 250
Résineux			
Futaie résineuse			
Pessières	70 650	92 800	163 450
Douglasaies	6 200	7 750	13 950
Mélèzières	3 500	4 050	7 550
Pineraies	7 700	4 900	12 600
Autres peuplements résineux	12 550	13 150	25 700
Ensemble des résineux	100 600	122 650	223 250
Zones productives	237 100	242 400	479 500
Autres affectations	29 950	44 550	74 500
Total zones forestières	267 050	286 950	554 000

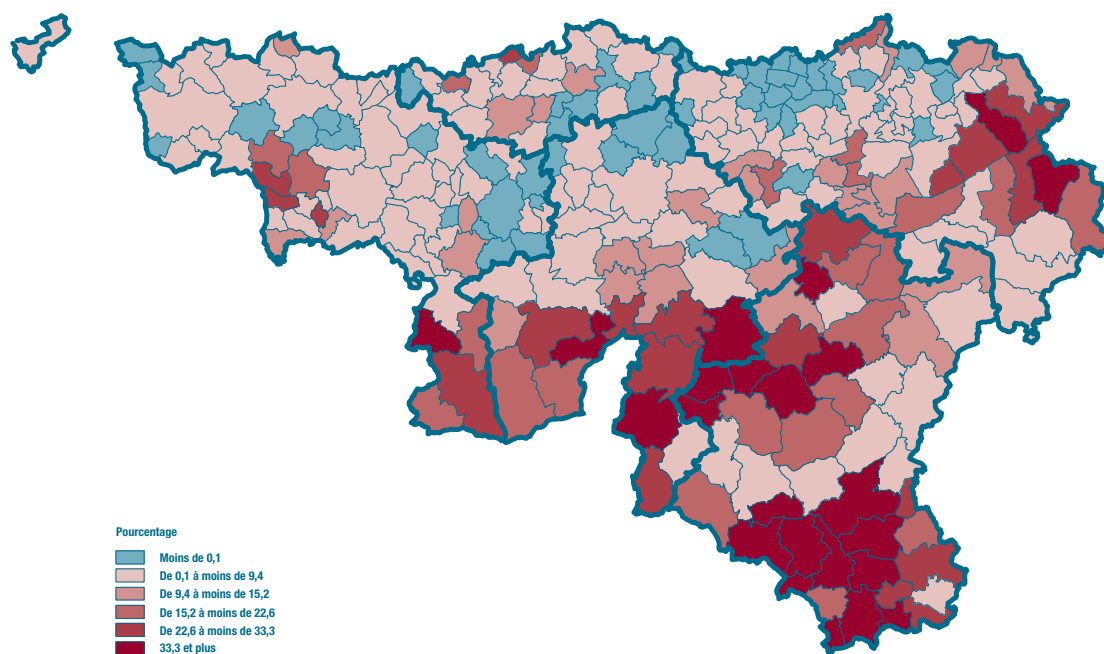
Chapitre 5 : Environnement et énergie

Nature et forêt

Mené à l'échelle européenne selon des normes propres à chaque Etat de l'Union européenne, le programme Natura 2000 s'attache à préserver certaines espèces ainsi que les milieux naturels qui les abritent et leur permettent de se développer harmonieusement. Des zones ont été désignées selon des critères précis et feront l'objet de soins particulièrement attentifs. Dans le cas où une restauration du site s'impose, des fonds seront débloqués à cet effet. Et si cette restauration devait imposer une modification de l'activité humaine qui s'y déroule, des mesures compensatoires pourraient être envisagées (indicateur 195).

→ **195. Proportion du territoire communal sous statut Natura 2000**

Source : Ministère de la Région wallonne (MRW) – Direction générale des ressources naturelles et de l'environnement (DGRNE) – Direction de la coordination de l'information (DCI). Sur base de la décision du Gouvernement wallon du 26 septembre 2002 complétée par celles du 3 février 2004 et du 24 mars 2005 – Calculs IWEPS



Chapitre 5 : Environnement et énergie

Air

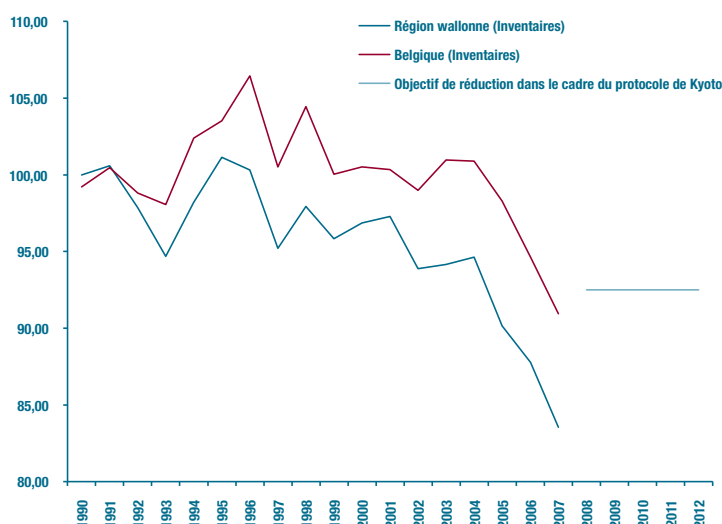
Dans le cadre du Protocole de Kyoto, l'objectif de la Wallonie (identique à celui de la Belgique) est de réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 7,5% durant la période 2008-2012 par rapport à l'année de référence¹ (voir note 2). Sur la base des derniers inventaires disponibles, les émissions anthropiques de GES en Wallonie ont diminué de 16,5% entre 1990 et 2007. Cette évolution favorable résulte de tendances très contrastées entre les secteurs : diminution dans les secteurs de la production d'énergie et de l'industrie, mais augmentation continue des émissions liées au transport routier. En outre, des hivers doux en 2006 et 2007 ont amené une diminution significative des émissions liées au chauffage. Au vu de ces évolutions et sans présumer des effets possibles de la crise économique ou de la réouverture d'un haut-fourneau dans le secteur sidérurgique, il semble plus vraisemblable que la Wallonie atteigne son objectif de réduction de 7,5% durant la période 2008-2012. En ce qui concerne les objectifs à plus long terme (tels que définis par le « paquet Energie-Climat » approuvé par les Etats membres de l'Union européenne en décembre 2008, à savoir réduire les émissions de GES de 20% en unilatéral d'ici 2020 voire de 30% en cas d'accord international post-Kyoto), ils ne pourront être atteints sans l'adoption de mesures complémentaires (en partie envisagées dans le projet de Plan Air-Climat) (indicateur 196).

→ 196. Emissions de gaz à effet de serre (GES) : comparaison Wallonie-Belgique (1990 = 100)

Source : Agence Wallonne de l'Air et du Climat (octobre 2009)

Notes -

1. Le total des émissions annuelles est divisé par le total des émissions de l'année de référence (1990 pour les gaz non fluorés et 1995 pour les gaz fluorés). Depuis 2007, les émissions officielles de l'année de référence ont été définitivement approuvées dans le cadre du Protocole de Kyoto.
2. Les données présentées tiennent compte des émissions des six GES couverts par le Protocole de Kyoto : (CO₂, CH₄, N₂O, HFC, PFC et SF₆) et pondérés par leurs potentiels de réchauffement global.
 - Il s'agit des émissions brutes de GES et non pas des émissions nettes car les quantités de CO₂ stockées au niveau des puits de carbone (sols agricoles, forêts) n'ont pas été déduites du total des émissions de GES hors changement d'affectation des terres et de la foresterie (CATF).
 - On ne tient pas compte, dans le cadre du Protocole de Kyoto, des émissions de CO₂ liées à la combustion de biomasse (bois résidentiel, biomasse dans les déchets et biomasse dans l'industrie) et des émissions dues au transport aérien international (civil). Sont cependant comprises les émissions de l'aviation militaire et celles des petits avions (tourisme, écolage) utilisés dans les limites nationales.
 - Les projections ont été réalisées en tenant compte des mesures et politiques déjà approuvées. Les résultats doivent être interprétés avec prudence étant donné les incertitudes, notamment quant à l'évolution du contexte socio-économique régional, européen et mondial.



Chapitre 5 : Environnement et énergie

Air

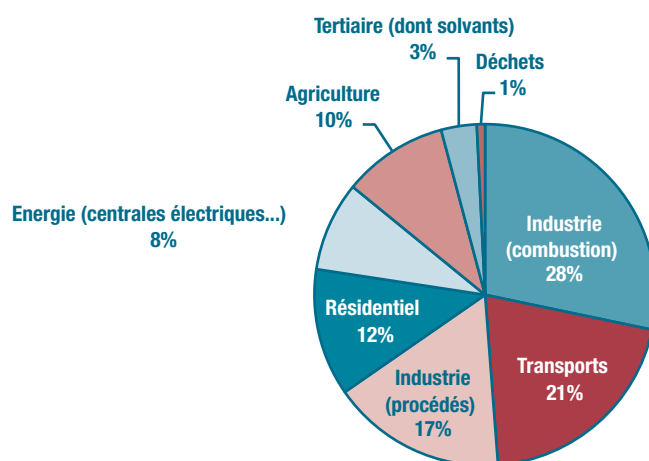
→ 197. Répartition sectorielle des émissions de gaz à effet de serre (GES) en Wallonie en 2007

Source : Agence wallonne de l'Air et du Climat

Notes -

- Il s'agit ici des émissions brutes de GES (c'est-à-dire sans déduction des quantités de CO₂ stockées au niveau des puits de carbone (forêts, sols agricoles)). Sont exclues pour le calcul de ces émissions dans le cadre du Protocole de Kyoto, les émissions de CO₂ liées à la biomasse (bois résidentiel, biomasse dans les déchets et biomasse dans l'industrie) et au transport aérien international (civil).
- L'aviation militaire a été incorporée dans le secteur des transports.
- Il n'a pas été tenu compte des gaz fluorés (ces émissions sont difficiles à répartir).
- kt éq. CO₂ = kilo tonnes équivalent CO₂

Total = 45 038 kt éq. CO₂



Chapitre 5 : Environnement et énergie

Air

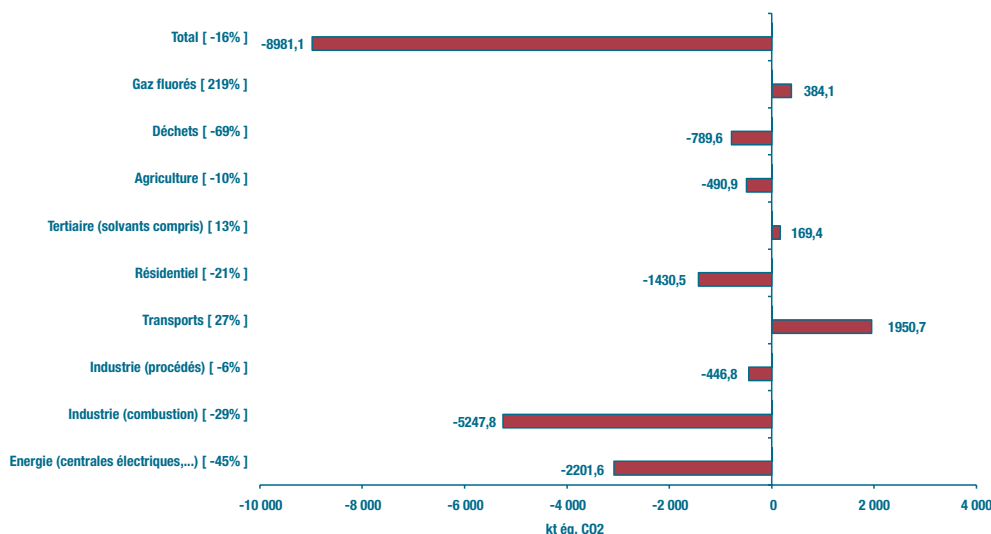
Le secteur des transports est celui dont les émissions de GES augmentent le plus, tant du point de vue relatif (27% de croissance) que du point de vue absolu (+1 951 kt éq. CO₂). Les gaz fluorés connaissent une importante croissance (1995-2007) mais leur contribution absolue reste faible et les perspectives d'évolution ne devraient pas entraîner de croissance soutenue. Par ailleurs, un hiver très doux en 2006 et 2007 a amené une diminution significative des émissions liées au chauffage (indicateur 198).

→ 198. Evolution sectorielle des émissions de gaz à effet de serre (GES) de 1990 à 2007 en Wallonie

Source : Agence wallonne de l'Air et du Climat (octobre 2009)

Notes -

- Il s'agit ici des émissions brutes de GES (c'est-à-dire sans déduction des quantités de CO₂ stockées au niveau des puits de carbone (forêts, sols agricoles)). Sont exclues pour le calcul de ces émissions dans le cadre du Protocole de Kyoto, les émissions liées à la biomasse (bois résidentiel, biomasse dans les déchets et biomasse dans l'industrie) et au transport aérien international (civil).
- L'aviation militaire a été incorporée dans le secteur des transports.
- Il y a plusieurs manières de répartir les émissions dans les différents secteurs d'activité, c'est pourquoi les chiffres donnés ici peuvent différer d'autres présentations. Pour comparer, il est nécessaire de repartir des inventaires détaillés.
- Pour les gaz fluorés, qui sont difficiles à répartir dans les différents secteurs d'activité, l'évolution concerne la période 1995-2007.



Chapitre 5 : Environnement et énergie

Air

Certains polluants atmosphériques tels que le dioxyde de soufre (SO₂), les oxydes d'azote (NO_x) et l'ammoniac (NH₃) peuvent se transformer en composés acides ou potentiellement acidifiants. Ils sont principalement générés par l'oxydation des combustibles fossiles et sont responsables des phénomènes d'acidification et d'eutrophisation du milieu.

Les émissions de polluants acidifiants en Wallonie (exprimés en Aeq¹) ont diminué de 35% entre 1990 et 2005, conséquence notamment de la forte réduction des émissions de SO₂ (-58%) durant cette période. En d'autres termes, le phénomène d'acidification est de plus en plus à associer aux émissions d'azote qu'à celles du soufre (les émissions de SO₂ ne représentent plus en 2005 que 26% des émissions totales pour 40% en 1990).

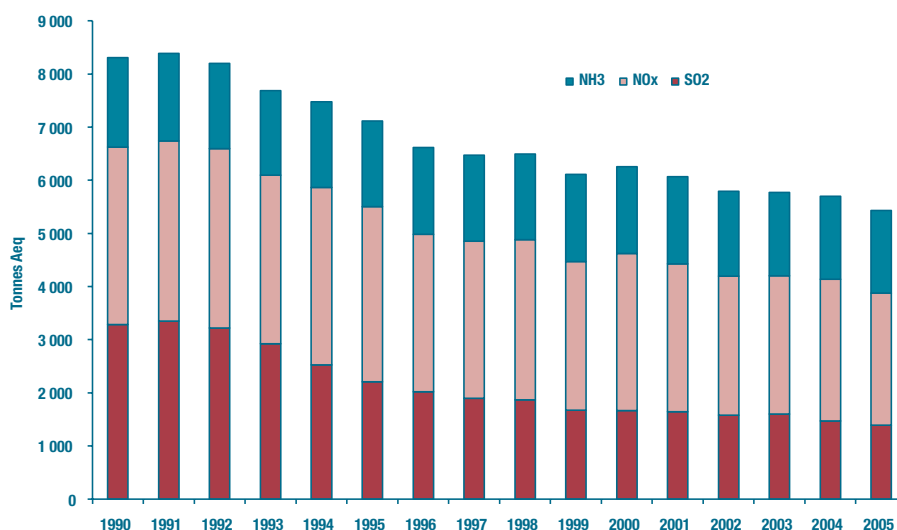
La réduction des émissions de SO₂ s'explique principalement par la diminution de la concentration en soufre des combustibles (mazout de chauffage et gasoil routier) et par l'utilisation croissante de gaz naturel. Les émissions de NO_x ont, quant à elles, diminué grâce à la fermeture de certaines entreprises polluantes et aux modifications de procédés dans l'industrie, ainsi que grâce à la généralisation du pot catalytique et aux améliorations technologiques des moteurs (normes EURO par exemple) dans le secteur des transports (indicateur 199).

→ 199. Evolution des émissions de substances acidifiantes en Wallonie

Source : Agence wallonne de l'Air et du Climat

Notes -

1. Aeq = Unité équivalent acide. Cette unité permet de tenir compte du pouvoir acidifiant des différents polluants et d'apprécier l'impact global de ces émissions sur le milieu (ainsi que de permettre la comparaison entre les différents gaz). La conversion en équivalent acide est basée sur la part en masse d'ions H⁺ susceptibles d'être produits par chacun des trois gaz : les émissions de SO₂, NO_x et NH₃ sont donc respectivement multipliées par 0,0313 ; 0,0217 et 0,0588.
- La Directive 2001/81/CE (dite directive NEC - National Emissions Ceilings) fixe des plafonds d'émissions pour certains polluants atmosphériques dont le SO₂, les NO_x et le NH₃ pour chaque Etat membre ; le plafond à atteindre pour l'ensemble des émissions de substances acidifiantes en Wallonie à l'horizon 2010 est estimé à 4 313,5 tonnes Aeq.



Chapitre 5 : Environnement et énergie

Energie

En 2007, la consommation finale d'énergie de la Wallonie atteignait 144,5 TWh¹, en baisse de 3,2% par rapport à l'année précédente et de 1% par rapport à 1990. Les raisons de cette baisse par rapport à 2006 s'expliquent entre autres par la douceur du climat en 2007, le ralentissement de l'activité sidérurgique et un prix élevé des énergies fossiles.

Ce sont les secteurs tertiaire et du transport qui ont connu les plus fortes progressions, respectivement +39% et +31% depuis 1990. En 2007, la part de l'industrie représentait 45% de la consommation finale totale pour 52% en 1990 ; celle du transport continuait de croître pour atteindre les 25% en 2007 (19% en 1990). L'évolution au niveau du secteur des transports est d'autant plus préoccupante que ce dernier est le plus dépendant des produits pétroliers et que les possibilités de substitution y sont les plus faibles.

L'analyse de l'évolution de la consommation par source ou vecteur énergétique nous indique une forte chute au niveau des combustibles solides et gaz dérivés (-56% depuis 1990), ainsi qu'une augmentation importante de la consommation du gaz naturel (+23%), de l'électricité (+40%) et des carburants au niveau des produits pétroliers (+31%). En 2007, les produits pétroliers représentaient d'ailleurs la source énergétique la plus importante (42,5%), suivis par le gaz naturel (23%), l'électricité (17%) et les combustibles solides et gaz dérivés (à peine 11% en 2007 contre 24% en 1990) (indicateur 200).

→ 200. Evolution de la consommation finale d'énergie par secteur et par vecteur en Wallonie

Sources :

SPW – DGO4 – Aménagement du territoire, Logement, Patrimoine et Energie

Institut de conseils et d'études en développement durable (ICEDD)

Notes -

- Il s'agit de la consommation énergétique finale par secteur et par vecteur en ce compris les usages non énergétiques.

1. TWh : térawattheure, 1 TWh équivaut à 1 milliard de KWh.

2. PCI : pouvoir calorifique inférieur.

3. TCAM : taux de croissance annuel moyen.

4. Autres : énergies renouvelables, vapeur cogénérée ou de récupération, gaz de process, déchets industriels non renouvelables.

Consommation par secteur							
	Année	Industrie	Logement	Tertiaire	Agriculture	Transport	Total
en TWh ¹ PCI ²	1985	74,2	35,7	7,9	1,3	20,8	139,9
	1990	76,3	32,3	8,5	1,2	27,8	146,2
	1995	76,3	35,6	10,1	1,2	30,3	153,5
	2000	75,5	34,1	11,3	1,1	33,9	155,9
	2005	66,5	36,5	12,3	1,2	36,8	153,2
	2006	65,7	34,0	12,2	1,2	36,1	149,2
	2007	64,4	30,4	11,9	1,2	36,6	144,5
	Evolution 1990-2007 en %		-15,5	-5,9	39,2	-3,1	31,5
TCAM ³ 1990-2007 en %		-1,0	-0,4	2,0	-0,2	1,6	-0,1
Evolution 2006-2007 en %		-2,0	-10,7	-2,6	0,6	1,4	-3,2

Consommation par vecteur							
	Année	Solides et gaz dérivés	Produits pétroliers	Gaz naturel	Electricité	Autres ⁴	Total
en TWh ¹ PCI ²	1985	40,6	50,1	26,9	15,8	6,5	139,9
	1990	35,2	59,3	26,9	17,8	6,9	146,2
	1995	29,7	63,0	30,9	21,1	8,9	153,5
	2000	25,8	63,9	33,7	23,4	9,1	155,9
	2005	17,8	68,5	34,0	23,9	9,1	153,2
	2006	17,3	64,3	33,5	24,8	9,4	149,2
	2007	15,5	61,4	33,0	24,9	9,6	144,5
	Evolution 1990-2007 en %		-56,1	3,5	22,9	39,8	39,2
TCAM ³ 1990-2007 en %		-4,7	0,2	1,2	2,0	2,0	-0,1
Evolution 2006-2007 en %		-10,4	-4,5	-1,3	0,6	2,6	-3,2

Chapitre 5 : Environnement et énergie

Energie

Un des objectifs pour lesquels les Etats membres de l'Union européenne se sont engagés lors de l'accord « Paquet Energie-Climat » en décembre 2008 est notamment que la part de l'énergie renouvelable représente au moins 20% de la consommation finale en 2020. Cet objectif décliné au niveau belge donne le seuil de 13% à atteindre.

Pour les régions, aucun accord sur la répartition de l'effort n'est pour l'heure finalisé. Cependant, l'application théorique des modalités de calculs prescrites dans l'accord européen, montre que, pour la Wallonie, la part du renouvelable dans la consommation finale en 2007 était de 5,1%. L'objectif renouvelable se rapporte à la consommation finale et suppose que, pour l'évaluer, il y a lieu de prendre en compte l'ensemble des consommations électriques d'origine renouvelable (éolien, hydroélectricité, électricité issue de la combustion de la biomasse) avec toutes les consommations de chaleur renouvelable (bois brûlé chez les particuliers, biogaz de décharge valorisé sous forme de chaleur, géothermie...), ainsi que la part de biocarburants consommés par les Wallons.

La raréfaction des ressources fossiles (pétrole, gaz, charbon), la recherche d'une moindre dépendance énergétique et la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre imposent de plus en plus le recours à des sources d'énergies renouvelables. C'est donc avec un certain intérêt que l'on peut constater une augmentation de la production électrique renouvelable (+30% par rapport à 2006) grâce à l'hydraulique, au progrès de l'éolien et à la biomasse (indicateur 201).

→ 201. Energies renouvelables disponibles pour la consommation finale et puissance installée

Sources : SPW – DGO4 – Aménagement du territoire, Logement, Patrimoine et Energie - Institut de conseils et d'études en développement durable (ICEDD)

Notes -

Une énergie renouvelable est une énergie produite à partir d'une source qui contrairement aux énergies fossiles se régénère au moins au même rythme que celui auquel on l'utilise.

1. GWh : gigawattheure.

2. MWé : mégawatt électrique

Production en GWh ¹	2005		2006		2007		2007	
	Chaleur/ vapeur	Electricité	Chaleur/ vapeur	Electricité	Chaleur/ vapeur	Electricité	Chaleur/ vapeur (en %)	Electricité (en %)
Hydroélectricité		280		351		381		23,7
Eoliennes		71		126		209		13,0
Solaire photovoltaïque		0		0		0		0,0
Solaire thermique	14		19		27		0,5	
Géothermie	14		14		12		0,2	
Pompes à chaleur	13		13		24		0,5	
Incinération de déchets ménagers		33		33	0	35	0,0	2,2
Bois de chauffage	1 147		1 358		1 347		26,4	0,0
Sous-produits végétaux et animaux	2 224	349	2 577	607	2 373	851	46,6	52,9
Fermentation de boues de station d'épuration	3	0	2	0	2	0	0,0	0,0
Fermentation d'effluents industriels	11	6	15	8	23	12	0,4	0,8
Fermentation de déchets org. ménagers	3	3	3	3	3	3	0,1	0,2
Fermentation d'effluents d'élevage	1	3	2	5	3	8	0,1	0,5
Récupération de gaz de décharge	5	100	6	102	4	101	0,1	6,3
Autres biocarburants liquides	0	0	0	0	4	8	0,1	0,5
Combustibles de substitution	1 221		1 458		1 274		25,0	0,0
Total	4 656	845	5 468	1 235	5 095	1 609	100,0	100,0
Evolution de la puissance électrique renouvelable, puissance installée								
Puissance électrique maximale en MWé2		2005		2006		2007		2007
Hydraulique		116,1		116,1		116,2		27,1
Solaire photovoltaïque		0,0		0,2		0,5		0,1
Eolienne		49,5		72,2		122,9		28,7
Déchets urbains		12,4		13,7		13,7		3,2
Bois/déchets de bois/autres déchets solides		112,0		112,5		142,7		33,3
Gaz de décharge		8,6		18,3		18,0		4,2
Gaz de digestion des boues		0,5		0,5		0,5		0,1
Biocarburants				3,0		4,7		1,1
Autres biogaz		4,8		7,0		9,1		2,1
Total		303,8		343,5		428,3		100,0

Chapitre 5 : Environnement et énergie

Energie

La production nette d'électricité en Wallonie s'est élevée à 31,9 TWh¹ en 2007 (31 TWh en 2006) soit une augmentation de 2,9%. A titre indicatif, la consommation wallonne d'électricité était d'un peu moins de 25 TWh ; la Wallonie est donc exportatrice d'électricité.

La production électrique wallonne, bien qu'elle se diversifie grâce au recours croissant aux énergies renouvelables, reste très largement dépendante de l'énergie nucléaire fournie par les trois réacteurs de Tihange. L'énergie nucléaire, avec 23,2 TWh pour un total de 31,9 TWh produit en 2007, assure à elle seule près des trois quarts de la production électrique wallonne. L'autre grand moyen de production électrique est le gaz naturel brûlé principalement dans des centrales turbine gaz vapeur (18,7%). En ce qui concerne les énergies renouvelables, leur part dans la production électrique wallonne reste assez faible (près de 5% en 2007), mais certains progrès y sont constatés avec, par exemple, une progression de 65% au niveau de l'éolien pour 2007 (indicateur 202).

→ **202. Répartition de la production nette d'électricité par vecteurs énergétiques en Wallonie en 2007 (en pourcentage)**

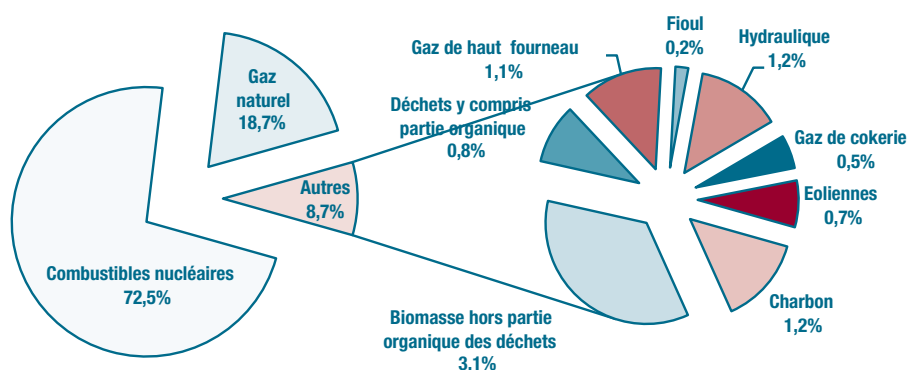
Sources : SPW – DGO4 – Aménagement du territoire, Logement, Patrimoine et Energie, Institut de conseils et d'études en développement durable (ICEDD)

Notes -

- Il s'agit de la production nette d'électricité hors production des centrales d'accumulation par pompage (1 286 GWh en 2007).

1. TWh : térawattheure, 1 TWh équivaut à 1 milliard de KWh.

Production électrique : 31,9 TWh



Chapitre 5 : Environnement et énergie

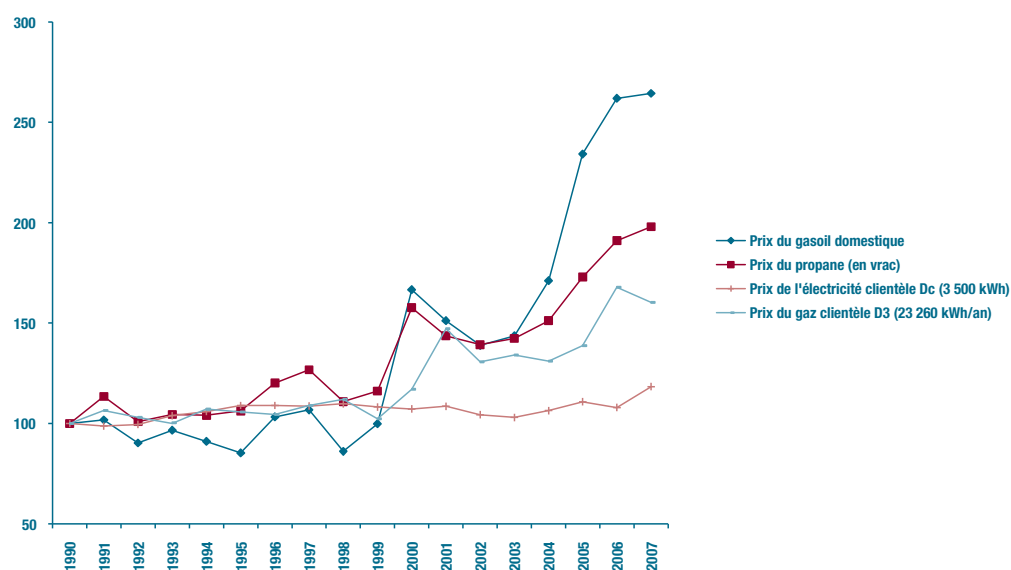
Energie

L'examen de l'évolution des prix de l'énergie pour usage domestique nous indique une tendance à la hausse pour toutes les sources d'énergie, plus importante cependant au niveau des combustibles pétroliers (indicateur 203).

→ **203. Evolution des prix de l'électricité, du gaz et des combustibles pour les consommateurs domestiques (1990=100)**

Sources : EUROSTAT, SPF Economie, SPW – DGO4 – Aménagement du territoire, Logement, Patrimoine et Energie

Note - Les données reprises pour montrer l'évolution du prix de l'électricité et du gaz sont celles pour un client-type Dc (consommation électrique de 3 500 kWh/an) et un client type D3 (consommation de gaz naturel 23 260 kWh/an). Il s'agit de clients-types les mieux représentés dans la population wallonne (Rapport CWAPE - 2009/001).



Chapitre 5 : Environnement et énergie

Energie

Au niveau de la consommation finale d'énergie rapportée au nombre d'habitants, la Wallonie et la Belgique conservent un profil très énergivore (respectivement 44 et 50 MWh/hbt¹).

Le degré d'indépendance énergétique² de la Wallonie reste quant à lui limité à 3% en 2006. En d'autres termes, 97% de l'énergie consommée ou transformée dans les centrales électriques doit être importée. Il s'agit pour l'essentiel de pétrole, de gaz naturel, de charbon mais aussi d'uranium qui alimente les trois réacteurs nucléaires de Tihange. Depuis la fermeture des dernières mines de charbon, les principales possibilités de production locale sont constituées d'énergies renouvelables (indicateur 204).

→ **204. Energie, comparaison internationale en 2006**

Sources : SPW – DGO4 – Aménagement du territoire, Logement, Patrimoine et Energie, Institut de conseils et d'études en développement durable (ICEDD), EUROSTAT (Bilans énergétiques)

Notes -

1. MWh/hbt : mégawattheure/habitant

2. Le degré d'indépendance énergétique est défini comme étant la part de la production d'énergie primaire et de la récupération d'énergie (comme les énergies renouvelables, le charbon de terril ou les déchets industriels ou ménagers) dans la consommation intérieure brute. Précisons que, contrairement à Eurostat, la chaleur nucléaire n'est pas considérée comme une production primaire mais comme une importation d'énergie, l'uranium n'étant pas extrait en Belgique.

Pays	Consommation finale par habitant en MWh/habitant	Degré d'indépendance énergétique
UE-27	30	34
UE-25	31	34
UE-15	33	30
Wallonie	44	3
Allemagne	35	27
Autriche	40	29
Belgique	50	5
Bulgarie	16	29
Chypre	28	2
Danemark	34	141
Espagne	28	11
Estonie	31	71
Finlande	63	32
France	33	7
Grèce	23	32
Hongrie	23	25
Irlande	34	10
Italie	28	15
Lettonie	21	40
Lituanie	19	12
Luxembourg	112	2
Malte	14	0
Pays-bas	45	74
Pologne	20	80
Portugal	22	17
République Tchèque	34	58
Roumanie	15	65
Royaume-Uni	31	72
Slovaquie	26	11
Slovénie	31	27
Suède	45	30

Chapitre 6 : **Gouvernance et budget**

Chapitre 6

Gouvernance et budget



Chapitre 6 : Gouvernance et budget

Budget des pouvoirs publics

Contrairement aux années précédentes, toutes les données relatives aux communes et aux provinces sont fournies par Dexia. Les recettes et dépenses du secteur public reflètent la place importante que ce secteur occupe dans la vie économique et sociale. Les dépenses annuelles de la Région wallonne, des communes, des provinces et CPAS wallons représentent environ 18% du PIB wallon (indicateurs 205 à 208).

→ 205. Evolution des recettes et dépenses budgétaires de la Région wallonne (en milliers d'euros)

Sources : Documents du Parlement wallon (Exposé général), Institut des comptes nationaux (ICN) - Calculs IWEPS

Notes -

A partir de 2008, la valeur du PIB est estimée (calculs IWEPS).

- Les moyens de paiement sont constitués de l'ensemble des crédits qui impliquent des sorties de fonds à charge du budget de l'année (= crédits d'ordonnancement + crédits non-dissociés) ; ils comprennent les amortissements.

	2000 réalisées	2005 réalisées	2006 réalisées	2007 réalisées	2008 ajustées	2009 initiales
Recettes (hors emprunts)	4 799 873	5 423 292	5 883 976	6 155 920	6 420 965	6 796 304
En % du PIB	8,1	7,6	7,9	7,9	8,0	8,7
Dépenses						
(moyens de paiement)	4 824 326	5 632 014	5 900 665	6 083 681	6 698 258	7 373 320
En % du PIB	8,1	7,9	7,9	7,8	8,4	9,5

→ 206. Evolution des recettes et dépenses budgétaires des communes wallonnes (en milliers d'euros)

Sources : Dexia, Institut des comptes nationaux (ICN) - Calculs IWEPS

Note - Il s'agit des recettes et dépenses des services ordinaire ET extraordinaire (exercice propre), sauf pour 2009 où seul le budget ordinaire est donné. A partir de 2008, la valeur du PIB est estimée (calculs IWEPS).

	2005	2006	2007	2008	2009
Recettes	5 084 467	5 194 582	5 199 088	4 858 870	4 148 528
En % du PIB	7,2	7,0	6,7	6,1	5,3
Dépenses	5 144 765	5 264 331	5 267 754	4 913 633	4 150 032
En % du PIB	7,3	7,1	6,8	6,1	5,3

→ 207. Evolution des recettes et dépenses budgétaires des provinces wallonnes (en milliers d'euros)

Sources : Dexia, Institut des comptes nationaux (ICN) - Calculs IWEPS

Note - Il s'agit des recettes et dépenses des services ordinaire ET extraordinaire (exercice propre). A partir de 2008, la valeur du PIB est estimée (calculs IWEPS).

	2005	2006	2007	2008	2009
Recettes	1 245 896	1 270 237	1 283 964	1 142 443	911 559
En % du PIB	1,8	1,7	1,6	1,4	1,2
Dépenses	1 260 801	1 295 481	1 297 282	1 154 669	922 168
En % du PIB	1,8	1,7	1,7	1,4	1,2

→ 208. Evolution des recettes et dépenses budgétaires des CPAS wallons (en milliers d'euros)

Sources : Dexia (sur la base de données recueillies par enquête annuelle), Institut des comptes nationaux (ICN) - Calculs IWEPS

Note - Il s'agit des recettes et dépenses des services ordinaire ET extraordinaire (exercice propre), obtenus par extrapolation, sur la base d'un échantillon. Pour 2008, la valeur du PIB est estimée (calculs IWEPS).

	2005	2006	2007	2008
Recettes	1 245 746	1 286 346	1 379 512	1 329 231
En % du PIB	1,8	1,7	1,8	1,7
Dépenses	1 274 508	1 325 898	1 410 421	1 364 465
En % du PIB	1,8	1,8	1,8	1,7

Chapitre 6 : Gouvernance et budget

Budget des pouvoirs publics

Ce sont les communes qui investissent le plus, tant en termes des montants engagés qu'en proportion de leur budget. En 2008, les montants investis par la Région, les communes et les provinces wallonnes atteignaient 1,7% du PIB wallon (les investissements des communes représentaient à eux seuls 1,1% du PIB) (indicateur 209).

→ **209. Dépenses d'investissement des pouvoirs publics wallons (en milliers d'euros)**

Sources : Documents du Parlement wallon (Exposé général), Dexia - Calculs IWEPS

Note - le programme d'investissement de la Région wallonne recouvre tous les secteurs d'activité du budget qui, directement ou indirectement, contribuent à l'accroissement du patrimoine régional. Sont donc visés les travaux réalisés (1) par le Service public de Wallonie, (2) par les organismes d'intérêt public, au travers de subventions en capital allouées par la Région, (3) par les pouvoirs subordonnés ou les intercommunales dans le contexte des travaux subsidiés. C'est l'optique "ordonnancements" qui est présentée dans le tableau ci-dessous.

	2005	2006	2007	2008	2009
Région wallonne					
Total du programme d'investissement	388 902	408 942	391 064	412 644	381 115
En % du total des moyens de paiement	7,2	7,0	6,4	6,4	5,6
Communes wallonnes					
Dépenses d'investissement (exercice propre)	1 307 926	1 361 853	1 252 458	843 738	-
En % du total des dépenses	25,4	26,5	24,3	16,4	
Provinces wallonnes					
Dépenses d'investissement (exercice propre)	111 914	100 878	86 481	84 522	82 735
En % du total des dépenses	8,9	7,8	6,7	7,3	9,0

Chapitre 6 : Gouvernance et budget

Budget des pouvoirs publics

L'entrée en vigueur de la loi spéciale du 13 juillet 2001 portant refinancement des Communautés et extension des compétences fiscales des Régions a déplacé sur la Région wallonne une partie des impôts auparavant perçus par le pouvoir fédéral et la Communauté française. Ceci explique la hausse des recettes fiscales régionales à partir de 2002. Précisons qu'en contrepartie de la perception de ces nouveaux impôts, la dotation que la Région wallonne perçoit de l'Etat fédéral a été réduite ; les recettes totales de la Région wallonne sont donc restées globalement inchangées (indicateur 210).

→ 210. Evolution des recettes fiscales de la Région wallonne (en milliers d'euros)

Source : Documents du Parlement wallon (Exposé général)

	2000	2005	2006	2007	2008	2009
	imputées	imputées	imputées	imputées	ajustées	initiales
Impôts régionaux						
Taxe sur les jeux et paris	19 891	20 372	20 942	21 705	24 479	27 241
Taxe sur les appareils automatiques de divertissement	16 460	10 220	10 741	10 626	13 006	13 781
Taxe d'ouverture des débits de boissons fermentées	3 483	2 881	1 984	219	0	0
Précompte immobilier	20 739	24 704	26 654	27 186	28 080	28 066
Droits d'enregistrement sur les transmissions à titre onéreux de biens immeubles	154 884	726 773	891 511	956 031	852 926	856 742
Droits d'enregistrement sur la constitution d'une hypothèque sur un bien immeuble situé en Belgique	-	-	-	-	85 359	79 394
Droits d'enregistrement sur les partages partiels ou totaux de biens immeubles situés en Belgique, les cessions à titre onéreux entre copropriétaires, de parties indivises de tels biens	-	-	-	-	15 127	18 928
Droits d'enregistrement sur les donations entre vifs de biens meubles ou immeubles	-	-	-	-	77 556	68 281
Taxe de circulation sur les véhicules automobiles	-	338 072	332 930	366 291	370 497	391 055
Taxe de mise en circulation	-	66 360	71 702	81 675	91 983	97 537
Redevance radio et télévision	-	183 646	172 642	183 721	191 727	130 074
Eurovignette	-	43 256	33 481	35 968	37 562	40 734
Taxe sur la différence d'émission de CO2 par les véhicules automobiles mis en usage par personne physique (Malus)	-	-	-	-	0	0
Intérêts et amendes sur impôts régionaux	-	16 143	15 617	18 178	17 575	16 602
Droits de succession et de mutation par décès	270 789	377 061	418 726	441 518	483 012	557 230
Total impôts régionaux	486 246	809 488	1 996 928	2 143 118	2 288 889	2 325 665
Taxes et redevances perçues par la Région						
Taxes sur les automates	0	5 949	5 807	5 944	6 000	5 000
Taxes sur les logements abandonnés	0	172	51	69	50	25
Taxes et redevances perçues en vertu du décret sur les déchets	40 821	19 616	18 613	21 472	25 238	26 823
Taxes, redevances et contributions de prélèvement perçues en vertu du décret-programme 1997	91 634	23 442	18 685	16 055	13 800	14 800
Taxes et redevances perçues en vertu du décret de l'arrêté relatif à la procédure d'octroi du permis d'environnement et au permis unique	-	441	297	301	0	0
Taxe sur les sites d'activité économique désaffectés	-	-	29	45	100	100
Total taxes et redevances perçues par la Région	132 454	49 620	43 481	43 886	45 188	46 748
Total impôts et taxes	618 700	1 859 108	2 040 409	2 187 004	2 334 077	2 372 413

Chapitre 6 : Gouvernance et budget

Budget des pouvoirs publics

→ 211. Evolution des principales recettes fiscales des provinces wallonnes (en milliers d'euros)

Source : Dexia

Notes : La taxe industrielle compensatoire (prélevée en provinces de Hainaut et de Liège) et la taxe sur la force motrice (prélevée en provinces de Hainaut, Namur et Luxembourg) ont été supprimées au 1^{er} janvier 2006 pour les investissements acquis ou réalisés à l'état neuf. Pour les autres investissements, elles ont été diminuées chaque année de 25% et sont aujourd'hui nulles. La taxe provinciale sur la superficie a elle aussi été abrogée au 1^{er} janvier 2006.

1. P.I. : précompte immobilier

	2005	2006	2007	2008	2009
Centimes additionnels au P.I. ¹	418 245	417 079	433 155	449 433	460 296
Taxe sur la force motrice	9 280	6 821	4 215	1 938	0
Taxe industrielle compensatoire	13 368	10 303	6 695	3 264	0
Taxe sur la superficie	5 420	0	0	0	0
Autres	6 483	6 479	6 500	6 387	6 363
Total	463 973	451 500	450 566	461 022	466 659

Chapitre 6 : Gouvernance et budget

Budget des pouvoirs publics

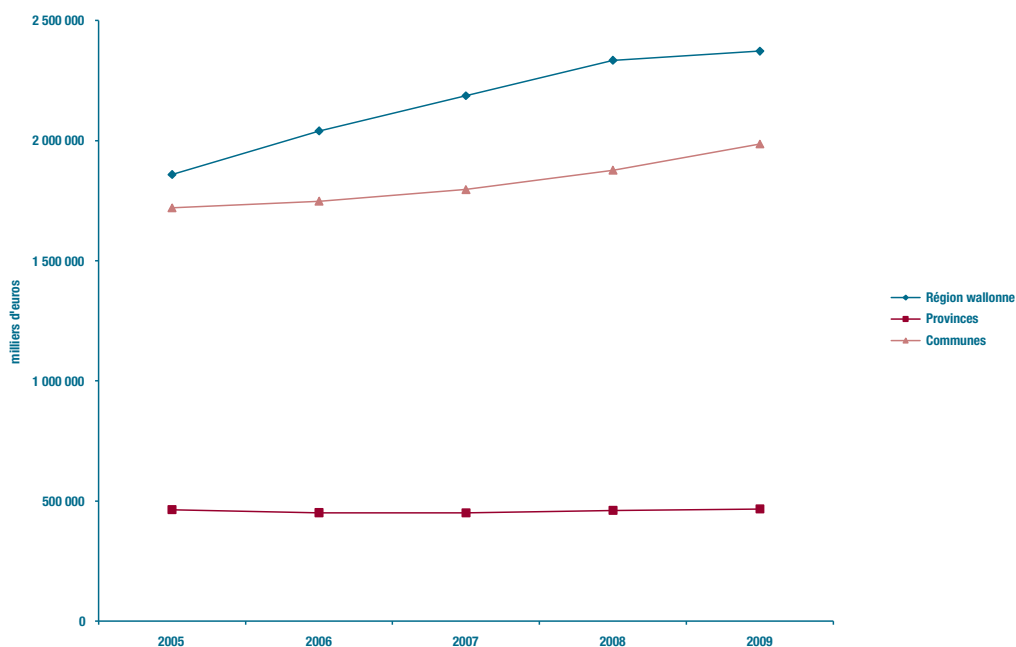
→ **212. Evolution des recettes fiscales des communes wallonnes (en milliers d'euros)**

Source : Dexia

	2005	2006	2007	2008	2009
Additionnels au précompte immobilier	673 058	685 600	707 615	726 377	756 350
Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques (IPP)	638 135	651 000	663 598	702 299	751 122
Autres taxes additionnelles	32 717	33 066	36 258	37 240	47 726
Total des taxes additionnelles	1 343 910	1 369 666	1 407 471	1 465 916	1 555 198
Impôts perçus directement par la commune	376 477	378 318	388 956	411 092	430 821
Total des recettes fiscales	1 720 386	1 747 984	1 796 428	1 877 008	1 986 019

→ **213. Evolution des recettes fiscales régionales, provinciales et communales (en milliers d'euros)**

Sources : Documents du Parlement wallon (Exposé général), Dexia - Calculs IWEPS



Chapitre 6 : Gouvernance et budget

Budget des pouvoirs publics

→ 214. Région wallonne : composantes de la dette publique régionale en milliers d'euros et ratio d'endettement

Sources : SPW - DGT2 – Budget, Logistique et TIC, Documents du Parlement wallon (Exposé général) -

Calculs IWEPS

Notes -

- Y compris dette de la Société publique d'administration des bâtiments scolaires (SPABS) (emprunt de soudure) et hors dette des Fonds d'amortissement des emprunts du logement social (FADELS).
- La dette de court terme est nette des actifs de court terme et de l'apport des Organismes d'intérêt public (OIP) (centralisation financière des trésoreries des OIP effective depuis mai 2003) : dette = émission de papier commercial de trésorerie - placement de papier commercial de trésorerie + débit de compte courant - crédit de compte courant - apport des OIP.
- Sauf pour 2009 (30/06)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Dette de long terme	4 257,0	4 295,5	4 284,0	4 293,1	4 287,2	4 284,5	4 219,2	4 297,6
Dette directe	2 666,4	3 450,5	3 453,8	3 468,9	3 460,9	3 471,7	3 408,3	3 487,2
Dette indirecte ¹	1 590,6	845,0	830,2	824,2	826,3	812,8	810,9	810,4
Dette de court terme ²	138,5	- 5,4	191,4	69,2	- 9,8	- 344,9	- 53,3	182,1
Dette totale (au 31/12) ³	4 395,5	4 290,1	4 475,4	4 362,3	4 277,4	3 939,6	4 165,9	4 479,7
Ratio d'endettement (dette/recettes) en %	92,9	85,2	82,8	80,4	72,7	64,0	64,9	65,9

→ 215. Evolution de l'emploi dans les administrations provinciales et locales

Sources : Office national de sécurité sociale des administrations provinciales et locales (ONSSAPL),

Ministère fédéral de la Fonction publique - Calculs IWEPS

Notes -

- Suite à la réforme des polices, 196 zones de police ont été créées le 1^{er} janvier 2002. Depuis cette date, ce sont les zones de police (et plus les communes) qui mentionnent le personnel policier. Ceci explique la diminution du nombre de travailleurs dans les communes.
- Les statistiques de l'ONSSAPL sont établies au départ de la Déclaration multifonctionnelle à l'ONSS (DMFA) depuis 2005. Suite à cette transition vers la DMFA, une fracture statistique apparaît entre 2004 et 2005.
- Une rupture statistique apparaît en 2008 avec le passage de certains types d'employeurs « association chapitre 12 » repris dans la catégorie CPAS en intercommunales.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Communes	49 038	49 966	45 423	44 459	44 833	47 010	48 129	47 878	48 791
Zones de police	-	-	9 889	10 210	10 420	10 371	10 625	10 542	10 733
CPAS	27 469	26 402	27 709	29 424	30 782	27 399	27 293	27 627	27 449
Intercommunales	16 635	19 005	19 368	19 354	19 218	24 094	24 879	25 070	26 310
Provinces	11 545	11 649	12 295	12 258	12 692	11 793	11 923	11 921	12 375
Divers	57	61	63	59	65	64	63	62	62
Total pouvoirs locaux	104 744	107 083	114 747	115 764	118 010	120 731	122 912	123 100	125 720

Chapitre 6 : Gouvernance et budget

Services publics de proximité

Entre 2003 et 2008, les effectifs de la fonction publique régionale ont augmenté de 10,5%. Cette croissance est tirée par les organismes pararégionaux dont les effectifs ont augmenté de 50% en six ans, alors que l'administration centrale enregistre, au cours de la même période, une baisse de ses effectifs de l'ordre de 6%. En 2008, un peu plus d'une personne sur deux (54,3%) travaillant dans la fonction publique wallonne est un agent contractuel (indicateurs 216 et 217).

→ **216. Evolution des effectifs de la fonction publique wallonne : total du Service public de Wallonie (SPW constitué en 2008) et des Organismes d'intérêt public (OIP) de 2003 à 2008**

Sources : Service général informatique de l'Ulg (SEGI), Organismes d'intérêt public (OIP) - Calculs IWEPS

Notes -

1. Organisme créé après 2003. La dernière colonne donne la variation 2004 - 2008.

2. Données non arrêtées à la date du 30 juin (pour 2003 à 2006).

3. Transfert, en 2003 et 2004, d'une partie du personnel de la SWL vers la SWCS.

4. Transfert, en 2005, d'une partie du personnel du MRW (DGA) vers le CRAW.

- La définition des acronymes des OIP est reprise dans le glossaire.

- Données arrêtées au 30 juin de chaque année sauf indication contraire.

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Variation 2003-2008 en %
APAQW ¹	-	41	37	35	34	35	-14,6
AWEX	330	332	362	334	335	336	1,8
AWIPH	374	374	393	405	395	392	4,8
AWT	16	24	30	26	29	29	81,3
CRAC	59	57	60	61	61	66	11,9
CRAW ^{1,4}	-	237	515	522	527	502	111,8
FOREM2	3 099	3 200	3 411	3 761	4 147	4 217	36,1
IFAPME ¹	-	207	214	235	253	257	24,2
IPW	36	42	51	59	55	67	86,1
ISSEP	246	258	274	279	281	285	15,9
IWEPS ¹	-	31	31	32	36	46	48,4
PAL	33	34	38	43	43	42	27,3
SWCS ³	11	44	65	70	68	67	52,3
SWL ³	202	178	197	203	204	217	21,9
Total OIP	4 395	5 015	5 678	6 065	6 468	6 558	49,2
MET	5 090	5 092	4 959	4 827	4 887	4 801	-5,7
MRW ⁴	5 270	5 114	4 935	4 893	4 801	4 939	-6,3
Total SPW	10 360	10 206	9 894	9 720	9 688	9 740	-6,0
Total OIP + SPW	14 755	15 221	15 572	15 785	16 156	16 298	10,5

Chapitre 6 : Gouvernance et budget

Services publics de proximité

→ **217. Situation administrative des effectifs de la fonction publique au 30 juin 2008 : contractuels et statutaires**

Sources : Service général informatique de l'Ulg (SEGI), Organismes d'intérêt public (OIP) - Calculs IWEPS

Notes -

1. Constitué en 2008.

- La définition des acronymes des OIP est reprise dans le glossaire.

	Contractuels	Statutaires	Total	Part des contractuels en %	Part des statutaires en %
APAQW	27	8	35	77,1	22,9
AWEX	201	135	336	59,8	40,2
AWIPH	232	160	392	59,2	40,8
AWT	28	1	29	96,6	3,4
CRAC	63	3	66	95,5	4,5
CRAW	403	99	502	80,3	19,7
FOREM	3 668	549	4 217	87,0	13,0
IFAPME	211	46	257	82,1	17,9
IPW	66	1	67	98,5	1,5
ISSEP	225	60	285	78,9	21,1
IWEPS	32	14	46	69,6	30,4
PAL	14	28	42	33,3	66,7
SWCS	58	9	67	86,6	13,4
SWL	135	82	217	62,2	37,8
Total OIP	5 363	1 195	6 558	81,8	18,2
MRW	1 576	3 363	4 939	31,9	68,1
MET	1 910	2 891	4 801	39,8	60,2
Total SPW ¹	3 486	6 254	9 740	35,8	64,2
Total	8 849	7 449	16 298	54,3	45,7
Total en équivalent temps plein (ETP)	8 096	7 386	15 482	52,3	47,7

Chapitre 6 : Gouvernance et budget

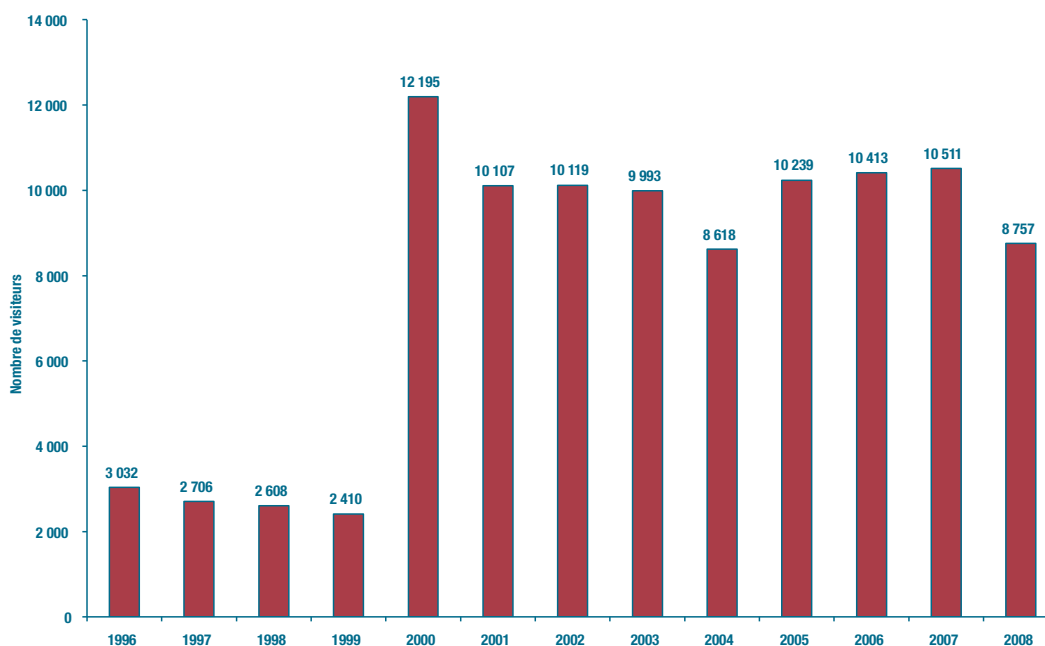
Services publics de proximité

Dans un souci d'information, de transparence et d'accessibilité des services publics, plusieurs dispositifs ont vu le jour ces dernières années en Région wallonne : le téléphone vert, les mobilinfos, les Espaces Wallonie (indicateurs 218 à 220).

→ **218. Nombre de visiteurs des mobilinfos : évolution 1996-2008**

Source : SPW – Secrétariat général

Note - Avant 2000, un seul mobilinfo parcourt 20 communes wallonnes ; de 2000 à 2002, 5 mobilinfos parcourent mensuellement 120 communes ; à partir de 2003, le nombre de mobilinfos a été réduit à 3, pour 63 communes.



→ **219. Le téléphone vert : évolution du nombre d'appels**

Source : SPW – Secrétariat général

Note - Les mandataires sont des agents mandatés par l'administration pour répondre aux demandes d'information dans les domaines relevant de leurs compétences.

	Mandataires et boîtes vocales permanentes	Boîte vocale temporaire	Total
1996	58 823	-	58 823
1997	71 647	-	71 647
1998	98 846	-	98 846
1999	181 618	30 000	211 618
2000	176 990	28 447	205 437
2001	135 852	14 174	150 026
2002	133 572	35 687	169 259
2003	115 563	34 774	150 337
2004	90 192	61 591	151 783
2005	136 248	-	136 248
2006	102 392	-	102 392
2007	87 519	-	87 519
2008	99 832	-	99 832

Chapitre 6 : Gouvernance et budget

Services publics de proximité

→ 220. Centres d'information et d'accueil (CIA) et Espaces Wallonie : évolution du nombre de visiteurs

Source : SPW – Secrétariat général

Note - Avant 2001, on compte en Wallonie cinq CIA : Charleroi, Eupen, Liège, Namur et Tournai. Cinq nouveaux centres ont été créés en 2001 : Arlon, La Louvière, Mons, Nivelles et Wavre. Le centre de Verviers est ouvert en 2003. Trois "Espaces Wallonie" ont été inaugurés en 2003 à Charleroi, Liège et Bruxelles.

	2000	2005	2006	2007	2008
Centres d'information et d'accueil					
Charleroi	10 199	-	-	-	-
Eupen	5 832	7 994	6 416	6 285	7 684
Liège	18 293	-	-	-	-
Namur	11 717	12 421	12 473	10 851	9 977
Tournai	7 420	10 497	9 424	7 099	7 618
Arlon	-	6 874	6 825	6 295	9 452
La Louvière	-	7 228	7 168	5 427	5 307
Mons	-	10 751	10 807	9 725	9 679
Nivelles	-	11 260	11 409	9 617	9 156
Verviers	-	5 448	5 984	6 194	6 959
Wavre	-	10 012	11 194	9 691	11 660
Espaces Wallonie					
Charleroi	-	11 440	12 820	11 651	10 615
Liège	-	29 655	29 654	36 429	35 365
Bruxelles	-	25 362	24 430	22 302	25 256
Total	53 461	148 942	148 604	141 566	148 728

Chapitre 6 : Gouvernance et budget

Médiateur de la Région wallonne

Créé il y a 15 ans, le service de médiation de la Région wallonne reçoit les réclamations des citoyens envers les administrations et formule, à partir de celles-ci, des recommandations en vue d'améliorer la qualité des services rendus aux citoyens. Pour fêter cette date anniversaire, le rapport du Médiateur fait le point sur les recommandations formulées ces 15 dernières années. Parmi celles-ci, on trouve notamment la nécessité de simplifier les procédures administratives, de clarifier certaines définitions sur la base desquelles l'administration prend appui pour octroyer une aide, de renforcer l'information sur les conditions d'éligibilité aux aides, ainsi que sur les modalités et délais d'intervention, de remboursement et de recours (indicateurs 221 à 225).

→ **221. Réclamation des particuliers auprès du Médiateur de la Région wallonne : répartition par administration et par domaine de compétence**

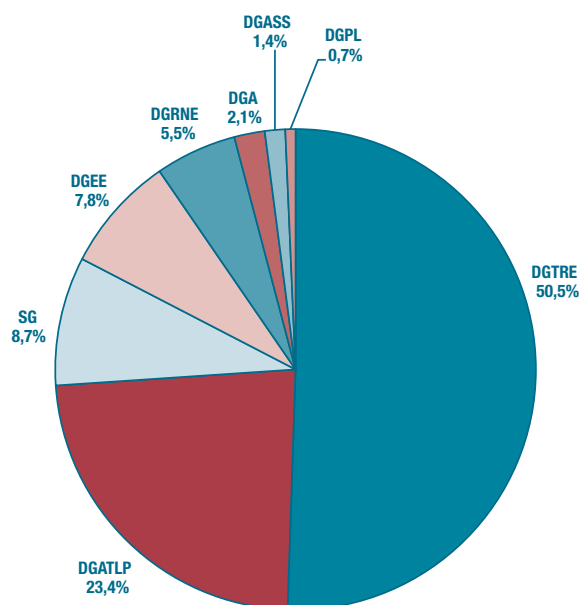
Source : Rapports annuels au Parlement wallon - Le Médiateur de la Région wallonne

	1999-2000	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2007-2008 en %
Ministère de la Région wallonne (MRW)	385	1 112	1 367	1 316	50,0
Cellule fiscale		294	353	608	23,0
Ministère de l'équipement et des transports (MET)	38	88	96	102	4,0
Organismes d'intérêt public (OIP)	134	378	411	612	23,0
Total	557	1 872	2 227	2 638	100,0

→ **222. Réclamations des particuliers auprès du Médiateur de la Région wallonne : dossiers se rapportant au Ministère de la Région wallonne, répartition par directions générales, 2007-2008**

Source : Rapports annuels au Parlement wallon - Le médiateur de la Région wallonne.

Note - Les directions générales sont : Pouvoirs locaux (DGPL), Economie et emploi (DGEE), Technologie, recherche et énergie (DGTRE), Ressources naturelles et environnement (DGRNE), Aménagement du territoire, logement et patrimoine (DGATLP), Agriculture (DGA), Action sociale et santé (DGASS) et Secrétariat général (SG).

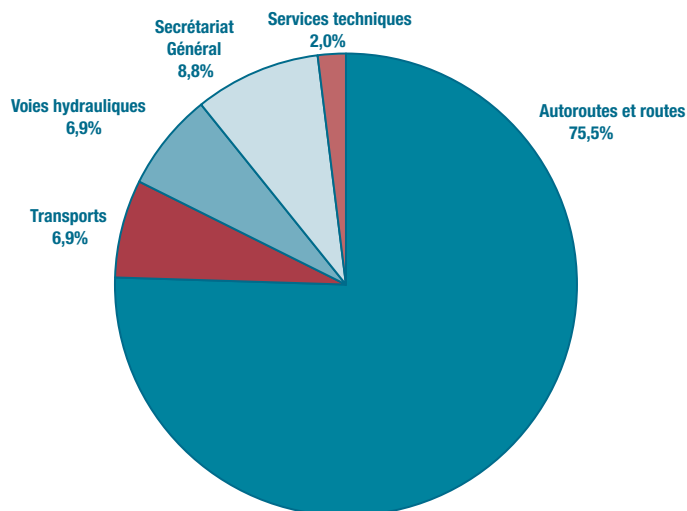


Chapitre 6 : Gouvernance et budget

Médiateur de la Région wallonne

→ **223. Réclamations des particuliers auprès du Médiateur de la Région wallonne : dossiers se rapportant au Ministère de l'équipement et des transports, répartition par direction générale, 2007-2008**

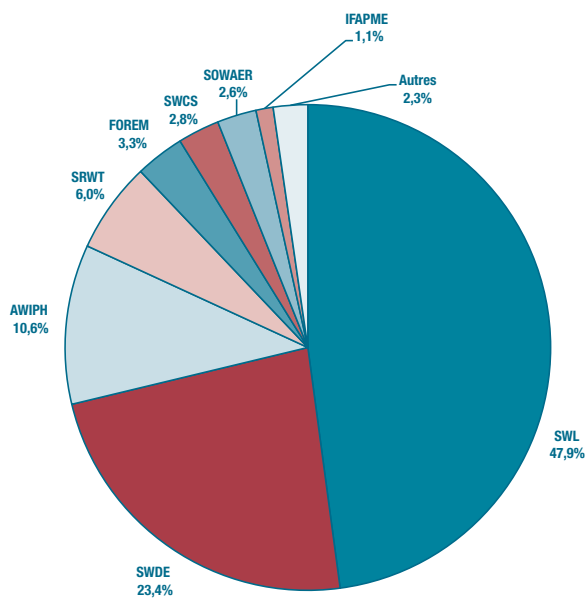
Source : Rapports annuels au Parlement wallon - Le Médiateur de la Région wallonne.



→ **224. Réclamations des particuliers auprès du Médiateur de la Région wallonne : dossiers se rapportant aux organismes d'intérêt publics, répartition par organisme, 2007-2008**

Source : Rapports annuels au Parlement wallon - Le Médiateur de la Région wallonne

Note - les organismes d'intérêt public cités sont : la Société wallonne du logement (SWL), la Société wallonne des eaux (SWDE), l'Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées (AWIPH), la Société régionale wallonne du transport (SRWT), l'Office de la formation professionnelle et de l'emploi (FOREM), la Société wallonne du crédit social (SWCS), la Société wallonne des aéroports (SOWAER), l'Institut de formation en alternance des indépendants et des petites et moyennes entreprises (IFAPME).

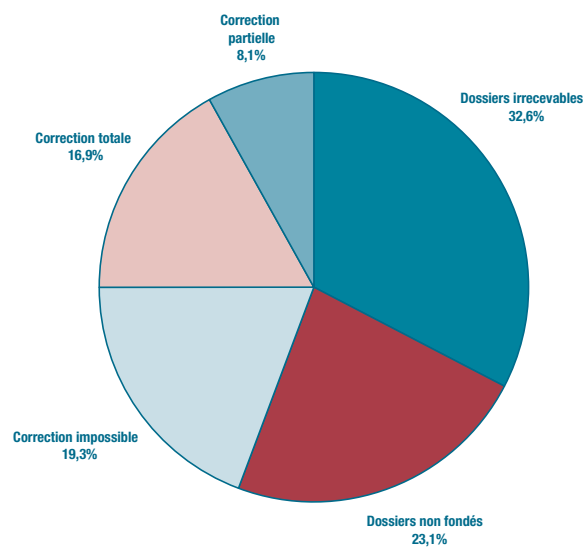


Chapitre 6 : Gouvernance et budget

Médiateur de la Région wallonne

→ **225. Bilan des réclamations des particuliers auprès du Médiateur de la Région wallonne (en pourcentage des dossiers clôturés), 2007-2008**

Source : Rapports annuels au Parlement wallon - Le Médiateur de la Région wallonne - Calculs IWEPS

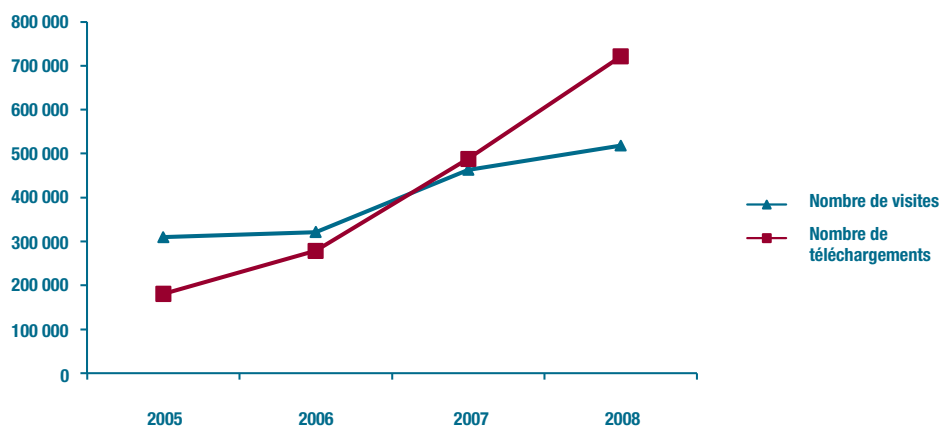


Chapitre 6 : Gouvernance et budget

E-Government

→ **226. Site "Formulaires.wallonie.be" : évolution du nombre de visites et de téléchargements par an**

Source : Commissariat Easi-Wal



Chapitre 6 : Gouvernance et budget

E-Government

Le nombre de formulaires téléchargeables sur le site « Formulaires.wallonie.be » s'élevait à 480 en 2008 dont 277 simplifiés, interactifs, transactionnels ou intégrés (indicateur 227).

→ **227. Formulaires simplifiés, interactifs, intégrés, transactionnels: évolution 2005-2008**

Source : Commissariat Easi-Wal

Notes -

- Formulaire simplifié : travail sur le fond (respect du principe de confiance, collecte unique des données) et la forme (charte graphique, blocs communs).
- Formulaire interactif : formulaire qui propose des fonctions d'aide au remplissage, contrôle la validité du contenu encodé, doit être rempli à l'aide d'un ordinateur connecté à Internet, permet le [pré]remplissage automatique à partir de données authentiques ou déjà à disposition de l'administration et dont il est parfois possible de soumettre électroniquement les données qu'il contient vers l'administration.
- Formulaire intégré : formulaire pour lequel les données envoyées en ligne sont récupérées par les applications informatiques de l'administration, sans ré-encodage.
- Formulaire transactionnel : formulaire simplifié, interactif, signable électroniquement et que l'on peut envoyer en ligne.

	2005	2006	2007	2008
Formulaires simplifiés	-	-	89	125
Formulaires interactifs	90	100	79	101
Formulaires intégrés	4	12	11	40
Formulaires transactionnels	0	0	0	11
Total	94	112	179	277
Nombre total de formulaires	566	712	454	480

Chapitre 6 : Gouvernance et budget

Satisfaction des usagers

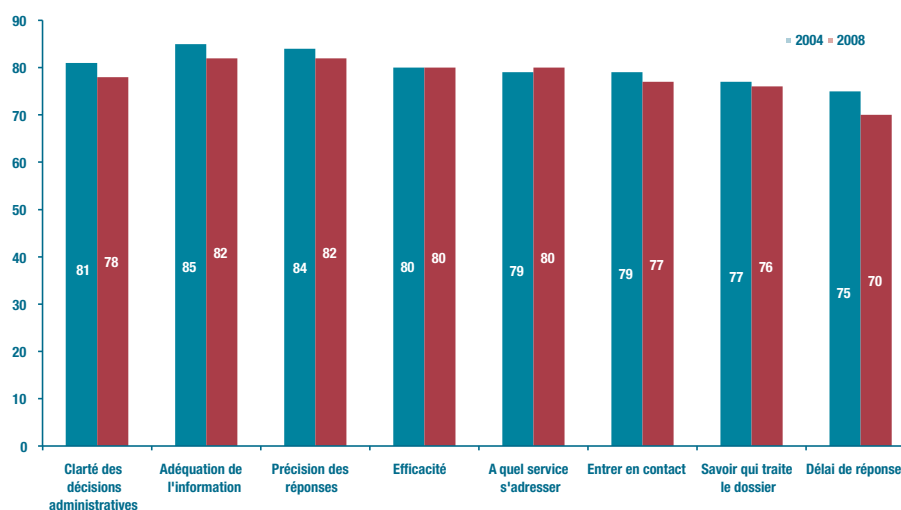
Les résultats de l'enquête de satisfaction menée en 2008 auprès des usagers des services publics wallons révèlent comme point fort de l'administration wallonne les critères relatifs à l'information : 82% jugent l'information reçue adéquate et précise. La satisfaction quant au délai de réponse est en baisse : 70% de satisfaits en 2008, contre 75 % en 2004 (indicateur 228).

→ 228. Taux de satisfaction des usagers des services publics en Wallonie, 2004-2008

Source : IWEPS (Résultats des enquêtes sur la satisfaction des usagers de l'administration wallonne, 2004 et 2008)

Notes -

- Une première enquête a été réalisée en 2004, une deuxième dans le courant de l'année 2008. Les échantillons étaient constitués d'un millier d'usagers de l'administration wallonne, sélectionnés aléatoirement parmi les personnes ayant introduit un dossier clôturé au cours des douze derniers mois.
- L'indicateur présenté ici est la proportion des usagers satisfaits



Annexes

Annexes



Annexes

Les communes wallonnes

Les communes wallonnes : population, superficie et densité de la population au 01/01/2008

Note - * désigne les communes de la Communauté germanophone

Zone	Nom	Population au 01/01/2008	Superficie en Ha	Densité au Km ²	Accroisse- ment en % de la popu- lation entre 1988 et 2008
Province du Brabant wallon					
Arrondissement de Nivelles					
25005	BEAUVECHAIN	6 621	3 858,5	171,6	20,8
25014	BRAINE-L'ALLEUD	37 728	5 211,5	723,9	20,6
25015	BRAINE-LE-CHATEAU	9 580	2 269,8	422,1	25,5
25117	CHASTRE	6 891	3 127,3	220,3	27,5
25018	CHAUMONT-GISTOUX	11 155	4 808,6	232,0	41,7
25023	COURT-SAINT-ETIENNE	9 607	2 664,2	360,6	29,4
25031	GENAPPE	14 405	8 957,4	160,8	17,6
25037	GREZ-DOICEAU	12 607	5 544,0	227,4	28,8
25118	HELECINE	3 147	1 662,3	189,3	13,0
25043	INCOURT	4 739	3 879,2	122,2	45,4
25044	ITTRE	6 137	3 492,1	175,7	25,7
25048	JODOIGNE	12 763	7 331,4	174,1	34,7
25050	LA HULPE	7 344	1 559,6	470,9	6,2
25119	LASNE	14 043	4 721,8	297,4	17,0
25068	MONT-SAINT-GUIBERT	6 637	1 863,1	356,2	40,2
25072	NIVELLES	25 035	6 060,2	413,1	11,1
25120	ORP-JAUCHE	8 054	5 049,5	159,5	29,6
25121	OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE	30 283	3 296,4	918,7	41,0
25084	PERWEZ	7 773	5 081,4	153,0	29,3
25122	RAMILLIES	5 945	4 868,0	122,1	37,0
25123	REBECQ	10 237	3 907,7	262,0	14,0
25091	RIXENSART	21 571	1 754,1	1 229,7	5,9
25105	TUBIZE	22 945	3 266,0	702,5	15,7
25107	VILLERS-LA-VILLE	9 853	4 745,2	207,6	27,6
25124	WALHAIN	6 160	3 793,5	162,4	32,3
25110	WATERLOO	29 448	2 102,8	1 400,4	10,8
25112	WAVRE	32 784	4 180,4	784,2	19,9
Province du Hainaut					
Arrondissement de Ath					
51004	ATH	27.586	12.694,6	217,3	17,3
51008	BELOEIL	13.538	6.154,7	220,0	2,8
51009	BERNISSART	11.612	4.342,4	267,4	1,9
51012	BRUGELETTE	3.446	2.840,3	121,3	10,6
51014	CHIEVRES	6.408	4.691,4	136,6	10,1
51017	ELLEZELLES	5.784	4.469,5	129,4	11,3
51019	FLOBECQ	3.287	2.300,1	142,9	11,8
51065	FRASNES-LEZ-ANVAING	11.064	11.244,4	98,4	5,3
Arrondissement de Charleroi					
52074	AISEAU-PRESLES	10.744	2.219,1	484,2	-1,3
52010	CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT	14.164	1.809,7	782,7	2,3
52011	CHARLEROI	201.593	10.207,7	1.974,9	-1,9
52012	CHATELET	35.755	2.703,1	1.322,7	-1,5
52015	COURCELLES	30.034	4.423,6	678,9	3,7
52018	FARCIENNES	10.998	1.038,5	1.059,0	-7,8

Annexes

Les communes wallones

Zone	Nom	Population au 01/01/2008	Superficie en Ha	Densité au Km ²	Accroisse- ment en % de la popu- lation entre 1988 et 2008
52021	FLEURUS	22 267	5 928,1	375,6	0,7
52022	FONTAINE-L'EVEQUE	16 797	2 840,8	591,3	-3,0
52025	GERPINNES	12 033	4 710,3	255,5	8,4
52075	LES BONS VILLERS	8 994	4 255,2	211,4	12,7
52043	MANAGE	22 460	1 968,3	1 141,1	3,6
52048	MONTIGNY-LE-TILLEUL	10 169	1 509,5	673,7	3,4
52055	PONT-A-CELLES	16 467	5 573,1	295,5	9,8
52063	SENEFFE	10 729	6 276,5	170,9	8,2
Arrondissement de Mons					
53014	BOUSSU	20 192	2 001,4	1 008,9	-2,0
53082	COLFONTAINE	20 044	1 361,6	1 472,1	-6,4
53020	DOUR	16 899	3 331,7	507,2	-1,1
53028	FRAMERIES	20 727	2 594,9	798,8	-2,3
53039	HENSIES	6 726	2 599,4	258,8	-2,2
53083	HONNELLES	5 026	4 365,5	115,1	2,4
53044	JURBISE	9 746	5 785,8	168,4	19,2
53046	LENS	4 119	4 942,0	83,3	11,1
53053	MONS	91 152	14 656,1	621,9	0,5
53065	QUAREGNON	18 789	1 107,9	1 695,9	-3,3
53084	QUEVY	7 734	6 515,6	118,7	7,7
53068	QUIEVRAIN	6 569	2 122,4	309,5	-4,3
53070	SAINT-GHISLAIN	22 708	7 017,6	323,6	4,1
Arrondissement de Mouscron					
54010	COMINES-WARNETON	17 651	6 109,3	288,9	-0,9
54007	MOUSCRON	53 760	4 007,9	1 341,4	1,7
Arrondissement de Soignies					
55004	BRAINE-LE-COMTE	20 698	8 468,0	244,4	20,4
55050	ECAUSSINES	10 373	3 477,2	298,3	11,7
55010	ENGHIEN	12 481	4 059,3	307,5	25,8
55022	LA LOUVIERE	77 616	6 416,1	1 209,7	3,1
55035	LE ROEULX	8 019	4 279,7	187,4	4,6
55023	LESSINES	18 146	7 228,9	251,0	15,7
55039	SILLY	8 013	6.768,1	118,4	29,2
55040	SOIGNIES	25 871	11 030,3	234,5	11,2
Arrondissement de Thuin					
56001	ANDERLUES	11 613	1 702,5	682,1	2,9
56005	BEAUMONT	6 815	9 297,4	73,3	12,9
56011	BINCHE	32 675	6 066,0	538,7	0,8
56016	CHIMAY	9 944	19 710,3	50,5	5,4
56022	ERQUELINNES	9 607	4 422,8	217,2	-0,2
56085	ESTINNES	7 502	7 272,7	103,2	6,7
56029	FROID-CHAPELLE	3 599	8 602,7	41,8	32,8
56086	HAM-SUR-HEURE-NALINNES	13 372	4 567,5	292,8	11,5
56044	LOBBES	5 585	3 208,4	174,1	6,1
56049	MERBES-LE-CHATEAU	4 119	3 024,3	136,2	5,4
56051	MOMIGNIES	5 156	8 557,8	60,2	3,0
56087	MORLANWELZ	18 813	2 022,3	930,3	5,8

Annexes

Les communes wallones

Zone	Nom	Population au 01/01/2008	Superficie en Ha	Densité au Km ²	Accroisse- ment en % de la popu- lation entre 1988 et 2008
56088	SIVRY-RANCE	4 703	7 296,9	64,5	5,7
56078	THUIN	14 675	7 617,1	192,7	4,2
Arrondissement de Tournai					
57003	ANTOING	7 567	3 113,2	243,1	-1,5
57093	BRUNEAUT	7 740	4 610,7	167,9	4,8
57018	CELLES	5 452	6 713,5	81,2	1,6
57027	ESTAIMPUIS	9 872	3 175,2	310,9	4,9
57094	LEUZE-EN-HAINAUT	13 331	7 353,2	181,3	4,9
57095	MONT-DE-L'ENCLUS	3 429	2 693,0	127,3	14,7
57062	PECQ	5 340	3 290,7	162,3	5,8
57064	PERUWELZ	16 941	6 056,0	279,7	3,7
57072	RUMES	5 066	2 372,0	213,6	-1,2
57081	TOURNAI	68 193	21 375,0	319,0	1,9
Province de Liège					
Arrondissement de Huy					
61003	AMAY	13 280	2 760,8	481,0	6,1
61079	ANTHISNES	4 003	3 707,9	108,0	15,1
61010	BURDINNE	2 895	3 257,0	88,9	29,6
61012	CLAVIER	4.266	7 912,2	53,9	13,5
61080	ENGIS	5 769	2 774,2	208,0	-0,7
61019	FERRIERES	4 533	5 690,3	79,7	23,4
61024	HAMOIR	3 620	2 780,2	130,2	11,5
61028	HERON	4 656	3 831,8	121,5	29,2
61031	HUY	20 295	4 774,4	425,1	14,3
61039	MARCHIN	5 160	3 000,1	172,0	10,5
61041	MODAVE	3 753	4 037,1	93,0	15,8
61043	NANDRIN	5 688	3 589,6	158,5	36,8
61048	OUFFET	2 613	4 021,8	65,0	10,3
61081	TINLOT	2 436	3 711,6	65,6	31,0
61063	VERLAINE	3 690	2 421,2	152,4	25,9
61068	VILLERS-LE-BOUILLET	6 175	3 271,3	188,8	25,2
61072	WANZE	12 938	4 395,5	294,3	14,2
Arrondissement de Liège					
62003	ANS	27 550	2 335,2	1 179,8	1,9
62006	AWANS	8 758	2 715,7	322,5	16,9
62009	AYWAILLE	11 227	7 997,2	140,4	28,1
62011	BASSENGE	8 483	3 817,2	222,2	8,8
62015	BEYNE-HEUSAY	11 857	732,0	1 619,8	5,4
62119	BLEGNY	13 004	2 607,1	498,8	13,5
62022	CHAUDFONTAINE	20 940	2 551,6	820,7	5,2
62026	COMBLAIN-AU-PONT	5 401	2 267,8	238,2	7,6
62027	DALHEM	6 647	3 605,8	184,3	19,2
62032	ESNEUX	13 065	3 404,6	383,7	5,1
62120	FLEMALLE	24 963	3 668,1	680,5	-5,5
62038	FLERON	16 161	1 372,4	1 177,6	3,2
62118	GRACE-HOLLOGNE	21 813	3 423,8	637,1	0,4

Annexes

Les communes wallonnes

Zone	Nom	Population au 01/01/2008	Superficie en Ha	Densité au Km ²	Accroisse- ment en % de la popu- lation entre 1988 et 2008
62051	HERSTAL	37 685	2 354,2	1 600,8	5,1
62060	JUPRELLE	8 619	3 535,8	243,8	18,4
62063	LIEGE	190 102	6 939,2	2 739,5	-3,2
62121	NEUPRE	9 685	3 169,1	305,6	13,7
62079	OUPEYE	23 669	3 611,4	655,4	2,8
62093	SAINT-NICOLAS	22 600	684,2	3.303,1	-4,6
62096	SERAING	61 657	3 533,6	1.744,9	2,3
62099	SOUMAGNE	15 747	2 713,8	580,3	18,4
62100	SPRIMONT	13 211	7 428,3	177,8	24,6
62122	TROOZ	7 731	2 419,5	319,5	3,2
62108	WISE	16 903	2 799,2	603,9	-0,6
Arrondissement de Verviers					
63001	AMBLEVE*	5 345	12 514,9	42,7	13,2
63003	AUBEL	4 146	1 883,3	220,1	19,8
63004	BAELEN	4 156	8 572,6	48,5	30,7
63012	BULLANGE*	5 471	15 048,6	36,4	7,7
63087	BURG-REULAND*	3 948	10 896,0	36,2	9,1
63013	BUTGENBACH*	5 610	9 731,4	57,6	13,7
63020	DISON	14 527	1.400,5	1.037,3	4,9
63023	EUPEN*	18 408	10 374,4	177,4	9,9
63035	HERVE	16 755	5 684,0	294,8	10,0
63038	JALHAY	8 040	10 775,4	74,6	35,2
63040	LA CALAMINE*	10 566	1 812,2	583,0	13,4
63045	LIERNEUX	3 366	9 207,9	36,6	10,3
63046	LIMBOURG	5 680	2 462,9	230,6	9,6
63048	LONTZEN*	5 267	2 873,0	183,3	21,2
63049	MALMEDY	11 943	9 996,4	119,5	18,0
63057	OLNE	3 782	1 598,6	236,6	15,7
63058	PEPINSTER	9 574	2 479,3	386,2	8,3
63088	PLOMBIERES	9 781	5 316,8	184,0	16,7
63061	RAEREN*	10 312	7 421,4	138,9	18,5
63067	SAINT-VITH*	9 242	14 692,8	62,9	9,3
63072	SPA	10 549	3 984,9	264,7	7,3
63073	STAVELOT	6 705	8 507,2	78,8	9,1
63075	STOUMONT	2 996	10 844,8	27,6	21,1
63076	THEUX	11 763	8 336,1	141,1	21,4
63089	THIMISTER-CLERMONT	5 430	2 869,1	189,3	31,2
63086	TROIS-PONTS	2 529	6 889,8	36,7	18,4
63079	VERVIERS	54 519	3 307,4	1 648,4	2,8
63080	WAIMES	6 816	9 693,1	70,3	18,0
63084	WELKENRAEDT	9 343	2 446,8	381,8	15,7
Arrondissement de Waremme					
64008	BERLOZ	2.854	1.448,9	197,0	19,4
64015	BRAIVES	5.660	4.399,0	128,7	17,8
64021	CRISNEE	2.906	1.683,1	172,7	31,7
64023	DONCEEL	2.883	2.330,9	123,7	26,5

Annexes

Les communes wallones

Zone	Nom	Population au 01/01/2008	Superficie en Ha	Densité au Km ²	Accroisse- ment en % de la popu- lation entre 1988 et 2008
64076	FAIMES	3 614	2 847,8	126,9	30,3
64025	FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER	3 046	1 925,3	158,2	15,3
64029	GEER	2 979	2 362,4	126,1	28,1
64034	HANNUT	14 724	8 653,2	170,2	28,8
64047	LINCENT	3 040	1 474,5	206,2	13,6
64056	OREYE	3 549	1 963,6	180,7	14,7
64063	REMICOURT	5 191	2 258,2	229,9	18,4
64065	SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE	6 571	2 089,6	314,5	-0,1
64074	WAREMME	14 306	3 104,3	460,8	15,7
64075	WASSEIGES	2 582	2 444,7	105,6	43,6
Province de Luxembourg					
Arrondissement d'Arlon					
81001	ARLON	26 929	11 863,6	227,0	17,4
81003	ATTERT	4 944	7 093,6	69,7	56,4
81004	AUBANGE	15 333	4 559,8	336,3	9,0
81013	MARTELANGE	1 566	2 967,2	52,8	8,3
81015	MESSANCY	7 620	5 243,4	145,3	24,7
Arrondissement de Bastogne					
82003	BASTOGNE	14 577	17 203,0	84,7	23,1
82005	BERTOIGNE	3 048	9 167,2	33,2	22,2
82009	FAUVILLERS	2 116	7 411,3	28,6	28,6
82037	GOUVY	4 826	16 511,0	29,2	11,7
82014	HOUFFALIZE	4 819	16 657,7	28,9	16,7
82038	SAINTE-ODE	2 345	9 786,5	24,0	16,1
82036	VAUX-SUR-SURE	4 876	13 586,9	35,9	31,7
82032	VIELSALM	7 405	13 976,4	53,0	9,2
Arrondissement de Marche-en-Famenne					
83012	DURBUY	10 780	15 660,6	68,8	27,7
83013	EREZEE	2 929	7 843,6	37,3	26,7
83028	HOTTON	5 109	5 731,6	89,1	20,3
83031	LA-ROCHE-EN-ARDENNE	4 351	14 752,5	29,5	10,9
83055	MANHAY	3 229	11 980,8	27,0	23,9
83034	MARCHE-EN-FAMENNE	17 134	12 140,5	141,1	13,6
83040	NASSOGNE	5 093	11 196,0	45,5	18,3
83044	RENDEUX	2 358	6 883,2	34,3	16,4
83049	TENNEVILLE	2 610	9 180,7	28,4	16,2
Arrondissement de Neufchâteau					
84009	BERTRIX	8 211	13 770,0	59,6	8,7
84010	BOUILLON	5 501	14 908,6	36,9	3,4
84016	DAVERDISSE	1 366	5 640,3	24,2	-7,3
84029	HERBEUMONT	1 559	5 880,8	26,5	12,2
84033	LEGLISE	4 341	17 292,2	25,1	31,5
84035	LIBIN	4 707	13 972,4	33,7	14,1
84077	LIBRAMONT-CHEVIGNY	10 052	17 786,4	56,5	20,3
84043	NEUFCHATEAU	6 700	11 379,4	58,9	14,2
84050	PALISEUL	5 089	11 295,7	45,1	6,0

Annexes

Les communes wallones

Zone	Nom	Population au 01/01/2008	Superficie en Ha	Densité au Km ²	Accroisse- ment en % de la popu- lation entre 1988 et 2008
84059	SAINT-HUBERT	5 811	11 115,7	52,3	5,2
84068	TELLIN	2 399	5 663,9	42,4	17,3
84075	WELLIN	2 990	6 751,7	44,3	9,4
Arrondissement de Virton					
85007	CHINY	5 122	11 369,3	45,1	12,5
85009	ETALLE	5 469	7 810,4	70,0	46,1
85011	FLORENVILLE	5 446	14 691,2	37,1	-2,4
85046	HABAY	8 026	10 364,1	77,4	32,7
85024	MEIX-DEVANT-VIRTON	2 724	5 419,9	50,3	5,6
85026	MUSSON	4 296	3 481,1	123,4	17,9
85047	ROUVROY	2 067	2 767,8	74,7	10,3
85034	SAINT-LEGER	3 200	3 586,1	89,2	10,7
85039	TINTIGNY	3 778	8 179,1	46,2	15,5
85045	VIRTON	11 233	9 449,4	118,9	7,5
Province de Namur					
Arrondissement de Dinant					
91005	ANHEE	7 014	6 566,9	106,8	9,3
91013	BEAURAING	8 540	17 454,7	48,9	8,5
91015	BIEVRE	3 162	10 958,9	28,9	4,2
91030	CINEY	15 317	14 756,0	103,8	12,2
91034	DINANT	13 186	9 980,1	132,1	9,7
91054	GEDINNE	4 458	15 155,7	29,4	8,0
91059	HAMOIS	6 752	7 641,5	88,4	19,3
91142	HASTIERE	5 418	5 646,3	96,0	25,9
91064	HAVELANGE	4 981	10 473,1	47,6	17,9
91072	HOUYET	4 494	12 231,3	36,7	12,1
91103	ONHAYE	3 139	6 553,5	47,9	11,5
91114	ROCHEFORT	12 097	16 527,3	73,2	10,5
91120	SOMME-LEUZE	4 750	9 509,0	50,0	58,9
91143	VRESSE-SUR-SEMOIS	2 801	10 103,8	27,7	7,8
91141	YVOIR	8 610	5 683,9	151,5	28,9
Arrondissement de Namur					
92003	ANDENNE	24 815	8 617,3	288,0	9,9
92006	ASSESE	6 299	7 815,6	80,6	17,4
92035	EGHEZEE	14 742	10 280,8	143,4	28,7
92138	FERNELMONT	6 860	6 560,7	104,6	23,8
92045	FLOREFFE	7 567	3 889,0	194,6	16,7
92048	FOSES-LA-VILLE	9 476	6 323,6	149,9	20,2
92142	GEMBLoux	22 430	9 585,9	234,0	20,3
92054	GESVES	6 565	6 492,0	101,1	40,5
92140	JEMEPPE-SUR-SAMBRE	18 162	4 679,7	388,1	7,1
92141	LA BRUYERE	8 477	5 298,4	160,0	23,8
92087	METTET	12 233	11 678,3	104,7	22,3
92094	NAMUR	107 939	17 569,2	614,4	5,9
92097	OHEY	4 457	5 662,2	78,7	23,3
92101	PROFONDEVILLE	11 501	5 034,4	228,4	23,2

Annexes

Les communes wallones

Zone	Nom	Population au 01/01/2008	Superficie en Ha	Densité au Km ²	Accroisse- ment en % de la popu- lation entre 1988 et 2008
92137	SAMBREVILLE	27 170	3 419,7	794,5	0,9
92114	SOMBREFFE	7 801	3 577,9	218,0	20,1
Arrondissement de Philippeville					
93010	CERFONTAINE	4 624	8 345,4	55,4	14,9
93014	COUVIN	13 576	20 692,7	65,6	5,6
93018	DOISCHE	2 914	8 401,8	34,7	6,7
93022	FLORENNES	10 882	13 354,8	81,5	4,8
93056	PHILIPPEVILLE	8 627	15 671,4	55,0	23,7
93090	VIROINVAL	5 739	12 089,8	47,5	3,7
93088	WALCOURT	17 805	12 318,4	144,5	16,1
Wallonie		3 456 775	1 684 429	205,2	8,1

Annexes

Abréviations

ACI	Airports Council International
ACTIRIS	Nouveau nom de l'ORBEM depuis 2007
ADG	Arbeitsamt der Deutschsprachigen Gemeinschaft
ADRASS	Association pour le développement de la recherche appliquée en sciences sociales
ALE	Agence locale pour l'emploi
APAQW	Agence wallonne pour la promotion d'une agriculture de qualité
AWEX	Agence wallonne à l'exportation
AWIPH	Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées
AWT	Agence wallonne des télécommunications
BCSS	Banque carrefour de la sécurité sociale
BIT	Bureau international du travail
BFP	Bureau fédéral du Plan
BNB	Banque nationale de Belgique
CCI-DE	Chômeur complet indemnisé demandeur d'emploi
CEQUAL	Centre wallon de la qualité
CET	Centre d'enfouissement technique
CFWB	Communauté française Wallonie-Bruxelles
CGT	Commissariat général au tourisme
CIA	Centre d'information et d'accueil
CMR	Crude mortality rate
CPAS	Centres publics d'action sociale
CPDT	Conférence permanente de développement territorial
CQHN	Centre qualité Hainaut-Namur
CRAC	Centre régional d'aide aux communes
CRA-W	Centre wallon de recherches agronomiques
CREAT	Centre d'études en aménagement du territoire
CWATUP	Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine
DGA	Direction générale de l'agriculture
DGASS	Direction générale de l'action sociale et de la santé
DGATLP	MRW – Direction générale de l'aménagement du territoire, du logement et du patrimoine
DGEE	Direction générale de l'Economie et de l'Emploi
DGO1	Direction générale opérationnelle – Routes et bâtiments
DGO2	Direction générale opérationnelle – Mobilité et voies hydrauliques
DGO3	Direction générale opérationnelle – Agriculture, ressources naturelles et environnement
DGO4	Direction générale opérationnelle – Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie
DGO5	Direction générale opérationnelle – pouvoirs locaux, action sociale et santé
DGO6	Direction générale opérationnelle – Economie, emploi et recherche
DGPL	Direction générale des Pouvoirs locaux
DGRNE	Direction générale des ressources naturelles et de l'environnement
DGSIE	Direction générale statistique et information économique
DGT2	Direction générale transversale – Budget, logistique et TIC
DGTRE	Direction générale des technologies, de la recherche et de l'énergie
DIRCOM	Direction de la Communication
DMFA	Déclaration multifonctionnelle à l'ONSS
EFT	Enquête sur les forces du travail
ETNIC	Entreprise des technologies nouvelles de l'information et de la communication
EU-SILC	European Union – Statistics on income and living conditions
FADELS	Fonds d'amortissement des emprunts du logement social
FLW	Fonds du logement des familles nombreuses de Wallonie
FOREM	Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi
GES	Gaz à effet de serre
GRAPA	Garantie de revenus aux personnes âgées
IBSA	Institut bruxellois de statistique et d'analyse
ICEDD	Institut de conseils et d'études en développement durable
ICN	Institut des comptes nationaux

Annexes

Abréviations

IFAPME	Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et des petites et moyennes entreprises
IMC	Indice de masse corporelle
INAMI	Institut national d'assurance maladie-invalidité
INASTI	Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants
INS	Institut national des statistiques
IPP	Impôt des personnes physiques
IPW	Institut du patrimoine wallon
IRI	Innovation et reconversion industrielle
ISBL	Institution sans but lucratif
ISSeP	l'Institut scientifique de service public
ISSP	Institut scientifique de santé publique
IWEPS	Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique
MCAE	Maison communale d'accueil de l'enfance
MET	Ministère wallon de l'équipement et des transports
MRPA	Maison de repos pour personnes âgées
MRS	Maison de repos et de soins
MRW	Ministère de la région wallonne
NACE	Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OFI	Office for foreign investors
OIP	Organismes d'intérêt public
ONE	Office de la naissance et de l'enfance
ONEM	Office national de l'emploi
ONP	Office national des pensions
ONSS	Office national de sécurité sociale
ONSSAPL	Office national de sécurité sociale des administrations provinciales et locales
ORBEM	Office régional bruxellois de l'emploi (depuis 2007 : Actiris)
OSSOM	Office de sécurité sociale d'Outre-mer
OTW	Observatoire du tourisme wallon
OWD	Office wallon des déchets
PAL	Port autonome de Liège
PAN	Plan d'action national
PASH	plans d'assainissement par sous-bassin hydrographiques
PIB	Produit intérieur brut
PLI	Plan de localisation informatique
PME	Petite et moyenne entreprise
RAVEL	Réseau autonome de voies lentes
R&D	Recherche et développement
RGPA	Revenu garanti aux personnes âgées
RN	Registre national
RNOB	Réserves naturelles et ornithologiques de Belgique
RNPM	Registre national des personnes morales
SAED	Sites d'activités économiques désaffectés
SAJ	Service d'aide à la jeunesse
SAR	Sites à réaménager
SAU	Superficie agricole utilisée
SEGI	Service général informatique de l'Ulg
SEMA	Synergie employeurs – milieu d'accueil
SILC	Statistics on income and living conditions
SMR	Standardised mortality rate
SNCB	Société nationale des chemins de fer belges
SG	Secrétariat général
SOWAER	Société wallonne des aéroports
SPABS	Société publique d'administration des bâtiments scolaires

Annexes

Abréviations

SPAQuE	Société publique d'aide à la qualité de l'environnement
SPF	Service public fédéral
SPGE	Société publique de gestion de l'eau
SPJ	Service de protection judiciaire
SPRLU	Société privée à responsabilité limitée unipersonnelle
SPW	Service public wallon
SRWT	Société régionale wallonne du transport
STEP	Station d'épuration
STIB	Société des transports intercommunaux de Bruxelles
SVR	Studiedienst van de vlaamse regering
SWCS	Société wallonne du crédit social
SWDE	Société wallonne des eaux
SWL	Société wallonne du logement
TEC	Transport en commun
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UE-15	Union européenne – 15 membres
UE-25	Union européenne – 25 membres
UE-27	Union européenne – 27 membres
UCL	Université catholique de Louvain
ULg	Université de Liège
VDAB	Vlaams dienst voor arbeidsbemiddeling en beroepsopleiding
ZH	Zones d'habitat
ZHR	Zones d'habitat à caractère rural

Annexes

Liste des indicateurs

Chapitre 1 : Société

1	Evolution de la population en Belgique et dans ses régions
2	Evolution comparée de la population en Belgique et dans ses régions (base 1996=100)
3	La population wallonne par province et par sexe au 1 ^{er} janvier 2008
4	Mouvements de population en Wallonie
5	Répartition de la population étrangère selon la nationalité par province au 1 ^{er} janvier 2008
6	Espérance de vie à la naissance, comparaison Wallonie-Belgique
7	Indice de fécondité : évolution comparée Wallonie-Belgique
8	Indice de vieillissement de la population belge par région
9	Indice de dépendance démographique de la population belge par région
10	Densité de population dans les communes wallonnes au 1 ^{er} janvier 2008
11	Part des jeunes de moins de 20 ans dans les communes wallonnes au 1 ^{er} janvier 2008
12	Part des personnes de plus de 60 ans dans les communes wallonnes au 1 ^{er} janvier 2008
13	Croissance de la population dans les communes wallonnes de 1988 à 2008
14	Jeunes diplômés en fin d'enseignement secondaire en 2007 en Wallonie
15	Diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur en 2007 en Communauté française
16	Répartition de la population wallonne selon le niveau du diplôme le plus élevé obtenu, par statut BIT et catégorie d'âge en 2008
17	Répartition de la population wallonne selon le statut BIT, par niveau du diplôme le plus élevé obtenu et catégorie d'âge en 2008
18	Répartition, selon le statut BIT, des jeunes de 18 à 24 ans ayant quitté l'enseignement, par niveau de diplôme et genre en Wallonie en 2008
19	Evolution du niveau d'éducation en Wallonie par catégorie d'âge, comparaison 1996-2008
20	Niveau d'éducation par catégorie d'âge, comparaison Wallonie - Belgique 2008
21	Evolution des taux de participation à l'enseignement ou à la formation continue selon le genre et le statut BIT (25-64 ans) en Wallonie. Comparaison 2000-2008
22	Evolution des taux de participation à l'enseignement ou à la formation continue selon le genre et le niveau de diplôme le plus élevé (25-64 ans) en Wallonie. Comparaison 2000-2008
23	Evolution des taux de participation à l'enseignement ou à la formation continue selon le genre et l'âge (25-64 ans) en Wallonie. Comparaison 2000-2008
24	Primes à la consultance pour les PME dans le domaine de la qualité (normes ISO, HACCP, Emas) et des normes de sécurité (VCA notamment) (domaine de la politique industrielle selon la définition légale) : nombre d'entreprises et d'emplois concernés
25	Taux de mortalité brut par mort naturelle en 2004 pour 100 000 habitants
26	Ratio de mortalité standardisée naturelle en Wallonie par arrondissement en 2004
27	Taux de mortalité brute par maladie cardiovasculaire en 2004 pour 100 000 habitants
28	Ratio de mortalité standardisé masculine par maladie cardio-vasculaire en Wallonie par arrondissement en 2004 (Belgique = 100)
29	Ratio de mortalité standardisé féminine par maladie cardio-vasculaire en Wallonie par arrondissement en 2004 (Belgique = 100)
30	Taux de mortalité brut par cancer en 2004 pour 100 000 habitants
31	Taux de mortalité masculine standardisé par cancer en Wallonie par arrondissement en 2004 (Belgique = 100)
32	Mortalité féminine standardisé par cancer en Wallonie par arrondissement en 2004 (Belgique = 100)
33	Evolution du nombre de dispensateurs de soins en Wallonie (au 31 décembre)
34	Nombre de dispensateurs de soins de santé par superficie et par densité
35	Pourcentage de personnes de 15 ans et plus qui se déclarent en mauvaise santé
36	Pourcentage de personnes souffrant d'une ou plusieurs maladies de longue durée, d'affections de longue durée ou de handicap
37	Pourcentage de la population ayant des limitations dans ses activités quotidiennes en raison de maladies ou d'affections de longue durée ou de handicaps
38	Pourcentage de la population de 15 ans et plus souffrant d'obésité

Annexes

Liste des indicateurs

39	Pourcentage de personnes fumant plus de 20 cigarettes par jour
40	Pourcentage de ménages déclarant avoir des difficultés à payer les dépenses en matière de soins de santé
41	Part de la population de 60 ans et plus hébergée en maison de repos (au 31 mars), ventilation par catégorie d'âge
42	Pensions : Nombre de bénéficiaires par régime principal et par région de domicile en 2008
43	Pourcentage de la population ayant une invalidité ou un handicap officiellement reconnu, ventilation par genre et âge en Wallonie
44	Accueil des personnes handicapées dans les services agréés par l'Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées (AWIPH) : évolution de la capacité subventionnée par type de service
45	Aides à l'emploi des personnes handicapées financées par les Fonds régionaux : nombre de bénéficiaires en Wallonie
46	Evolution des places disponibles dans les milieux d'accueil de la petite enfance en Communauté française
47	Nombre de places dans les milieux d'accueil de la petite enfance et taux de couverture par province
48	Prestations des services d'aide aux familles et aux personnes âgées fournies par les organismes publics et les organismes agréés par la Région wallonne (hors communauté germanophone), en nombre d'heures
49	Pourcentage de logements construits avant 1945 en Belgique
50	Répartition des logements en Wallonie selon le statut d'occupation (en pourcentage)
51	Evolution de la part des dépenses occasionnées par le logement dans le revenu disponible des ménages, comparaison Wallonie – Belgique (en %)
52	Part des dépenses en logement (principal ou secondaire) dans le revenu disponible des ménages, ventilation selon l'importance du revenu disponible (4 groupes), en Wallonie en 2007
53	Répartition en pourcentage des logements locatifs wallons selon le montant du loyer mensuel (hors charge et frais d'immeuble) en 2006-2007
54	Vente de biens immobiliers en 2008 par région, comparaison Wallonie - Belgique
55	Pourcentage de la population qui vit dans un logement social dont le loyer est inférieur au prix du marché, en 2006 par région
56	Evolution des logements sociaux du secteur locatif en proportion du nombre de ménages privés
57	Evolution du nombre de ménages sur les listes d'attente d'un logement social en proportion du nombre de logements sociaux
58	Pourcentage de la population vivant dans un logement comportant un ou plusieurs problèmes
59	Pourcentage de la population vivant dans un logement comportant moins d'une pièce par personne
60	Indice de salubrité selon le statut d'occupation en Wallonie en 2006-2007 (en %)
61	Indice de qualité de l'habitat selon le type d'immeuble en Wallonie en 2006-2007 (en pourcentage)
62	Indice de qualité de l'habitat en Wallonie selon les aires urbanistiques en 2006-2007 (en pourcentage)
63	Les problèmes de moindre qualité du logement selon le statut de l'occupant en 2007 (en pourcentage des logements concernés)
64	Evolution des types de nuisances en Wallonie dans un rayon de 500 mètres du logement (en pourcentage de logements concernés)
65	Fréquence des sentiments d'appartenance institutionnelle en Wallonie
66	Intensité des sentiments d'appartenance institutionnelle en Wallonie, évolution 1991-2007
67	Appartenance à des formes traditionnelles d'organisation collective
68	Insertion de la population wallonne dans différentes formes d'associations
69	Ressources de proximité
70	Confiance institutionnelle

Annexes

Liste des indicateurs

71	Satisfaction de la population wallonne quant au soutien dont elle dispose en cas de besoin
72	Le bénévolat en Wallonie
73	La confiance interpersonnelle des Wallons
74	Le sentiment de sécurité des Wallons
75	Evolution de la criminalité enregistrée en Wallonie
76	Nombre d'affiliés dans des fédérations sportives reconnues par la Communauté française en 2008 par discipline
77	Evolution du nombre d'affiliés dans les fédérations sportives les plus importantes reconnues par la Communauté française, de 2004 à 2008
78	Aménagements sportifs subsidiés par la Région wallonne dans les provinces wallonnes (Situation octobre 2007)
79	Activité des cinémas en Wallonie en 2006 par province
80	Répartition provinciale des centres culturels locaux et régionaux en Wallonie en 2007
81	Nombre de salles de théâtre en Wallonie en 2007
82	Répartition de l'offre touristique reconnue, selon les types d'hébergement
83	Répartition de l'offre touristique reconnue par type d'hébergement et province au 31 décembre 2007 en nombre de lits
84	Répartition de la fréquentation touristique par province, en nombre de nuitées - 2003-2008
85	Evolution de la fréquentation touristique dans les régions belges (en milliers de nuitées)
86	Les touristes en Wallonie - répartition selon le pays d'origine
87	Taux de fréquentation des maisons de tourisme en 2007 par 1 000 habitants
88	Fréquentation des attractions touristiques en Wallonie en 2008
89	Equipements TIC des ménages et citoyens wallons de 15 ans et plus en pourcentage
90	Ménages sans ordinateurs au domicile : principales raisons justifiant l'absence d'ordinateurs en pourcentage
91	Pénétration d'Internet chez les citoyens wallons de 15 ans et plus en pourcentage
92	Taux de risque de pauvreté des ménages en 2006 : comparaison Wallonie, Flandre, Belgique

Chapitre 2 : Economie

93	Produit intérieur brut (PIB) par habitant en parité de pouvoir d'achat
94	Evolution du produit intérieur brut (PIB) (en volume)
95	Evolution de la formation brute de capital fixe (en volume)
96	Evolution du commerce extérieur (en volume)
97	Rémunérations et productivité par tête dans les branches d'activité marchande
98	Produit intérieur brut (PIB) par habitant en Wallonie, par province
99	Produit intérieur brut (PIB) par habitant des arrondissements wallons, en 2007, en indice (Wallonie = 100)
100	Formation brute de capital fixe par province en Wallonie
101	Evolution des revenus primaires par habitant en parité de pouvoir d'achat
102	Evolution du revenu disponible par habitant en parité de pouvoir d'achat
103	Structure des revenus des ménages
104	Revenus primaires des ménages par habitant en Wallonie, par province
105	Revenu disponible des ménages par habitant en Wallonie, par province
106	Revenu moyen par déclaration par commune en euros (exercice 2007)
107	Répartition des déclarations par tranche de revenus (exercices d'imposition de 2001 à 2007) (en pourcentage)
108	Evolution du revenu médian dans les trois régions et en Belgique
109	Evolution du revenu médian (en euros) enregistré en Wallonie et dans les provinces wallonnes de 2001 à 2007
110	Spécialisation sectorielle en fonction de la valeur ajoutée
111	Taille moyenne des établissements en 2007 par arrondissement
112	Nombre d'entreprises en Wallonie par activité au 30 juin 2007
113	Répartition des entreprises par arrondissement et par classe d'importance au 30 juin 2007
114	Créations d'entreprises commerciales en Wallonie

Annexes

Liste des indicateurs

115	Taux de survie des entreprises commerciales en Wallonie
116	Création nette par secteur d'entreprises commerciales en Wallonie de 2000 à 2008
117	Taux de création nette d'entreprises commerciales au cours de la période 2001 à 2008 par arrondissement (en pourcentage)
118	Créations nettes d'entreprises dans les secteurs de haute technologie de 2000 à 2008
119	Importance relative du nombre d'entreprises de haute technologie au 31 décembre 2008
120	Implantation dans les parcs d'activités économiques wallons, données récoltées en 2006
121	Répartition sectorielle des entreprises installées sur les parcs d'activités économiques wallons en 2006
122	Intensité de R&D : dépenses internes de R&D en pourcentage du PIB
123	Crédits budgétaires de R&D par autorité et par exercice, en milliers d'euros et à prix constants (indice des prix de l'OCDE, 2000 = 100, monnaie nationale)

Chapitre 3 : Emploi

124	Relation entre population active occupée et emploi intérieur en Wallonie 2007
125	Structure d'activité de la population wallonne, 2008
126	Evolution du taux d'activité, du taux d'emploi et du taux de chômage en Wallonie, population des 15-64 ans (en pourcentage)
127	Population active wallonne selon le statut, ventilation par genre et âge (en milliers d'unités)
128	Evolution du taux d'emploi selon le genre et l'âge (en pourcentage)
129	Répartition de l'emploi salarié selon le type de contrat (permanent, temporaire)
130	Répartition de l'emploi salarié selon le régime de travail (temps plein, temps partiel)
131	Evolution du taux de chômage en Wallonie selon le genre et l'âge (en pourcentage)
132	Répartition du chômage (demandeurs d'emploi indemnisés - DEI) selon la durée d'inoccupation, moyennes annuelles
133	Evolution comparée du taux d'emploi, population des 15-64 ans (en pourcentage)
134	Taux d'emploi des 15-64 ans par commune en Belgique en 2007
135	Taux de chômage des 15-64 ans par commune en Belgique en 2007
136	Les flux de navetteurs entrant et sortant de Wallonie
137	Travailleurs frontaliers entrants (au 30 juin 2008) par pays de résidence et région de travail
138	Travailleurs frontaliers sortants (au 30 juin 2008) par pays de travail et région de résidence
139	Evolution de l'emploi intérieur total, comparaison régionale
140	Répartition sectorielle de l'emploi en Wallonie en 2007
141	Evolution de l'emploi intérieur en Wallonie par secteur et statut sur base des statistiques de l'ICN
142	Evolution comparée de l'emploi des secteurs à haute et moyenne-haute technologie et des services à haute technologie et à haut niveau de savoir
143	Répartition des entreprises selon la taille en Wallonie au 31 décembre 2007
144	Répartition des salariés selon la taille des entreprises en Wallonie au 31 décembre 2007
145	Nombre de postes de travail salarié par 1 000 habitants par commune en Belgique
146	Evolution de l'emploi indépendant (non compris les aidants) en Wallonie selon le régime d'activité et le genre
147	Evolution de l'emploi indépendant (indépendants et aidants) en Wallonie, 2000-2008
148	Emploi indépendant (indépendant/aidant) en Wallonie par secteur d'activité et statut (2008), par secteur d'activités et genre (2007)
149	Répartition de l'emploi indépendant (y compris les aidants) en Wallonie en 2008 par secteur d'activité
150	Evolution comparée de l'emploi indépendant (aidants exclus), base 1996=100
151	Répartition des indépendants par région en 2008
152	Nombre d'indépendants à titre principal pour 100 habitants au 31 décembre 2008
153	Nombre total d'indépendants et d'aidants pour 100 habitants au 31 décembre 2008

Chapitre 4 : Territoire & Mobilité

C1	Superficie des provinces wallonnes
C2	Nombre de kilomètres de frontières et limite régionale de la Wallonie

Annexes

Liste des indicateurs

C3	Population des régions urbaines wallonnes au 01/01/2008
154	Utilisation du sol en Wallonie de 1995 à 2008 (en km ²)
155	Répartition des superficies pour les principales occupations du sol en Wallonie en 2008
156	Dynamique des changements majeurs d'occupation du sol en Région wallonne de 2001 à 2006
157	Part de la superficie communale artificialisée en 2008 (en pourcentage)
158	Evolution communale de l'urbanisation résidentielle entre 2003 et 2008 (en pourcentage)
159	Ventes publiques et de gré à gré de biens immobiliers : nombre total de ventes et prix moyen, ventilation par type de bien, de 2000 au premier semestre 2009
160	Nombre de permis octroyés en Wallonie pour les constructions résidentielles de 1996 à 2008
161	Evolution de la superficie agricole utilisée (SAU) et du nombre d'exploitations
162	Pourcentage de la superficie communale urbanisable répondant encore en 2008 à la définition de SAED
163	Répartition des superficies pour les affectations du sol en Wallonie en 2008
164	Part de la superficie communale destinée à l'habitat au plan de secteur en 2008 (en pourcentage)
165	Part de superficie des terrains non bâtis au sein des zones d'habitat et d'habitat à caractère rural ZH(R) par commune en 2006 (en pourcentage)
166	Evolution de la taille du réseau routier en Wallonie (en kilomètre)
167	Densité du réseau routier au 1er janvier 2006
168	Taux d'utilisation des capacités des autoroutes en Wallonie
169	Intensité du trafic routier
170	Evolution du nombre d'immatriculations de voitures individuelles en Wallonie
171	Parc de véhicules en Wallonie
172	Evolution du transport en bus et métro en Wallonie de 2000 à 2008
173	Evolution comparée du transport public en Wallonie (indice 1997= 100)
174	Sécurité routière : bilan comparé des accidents de la route en Wallonie et en Flandre en 2007
175	Longueur des lignes SNCB en Wallonie (en kilomètres)
176	Evolution du trafic ferroviaire en Wallonie (en millions d'unités)
177	Trafic de marchandises en wagons complets en 2008 (en millions d'unités)
178	Bilan global du trafic fluvial de marchandises en Wallonie (en tonnes de marchandises)
179	Répartition annuelle du trafic fluvial par province (en tonnes-kilomètres)
180	Répartition modale du transport de marchandises en Wallonie (en pourcentage)
181	Répartition modale du transport de personnes en Wallonie (en pourcentage)
182	Evolution du transport aérien de personnes à Liège Airport et Charleroi Bruxelles Sud (en nombre de passagers)
183	Evolution du transport aérien de fret à Liège Airport (en tonnes de fret)
184	Evolution du transport aérien cumulé à Liège Airport et Charleroi Bruxelles Sud (en millions de work load units)
185	Evolution des mouvements (décollages et atterrissages) aériens à Liège Airport et Charleroi Bruxelles Sud
Chapitre 5 : Environnement & Energie	
186	Prélèvements annuels d'eau en Wallonie (en millions de m ³)
187	Consommation moyenne d'eau de distribution en Wallonie en litres par habitant et par jour (l/(hab.j))
188	Evolution de la capacité théorique des stations d'épuration par province et intercommunale en Wallonie
189	Population wallonne habitant en zone d'assainissement collectif par sous bassin-hydrographique au 31/12/2008
190	La collecte des déchets ménagers en Wallonie : répartition en pourcentage des collectes brutes et sélectives et non sélectives
191	La collecte des déchets en Wallonie : évolution des quantités par type de déchets (en milliers de tonnes)
192	Evolution du traitement des déchets ménagers en Wallonie (en pourcentage)

Annexes

Liste des indicateurs

193	Evolution de la surface boisée productive et dégâts forestiers (taux de défoliation) en Wallonie
194	Répartition des surfaces forestières wallonnes par type de peuplement en 2008 (en hectares)
195	Proportion du territoire communal sous statut Natura 2000
196	Emissions de gaz à effet de serre (GES) : comparaison Wallonie-Belgique (1990 = 100)
197	Répartition sectorielle des émissions de gaz à effet de serre (GES) en Wallonie en 2007
198	Evolution sectorielle des émissions de gaz à effet de serre (GES) de 1990 à 2007 en Wallonie
199	Evolution des émissions de substances acidifiantes en Wallonie
200	Evolution de la consommation finale d'énergie par secteur et par vecteur en Wallonie
201	Energies renouvelables disponibles pour la consommation finale et puissance installée
202	Répartition de la production nette d'électricité par vecteurs énergétiques en Wallonie en 2007 (en pourcentage)
203	Evolution des prix de l'électricité, du gaz et des combustibles pour les consommateurs domestiques (1990=100)
204	Energie, comparaison internationale en 2006

Chapitre 6 : Gouvernance & Budget

205	Evolution des recettes et dépenses budgétaires de la Région wallonne (en milliers d'euros)
206	Evolution des recettes et dépenses budgétaires des communes wallonnes (en milliers d'euros)
207	Evolution des recettes et dépenses budgétaires des provinces wallonnes (en milliers d'euros)
208	Evolution des recettes et dépenses budgétaires des CPAS wallons (en milliers d'euros)
209	Dépenses d'investissement des pouvoirs publics wallons (en milliers d'euros)
210	Evolution des recettes fiscales de la Région wallonne (en milliers d'euros)
211	Evolution des principales recettes fiscales des provinces wallonnes (en milliers d'euros)
212	Evolution des recettes fiscales des communes wallonnes (en milliers d'euros)
213	Evolution des recettes fiscales régionales, provinciales et communales (en milliers d'euros)
214	Région wallonne : composantes de la dette publique régionale en milliers d'euros et ratio d'endettement
215	Evolution de l'emploi dans les administrations provinciales et locales
216	Evolution des effectifs de la fonction publique wallonne : total du Service public de Wallonie (SPW constitué en 2008) et des Organismes d'intérêt public (OIP) de 2003 à 2008
217	Situation administrative des effectifs de la fonction publique au 30 juin 2008 : contractuels et statutaires
218	Nombre de visiteurs des mobilinfos : évolution 1996-2008
219	Le téléphone vert : évolution du nombre d'appels
220	Centres d'information et d'accueil (CIA) et Espaces Wallonie : évolution du nombre de visiteurs
221	Réclamation des particuliers auprès du Médiateur de la Région wallonne : répartition par administration et par domaine de compétence
222	Réclamations des particuliers auprès du Médiateur de la Région wallonne : dossiers se rapportant au Ministère de la Région wallonne, répartition par directions générales, 2007-2008
223	Réclamations des particuliers auprès du Médiateur de la Région wallonne : dossiers se rapportant au Ministère de l'équipement et des transports, répartition par directions régionales, 2007-2008
224	Réclamations des particuliers auprès du Médiateur de la Région wallonne : dossiers se rapportant aux organismes d'intérêt publics, répartition par organismes, 2007-2008
225	Bilan des réclamations des particuliers auprès du Médiateur de la Région wallonne (en pourcentage des dossiers clôturés), 2007-2008

Annexes

Liste des indicateurs

226	Site Formulaires.wallonie.be : évolution du nombre de visites et de téléchargements par an”
227	Formulaires simplifiés, interactifs, intégrés, transactionnels : évolution 2005-2008
228	Taux de satisfaction des usagers des services publics en Wallonie, 2004-2008
ANNEXES	
	Les communes wallonnes : population, superficie et densité de population au 1 ^{er} janvier 2008
	Liste des abréviations
	Liste des indicateurs